TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 913 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 29 FÉVRIER 1980

DE NOUVELLES RÈGLES POUR LE COMMERCE NUCLÉAIRE

La non-prolifération passe par des garanties d'approvisionnement

LIRE PAGE 14



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 36 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 800 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Neutraliser Kaboul ?

Un dialogue indirect entre les Etats-Unis et l'Union soviétique a-t-il été entamé à propos de l'éventuelle « neutralisation » de l'Afghanistan, une idée lancée timidement la semaine dernière par les ministres des affaires étrangères des Neuf ? Il est légitime de se poser la question après deux événements récents : d'une part, le discours prononcé le 22 février par M. Brejnev et dans lequel le numéro un soviétique a donné l'impression de lier le retrait de l'armée rouge de l'Afghanistan à des garanties des Etats-Unis, et, d'autre part, le message envoyé au début de la semaine par M. Carter au maréchal Tito, dans lequel le chef de la Maison Blanche se rallie à l'idée d'une « neutralité » de l'Afghanistan.

On est d'autant plus en droit de s'interroger sur les intentions véritables de Moscou que le bilan diplomatique, politique et militaire de son intervention est particulièrement négatif à ce jour : l'U.R.S.S. a été condamnée aux Nations unies par cent huit Etats, puis par la Conférence des pays islamiques réunie à Islamabad ; le voyage de M. Gromyko en Inde — un pays essentiel dans la stratégie asiatique du Kremlin — s'est soldé par un demi-échec, Mme Gandhi se refusant à cautionner l'avance soviétique après en avoir condamné le principe dans la déclaration franco-indienne signée avec M. Giscard d'Estaing ; les relations de Moscou avec le tiers-monde et les non-alignés se sont détériorées ; le dialogue avec les Etats-Unis a été interrompu, ce qui risque de relancer dangereusement la course aux armements et fait peser un grave doute sur la tenue cet été en U.R.S.S. des Jeux olympiques ; l'Europe boude, même si c'est à des degrés divers et si l'objectif avoué de tous ses gouvernements reste d'obtenir un retrait soviétique ; enfin, l'intervention a accéléré considérablement le rapprochement sino-américain qu'il s'agissait justement d'éviter.

Sur le plan militaire, le bilan n'est guère plus enthousiasmant puisque les objectifs que s'était fixés l'armée rouge n'ont pas été atteints et qu'ils ne le seront vraisemblablement pas sans un accroissement important des effectifs engagés. Les Soviétiques ne contrôlent totalement ni les villes ni les principaux axes de communication, pas même la route du Nord par laquelle arrivent leurs convois de ravitaillement. Quant au bilan politique, les dernières émeutes de Kaboul, très durement réprimées, viennent de montrer s'il en était besoin de quel côté se trouvent les véritables sympathies de la population.

L'intérêt de l'U.R.S.S. à trouver une issue à ce guêpier est évident. Il reste cependant à savoir si nous sommes en présence d'une véritable ouverture.

Le point fondamental qu'il s'agit d'éclaircir porte sur la conception qu'on se fait au Kremlin d'une neutralisation : implique-t-elle la mise en place d'une équipe gouvernementale réellement représentative de la population ou la poursuite d'une expérience « révolutionnaire » catastrophique ? Implique-t-elle la fermeture des frontières, l'arrêt de toute aide aux rebelles nationalistes, et donc l'asphyxie progressive de la résistance, ou, au contraire, un retrait progressif de l'armée soviétique, le retour des réfugiés installés au Pakistan et la recherche d'un véritable consensus national, l'U.R.S.S., les Etats-Unis et d'autres puissances régionales s'engageant à respecter la neutralité de l'Afghanistan ?

Seule la poursuite d'un dialogue avec Moscou permettra d'y voir clair. La France, qui s'est toujours déclarée opposée à une rupture de ce dialogue, a indiscutablement un rôle à jouer — avec bien d'autres — dans la délicate partie qui devrait s'engager bientôt. Une des conditions de la réussite d'un tel projet est cependant que ce dialogue avec l'U.R.S.S. ne s'éternise pas. S'il s'embourbait par la faute des Soviétiques, cela prouverait qu'on ne cherche à Moscou qu'à gagner du temps pour tenter de faire régner l'ordre par tous les moyens à Kaboul.

La prise d'otages en Colombie

Les révolutionnaires qui détiennent quatorze ambassadeurs exigent la libération de nombreux militants

Une trentaine de guérilleros, membres d'un mouvement d'extrême gauche dénommé le M. 19, qui ont pris d'assaut, mercredi soir 27 février, l'ambassade de la République Dominicaine en Colombie, gardent environ quarante personnes en otages, parmi lesquelles quatorze ambassadeurs et deux chargés d'affaires. Au nombre des diplomates séquestrés figurent l'ambassadeur des Etats-Unis et le nonce apostolique. Les militants du M. 19 réclament, semble-t-il, la libération de quelque deux cents de leurs camarades qui sont actuellement jugés par un conseil de guerre à Bogota.

Le Mouvement du 19 avril (M. 19), qui a pris en otages quatorze ambassadeurs lors d'une réception à l'ambassade dominicaine de Bogota, le 27 février, n'est que l'un des nombreux mouvements de guérilla qui opèrent en Colombie de façon endémique depuis plusieurs lustres. Pays andin, grand comme deux fois la France, peuplé d'environ 25 millions d'habitants, pour l'essentiel métis, la Colombie vit aujourd'hui, comme la plupart des pays du sous-continent américain, une grave crise sociale.

Les éléments du malaise sont l'insatisfaction croissante de la masse des petits paysans, vivant de façon précaire sur de minuscules parcelles, alors que le latifundium tend à accroître son domaine, l'exode consécutif, vers des villes de plus en plus « ingouvernables » — à commencer par Bogota, la capitale, — de déshérités en quête d'un emploi industriel ou tertiaire, la poussée démographique, qui fait que pour 55 %, la population a aujourd'hui moins de vingt ans, et le chômage, qui affecte particulièrement les adolescents et les jeunes.

Ces éléments composent un mélange d'autant plus détonant que le système politique représentatif (qui a prévalu de manière presque ininterrompue ces dernières décennies, alors que se multipliaient, alentour, les régimes militaires) n'est jamais parvenu à remplir ses fonctions traditionnelles d'intégration sociale et de pacification du débat entre les forces en présence. Tout au contraire, les deux partis traditionnels, conservateur et libéral, qui se disputent le pouvoir depuis l'indépendance en 1819, ont été les protagonistes d'une guerre civile qui, de 1948 à 1953, a mis le pays à feu et à sang, faisant plus de deux cent mille morts. Le faible degré de participation des citoyens au système représentatif est attesté par le fait que l'actuel président, le libéral M. Julio Cesar Turbay Ayala, a été élu, en 1978, par environ 18 % des citoyens. Le système d'alternance automatique des deux partis à la présidence, et de partage équitable des postes gouvernementaux et administratifs, a certes permis de sortir de l'engrenage de la violence ; mais il a aussi contribué à la désaffection envers le régime de ceux qui ne se sentaient pas représentés par deux formations dont on dit souvent qu'elles ne se distinguent que par l'heure à laquelle leurs membres vont à la messe du dimanche !

La gauche traditionnelle, en progression dans le monde du travail, n'est jamais parvenue à constituer une alternative sérieuse aux forces conservatrices, comme en témoignent ses résultats plus que modestes aux différentes élections.

Dans ces conditions, les mouvements d'extrême gauche se sont multipliés, rejoints par des éléments jeunes, aigris par le chômage ou indignés par une corruption qu'ont attisée le « boom », ces dernières années, les ventes de café (la principale production et exportation colombiennes) et les trafics divers (drogue, émeraude...) auxquels trempent jusqu'à des personnalités politiques.

Les principaux mouvements de guérilla sont les Forces armées révolutionnaires (FARC, pro-soviétique), l'Armée de libération nationale (E.L.N., castriste) et le M. 19. Le Mouvement du 19 avril tire son nom de la date des élections de 1974.

J.-P. C.

(Lire la suite page 4.)

Les prévisions de l'INSEE pour l'économie française

• Le nombre des demandeurs d'emploi s'accroîtrait de cent mille pendant le premier semestre
• Le déficit commercial atteindrait 15 milliards

Venant après l'annonce d'une importante augmentation du déficit du commerce extérieur en janvier et d'un léger accroissement du chômage, la forte hausse des prix (+ 1,9 %) constatée ce même mois illustre bien les difficultés de l'économie française en ce début d'année.

Difficultés passagères ? Les experts de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ne le pensent pas qui, dans leur dernière enquête trimestrielle, prévoient que l'inflation va rester forte pendant ces prochains mois et qu'un net ralentissement de l'activité économique pourrait intervenir dès le second trimestre de cette année, le nombre des demandeurs d'emploi augmentant de 100 000 au cours des six prochains mois et le déficit du commerce extérieur atteignant 15 milliards de francs (lire page 31).

Ces sombres prévisions ne semblent pas troubler outre mesure M. Raymond Barre qui a clairement indiqué le 27 février à l'Assemblée nationale, lors du débat sur les motions de censure déposées par le P.S. et le P.C., qu'il n'entendait pas changer de politique.

Etrange séance que celle qui s'est déroulée, mercredi 27 février, à l'Assemblée nationale, à l'occasion des motions de censure déposées par le P.C. et le P.S. Avec les talents différents — mais réels — qu'on leur connaît, MM. Marchais, Mitterrand, Barre, y ont été bons, divertissants, parfois drôles. Les députés présents en séance ont eu droit à la dénonciation des profits réalisés par les grandes firmes (M. Marchais), à l'énumération des échecs gouvernementaux (M. Mitterrand), aux belles certitudes officielles (M. Barre). Tout y était. Tout, sauf l'essentiel.

Quand le secrétaire général du parti communiste énumère les bénéfices des grandes firmes françaises, se rend-il compte qu'il fait plaisir à M. Barre ou, plus exactement, qu'il lui décerne un brevet de cohérence et d'efficacité ? Toute la politique du premier ministre tend vers ce but depuis l'été 1976 : permettre aux entreprises de réaliser des profits. Ce but est en voie d'être atteint. Le ralentissement des hausses salariales combiné à la formidable poussée des prix à la production (plus de 1 % par mois) a permis aux chefs d'entreprise d'accumuler de confortables profits. L'indifférence — ou presque — avec laquelle le patronat a accueilli l'annonce des mesures de resserrement du crédit en est une preuve supplémentaire : les sociétés maintenant à l'aise ont beaucoup moins besoin des banques. Le renchérissement des taux touchera les particuliers, ceux qui veulent acheter un appartement, une voiture, ou du mobilier.

Car c'est bien le pouvoir d'achat des Français ou plus exactement leur consommation qui est visée : moins elle sera importante et plus le pays investira, plus il exportera pour payer l'énergie dont il a besoin. De ce point de vue, la querelle de chiffres sur l'évolution du pouvoir d'achat des Français n'a, sous sa forme actuelle, qu'un intérêt symbolique. M. Barre voudrait prouver que le niveau de vie n'a pas baissé en France : d'abord parce qu'il l'a promis, ensuite parce qu'il pourrait continuer d'assurer que seule la France a pu en Occident réaliser ce tour de force. On peut faire dire aux chiffres beaucoup de choses. En l'occurrence, il est vrai que les salaires indirects (prestations et aides de toutes sortes), qui représentent maintenant en France une partie très importante (40 % environ) des revenus des particuliers, ont beaucoup augmenté : 7 % environ en valeur réelle en 1979.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 31.)

Crise et panoplie des besoins

par PIERRE DROUIN

Dans quelle mesure la crise — dont la perception date de six ans, mais qui avait pris naissance avant la guerre de Kippour — a-t-elle commencé de modifier les besoins et si elle se prolonge, — comme il est probable — dans quel sens l'évolution se poursuivra-t-elle ? C'est à l'heure où en France le pouvoir d'achat commence à baisser qu'il est opportun de se poser la question. Avant cette période charnière, la crise apparaissait comme une sorte de voile grisâtre à travers lequel toutes choses semblaient moins aimables. Mais, sauf pour ceux qui avaient perdu leur emploi elle ne changeait pas la manière de vivre. Les revenus augmentaient en moyenne moins vite qu'avant, mais, l'un dans l'autre, on restait sur ses positions de consommateur.

Il y avait bien quelques ripages de postes dans le budget des ménages, mais aucun bouleversement fondamental. Les restrictions énergétiques conduisaient à forcer un peu sur les vêtements chauds et les travaux d'isolation thermique de l'appartement, à laisser un peu plus longtemps sa voiture au garage, mais parler d'austérité nouvelle (elle a toujours, hélas ! été la compagne des travailleurs du bas de l'échelle sociale) participait plus du slogan politique que de la réalité statistique.

Mieux, selon l'INSEE, le niveau de vie des artisans et des commerçants, qui jusqu'en 1973 se rapprochait de celui de la moyenne des agriculteurs, est maintenant plus près de celui des salariés. Les immatriculations de voitures neuves, après une chute en 1974, ont repris depuis 1975 et, après un tassement en 1977, ont de nouveau légèrement augmenté ensuite.

Pourtant, l'atmosphère de crise a mené vers des comportements contradictoires, exacerbant deux tendances fondamentales de l'homme : le besoin de sécurité et celui de rêve. Le premier s'est manifesté par cette ruée vers l'or des petits et des moins petits épargnants, qui sentaient se dérober la monnaie, du fait des nouveaux périls de la vie internationale. Ce courant aurait dû pousser à courber le dos, à réduire les dépenses non « indispensables » pour gonfler l'épargne. Mais il a été combattu par un autre qui, pendant les périodes troublées conduit à l'évasion. Durant les congés d'hiver, une nouvelle augmentation des départs vers la neige a été constatée. En quatre ans, leur nombre s'est accru de 50 %. Les bilans de l'année touristique 1979 sont éloquents : 1,7 millions de Français de plus qu'en 1978 se sont déplacés pour leurs vacances.

(Lire la suite page 31.)

Lire page 10 :

LA PÊCHE AUX VOIX

par RAYMOND BARRILLON.

AU JOUR LE JOUR

ANTI-BRUIT

Dans le cadre de la campagne contre le bruit décidée par le gouvernement, certaines dispositions doivent prendre effet immédiatement.

Première mesure : imposer le silence sur les causes de la hausse des prix et juste ajouter, à la raison du pétrole si souvent invoquée par M. Barre, l'inflation, que les autres pays, selon M. Monory, exportent chez nous — la réciproque ne devant donc pas être vraie...

Deuxième mesure : taire et même nier qu'en 1976 le président de la République avait écrit à M. Barre pour que soit trouvé pour les petits épargnants un « instrument simple assurant la sécurité de leur avoir », *ce qui revenait à souhaiter une indexation du taux d'intérêt de la Caisse d'épargne, dont il n'est plus question.*

Troisième mesure, à l'étude celle-là : établir le silence complet autour de tout ce qui est économique pour essayer d'éviter le bruit et la colère du peuple.

MICHEL CASTE.

DE LOUIS XVI AUX ROMANOV

Deux régicides

Les révolutions sérieuses, qui tentent d'aboutir à une transformation radicale et définitive de l'ordre social, passent généralement par l'exécution du souverain. C'est le cas des trois grandes révolutions européennes : en Angleterre, Charles Ier est décapité le 30 janvier 1649 ; en France, Louis XVI est guillotiné le 21 janvier 1793 ; en Russie, Nicolas II est « liquidé » le 16 juillet 1918. Réciproquement, la révolution allemande de 1918, dont on s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'elle ne modifia pas profondément la société, épargna l'empereur Guillaume II, le laissa s'enfuir aux Pays-Bas, où il vécut en paix jusqu'à la fin de sa vie, en 1941.

Aujourd'hui, la révolution islamique d'Iran, qui aspire au définitif, consacre une bonne partie de ses énergies à récupérer le shah pour le juger. L'une des issues possibles à son procès, en cas d'extradition, serait évidemment la mort. En 1980, le régicide reste un problème d'actualité.

L'exécution d'un souverain est un acte symbolique d'une force extrême, une transgression majeure, qui donne à un peuple le sentiment de l'irréversibilité. Mais tous les cas de régicide n'ont pas la même allure ni les mêmes conséquences. Certains sont francs et se terminent par une exécution en place publique, au terme d'un procès où l'on vote, nominalement, la mort. C'est ce qui se passe en Angleterre et en France. La révolution russe a procédé différemment : la mort de Nicolas II n'est précédée d'aucun jugement, il s'agit d'une élimination discrète, si discrète que les faits sont encore discutés aujourd'hui.

Deux livres publiés simultanément, « le Dossier Romanov » d'Anthony Summers et Tom Mangold, « le Vrai Procès du roi » de Jacques Isorni, permettent d'observer cette diversité historique et introduisent à une typologie du régicide.

EMMANUEL TODD.

(Voir « le Monde des livres », p. 19.)

Cubains avec et sans Cuba

Ils sont cinq cent mille venus de Cuba qui se sont implantés en Floride. A Miami, ils constituent la majorité de la population. Ils ont colonisé la région. Comment se sont-ils intégrés ? Qu'espèrent-ils ?

(Lire page 5 le début de l'enquête d'ALAIN CLEMENT.)

Le Monde

idées

RELIGION

Jean-Paul II : signe d'espérance

par le pasteur MICHEL VIOT (*)

CERTAINES questions posées lors du colloque international sur la confession d'Augsbourg, de nombreuses interrogations venant de laïcs engagés dans la vie de l'Eglise, de récentes prises de positions officielles « protestantes », me font sortir de la réserve que je m'étais imposée jusqu'à présent vis-à-vis du pontificat de Jean-Paul II. L'œcuménisme et la recherche de l'unité qui en découle constituent à mes yeux des causes trop importantes pour qu'on leur nuise au moyen de critiques injustifiées à l'encontre du pape, à qui incombe dans ce domaine un rôle de tout premier plan. Rôle, à mon sens, de droit humain, hérité de la coutume et de l'histoire, et non de droit divin, est-il besoin de le préciser ?

En premier lieu, il me semble que le pape est mieux placé que quiconque pour dire qui est catholique et qui ne l'est pas. Cette vérité, qui semble aller de soi, ne m'apparaît pas cependant évidente pour tout le monde, et je m'étonne que des chrétiens extérieurs à l'Eglise romaine se permettent de donner des leçons de catholicisme au Vatican.

En outre, en ce qui concerne l'exercice du magistère de l'Eglise, le protestantisme, il est vrai, n'a pas les mêmes conceptions que Rome. Cependant, si on laisse de côté tous les excès de la polémique du seizième siècle entre la papauté et les réformateurs, force est de constater que la Réforme n'a pas supprimé le magistère ecclésiastique. Le libre examen, pour Luther et pour Calvin, n'a jamais signifié le droit pour chaque fidèle de croire ce que bon lui semble à partir de sa lecture personnelle de la Bible.

La question des limites

Ce n'est pas pour rien que le protestantisme a produit des confessions de foi, dont une, la confession d'Augsbourg, reconnue par les luthériens du monde entier, a dimension universelle. Certes les dogmes qui émanent de ces confessions de foi n'ont aucun caractère d'infaillibilité, mais ils ont, néanmoins, une autorité et constituent les signes visibles de véritables Eglises, témoignant aussi de la réalité de la communion des saints. Pour un protestant fidèle de la Réforme du seizième siècle, et par-delà elle-même à l'Evangile, il ne peut y avoir d'Eglise sans recherche de l'unité dans la confession de la foi.

Enfin, et puisque je viens de parler de recherche, se pose la question des limites. Un ministre de l'Eglise, engagé par ses vœux d'ordination, doit se sentir solidaire de la foi de la communauté qui a reconnu sa vocation, et dont il a accepté librement la discipline. Si sa conscience l'oblige à se dresser contre ses principaux enseignements, il doit accepter, comme l'a fait Luther, les risques de la rupture. Et je rappelle à toutes fins utiles que Luther ne contestait ni la naissance virginale de Jésus, ni sa divinité, ni même l'autorité des conciles, puisque justement il faisait appel à un concile général.

C'est pourquoi, si certains protestants, cédant à leur pessimisme congénital, s'inquiètent des prises de position de l'actuel pape, je leur conseille fraternellement de bien plutôt se soucier des problèmes du protestantisme.

Quant à l'œcuménisme, Jean-Paul II est loin de le remettre en cause ; en janvier 1979 un accord sur l'eucharistie a été signé entre catholiques et luthériens, et un autre se prépare sur les ministères. D'un œcuménisme quelquefois anarchique et brouillon, on passe maintenant à un œcuménisme réfléchi, donc plus lent et moins à grand spectacle.

Jusqu'à nouvel ordre je garde donc avec de nombreux protestants, j'en suis sûr, une profonde estime au pape. Comme chef de l'Eglise catholique, il se devait de remettre de l'ordre dans la maison pour sauvegarder une unité menacée. Il l'a fait avec fermeté, mais aussi avec patience et charité comme je l'espère cela sera bientôt révélé. Il a levé pour cela les grandes bannières du catholicisme. Toutes, bien sûr, ne nous plaisent pas. Mais l'unité d'une Eglise est une chose précieuse qui mérite bien quelques sacrifices. Le pape sait au moins quels chrétiens il représente pour parler en leur nom. Je n'en dirais pas autant de ceux qui le contestent.

(*) Eglise évangélique luthérienne de France.

« Restauration » et utopie

par JEAN DELUMEAU (*)

DEPUIS la fin du synode hollandais, le projet d'ensemble de Jean-Paul II apparaît dans toute sa netteté. Il ne manque ni de cohérence ni de grandeur : après les excès, les déviations et les abandons consécutifs à Vatican II, l'urgence dans l'Eglise catholique est de remettre les choses à l'endroit et chacun à sa place, de refuser tout laxisme, de ne pas errer sur la doctrine, de ne pas confondre sacerdoce sacramentel et sacerdoce universel. L'édifice ayant été gravement atteint, on le reconstruit, comme l'on fait d'un noble bâtiment victime d'une guerre, avec la volonté de le rendre aussi semblable que possible à son image passée. Il sera donc rétabli avec la hiérarchie de ses éléments et dans le respect de son style. Vatican II n'est pas oublié mais du corpus conciliaire on retient ce qui concourt à la « restauration » de l'auguste architecture.

Au vrai, plutôt que de bâtiment il faudrait parler de ville — d'une ville assiégée. Parce que les vagues conjuguées de l'athéisme marxiste, de l'agnosticisme et de l'érotisme veulent submerger la cité catholique, importent la vigilance, la discipline, l'union au coude à coude entre chefs et soldats, clergé et laïcs. L'heure n'est pas aux contestations ni aux discussions mais à l'abnégation. Tous aux remparts, qu'il faut relever. Temps difficiles mais exaltants ! Car, en ce monde désorienté, la confiance des peuples semble monter vers le pape. Il est l'espoir ; le seul porte-parole crédible des droits de l'homme. En outre, s'appuyant sur une Eglise restructurée et sur une popularité mondiale, ne se sentira-t-il pas bientôt mieux placé que quiconque pour renouer en position de force le dialogue œcuménique ?

Les autres chrétiens finiront bien par apercevoir dans le catholicisme remis d'aplomb le modèle à imiter. Ils seront attirés, aspirés par lui. Est-ce que déjà des protestants ne voient pas dans le « restaurateur » de l'ordre romain le meilleur défenseur des valeurs réformées ? Large programme...

Il faudra une bonne dizaine d'années pour juger des résultats. Les séminaires, pièces maîtresses du système remis sur pied, se seront-ils alors repeuplés de façon significative ? La pratique dominicale aura-t-elle recommencé à progresser ? Les nombreux ménages catholiques qui utilisent la contraception l'auront-ils abandonnée ? C'est possible. Les retournements de l'histoire sont tellement imprévisibles...

Mais il est clair d'ores et déjà qu'un certain nombre d'aspirations et d'éléments importants ne sont pas pris en compte par le schéma de l'actuel pontife, qui paraît admettre, comme Mgr Lefebvre, que tous les malheurs de l'Eglise catholique ont commencé il y a vingt ans (mais tout allait-il bien avant ?).

Dans la « restauration » en cours, que deviennent la promotion de la femme dans l'Eglise, le désir des laïcs d'être réellement associés au gouvernement de celle-ci, le souhait — qui n'est pas seulement celui de quelques théologiens — qu'un libre espace soit enfin ouvert dans l'institution romaine aux recherches et aux discussions théologiques ? Limiter l'expression de la foi à la répétition d'énoncés dogmatiques inchangés ne va-t-il pas contre la nécessité clairement perçue par notre temps de dire la foi dans un nouveau langage qui ne serait plus celui des premiers siècles ? Le problème numéro un qui se pose au christianisme n'est-il pas celui de l'insertion du Message dans la culture de nos contemporains ? Et encore, la « restauration » romaine ne sous-estime-t-elle pas le mauvais souvenir laissé dans la mémoire collective par l'autoritarisme religieux de jadis ? Enfin, ne néglige-t-elle pas le fait que la majorité des martyrs chrétiens du vingtième siècle, victimes de la plus longue persécution de l'histoire — celle menée par l'U.R.S.S. depuis 1917, — sont des non-catholiques (orthodoxes et baptistes) ? Donne-t-elle un véritable avenir à l'œcuménisme ?

Un concile œcuménique mondial

Pressé par ces questions, on se prend à rêver. Et voici le rêve : fort de sa jeunesse d'esprit, de sa bonté, de sa simplicité communicative, de sa chaleur humaine, Jean-Paul II prendrait l'initiative d'un concile chrétien mondial, sans exclusive, ouvert aux représentants de toutes les Eglises qui voudraient bien y siéger — un concile œcuménique sous le signe de la fraternité et d'où ne devraient sortir ni vainqueurs ni vaincus. Les délégués des différentes confessions chrétiennes y viendraient avec le ferme propos de réussir, acceptant d'avance de sacrifier, les uns et les autres, beaucoup de leurs préjugés, de leurs formulations périmées, de leurs structures dépassées. Ils dresseraient d'abord la liste de tous les points non dogmatiques qui les séparent sans raison. Or cette liste est très longue.

Le terrain ainsi déblayé, on passerait à l'essentiel : comment dire ensemble notre foi de toujours en revenant à nos sources communes (Bible et vie de l'Eglise des premiers siècles) ? Comment dire Dieu aujourdhui ? Comment concilier présence au monde et transcendance ? Comment intégrer la foi au Christ ressuscité à la culture de notre temps ? Pour une telle entreprise, les lumières de toutes les Eglises chrétiennes ne seraient pas de trop, puisqu'il s'agirait d'une nouvelle rédaction du *credo fondamental* (que les siècles suivants devraient d'ailleurs réécrire à leur tour).

Dans le climat nouveau ainsi créé, serait-il contraire à l'esprit du Christ que des « décrets disciplinaires » mettent sur pied une organisation de l'Eglise aussi souple et évolutive que possible laissant large place au pluralisme, établissant l'égalité de l'homme et de la femme dans l'Eglise, permettant aux pasteurs dont les communautés l'accepteraient d'être mariés ou non, intégrant des laïcs dans les instances dirigeantes comme le souhaite Vatican II ? A la tête il y aurait, bien sûr, le pasteur suprême (non élu à vie) dont l'audience mondiale sortirait renforcée grâce à l'unité retrouvée. De celle-ci il serait le garant et le symbole. Il lui serait reconnu l'assistance de l'Esprit pour jouer ce rôle à la tête d'une Eglise redevenue pleinement « catholique », parce qu'elle se serait « réformée » et aurait trouvé les mots modernes de l' « orthodoxie », mais qui ne serait pas pour autant à l'abri de différends pouvant requérir l'intervention de l'arbitre ultime.

J'ai donné à ce « rêve » des contours résolument utopiques. Mais je le crois moins irréaliste que l'actuelle « restauration » romaine.

(*) Professeur au Collège de France.

Une question épistémologique

par JEAN-LUC MARION (*)

LES récentes tribulations du professeur Hans Küng ne posent (et d'ailleurs bien mal) qu'une question : non celle de la liberté en conflit avec l'autorité, mais celle des conditions de possibilité de la science théologique ; bref : qui exerce la théologie et qui décide de sa validité *chrétienne* ?

Pour le professeur Küng, la réponse va de soi : exactement comme les autres disciplines, la théologie s'enseigne dans les universités par des « théologiens compétents », c'est-à-dire des professeurs titulaires d'une chaire et rétribués (fort honnêtement d'ailleurs) par l'Etat. L'autorité ecclésiastique n'intervient que pour approuver la nomination qu'elle ne « fait » pas, puis pour fournir des étudiants, directement (sacerdoce) ou indirectement (enseignants des diverses religions dans les lycées, travailleurs sociaux, etc.).

Quant au reste — l'enseignement proprement dit, — il ne relève que des règles appliquées, depuis W. von Humbolt, dans l'Université allemande à toutes les disciplines scientifiques. « *L'idée pure de la science* » implique que « *l'indépendance et la liberté... prévalent* » absolument, et ensuite cet autre « *principe qui veut qu'on considère la science comme n'étant pas encore entièrement trouvée ni ne pouvant jamais l'être* (1) ». Le modèle humboltien de l'absolue indépendance du professeur et de la parfaite gratuité de ses résultats scientifiques, appliqué à la théologie, implique la dénégation de toute intervention de l'autorité ecclésiastique (tenue pour aussi extérieure que l'autorité civile), et le refus de toute norme théorique qui ne résulte pas de la science qui se fait. Bref, la théologie subit la règle du mandarinat : compétence absolue, autorisant une liberté absolue et impliquant une responsabilité absolue. Le débat actuel se résume en un point : le mandarinat peut-il s'appliquer à la théologie *chrétienne* ? Il ne s'agit pas d'orthodoxie, mais d'épistémologie. Mais il se trouve qu'ici c'est Jean-Paul II, philosophe d'ailleurs de formation, qui se soucie d'épistémologie.

La contrainte du réel

On pourrait remarquer que le modèle humboltien suppose une compétence indiscutable, et que celle du professeur Küng fut contestée par ses pairs (2). On pourrait relever quelque incohérence à prétendre à l'autonomie vis-à-vis de l'épiscopat, tenu pour non compétent, tout en exigeant qu'il maintienne son investiture canonique, alors que tous les textes de Küng vident celle-ci de sens.

L'essentiel reste ailleurs : le théologien, comme tout homme de science, doit exiger une parfaite liberté de recherche à l'égard de toute instance *extérieure*. Mais la liberté de recherche suppose toujours une contrainte, celle du réel, bref, de l'objet même de l'étude. Pas de recherche si aucun objet n'est donné. Or quel est l'objet de la théologie catholique ? *L'événement du Christ, mort* et ressuscité, qui, ainsi, manifeste Dieu en se manifestant comme son fils éternel. Comment cet événement se donne-t-il à l'étude du théologien ? D'abord, par des textes, qui résultent de l'événement, en proviennent et en portent la marque (comme un film porte la marque d'un éclair lumineux).

Dès lors, se soumettre à l'objet exige qu'on tente de rendre compte de *tous* les textes, sans choix arbitraire ; et, s'il doit y avoir sélection, il la faut justifier scientifiquement : il y va de la reconnaissance du réel. Or les textes parlent de résurrection, de virginité, de préexistence, etc. Il y a plus. Ces textes renvoient à un événement ; pour les analyser, on peut, certes, se contenter des procédures de l'histoire, qui tente de reconstituer un événement décidément passé ; ainsi procèdent les « sciences religieuses ». En quoi le théologien s'en distingue-t-il ? Parce qu'il tente de retrouver, au présent, l'événement dont les textes passés portent la marque. Comment ? Dans la communauté des croyants, qui, d'ailleurs, a précédé les textes (d'où l'insuffisance du critère protestant de la *sola scriptura* — l'Ecriture n'est jamais seule), et qui ne les a rédigés que parce qu'elle savait ce dont ils parlent ; elle le savait parce qu'elle le vivait. Elle le vit encore aujourd'hui — par ce qu'on appelle les sacrements et la vie dans l'Esprit, — donc elle sait aujourd'hui quel événement supporte les textes.

Le théologien tient son objet — la mort et la résurrection du Christ — des textes qu'a rédigés la communauté, et surtout de l'événement que la communauté ne cesse de recevoir. Le théologien doit développer librement sa recherche, en vue de comprendre ce que la communauté vit ; hors ce rapport constitutif, il n'a plus d'objet. Sa liberté de recherche n'a aucune limite, mais seulement une condition de possibilité.

Or la communauté a des droits et une voix. Des droits : en particulier qu'on ne se réclame pas d'elle pour lui expliquer que ce qu'elle vit, elle n'a pas à le vivre ; chaque parole du théologien se mesure à ce qu'elle donne de lumière et de force au dernier des croyants ; malheur à celui qui scandalise la foi des petits, car, quand il s'agit de vivre l'inouï, tous ceux qui ne sont pas des petits deviennent des orgueilleux, donc vite des imposteurs. Si le théologien ne veut pas tenir compte du scandale des petits, qu'il ne leur demande plus de l'écouter, et surtout qu'il ne leur confisque pas leur foi.

La communauté a une voix

La communauté a aussi une voix : « *Là où est l'évêque, là aussi est l'Eglise.* » L'évêque dit à la communauté Qui la convoque — le Christ, — et pour quoi — pour ressusciter. C'est donc lui qui assume de plein droit la fonction d'enseignement théologique, parce qu'il occupe le centre du dispositif épistémologique de la foi, du cercle herméneutique des textes, de l'événement pascal et de la communauté. Le théologien, savant ou professeur, n'intervient que comme un expert scientifique, éventuellement comme un expérimentateur conceptuel avancé (entre le saint et le poète), mais jamais, décentré qu'il reste, comme l'autorité théologique suprême. Rien donc de plus normal, épistémologiquement, que l'évêque, et par excellence le premier d'entre eux, demande à un théologien de réciter le *Credo* : c'est lui demander de recevoir de la communauté croyante l'objet de la recherche libre. Et si le théologien semble refuser (3), rien de plus normal que de lui faire constater qu'il n'a plus l'objet ni la situation d'une recherche théologique.

Rome ne sanctionne pas le professeur Küng ; elle lui fait constater qu'il refuse objectivement les conditions de possibilité de la théologie catholique. C'est d'ailleurs pourquoi il faut imaginer Hans Küng heureux — comme professeur de ce qu'il voudra, « sciences religieuses » ou philosophie, maître d'une science qui n'a d'objet à recevoir de personne. Mais bien sûr, de leçon à donner à personne.

(1) W. von Humbolt, *Sur l'organisation interne et externe des établissements scientifiques supérieurs à Berlin (1809-1810)*, traduit par A. Laks dans l'excellent recueil *Philosophies de l'Université*, Paris Payot, 1979, p. 321 et 323.

(2) Je n'en veux pour preuve que les articles de H.U. von Balthasar, A. Grillmeier, K. Rahner, J. Ratzinger, etc., dans *Comment être chrétien ? La réponse de Hans Küng*, édité par J.-R. Armogathe, Paris, DDB 1979, et l'article de L. Bouyer, « *Des théologiens et de leur(s) liberté(s)* », *Communio*, V/2, Paris, 1980.

(3) Refus dans une lettre du 7 novembre 1977 au cardinal J. Höffner, président de la Conférence épiscopale allemande (Dossier de presse du secrétariat de l'épiscopat allemand, p. 51. La traduction française de ce dossier est sous presse dans la collection *Communio*, Payard).

(*) Maître assistant à l'U.E.R. de philosophie de l'université de Paris-X Sorbonne.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Bertrand de Margerie « Sacerdoce ministériel et profession séculière » (*le Monde* du 14 février), il fallait lire : « *Pourquoi notamment* ne pas *refuser à l'avenir l'autorisation de s'insérer dans une profession séculière à des prêtres qui ne l'avait pas encore reçue ?* »

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LES ÉLECTIONS EN RHODÉSIE

Le général Walls puis M. Mugabe se sont rendus au Mozambique pour y exposer leurs intentions après le scrutin

Salisbury. — M. Robert Mugabe, secrétaire général de la ZANU-PF, a créé la surprise, mercredi 27 février, en quittant, à bord d'un vol régulier, Salisbury pour le Mozambique, où il doit rencontrer le président Machel avant de se rendre à Dar-Es-Salaam voir le président Nyerere. Les autorités britanniques ont accueilli ce voyage avec agacement après avoir exprimé sa « *surprise* » devant « *ce départ soudain* », M. Nick Fenn, porte-parole du gouverneur, a observé : « *L'avenir du Zimbabwe se décide ici et pas ailleurs. Nous attendons son retour avant les résultats des élections.* » Ceux-ci seront proclamés mardi 4 mars. Pour sa part, l'évêque Muzorewa a déclaré : « *C'est exactement la même histoire qu'à Lancaster House lorsque M. Mugabe allait demander régulièrement aux pays de la « ligne de front » ce qu'il devait faire.* »

Un peu étonné de rencontrer des journalistes à l'aéroport, mercredi soir, M. Mugabe leur a néanmoins déclaré qu'il discuterait avec les deux chefs d'État « *des élections et d'autres sujets* ». Il a admis que son voyage avait été seulement décidé la veille. « *Je serai de retour dimanche,* a-t-il précisé, *juste à temps pour notre victoire.* » Selon un porte-parole de la ZANU-PF, M. Mugabe a ainsi répondu à l'invitation des deux présidents.

Alors que la première des trois journées de scrutin en Rhodésie se déroulait sans incident, on apprenait, mercredi 27 février, que le général Peter Walls, commandant en chef des forces rhodésiennes, s'était rendu au cours du week-end dernier à Maputo et que M. Mugabe, secrétaire général de la ZANU-PF, avait, après lui, gagné la capitale du Mozambique. Tous deux ont exposé aux dirigeants du pays voisin leurs intentions dans les diverses éventualités qui s'ouvriront après la consultation.

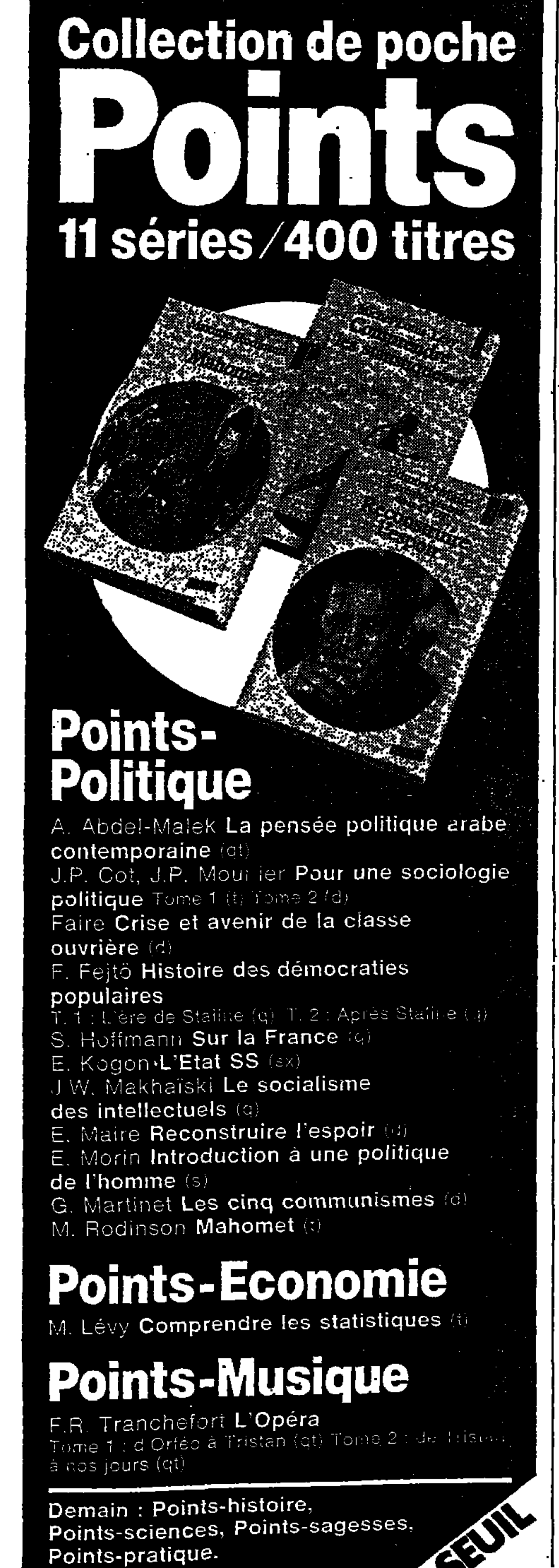
De notre envoyé spécial

Selon certaines sources proches de la ZANU-PF, M. Mugabe aurait souhaité clarifier ses relations avec le président Nyerere. Celui-ci a, en effet, affirmé qu'il rejetterait le verdict des urnes s'il était défavorable au chef de la guérilla. Ces propos n'ont guère rendu service au dirigeant nationaliste.

L'étape mozambicaine paraît beaucoup plus importante. La visite de M. Mugabe à Maputo est liée à celle effectuée, samedi dernier, par le général Walls, commandant en chef des forces de sécurité rhodésiennes, et M. Ken Flower, chef des services de renseignements rhodésiens. Le général Walls avait ensuite rencontré mardi — et pour la première fois — M. Mugabe, accompagné du commandant Rex Nhongo, chef militaire de la ZANU-PF. Le délicat problème de l'intégration des unités de guérilla au sein de l'armée régulière — prévue par les accords de Lancaster House — a figuré, semble-t-il, en priorité à l'ordre du jour de ces entretiens. Les combattants fidèles à M. Mugabe s'apprêteraient maintenant à participer aux programmes d'entraînement destinés à faciliter cette intégration et auxquels sont soumis depuis quelques jours six cents guérilleros de la ZIPRA, l'armée de M. Nkomo.

Au cours de sa mystérieuse mission, le général Walls aurait indiqué à ses interlocuteurs mozambicains — il n'a pas rencontré M. Machel — qu'il « *s'opposerait à un coup d'État des Blancs* » et n'attaquerait pas les points de rassemblement où se trouvent 22 000 guérilleros en cas de victoire électorale de M. Mugabe. Le chef de l'armée rhodésienne a indiqué, à plusieurs reprises, qu'il servirait tout gouvernement noir librement élu. En contrepartie, les dirigeants de Maputo se seraient engagés, dans l'hypothèse contraire, à ne plus fournir de « sanctuaires » à la guérilla.

J.-P. LANGELLIER.



Les autorités sont parvenues à réduire le rôle des anciens exilés dans la consultation

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Le rapatriement des réfugiés ayant fui la Rhodésie en guerre figurait parmi les plus importants dossiers politiques à résoudre pendant la période préélectorale. A l'approche d'un scrutin qui s'annonçait fort disputé, le « poids électoral » de plusieurs dizaines de milliers de civils, favorables en majorité aux mouvements de guérilla, n'était pas négligeable. Les participants à la réunion de travail qui eut lieu à Londres le 4 janvier décidèrent que le rapatriement serait « *aussi rapide que le permettraient les facilités d'accueil en Rhodésie* ». L'opération fut confiée aux services du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (U.N.H.C.R.).

Force est de constater aujourd'hui que cette tâche n'est pas achevée. Loin de là. L'administration rhodésienne est largement responsable des retards intervenus au cours de l'opération. Soucieuses de limiter au maximum l'afflux d'électeurs dont elles savaient qu'ils « voteraient mal », les autorités centrales et locales ont souvent traîné les pieds. Le H.C.R. n'a pas trouvé auprès d'elles la coopération qui lui eût permis d'atteindre l'ensemble de ses objectifs. Les services du gouverneur britannique, quant à eux, ne semblent guère avoir usé de leur influence pour lui faciliter sa mission.

Environ 180 000 Rhodésiens avaient trouvé refuge dans trois pays voisins : le Botswana (22 000), le Mozambique (150 000) et la Zambie (14 000). Trente-six mille seulement ont regagné jusqu'à présent leur pays, parmi lesquels entre 20 000 et 25 000 sont des électeurs potentiels. Sur un total de 2,8 millions d'électeurs, leur apport de voix restera marginal.

Le rapatriement des réfugiés du Botswana a été entièrement mené à bien. Plus de 18 000 d'entre eux, pris en charge par le H.C.R., sont rentrés en Rhodésie par la route. Deux mille autres sont revenus par leurs propres moyens. Deux des trois centres de réfugiés du Botswana ont été fermés. Le troisième, situé à Doukwe, n'abrite plus qu'une quarantaine de familles. Plusieurs centaines d'exilés, mieux intégrés dans leur pays d'accueil, ont choisi dans l'immédiat d'y demeurer. L'opération ne s'est heurtée à aucun obstacle majeur.

Tel n'est pas le cas pour le rapatriement des réfugiés au Mozambique. Au cours de la recherche d'installations pouvant servir de camp de transit, les autorités rhodésiennes n'ont fourni aucune assistance au H.C.R. Elles ont repoussé ses propositions. En fin de compte, le délégué du H.C.R. à Salisbury, M. Nicholas Morris, a dû survoler lui-même la région d'Untalé pour trouver un site adéquat. Un chantier de travaux publics devint le centre de transit Toronto. L'opération a débuté avec deux semaines de retard sur le calendrier du H.C.R. Invoquant des raisons administratives, que celui-ci tient pour infondées, les autorités d'accueil ont limité à six cents personnes l'afflux quotidien des réfugiés. D'autre part, elles ont refusé, pour des motifs de sécurité, l'ouverture d'un second centre de transit. Conséquence : 12 000 réfugiés seulement — sur 150 000 — ont pu quitter le Mozambique a[illegible]t le scrutin.

Des cas de tortures

Les plus graves abus ont été commis par les autorités rhodésiennes chargées d'accueillir les réfugiés rentrant de Zambie. Ceux-ci ont transité par le centre de Gwai. Comme tous les autres réfugiés, ils ont rempli un questionnaire d'identité. Selon des témoignages concordants et détaillés, les officiers du Special Branch (police secrète) ont torturé plusieurs d'entre eux. Nous avons pu lire à ce sujet le récit d'un réfugié — résidant aujourd'hui en Rhodésie. Il fut conduit, à bord d'une Land Rover, dans l'une des maisons du quartier européen de Gwai. Les yeux bandés, il subit quatre fois la « George Mboro », sobriquet désignant en Rhodésie la torture par chocs électriques sur la région génitale. Ses geôliers voulaient lui faire avouer qu'il avait subi en Zambie un entraînement militaire, faisant de lui un « faux réfugié ». Les policiers rhodésiens ont, au total, refoulé quatre-vingt-onze personnes, classées le plus souvent arbitrairement dans la catégorie des « faux réfugiés ».

En outre, plusieurs dizaines de réfugiés ont été illégalement arrêtés et détenus entre cinq et quinze jours. Quatre d'entre eux sont encore en détention.

Le H.C.R., alerté par des réfugiés sur place, a eu connaissance de neuf cas de tortures. Il a demandé la libération des détenus et l'arrêt immédiat des mauvais traitements. Le délégué du H.C.R. a écrit à lord Soames, en suggérant que des personnalités indépendantes puissent rencontrer les réfugiés en question et vérifier leurs accusations. Celles-ci ne semblent guère douteuses. Le H.C.R. attend une réponse du gouverneur. Pas un seul des trente-deux mille réfugiés n'a été trouvé en possession d'armes, fût-ce un simple couteau. Les opérations de rapatriement sont interrompues entre le 25 février et le 3 mars. Le H.C.R. prévoit que, au lendemain du scrutin, elles reprendront à un rythme plus soutenu. La partie électorale, il est vrai, sera jouée. — J.-P. L.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE GAFSA

La Ligue arabe ne prendrait pas nettement position dans le différend tuniso-libyen

De notre correspondant

Tunis. — La session extraordinaire de la Ligue arabe sur le différend tuniso-libyen, consécutif à l'attaque contre Gafsa, devait, en principe, prendre fin ce jeudi 28 février, et il paraissait exclu qu'une position tranchée soit adoptée en faveur de l'une ou l'autre des thèses en présence.

Un comité de cinq membres, formé de l'Irak, de la Syrie, de la Jordanie, du Koweït et de l'Arabie Saoudite, a été constitué pour « *tenter de rapprocher les points de vue* » et élaborer un projet de rapport qui devait être soumis à l'approbation du conseil. On s'attendait généralement à un texte très « *diplomatique* » de réaffirmation de principes généraux.

En revanche, l'unanimité paraissait acquise sur une très ferme condamnation de l'Egypte après la « normalisation » de ses rapports avec Israël et sur la proclamation de la solidarité arabe avec la Syrie face « *aux menaces israéliennes* ». Ces deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour, le mercredi 27 février, lors de l'ouverture, à l'hôtel Hilton de Tunis, de la réunion du conseil des ministres, à la demande de la Syrie.

Une longue polémique entre les ministres tunisien et libyen des affaires étrangères, MM. Mohamed Fitouri et Ali Triki, s'est déroulée tout au long des deux séances à huis clos qui ont marqué cette première journée. Mais le différend tuniso-libyen n'a pas fait l'objet d'un débat sur le fond, comme, semble-t-il, le souhaitaient les Tunisiens.

Dans l'exposé de sa plainte, M. Fitouri a rappelé les preuves que son gouvernement a réunies quant à la responsabilité directe de la Libye dans l'opération de Gafsa, ainsi que dans tous les incidents de ces dernières années et diverses déclarations des dirigeants de Tripoli qui démontrent « *indiscutablement* » les ingérences libyennes dans les affaires intérieures tunisiennes. « *Tous ces actes traduisent des visées hostiles ignobles* », a-t-il déclaré.

Le ministre a également démenti avec force toute intervention militaire française en Tunisie. « *Il n'y a eu aucun soldat étranger sur le sol tunisien* », a-t-il affirmé avant d'expliquer que les deux avions Transall et les deux hélicoptères Puma envoyés par la France en appui logistique n'avaient été utilisés que pour « *des missions humanitaires et civiles* ». De même il a précisé que les navires de guerre français qui ont croisé au large de Gabès sont constamment demeurés dans les eaux internationales comme s'y trouvent également des bâtiments soviétiques, américains, italiens et anglais.

La maladie de M. Nouira

Le réquisitoire tunisien n'a pas paru beaucoup émouvoir ni gêner le représentant libyen, qui a nié toute participation de son pays à l'opération de Gafsa. Pour lui, les preuves dont fait état la Tunisie sont « *fabriquées* », les événements qui se sont produits dans le chef-lieu de la région minière tunisienne constituent « *une affaire intérieure tunisienne* » et « *la Libye n'a pas l'habitude de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres États* ». Selon M. Triki, à chaque fois que la Tunisie a des problèmes, que ce soit avec les « *anciens youssefistes* » de Gafsa, les grèves d'ouvriers ou l'agitation estudiantine, elle accuse la Libye afin de détourner l'attention.

Le ministre libyen s'en est pris aussi violemment au régime tunisien « *allié de l'impérialisme et du colonialisme* » ainsi qu'à la France dont il a dénoncé « *l'intervention armée* » et principalement « *le bombardement de la ville de Gafsa* ».

Ces propos n'ont pas manqué de surprendre, au moment même où l'agence de presse libyenne Jana diffusait de Tripoli une déclaration du colonel Kadhafi affirmant que « *les possibilités de grave affrontement qui existaient avec la France ont disparu* ». (Voir ci-contre.)

Dans les milieux politiques tunisiens, la maladie du premier ministre a relégué au second plan les délibérations de l'Organisation pararabe et, malgré les nouvelles rassurantes, qui ont été diffusées par les organes d'information, l'inquiétude est grande même si l'on tient à la cacher.

Pour bien démontrer que la vie politique continue de suivre son cours normal et que le « *combattant suprême* » ainsi que le stipule la constitution dirige effectivement les affaires, le conseil des ministres tient sa réunion hebdomadaire habituelle ce jeudi. Elle devait être présidée au siège du gouvernement, place de la Casba à Tunis, par M. Bourguiba, dont les activités en temps ordinaire se déroulent à Carthage et qui, chaque semaine laissait à M. Nouira le soin de conduire les délibérations du cabinet.

Toutefois, la réunion du comité central du parti socialiste destourien, qui devait se tenir vendredi et samedi, a été reportée à une date ultérieure.

Il semble se confirmer que dans l'immédiat aucun changement n'interviendra dans la composition du gouvernement et la désignation d'un premier ministre intérimaire ne paraît pas imminente, du moins tant que l'on ne sera pas fixé de façon définitive sur l'état de santé de M. Nouira.

MICHEL DEURÉ.

● *M. Habib Bourguiba junior, conseiller spécial* du président de la République tunisienne, s'est rendu mercredi à Paris, où il a remis un « *message écrit* » du président Bourguiba à M. Giscard d'Estaing « *sur l'agression de Gafsa* ». « *J'ai fait part au président français,* a-t-il dit, *de la gratitude du président tunisien pour la chaleureuse amitié spontanée que le président Valéry Giscard d'Estaing, le gouvernement et le peuple français ont manifesté à mon pays.* » « *L'aide qui nous a été fournie,* a ajouté M. Bourguiba junior, *se situe au niveau de moyens matériels à caractère logistique. Ce matériel est rentré en France il y a déjà quinze jours.* »

« LES POSSIBILITÉS DE GRAVE AFFRONTEMENT QUI EXISTAIENT AVEC LA FRANCE ONT DISPARU » affirme le président Kadhafi

Le président Kadhafi a décidé de mettre fin à ses attaques contre la France après les déclarations faites, mardi 26 février, par M. Giscard d'Estaing, selon lesquelles la France n'était pas intervenue lors des événements de Gafsa.

Dans une déclaration faite à l'agence libyenne Jana, le colonel Kadhafi a indiqué que « les possibilités de grave affrontement qui existaient avec la France ont disparu. Il n'y a plus aucune opposition à la visite projetée du président français dans les pays du Golfe ». *Il s'est, en outre, félicité de l'appel du chef de l'État français pour une Méditerranée* « mer de paix et de stabilité », *indiquant que la Libye* « prendra l'initiative » *dans ce domaine*

Faisant allusion à l'état de santé du premier ministre tunisien, actuellement soigné à Paris, le « chef de la révolution libyenne » a également indiqué que l'affrontement de son pays avec le régime tunisien se terminerait lui aussi « avec la chute de Hedi Nouira, symbole de ce régime, à condition qu'il y ait un gouvernement composé d'opposants actuels ». « Mais si cela ne se réalise pas, *a-t-il conclu,* je crains une escalade dans l'affrontement que conduisent les comités révolutionnaires libyens contre le régime tunisien. »

∴

Le revirement du colonel Kadhafi n'a pas été commenté officiellement jeudi matin à Paris, où l'on estime, semble-t-il, que le chef de l'État libyen a saisi des prétextes pour mettre un terme à une tension qui, du côté français, a toujours été jugée sans objet.

La maladie de M. Nouira, étrangement qualifiée de « chute », et qui semble avoir donné au colonel Kadhafi une satisfaction le portant à des propos conciliants envers Paris et Tunis, ne semble — pas plus d'ailleurs que la répétition par M. Giscard d'Estaing d'une position constante sur la Méditerranée — suffire, en soi, à faire retomber la tension. Mais les motifs invoqués importent moins que le résultat.

Pour sa part, le gouvernement français n'a pas voulu aggraver les conséquences de la mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli. Il a rappelé son ambassadeur et un certain nombre de diplomates (nombre qu'il n'a jamais précisé) et obtenu le départ de France d'un nombre égal de diplomates libyens, mais M. Boisdevaix, nouveau directeur d'Afrique du Nord et du Levant au Quai d'Orsay, a fait une courte mission à Tripoli. Les services consulaires, commerciaux et culturels français sont restés en place. Les relations ne pourront cependant être normalisées que lorsque la France aura obtenu des excuses et des réparations pour les dégâts causés à l'ambassade.

AMÉRIQUES

Uruguay

Les forces d'opposition s'associent pour demander la libération de l'ancien candidat de la gauche à l'élection présidentielle de 1971

« Nous sommes un très petit pays. Nous n'avons pas de blé à marchander, pas d'athlètes à ne pas envoyer à Moscou, pas de culture à vendre. Mais nous avons été, j'en demande pardon aux Français, le plus beau pays du monde. Cela, c'est le passé. Les militaires qui ont pris le pouvoir en 1973 ont converti l'Uruguay en une prison où l'on torture, où l'on meurt sous la torture. Alors je vous dis : notre société démocratique avait été construite sur le modèle français. Nous estimons dès lors avoir le droit de vous demander quelque chose, de l'exiger au nom de ce que nous avons appris de vous. On a libéré le pianiste Miguel Angelo Estrella. C'est bien. Mais nous pensons aussi aux autres prisonniers politiques en Uruguay. Nous espérons que, cette année, enfin, la Commission des droits de l'homme des Nations unies condamnera l'affreux régime uruguayen. On ne peut se proclamer défenseur des droits de l'homme si on refuse sa voix à cette condamnation. J'ai confiance en votre pays. »

A la veille du débat où doit se décider, à Genève, l'éventuelle inscription du cas de l'Uruguay à l'ordre du jour de la Commission de l'ONU sur les droits de l'homme, M. Wilson Ferreira Aldunate, sénateur du parti national (modéré), ancien candidat à la présidence de la République lors des dernières élections qu'ait connu son pays, en 1971, s'est ainsi exprimé à Paris le mercredi 27 février, à l'occasion d'une conférence de presse tout à fait exceptionnelle. Réunie à l'Assemblée nationale sous les auspices du secrétariat international des juristes pour l'amnistie en Uruguay (1), elle avait, en effet, pour objet principal d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le cas du général Liber Seregni, emprisonné depuis cinq ans et qui fut, en 1971, le candidat du Frente Amplio (2), la coalition de gauche, et opposé à ce titre à M. Ferreira Aldunate dans la compétition présidentielle.

« Seregni a été mon adversaire. Pas mon ennemi. Mais nous nous sommes opposés très durement. J'affirme qu'il n'y a pas aujourd'hui dans le monde un cas plus affreux. Il n'y a pas prisonnier de conscience au sens le plus pur de l'expression que lui. Il est détenu pour la seule raison qu'il est un militaire d'honneur. C'est dur à supporter pour les autres militaires ! », a déclaré le leader du parti national. Il a ajouté : *« Je ne suis pas un homme de gauche. Je ne dis pas que ce soit bien ou mal. C'est ainsi. J'appartiens à l'un des deux partis traditionnels de mon pays (3). Or, les militaires disent de moi, aussi, que je suis un dangereux terroriste international ! »*

On comprend, dans ces conditions, que des hommes politiques uruguayens de toutes tendances se soient entendus pour participer à cette manifestation exceptionnelle, qui ouvre une campagne plus vaste en faveur de l'amnistie en Uruguay. Le général Liber Seregni est, en effet, comme un symbole de tous les autres prisonniers politiques de la petite République des rives du rio de la Plata — au nombre de mille cinq cents, selon les chiffres officiels, pour une population de deux millions sept cent mille habitants.

L'AMIRAL SANGUINETTI : le général Seregni est la fierté des militaires du monde entier.

Officier brilant — il fut le plus jeune général de l'histoire récente de l'Uruguay, — M. Liber Seregni devint, deux ans après sa retraite, en 1969, le candidat unique de la gauche. Il recueillit presque 20 % des voix, obtenant la majorité à Montevideo. Après le coup d'Etat militaire du 27 juin 1971, il devint, aux yeux de ses pairs, selon l'expression de son avocat, Mᵉ Carlos Martinez Moreno, *« l'ennemi principal pour avoir été, à la fois, général et candidat des forces populaires. »*

Arrêté le 9 juillet 1973, maintenu au secret, il fut inculpé de *« non dénonciation d'attentat à la Constitution »* pour avoir prétendument, à la veille des élections de 1971, reçu la visite de quatre terroristes. En 1974, un nouveau chef d'accusation fut forgé : la justice militaire reprocha au général Seregni d'avoir commis des actes *« contraires au respect dû aux chefs des forces armées »*, et cela pendant la campagne électorale de 1971. Incarcéré dans des conditions très dures, il fut dégradé en avril 1974. Le 2 novembre de la même année, cependant, il fut relâché *« devant le vide du dossier »*, déclare Mᵉ Martinez Moreno. Pourtant, le 11 janvier 1976, il était de nouveau arrêté, pour un nouveau chef d'accusation : *« Attentat à la Constitution »*. Un colonel, retrouvé ensuite « suicidé » par pendaison, avait assuré que le général Seregni était au courant des réunions d'*« officiers traîtres »* qui avaient eu lieu à l'époque des élections. Le procureur avait réclamé de trois à dix ans de prison. L'ancien candidat de la gauche uruguayenne fut condamné à quatorze années de détention, peine qu'il purge aujourd'hui dans une enceinte policière.

L'amiral Antoine Sanguinetti, présent à la tribune, déclara que c'était *« la fierté des militaires du monde entier qu'il existe, et notamment en Amérique latine, des hommes tels que Liber Seregni. Des officiers conscients de la félonie qu'il y a à retourner contre un peuple les armes que celui-ci leur a confiées pour le défendre »*. Il a regretté les ventes récentes de vedettes et d'hélicoptères aux forces armées uruguayennes. Se référant implicitement à la déclaration, la veille, de M. Giscard d'Estaing sur l'accueil réservé en France aux exilés latino-américains, l'amiral Sanguinetti affirma : *« Six mille quatre cents réfugiés accueillis par la France, c'est bien. Mais ce serait mieux d'agir résolument pour que ces exilés puissent rentrer dans leur pays. »* M. Jean-Marie Daillet, député, vice-président du C.D.S., qui avait « accueilli » la conférence de presse dans l'enceinte de l'Assemblée nationale admit, de son côté : *« Nous avons un grand retard, une grande dette à régler à l'égard de l'Uruguay. La solidarité envers ce pays n'a sans doute pas été ce qu'elle devait être, peut-être parce que d'autres ont sollicité l'attention en Amérique latine. »* Se référant à une conversation, même jour, avec M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, le parlementaire indiqua que *« des instructions »* avaient *« été données à nos ambassades dans cette région pour qu'une super-priorité soie donnée aux droits de l'homme et à l'accueil des réfugiés »*. M. Daillet conclut : *« La politique de la France n'est peut-être pas exemplaire en ce domaine. Mais il y a sans aucun doute une évolution positive. »*

Mᵉ Miquel, avocat des familles de Français disparus ou prisonniers en Argentine, et membre de la commission des droits de l'homme de l'U.D.F., a indiqué, de son côté, qu'il avait bien eu l'assurance, comme le président de la République l'avait déclaré la veille à la télévision, que le dernier Français détenu en Uruguay, M. Jean-Charles Serralta, serait prochainement élargi.

Un avocat uruguayen, M. Edgardo de Carvalho, enfin, indiqua que l'on possédait des *« indices »* selon lesquels des personnalités de gauche et d'extrême gauche, jusque-là emprisonnées sans procès, pourraient être jugées en mars à Montevideo. Parmi elles, figureraient notamment M. Raul Sendic et plusieurs anciens leaders du mouvement de guérilla urbaine Tupamaro, ainsi que M. Massera, célèbre mathématicien et dirigeant du parti communiste. Il a cependant estimé qu'il convenait d'accueillir l'information avec réserve, car le régime de Montevideo a toujours, par le passé, organisé de tels procès à des fins politiques. Plusieurs orateurs ont, en effet, rappelé que les militaires sont actuellement lancés dans une campagne de *« séduction »* de l'opinion publique internationale (4).

Un référendum doit avoir lieu en Uruguay à la fin de cette année pour faire approuver une nouvelle Constitution, dont on ne sait encore rien. En 1981 devraient avoir lieu des « élections », au cours desquelles il y aurait un seul candidat, présenté en commun par les deux partis traditionnels, national et colorado, avec l'aval des forces armées ! — J.-P. C.

(1) SIJAU, 33, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.

(2) Le Front élargi comprenait le P.C., le P.S., les démocrates-chrétiens et des fractions dissidentes des deux partis traditionnels, colorado et national.

(3) L'autre est le parti colorado plus conservateur, et qui a remporté les élections de 1971, grâce aux particularités de la loi électorale, portant à la présidence M. Juan Maria Bordaberry, qui devait ensuite « couvrir » le coup d'Etat militaire de 1973.

(4) M. Perez, sénateur communiste, nous a montré la photocopie d'une circulaire émanant du « lycée militaire numéro 5 », signée du colonel Rodolfo Quintana, directeur de cette institution, appelant les citoyens de sa circonscription à envoyer au secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, des lettres décrivant la véritable réalité nationale. Un modèle est adjoint. Il est précisé qu'un double doit être déposé au lycée militaire. L'ONU en a reçu quatorze mille...

Brésil

Les gouverneurs seront à nouveau élus au suffrage direct

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Les élections directes des gouverneurs d'Etats vont être rétablies au Brésil, quinze ans après avoir été supprimées. Tous les sénateurs seront, eux aussi, à nouveau élus au suffrage direct, et la loi interdisant la propagande électorale à la radio et à la télévision va être revue. Ce sont là les dispositions les plus importantes de l'amendement constitutionnel envoyé le mercredi 27 février au Congrès par le président Figueiredo. Après l'amnistie, adoptée en août dernier, et la réforme du système des partis, votée en novembre, il s'agit de la troisième étape du projet de démocratisation mis en œuvre par l'actuel chef de l'Etat.

Ce nouveau train de mesures ne devrait toutefois être voté qu'en 1981, vu l'accumulation des dossiers sur le bureau du Congrès, qui reprend ses travaux le 1ᵉʳ mars. Il supprime plusieurs dispositions adoptées en avril 1977 par le président Geisel après une fermeture temporaire du Congrès. Il s'agissait alors pour le gouvernement d'empêcher l'opposition d'obtenir la majorité à la Chambre Haute lors des élections législatives de 1978. Le général Geisel avait alors décidé qu'un tiers des sénateurs seraient dorénavant désignés de manière indirecte, c'est-à-dire virtuellement choisis par le gouvernement. Il avait par ailleurs étendu aux législatives une loi antérieure interdisant, lors des élections municipales, la propagande électorale à la radio et à la télévision, empêchant ainsi l'opposition de développer sa campagne.

La réforme la plus importante annoncée cette fois par le président Figueiredo est le retour à l'élection directe des gouverneurs. Bien que disposant, dans la pratique, d'un pouvoir administratif limité, vu le centralisme du système fédéral brésilien, les gouverneurs sont, en fait, les véritables détenteurs du pouvoir politique local. Dans ce pays, où la politique reste toujours très régionale, ils jouent un rôle décisif dans le fonctionnement des partis. En 1965, c'est d'ailleurs l'élection de gouverneurs opposés au régime militaire dans les Etats-clefs de Guanabara (Rio-de-Janeiro) et Minas-Gerais, qui amena le président Castello Branco, à promulguer, sous la pression des secteurs durs des forces armées *« l'Acte institutionnel numéro 2 »* qui dissolvait les treize partis existants, et à décréter ensuite la désignation indirecte des gouverneurs. Depuis lors, le retour à un système d'élection directe avait été plusieurs fois promis par le régime, mais jamais mis en pratique.

Paradoxalement, l'envoi au Congrès, par le président Figueiredo, d'un amendement à ce sujet vise en fait... à en retarder le vote. Les parlementaires devaient, en effet, se prononcer le 25 mars sur un projet d'un député du parti gouvernemental, M. Edison Lobao, prévoyant lui aussi l'élection directe des gouverneurs. Le gouvernement ne cachait pas son *opposition à l'initiative de* M. Loabo, qu'il jugeait *« prématurée »* : selon lui, le lancement dès maintenant de candidatures aux gouvernements des Etats diviserait les partis actuellement en formation, et les empêcherait de se consolider.

Afin de contrer l'amendement de M. Lobao, le gouvernement avait d'abord paru vouloir adopter une attitude intransigeante, en la rejetant, profitant de sa majorité dans les deux Chambres. Mais l'avantage dont dispose le nouveau *parti gouvernemental* P.D.S. (parti démocratique et social) est maintenant des plus précaires, et il n'était pas exclu que plusieurs parlementaires de la majorité votent contre les instructions du gouvernement. Celui-ci a donc jugé que la seule manière sûre d'obtenir le rejet de l'amendement Lobao était de le reprendre à son compte en l'élargissant.

A court terme, le régime a repris l'initiative politique, privant de nouveau l'opposition de l'une de ses principales revendications, et reportant à 1981 le vote d'une matière délicate. Il a cependant assumé le risque de perdre, lors des prochaines élections de gouverneurs, en 1982, le contrôle d'Etats aussi importants que Rio-de-Janeiro, Sao-Paulo et Rio-Grande-do-Sul. Il peut cependant espérer que les divisions de l'opposition, après la réforme du système des partis, affaibliront sa force électorale et conduiront à l'apparition d'autres formations assimilables par le régime.

« Ouverture », oui, mais « contrôlée ».

THIERRY MALINIAK.

Etats-Unis

M. Kennedy ne s'avoue pas vaincu malgré ses défaites successives dans les primaires

Washington (*A.F.P., A.P.*). — Le sénateur Edward Kennedy, battu pour la troisième fois consécutive par le président Carter dans les épreuves éliminatoires de la course à la Maison Blanche, refuse de s'avouer vaincu et poursuit sa difficile campagne dans les Etats du Sud, qui lui sont le plus hostiles. Après les élections primaires du New-Hampshire, dans lesquelles M. Carter l'a devancé avec 49 % des voix contre 38 %, le sénateur était à peu près le seul, mercredi 27 février, à prétendre, contre toute évidence, que sa défaite était une *« victoire »* et qu'il finirait par arracher l'investiture du parti démocrate. Il a avancé l'argument qu'il avait été beaucoup moins largement battu que ne le prévoyaient les sondages d'opinion.

Mais il n'a pas pu faire oublier qu'en janvier, après sa première défaite dans l'Iowa, il avait lui-même affirmé que ses victoires futures dans le Maine et le New-Hampshire prouveraient le bien-fondé du défi qu'il a lancé au président Carter. Or, il a maintenant perdu ces deux Etats de Nouvelle-Angleterre, où ses deux frères avaient autrefois triomphé. Même si le sénateur Kennedy a de fortes chances de remporter la primaire démocrate dans son Etat natal du Massachusetts le 4 mars, son équipe est démoralisée par cette succession de défaites, et sa caisse électorale est vide.

L'étape suivante est en outre favorable à M. Carter, puisque la lutte a lieu le 11 mars dans trois Etats du Sud : la Floride, l'Alabama et la Georgie.

Du côté républicain, M. Ronald Reagan, fort de son éclatante victoire dans le New-Hampshire, repart sur des bases nouvelles. Mardi soir, il a licencié l'organisateur de sa campagne, M. John Sears, tenu pour responsable de ses échecs antérieurs dans l'Iowa et à Porto-Rico. M. Bush a tenté, pour sa part, de minimiser l'ampleur de sa défaite en affirmant que la primaire du New-Hampshire avait eu pour résultat de réduire à deux, M. Reagan et lui-même, le nombre des candidats « sérieux » à l'investiture républicaine. Le sénateur Robert Dole, du Kansas, a, en effet, admis qu'il n'avait désormais plus guère de chances. En revanche, M. Howard Baker, leader de la minorité républicaine au Sénat, a affirmé que la campagne n'était pas finie pour lui.

DEUX ANCIENS DISCIPLES DE JIM JONES SONT ASSASSINÉS

Berkeley (Californie) (*A.F.P.*). — Deux anciens adeptes du Temple du peuple, la secte de Jim Jones — qui avait ordonné le suicide collectif de neuf cents personnes, en novembre 1978, à Jonestown (Guyana), — ont été assassinés à leur domicile, à Berkeley (Californie), a-t-on appris, mercredi 27 février, de source policière. Les corps de Al et Jeannie Mills ont été découverts criblés de balles. Leur fille, âgée de quinze ans, a été grièvement blessée. M. et Mme Mills avaient été, pendant six ans, des disciples du « révérend » Jim Jones, avant de fuir la Guyana en 1975. Ils avaient depuis créé un centre d'aide à toutes les victimes du Temple du peuple.

Selon des rumeurs, ils figuraient sur une liste noire, et des « *commandos* » auraient été organisés après le suicide collectif de Jonestown pour exécuter les survivants de la secte. Un porte-parole de la police a indiqué toutefois qu'aucune preuve ne permettait, pour le moment, d'établir un lien entre l'assassinat du couple et son appartenance passée à la secte.

Mike Prokes, ancien journaliste et ancien porte-parole de la secte, s'était, de son côté, suicidé, en mars dernier, immédiatement après avoir communiqué au cours d'une conférence de presse un document sur *l'affaire de Jonestown*.

Colombie

LA PRISE D'OTAGES

(Suite de la première page.)

Il a été créé, après une scission, par des hommes de gauche de l'ANAPO, une formation populiste dirigée par l'ancien dictateur, le général Blas Rojas Pinilla, qui gouverna le pays de 1953 à 1957. Né de la volonté de lutter contre « la fraude électorale », le M. 19 s'est rapidement structuré en vue d'une action clandestine. Il regroupe des marxistes, des chrétiens et des dissidents du parti libéral.

Le M. 19 avait attiré l'attention de façon spectaculaire, le 1ᵉʳ janvier 1979, en s'emparant de cinq cents armes dans un dépôt militaire de Bogota. Après ce coup de main, les forces armées avaient lancé une véritable offensive, qui a conduit à l'arrestation de plusieurs centaines de militants, sympathisants et simples suspects. De nombreuses accusations de tortures ont été lancés en Colombie et à l'étranger. Un grand procès est en cours, devant un tribunal militaire. Il semble que ce soit pour obtenir la libération des inculpés que le M. 19 a mené son attaque, le 27 février, contre l'ambassade dominicaine.

Les quatorze ambassadeurs retenus en otage par les guérilleros sont ceux des Etats-Unis, M. Diego Ascensio, le nonce apostolique, Mgr Angelo Acervi, ainsi que les représentants du Brésil, du Mexique, du Venezuela, de la Suisse, de l'Autriche, d'Israël, du Costa-Rica, de l'Uruguay, de l'Egypte, du Guatemala, d'Haïti, et l'hôte, ambassadeur de la République Dominicaine, M. Diogenes Mayol. Les chargés d'affaires du Paraguay et de Bolivie sont également sequestrés, ainsi que des personnalités colombiennes. Le représentant de la France, M. Augustin Alline, n'a évité le sort de ses collègues que parce qu'il était en retard à la réception.

Les gardes du corps de l'ambassadeur américain ont voulu protéger M. Diego Ascensio, et ont tiré, indiquent les agences de presse. Un guérillero a été tué. Plusieurs policiers ont été blessés. La police et les forces armées ont isolé l'édifice diplomatique, qui se trouve en face du campus de l'universit. Celle-ci est fermée depuis quelques jours à la suite d'incidents. Mais des tireurs isolés ont fait feu sur les forces de l'ordre. Les rebelles devaient tenir une conférence de presse ce jeudi.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim a condamné énergiquement cette nouvelle prise d'otages, qui survient après un certain nombre d'actions similaires, ces derniers mois, en Amérique centrale. Le 31 janvier, trente-neuf personnes avaient péri brûlées dans l'incendie de l'ambassade espagnole au Guatemala, occupée par des paysans, puis prise d'assaut par les forces de l'ordre. Les autorités de Bogota ont donné l'assurance à Washington qu'aucune action violente ne sera menée pour réduire les rebelles. Un comité de négociation a été formé, avec l'ambassadeur des Etats-Unis et le nonce. Les assaillants ont accepté la médiation d'un ancien ministre des affaires étrangères colombien, M. Alfredo Vasquez, une personnalité qui s'était à plusieurs reprises élevée contre les méthodes sommaires utilisées par les forces armées et la police dans leur lutte contre la subversion. J.-P. C.

El Salvador

● TROIS DIRIGEANTS D'ORGANISATIONS REVOLUTIONNAIRES ont été arrêtés et seront déférés devant les tribunaux. Le secrétaire général du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) Juan Chacon, et les chefs des Ligues populaires du 28 février (LP-28) Carlos Argueta et José Guillermo Canengues. Ils sont accusés d'avoir participé à des occupations d'édifices publics accompagnées de prises d'otages qui ont eu lieu ces dernières semaines. M. Juan Chacon a déclaré à la presse avoir subi des tortures psychologiques. MM. Carlos Argueta et José Canengues ont affirmé avoir été frappés par la police. — (*A.F.P.*)

A LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

L'U.R.S.S. vient au secours de l'Argentine pour empêcher le débat sur les disparitions

De notre correspondante

Genève. — L'opposition de l'Union soviétique à tout examen de la situation en Argentine au sein de la commission des droits de l'homme de l'ONU (*le Monde* du 13 septembre 1978) continue à se manifester. L'ordre du jour de la présente session de la commission, réunie depuis le 4 février à Genève, ne prévoit d'ailleurs pas la discussion de ce point précis.

Le silence qui entoure officiellement les victimes de la répression en Argentine vient cependant d'être rompu. Conformément à une décision de l'Assemblée générale des Nations unies, *« la question des personnes portées manquantes ou disparues »* est venue à l'ordre du jour, et ce fut l'occasion pour des organisations non gouvernementales d'entrer sans précaution oratoire dans le vif du sujet. Elles y furent encouragées par M. Van Boven, directeur de la division des droits de l'homme de l'ONU, qui précisa que le problème était *« brûlant »* et que le rapport des divers organismes de défense des droits de l'homme, ainsi que l'enquête menée par l'Organisation des Etats américains, indiquaient que des vies pouvaient encore être sauvées. Amnesty International, qui a soumis à l'ONU des rapports sur les disparus en Afghanistan, au Cambodge, au Chili, en Ethiopie et en Ouganda, n'a naturellement pas ménagé l'Argentine. La Commission internationale des juristes, la Ligue internationale des droits de l'homme, Pax Romana et le Conseil œcuménique des Eglises, et plusieurs gouvernements, sont également intervenus énergiquement.

Le chef de la délégation argentine, M. Ros, rétorqua que les disparitions résultaient *« d'une espèce de délinquance qui n'est pas facile à définir »*, que des personnes disparaissaient parfois pour des raisons personnelles et que *« les prétendus disparus mènent la belle vie à l'étranger »*. Ce ne fut pas l'avis de M. Fauris (France). Il estime qu'une *« action internationale est impérative en cas de disparitions confirmées de source sûre, si de telles disparitions se produisaient avec l'assentiment ou même la complicité des autorités publiques »*, dit-il.

Le chef de la délégation française, M. Soyer, avait préparé un projet de résolution très ferme qui, sans citer aucun pays, demande que soit créé un groupe d'experts chargé de rechercher *« auprès des gouvernements et des familles concernés, toute information au sujet des disparitions involontaires ou forcées, et de prendre, en consultation avec les gouvernements concernés, les mesures appropriées pour la mise en œuvre de (...) toute résolution des Nations unies relatives aux personnes portées manquantes ou disparues »*.

Ce texte devait être présenté, mercredi 27 février, ce qui ne sembla pas avoir l'agrément de M. Zorine, chef de la délégation soviétique, qui, par le biais d'une motion d'ordre, proposa un ajournement. Selon lui, il y avait d'autres problèmes à discuter d'urgence... Le président lui donna raison.

Cependant, l'initiative française irrita vivement la délégation argentine. De très fortes pressions s'exercèrent, toute la soirée, de la part de l'Argentine et de l'U.R.S.S., sur les Etats non alignés, pour qu'ils s'opposent à la résolution ou tentent de l'édulcorer.

ISABELLE VICHNIAC.

CUBAINS AVEC ET SANS CUBA

I. — Ciudad de Miami

De notre envoyé spécial ALAIN CLÉMENT

Miami. — De petits kiosques à l'air libre — toits en pente supportés par quatre poteaux, — serrés les uns contre les autres, abritent au coin de la 8e Rue et de la 15e Avenue des tables carrées entourées de bancs. Ce parc de poche est le temple du domino. La concentration des joueurs et des spectateurs qu'ils attirent n'empêchent pas les commentaires d'aller bon train. Le « parc » général Antonio-Maceo (1845-1896) — un nom qu'on chercherait en vain dans les annales militaires des Etats-Unis — est au cœur de « Little Havana », long rectangle sur la carte en damier de Miami, quartier jadis déshérité où, dans un premier temps, les réfugiés cubains se sont logés. Seul détail qui rappelle les « Estados Unidos » : la plaque de bronze qui indique que « l'acquisition et l'aménagement » de ce lieu d'innocents loisirs ont coûté 118 000 dollars.

Tout à côté, un minuscule débit où l'on sert un café cubain noir d'encre et fortement sucré. Des boîtes de cigares — tout, sauf les authentiques havanes, toujours interdits de séjour par le blocus — emplissent l'étroit étalage. Un peu plus loin, sur le même trottoir, la devanture d'une pâtisserie confirme le caractère « latino » de l'endroit : ce ne sont que pièces montées à plusieurs étages, d'une blancheur de neige, au sommet desquelles des personnages miniatures endimanchés trônent au-dessus d'amours et de cygnes en sucre.

Là s'arrête le pittoresque, car rien n'est moins folklorique que la présence cubaine à Miami. Là commence l'étonnement, car cette présence, unique en son genre, à peu près ignorée du reste des Etats-Unis, qui projettent sur la Floride des rêves béats de Côte d'Azur, revêt des aspects déroutants : la minorité cubaine constitue... la majorité de la population de Miami, le tiers de celle de Dade Country, le département qui englobe la ville, soit au total une agglomération étrangère d'un demi-million de personnes. Ces « déracinés » sont solidement implantés sur leur terre d'asile, qu'ils ont, eux, insulaires échoués sur le continent, ouvert au grand large. Cette « colonie », loin de s'enfoncer dans la marginalité ou la nostalgie, a littéralement colonisé la région.

Que ce soit dans les caravansérails internationaux, dans les magasins, dans la rue, on n'entend parler, et à haute voix, qu'espagnol. Les enseignes, les inscriptions sont en anglais et en espagnol. Qui ne sait se débrouiller dans cette langue fait un peu figure d'attardé. Il fallait voir avec quelle condescendance d'honorables duègnes, à la table voisine de la nôtre, toisaient ce matin-là le garçon de restaurant incapable — exception choquante ! — de prendre leur commande en espagnol. Partout ailleurs qu'à Miami, les « Hispaniques » sont désignés d'un diminutif protecteur, « Chicanos » ou autre : ici, ce sont les résidents de vieille souche, les « Anglos », qui n'ont qu'à bien se tenir ! Ils le font d'ailleurs d'assez bonne grâce, conscients pour la plupart de ce que leur rapporte de positif le nouveau rapport de forces numérique. « *Je mets mes enfants dans une école fréquentée par les Cubains*, nous disait un confrère, *pour qu'ils soient exposés aux réalités de l'existence. Demain, nous, les Anglos, si nous ne sommes pas bilingues, nous serons des citoyens de seconde zone.* »

Une minorité conquérante

Les débuts de l'émigration cubaine ont pourtant connu des temps difficiles. Les nouveaux arrivants ne savaient pas l'anglais, n'avaient pas le sou, leurs diplômes et leurs compétences n'étaient pas reconnus ou pas utilisables. Ils ne pensaient pas que leur exil durerait longtemps. Mais ils se mirent courageusement au travail dans des emplois de fortune et firent peu à peu leur place dans leur milieu d'accueil. Cette insertion fut grandement facilitée par une série de lois du Congrès qui, ému par le sort des évadés de « l'île rouge », en fit une catégorie privilégiée. Certaines dispositions législatives visaient à inciter leurs bénéficiaires à se répartir à travers les cinquante Etats de l'Union. Peine perdue : ils restèrent groupés ou se regroupèrent à Miami et aux environs, face à leur terre natale. Aujourd'hui, vingt ans après le succès de la révolution cubaine, ils n'en ont pas moins remonté le handicap de leur transplantation. De la fin de 1975 à la fin de 1978, le revenu moyen d'une famille cubaine émigrée est passé de 10 320 à 13 644 dollars, soit à peu près autant que la moyenne nationale. Deux ménages sur trois sont propriétaires de leur habitation. Démographiquement, c'est une population « jeune ». La moyenne d'âge est légèrement supérieure à trente-trois ans et pour un tiers, elle n'atteint pas dix-neuf ans. Le chômage commence seulement maintenant à l'affecter.

Cette réussite fait des envieux parmi une classe de réfugiés de plus fraîche date, qui n'a pas obtenu le traitement préférentiel accordé aux fugitifs du castrisme : les « boat people » quittant Haïti pour aborder, eux aussi, en Floride méridionale. L'archevêque catholique de Miami, Mgr McCarthy, a récemment réclamé pour eux l'équivalent des passe-droits libéralement votés aux Cubains : asile politique quasiment automatique, permis de travail, aide financière et sociale, etc. Les bureaux de l'immigration de Miami étudient leurs dossiers — une dizaine de mille pour la seule Floride — avec leur circonspection habituelle. Ces réfractaires à la férule de la dynastie Duvalier ne sont-ils pas surtout captivés par le mirage de l'Eldorado américain ? Ils ne peuvent, en tout cas, arguer d'une persécution communiste... Dès lors, rien ne presse. L'archevêque tient ce raisonnement pour « suspect de racisme ». Les Haïtiens sont des Noirs francophones. Les Cubains sont « *tous blancs* », relève un observateur avec une pointe de malice, songeant au mélange racial de Cuba, donc plus assimilables.

Mais à propos de ces derniers, peut-on encore parler d'assimilation ? Les Cubains du continent sont-ils en train de s' « américaniser » ? Sauf en politique, ils ont parfaitement compris les règles du jeu de la société américaine et s'y plient avec aisance. Venant de la « classe moyenne » de Cuba, ils se trouvent malgré l'exil en pays de connaissance parmi les « cols blancs » américains : ils n'ont pas à faire un grand effort pour se hisser au niveau culturel et professionnel de leur nouvel entourage. Mais ils gardent leur propre univers. « *Ici*, nous dit l'un d'eux, *un Cubain peut faire toute sa carrière, de simple gratte-papier à millionnaire, sans sortir de la sphère espagnole.* » Autre exemple de cette dualité vécue en toute décontraction : nombreux sont les Cubains qui prennent la nationalité américaine, mais ils ont obtenu de passer dans la langue de leurs ancêtres le rituel « examen de passage » concernant la Constitution à laquelle ils doivent jurer fidélité. Dans plus de 80 % des foyers, l'espagnol reste la langue des rapports familiaux. L'anglais demeure cependant celle dans laquelle est obligatoirement dispensé l'enseignement, ce qui donne toute une génération de cubano-américains parfaitement bilingues.

Un carrefour panaméricain

Le choix entre les deux cultures — entre deux appartenances — se poserait sans doute de manière plus conflictuelle si elles se trouvaient, si l'on peut dire, en tête-à-tête, luttant pour la suprématie. Il n'en n'est rien. Les Cubains ont donné à la vocation de Miami une vigueur qu'elle n'avait pas. « *Auparavant*, nous confiait un de ses habitants, *ce n'était qu'une petite ville — trois cent mille habitants, trois fois rien à l'échelle des Etats-Unis, — provinciale et somnolente. Tout au plus, servions-nous d'escale aux Latino-Américains qui se rendaient à New-York. Aujourd'hui, nous sommes la plaque tournante des échanges inter-américains et le terminus pour beaucoup de visiteurs qui trouvent chez nous ce qu'ils allaient chercher ailleurs.* » On estime à trois cent cinquante mille le nombre des seuls Vénézuéliens qui auront atterri à Miami l'an passé. Pan Am, qui en aura transporté deux cent mille, a, l'automne dernier, ajouté trois vols hebdomadaires en Boeing 747 sur la ligne Miami-Caracas. Les statistiques donnent le vertige. L'aéroport international, qui vient de se doter d'un « terminal » tout neuf, enregistre chaque semaine plus de mille mouvements en direction ou en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes, sans parler, bien sûr, des liaisons avec l'Europe : la Lufthansa vient d'inaugurer une liaison directe Francfort-Miami. La « zone franche », administrée par une compagnie colombienne, sera complétée prochainement par un « trade center » (centre de commerce et d'exposition) aux dimensions de l'horizon qui s'est révélé à la ville durant les années 70.

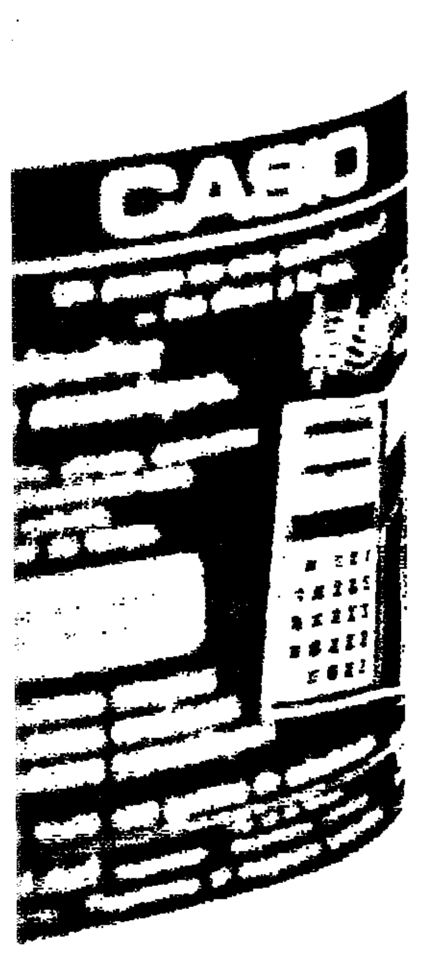
Les Cubains ont joué un rôle capital dans cette expansion. Tout d'abord en assurant la prédominance de l'espagnol. Un récent rapport commandé par la Maison Blanche à une commission d'experts affirme que le recul de l'étude des langues étrangères aux Etats-Unis nuit au développement du commerce extérieur. Rien de tel à Miami et dans les centres d'embarquement avoisinants, par où ont transité en 1978 près de 5 milliards de dollars de marchandises exportées : par Cubains interposés, l' « hispanidad » est chez elle. Certes, la majorité des hommes d'affaires latino-américains parlent l'anglais, à un degré ou à un autre, mais ils apprécient un milieu où ils peuvent s'expliquer et se détendre dans leur langue maternelle. De plus, les Cubains ne se contentent pas de procurer le « fond sonore » ; ils ont de réelles qualités d'intermédiaires. Pour un économiste local, ce sont « les Phéniciens des Caraïbes », les spécialistes des P.M.E. et du contact direct, qui savent retenir le client en donnant un accent personnel à des transactions qui, conduites par d'autres, ne seraient que mercantiles.

Il est vrai que l'entregent et la chaleur humaine des relations commerciales s'égarent parfois sur les chemins défendus. Bien avant l'arrivée des Cubains, Miami n'avait pas une réputation sans tache. A l'ombre des hôtels mastondontes de Miami-Beach, la pègre fleurissait. Elle ne s'est pas fanée. Le trafic des stupéfiants d'origine sud-américaine fait vivre « tout un petit monde » interlope à la détente facile. L'énorme consommation qu'en font les Etats-Unis rend de plus en plus lucratives les *connexions* intermaéricaines, que la police est incapable de démanteler, tant leur réseau est diffus. D'autre part, Miami et la Floride sont devenus, comme l'a rapporté dernièrement une enquête du *Wall Street Journal*, le paradis des capitaux mal acquis des régimes autoritaires, qui s'y « recyclent » dans l'immobilier. Terrains et appartements en condominium s'arrachent à n'importe quel prix, ce qui stimule le bâtiment de luxe aux dépens des logements abordables au plus grand nombre, de plus en plus rares et chers. Pour le « Cubain moyen », l'avenir n'est pas sans problème.

Reste la perspective grandiose de ce « marché de 175 milliards de dollars » que représente, selon une brochure de la chambre de commerce du « Grand Miami », le potentiel des échanges licites avec une Amérique latine qui se modernise et se tourne vers son partenaire géographique naturel. C'est bien dans cet esprit d'anticipation qu'une vingtaine de grandes banques de la côte atlantique ont ouvert à Miami un « comptoir international » *(Edge Act branches)* (1). Miami entend s'imposer à la charnière des trois Amériques, en comptant celle des îles. Tout cela ne s'est pas fait en un jour et n'a pas grand-chose à voir avec la fameuse « éthique protestante ». Que serait Miami sans ses Cubains et où seraient ceux-ci si M. Fidel Castro ne leur avait rendu la vie impossible ? « *Merci, monsieur Castro !* » Plaisanterie éculée à Miami, mais qui n'est pas sans écho à La Havane.

(1) La loi américaine interdit aux banques d'avoir des succursales hors de l'Etat où se trouve leur siège social. L' « Edge Act » introduit une dérogation à cette règle pour les transactions relevant du commerce extérieur.

Prochain article :
DE LA CONFRONTATION A LA CONCILIATION



ASIE

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES PROLONGEMENTS

La communauté chiite serait la principale victime d'une nouvelle vague de répression

La plupart des commerçants avaient rouvert leurs portes mercredi 27 février à Kaboul, et les fonctionnaires avaient repris le travail. La tension n'a cependant pas disparu et les troupes soviétiques protègent toujours leur ambassade et l'université. Radio-Kaboul a lancé un appel aux parents afin qu'ils viennent chercher leurs enfants arrêtés lors des émeutes de la semaine dernière. Ces enfants, dont certains n'auraient pas plus de huit ans, ont été, selon la radio, « *induits en erreur par la propagande réactionnaire* ».

Toutefois, des informations en provenance de Kaboul et publiées au Pakistan, font état d'arrestations et d'exécutions, en particulier de dignitaires chiites de l'ethnie hazara. Les chefs religieux exécutés auraient été arrêtés lors des manifestations de vendredi à Kaboul. Selon des rebelles installés au Pakistan, les victimes de l'actuelle vague de répression se compteraient par centaines. Parmi ces victimes figurerait un universitaire islamique, Maulana Zabibullah.

La situation est particulièrement tendue à Jalalabad, non loin de la frontière pakistanaise. Cette ville, pratiquement encerclée par les maquisards musulmans, est, selon des sources diplomatiques, « *au bord de l'explosion* ». Des coups de feu sont entendus toutes les nuits; des hélicoptères soviétiques ont attaqué à deux reprises des villages de la périphérie de l'agglomération.

Mardi, Radio-Kaboul a accusé « *les ennemis de la révolution* » de « *piller les magasins qui subviennent à nos besoins quotidiens* », de « *détruire les biens publics et d'incendier les dépôts de denrées alimentaires* » et de « *couper les routes* ».

A Peshawar, au Pakistan, les dirigeants des différents mouvements de résistance poursuivent leurs efforts d'unification. Un « conseil suprême » pourrait être créé le 1er mars. Des organisations, autrefois rivales, auraient commencé à coordonner leurs opérations militaires contre l'occupant. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Les deux fers au feu de Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Après une conversation de deux heures, le mercredi 27 février, avec M. Leonid Brejnev, M. Armand Hammer, président de la firme américaine Occidental Petroleum (1), et interlocuteur favori du Kremlin, a cru comprendre que les « garanties » demandées par les Soviétiques pour accepter une neutralisation de l'Afghanistan, n'avaient pas un caractère absolument contraignant. Au cours d'une conférence de presse, M. Hammer a déclaré que M. Brejnev comprenait fort bien que M. Carter ne puisse pas contrôler tous les éléments en Afghanistan et qu'il devait « *user de son influence* ». M. Brejnev a dit, a-t-il poursuivi, que « *le problème peut être résolu si les Etats-Unis et les voisins* (de l'Afghanistan) *garantissaient qu'ils useront de leur influence pour faire en sorte que cesse l'ingérence extérieure dans les affaires de ce pays* ».

Les « garanties » attendues de M. Carter comprendraient notamment l'assurance que les livraisons d'armes au Pakistan seraient faites uniquement à des fins défensives. M. Hammer a ajouté avoir suggéré que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. commencent « *immédiatement* » des conversations au niveau des ministres des affaires étrangères pour résoudre la crise actuelle. M. Brejnev a répondu que c'était une bonne idée — a ajouté l'industriel — et il en a pris bonne note.

Il faut remarquer cependant que, dans son compte rendu de l'entretien, l'agence Tass ne fait aucune allusion à de tels propos.

Pour tenter de sortir de l'impasse diplomatique et militaire dans laquelle ils sont engagés, les Soviétiques ont le choix entre deux solutions : chercher une porte de sortie ou rétablir la situation avant de négocier. Ils peuvent aussi essayer de mener les deux politiques en même temps. C'est l'hypothèse que suggèrent les récentes déclarations de M. Brejnev et les commentaires soviétiques qui ont suivi. Il reste encore beaucoup de flou dans les intentions du Kremlin, et les « petites phrases » soulèvent plus de questions qu'elles n'apportent de réponse.

Le ton utilisé par Moscou est en tout cas nouveau. Il suffit pour s'en convaincre de comparer l'intervention télévisée de M. Zamiatine, chef de la section d'information internationale du comité central et porte-parole de M. Brejnev dans les grandes occasions (qui date de quelques semaines), et l'article du même M. Zamiatine publié, mercredi, par la *Literatournaya Gazeta*. Entre ses deux prestations, M. Zamiatine a abandonné le ton cassant et méprisant, les attaques personnelles vis-à-vis du président Carter, même s'il maintient ses critiques contre la politique américaine.

En affirmant qu'ils sont prêts à retirer leurs troupes d'Afghanistan si les Etats-Unis offrent des garanties, les Soviétiques veulent d'abord se donner le beau rôle et mettre les Américains au pied du mur en leur faisant porter la responsabilité de la poursuite des opérations. Mais il n'est pas question pour eux de remettre en cause le régime qu'ils ont imposé à l'Afghanistan. M. Zamiatine est très clair sur ce point.

Un des objectifs principaux de Moscou est donc de maintenir M. Karmal (ou son équipe) au pouvoir et de consolider sa position, tâche qui devrait encore prendre plusieurs mois dans la meilleure des hypothèses. Car l'U.R.S.S. ne sort pas de cette contradiction : la présence des soldats soviétiques stimule l'opposition contre le régime Karmal mais, sans l'armée rouge, le régime, qui n'a aucune base sociale, s'écroulerait.

Tout en proposant le retrait de ses troupes contre des garanties M. Brejnev a d'ailleurs laissé entendre qu'il ne croyait pas beaucoup à cette perspective. Il a en effet tenu le raisonnement suivant : l'aide militaire soviétique est rendue nécessaire par l'ingérence extérieure. Elle cessera dès que ses causes auront disparu, « *mais en fait les Etats-Unis font tout pour éloigner la possibilité d'un retrait* (soviétique). *Ils poursuivent et intensifient leur ingérence en Afghanistan* ».

Les Soviétiques veulent en voir une nouvelle preuve dans les récentes émeutes de Kaboul, auxquelles la presse a donné une étonnante publicité en en rejetant la responsabilité sur des « *provocateurs et agents subversifs* » et en s'en prenant, dans des termes extrêmement virulents, au régime pakistanais du général Zia

Quelles garanties souhaite l'Union soviétique ? Par qui devraient-elles être données ? M. Brejnev inclut-il l'U.R.S.S. quand il parle des « *voisins* » de l'Afghanistan ? A quelles conditions les troupes soviétiques pourraient-elles être retirées ? M. Zamiatine a-t-il vraiment donné une indication en écrivant : « *Il suffirait au président des Etats-Unis d'ordonner de mettre fin à l'incursion sur le territoire afghan, d'arrêter les fournitures d'armes, de démantele les bases de mercenaires, en un mot de mettre fin à toutes les formes d'ingérence dirigées contre le gouvernement et le peuple d'Afghanistan* » ? De quel retrait pourrait-il s'agir ? D'un retrait total ou partiel ? D'un retour à la situation prévalant avant le coup d'Etat du 27 décembre dernier, où la présence militaire soviétique en Afghanistan était déjà très importante, ou à celle existant avant la révolution d'avril 1978 ? Autant de questions qui, pour l'instant, restent sans réponse.

Une autre petite phrase du discours électoral de M. Brejnev a retenu l'attention : « *A Washington, on aime à parler de la nécessité d'assurer la sécurité des voies de transport du pétrole vers les Etats-Unis* a-t-il dit. *On peut le comprendre. Mais peut-on le faire en transformant la région en poudrière ? Il est clair que l'on arriverait au résultat contraire.* » Les dirigeants soviétiques poussent-ils la « compréhension » des intérêts américains jusqu'à rechercher une négociation globale avec les Etats-Unis ? Ce n'est pas exclu. Pour effacer le revers qu'elle vient de subir, l'U.R.S.S. n'a *pas trop de deux fers au feu.*

DANIEL VERNET.

(1) Occidental Petroleum a signé en 1979 avec l'Union soviétique un contrat portant sur l'achat de 450 000 tonnes d'ammoniac en échange de 1 million de tonnes d'acide phosphorique. Cette affaire complétait un contrat signé précédemment et portant sur la livraison de 900 000 tonnes d'ammoniac. M. Hammer est venu à Moscou pour tenter de convaincre M. Brejnev de ne pas s'opposer à la vente d'ammoniac à la suite de l'interdiction faite par le président Carter de vendre des phosphates aux soviétiques. Occidental Petroleum est prêt à payer en espèces l'ammoniac acheté à l'U.R.S.S.

UN TRACT DISTRIBUÉ A KABOUL

« Nous nous battrons avec les armes de la foi »

Nous avons reçu un des tracts distribués la semaine dernière à Kaboul pour appeler la population à la résistance à l'occupation soviétique. En voici le texte :

« *Au nom de Dieu,*

» *N'acceptez pas les ordres des kafirs* (infidèles), *faites la grande Jihad* (guerre sainte) *contre eux* (Coran, sourate 752).

» *Toi aussi, comme le dit le Coran et la religion, ne t'incline jamais devant les kafirs, fais la Jihad et révolte-toi contre eux. Le peuple musulman et les moudjahid* (résistants) *d'Afghanistan, par ce cri sublime de* « Dieu est le plus grand », *abattront leur poing de fer sur la tête sans cervelle du gouvernement kafir et communiste.*

» *Vous, musulmans moudjahiddin, rappelez-vous toujours que nos armes sont les armes de la foi. Ces armes sont les plus fortes et les plus efficaces de la terre. Même les armes les plus modernes ne pourront résister aux nôtres. C'est pourquoi, si nous résistons au gouvernement kafir communiste de l'impérialisme soviétique, nous remporterons la victoire et sa défaite sera écrasante.*

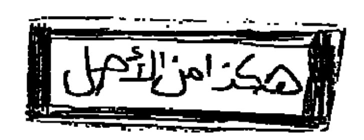
» *Notre slogan doit toujours être le suivant :*

» *Russe, tu te bats avec tes armes.*

» *Nous, nous nous battons avec les armes de la foi.*

» *La seule voie du bonheur, c'est la foi dans la Jihad et le martyre !* »

En bas du tract, à côté du cachet du mouvement Hesbi Allah Musulman Afghanistan, est écrit à la main : « *Tous ensemble, vendredi soir 22 février à 8 heures, les cris enflammés d'*« Allah Akhbar ! » *doivent s'élever et devront continuer tous les soirs.* »





DIPLOMATIQUES

Les efforts se multiplient pour trouver une issue à la crise

Le porte-parole du Foreign Office a déclaré, mercredi 27 février, que la Grande-Bretagne et ses alliés se consultent en vue de proposer à l'U.R.S.S. « *très prochainement* » un règlement de l'affaire afghane. Cette proposition s'inspirera de la déclaration de l'Europe des Neuf, du 19 février à Rome, pour un Afghanistan neutre. Selon le quotidien de Londres *Evening News*, l'U.R.S.S. aurait envoyé un message à ce sujet au gouvernement britannique, mais le Foreign Office ne l'a pas confirmé.

En fait, les experts des Neuf se réunissent ce jeudi à Rome, le comité des directeurs politiques se réunira à son tour le 10 mars (sans doute à Rome) et les ministres des affaires étrangères au milieu du mois (sans doute à Bruxelles). Entre-temps, il est vraisemblable que les idées européennes auront fait l'objet d'entretiens que doivent avoir (sans doute la semaine prochaine), à Moscou, M. de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay, et M. Robin, directeur des affaires politiques du ministère.

A Washington, à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'ANZUS (alliance américano - australo - néo-zélandaise), a été annoncé l'envoi par l'Australie dans l'océan Indien du porte-avions *Melbourne* et de plusieurs escorteurs. La Nouvelle-Zélande contribuera aussi à la sécurité de cette région selon ses possibilités, annonce le communiqué qui souligne que le renforcement des forces des trois pays dans l'océan Indien est destiné à « *décourager tout nouvel aventurisme soviétique* ».

Au Pakistan, M. Stirn, qui était arrivé lundi dans ce pays et regagne Paris ce jeudi, a visité mercredi un camp de réfugiés afghans ; il a annoncé que l'envoi prévu de 2 000 tonnes de blé par la France serait au moins doublé. Le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, qui a été reçu par le président Zia, a déclaré que les vues des deux pays sur le problème afghan coïncidaient largement, les seules divergences « *peu substantielles* » étant que la France croit que les pressions internationales peuvent convaincre l'U.R.S.S. d'évacuer l'Afghanistan alors que le Pakistan en doute. M. Stirn a estimé qu'un effort est nécessaire pour développer les exportations pakistanaises vers la France (trois fois moindres que les ventes françaises au Pakistan). Le Pakistan souhaite porter ses achats de Mirage de trente-trois à cinquante et la France est disposée à tenir compte des « *contraintes financières* » que cela entraînerait. Quant à l'usine de retraitement nucléaire que la France avait commencé à livrer au Pakistan, M. Stirn a déclaré que « *le projet ne se poursuivait pas mais n'était pas abandonné* ».

A New-Delhi, après la visite du ministre algérien des affaires étrangères, M. Benyahia, un porte-parole indien a déclaré mercredi que l'Inde et l'Algérie sont préoccupées par les tentatives actuelles de susciter des divisions et de la confusion parmi les non-alignés à propos de la situation en Afghanistan. Les deux ministres des affaires étrangères sont tombés d'accord sur un plan d'action pour désamorcer la crise afghane et ont décidé de le faire approuver par d'autres non-alignés. Ce plan comporte en premier lieu un appel à limiter les événements d'Afghanistan au pays lui-même, au lieu de les laisser se prolonger à l'extérieur.

PROCHE-ORIENT

Iran

La commission d'enquête de l'ONU ne publierait son rapport que si la libération des otages était assurée

Les cinq membres de la commission d'enquête de l'ONU devaient se rendre, ce jeudi 28 février, à l'ambassade américaine pour y rencontrer les diplomates qui y sont détenus en otages. On ignorait, en fin de matinée, si cette rencontre devait être d'ordre « humanitaire » — comme le souhaitent M. Kurt Waldheim et le président Carter — ou destinée à recueillir les témoignages des captifs. Le Conseil de la révolution estime que les diplomates américains détenus pourraient éclairer la commission sur les « crimes » commis par leur gouvernement avant et après la chute du régime du chah.

Comme l'indique notre correspondante à New-York, la commission d'enquête ne publiera sans doute son rapport que lorsque la libération des otages sera assurée.

De notre correspondante

New-York. — La commission envoyée par les Nations unies à Téhéran court-elle à un échec ? L'impatience des Américains grandit, comme on a pu le constater lors de la campagne pour les élections primaires du New-Hampshire. Mercredi 27 février, le *Wall Street Journal* a publié un très sévère éditorial intitulé : « Born Yesterday » (né d'hier) et qui pouvait, au choix, s'appliquer au président Carter, à M. Waldheim ou aux deux... Selon le quotidien new-yorkais, les responsables iraniens ont trompé à la fois les dirigeants américains et le secrétaire général des Nations unies. La commission est bloquée à Téhéran, après l'avoir été à Genève. Rien ne se passe et rien ne se passera.

Dans l'entourage de M. Waldheim — où l'on continue à faire preuve d'optimisme, — on souligne que la commission des Nations unies n'a pas rencontré l'hostilité qui avait marqué la visite du secrétaire général à Téhéran, en janvier. On estime que si les membres de la commission rencontrent les otages — alors que ce privilège avait été refusé à M. Waldheim, — cela impliquera un certain assouplissement de la position des « étudiants islamiques » à l'égard de l'ONU, qu'ils avaient précédemment qualifiée de « *jouet des Etats-Unis* ». Alors qu'il était encore à Genève, l'ambassadeur d'Algérie à l'ONU, M. Bedjaoui, avait affirmé qu'il existait un « *gentleman's agreement* » avec les dirigeants iraniens. Selon cet accord, la commission serait chargée de trois missions : recueillir les griefs du peuple iranien et des Américains ; trouver une solution pour rétablir les relations entre Téhéran et Washington ; entendre chacun des otages en un lieu non précisé.

Cet accord reste, à bien des égards, flou, et son interprétation fait, à l'évidence, l'objet de vues divergentes des trois parties en cause : Téhéran, Washington et les Nations unies. On insiste cependant à l'ONU sur le fait que les trois points de cet accord sont indissociables, et on va jusqu'à affirmer que la commission ne publiera pas son rapport — il ne semble même pas évident qu'elle le rédigera — tant que la libération des otages ne sera pas assurée. On rappelle en outre que la commission conserve un mandat très souple : sa mission ne comporte pas de date limite, mais un « *scénario* ».

Qu'arrivera-t-il si ce scénario ne se déroule pas comme prévu ? Si la commission n'obtient rien de plus que les visiteurs qui l'ont précédée, depuis novembre, à Téhéran ?

On reste très prudent, dans l'entourage de M. Waldheim, sur le déroulement de ce nouveau scénario imprévu. Mais, selon certaines rumeurs, le secrétaire général serait disposé à se montrer très ferme avec les responsables iraniens. L'idée de la commission vient de lui, et son échec porterait, sans nul doute, un coup sérieux à son prestige personnel.

En fait, trompés ou non, les dirigeants américains ont apparemment accepté de jouer la carte de la commission des Nations unies parce qu'ils ne peuvent négliger aucune possibilité d'obtenir la libération des otages. Ils jouent également la carte de M. Bani Sadr, dans l'espoir que le président iranien saura établir son autorité et qu'il n'est pas insensible à la menace soviétique.

Depuis près de quatre mois, les Américains jouent aussi la carte de la patience avec Téhéran. Sans doute parce qu'ils n'en ont pas vraiment d'autre. Pour l'instant, l'opinion suit ses dirigeants dans cette voie. Mais, en année électorale, combien de temps encore M. Carter pourra-t-il bénéficier de cette mansuétude ?

NICOLE BERNHEIM.

A La Haye

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE ONT REPRIS DANS UN CLIMAT D'INCERTITUDE

De notre correspondant

La Haye. — C'est dans l'Hôtel Kurhaus de Schweningen, station balnéaire dans la banlieue de La Haye, qu'a commencé mercredi 27 février la dixième session des négociations israélo-égyptiennes avec la participation des Etats-Unis concernant le statut d'autonomie prévu pour la Cisjordanie et la bande de Gaza. Les sessions antérieures n'ont débouché sur aucun résultat concret et la fin des conversations est prévue dans l'après-midi de vendredi.

Sous l'égide de M. Sol Linowitz, ambassadeur itinérant du président Carter pour le Proche-Orient, les délégations israélienne et égyptienne, dirigées respectivement par M. Joseph Burg, ministre de l'intérieur, et M. Moustapha Khalil, premier ministre, tenteront de surmonter leurs divergences considérables concernant l'autonomie palestinienne. Dans le traité de paix entre Le Caire et Jérusalem, il est stipulé que les négociations doivent être conclues avant le 26 mai de cette année. Au bout de la première journée de la session au Kurhaus, M. Khalil a fait état d' « *une atmosphère constructive* », tandis que M. Burg a dit cependant ne pas nourrir de « *grands espoirs* ».

Le fait que les conversations se déroulent à La Haye a amené le gouvernement de l'Irak à annuler *sine die* la visite officielle du ministre des affaires étrangères néerlandaises, M. Van Der Klaauw, prévue pour le début de cette semaine. L'ambassadeur de Bagdad à La Haye, M. Aboul Khail, a informé M. Van Der Klaauw de cette décision moins de deux heures avant le départ de celui-ci pour Bagdad. L'Irak a ensuite demandé des éclaircissements à M. Van Der Klaauw sur la position néerlandaise vis-à-vis des négociations qui ont résulté des accords de Camp David et du traité de paix tant décrié dans le monde arabe.

Bien que M. Van Der Klaauw ait assuré Bagdad que La Haye s'est bornée à offrir son hospitalité aux délégations après une requête de Washington, l'Irak n'a pas encore demandé au ministre néerlandais d'entreprendre sa visite à une date ultérieure.

RENÉ TER STEEGE.

EUROPE

Espagne

Les Andalous sont appelés à se prononcer sur l'autonomie

Séville *(A.F.P.)*. — La stabilité du gouvernement de M. Adolfo Suarez pourrait être remise en cause par le référendum sur le statut d'autonomie de l'Andalousie, qui a déjà provoqué de très sérieux remous au sein du parti au pouvoir, l'Union du centre démocratique (U.C.D.).

Si, il y a quelques mois, l'autonomie des provinces basques et celle de la Catalogne avaient été acceptées unanimement par le gouvernement et l'opposition, la campagne électorale pour l'autonomie andalouse a suscité de violents débats et a fait renaître de vieilles passions politiques qu'on croyait éteintes dans l'Espagne post-franquiste.

Quatre millions trois cent mille électeurs des huit provinces andalouses, représentant la plus grande région espagnole, un sixième du territoire national, étaient appelés à se prononcer, ce jeudi 28 février, pour ou contre l'accès à un régime d'autonomie qui leur permettrait de se doter d'une assemblée législative et d'un gouvernement.

Alors que l'U.C.D. a appelé à s'abstenir ou à voter non, la campagne des partis de gauche et des partis autonomistes s'est résumée en une phrase : « Pourquoi pas nous ? » « *Les Andalous sont-ils moins capables, moins entreprenants, moins intelligents que d'autres peuples d'Espagne ?* », demandait le secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, M. Felipe Gonzalez, au cours d'un meeting, mardi, à Huelva.

Les partisans du « oui », pendant les quinze jours d'une campagne passionnée, ont multiplié les meetings dans les moindres villages. Le parti communiste n'en a pas organisé moins de 800. Le P.S.O.E. a dépassé ce chiffre et un « bus de l'autonomie », avec à son bord des députés de la région et des responsables du parti, a parcouru 160 petits villages, *improvisant des réunions* publiques sur les places dans une atmosphère de fête.

En revanche, la campagne de l'U.C.D. s'est limitée à des rassemblements de ses adhérents, à des placards payés dans la presse et à des tracts lancés de petits avions de tourisme. Le parti gouvernemental a voulu cependant faire savoir aux Andalous que l'autonomie, telle qu'elle leur était présentée dans la question référendaire, était dangereuse pour l'Espagne.

OCCUPATION DU CONSULAT DE FRANCE A GIJON

Gijon (A.F.P.). — Des ouvriers ont occupé le consulat de France à Gijon, dans le nord de l'Espagne, ce jeudi 28 février. Il s'agit de cent dix travailleurs d'une entreprise métallurgique, la Duro Felguera, en grève depuis trois semaines pour obtenir leur intégration dans une autre usine.

Union soviétique

L'écrivain dissident Lev Kopelev est convoqué par le procureur de Moscou

L'écrivain soviétique dissident Lev Kopelev, âgé de soixante-sept ans, récemment attaqué dans la presse officielle, devra se présenter « avant la fin de la semaine » devant le procureur de Moscou, a-t-on appris dans la capitale soviétique. Cette convocation serait liée à l'enquête que les autorités mènent actuellement sur la revue « Poïski » dont plusieurs dirigeants ont été arrêtés ces derniers temps.

« Il ne nous reste plus que l'espoir »

De notre correspondant

Moscou. — Avec sa haute stature, sa forte carrure, sa tête puissante encadrée d'une longue barbe blanche, Lev Kopelev ne ressemble pas physiquement à Don Quichotte. Pourtant, son ami Heinrich Böll, dans la postface à ses Mémoires, — *A conserver pour l'éternité*, — a dit de lui qu'il était la synthèse du héros de Cervantès et de Sancho Pança. Le surnom lui a été donné la première fois par les *Izvestia*, dans un article qui se voulait élogieux. C'était en 1963 : une autre époque... Kopelev le mérite par sa lutte constante pour les causes justes, même si ce sont parfois malheureusement des causes perdues.

L'écrivain voit un lien direct entre les nouvelles attaques dirigées contre lui, la sanction prise contre Sakharov et sa défense de l'académicien. *« Une nouvelle vague de froid s'abat sur notre pays*, dit-il. *La guerre froide à l'extérieur a toujours eu pour corollaire un refroidissement à l'intérieur. »* Il ne comprend pas qu'un journal ait repris contre lui des accusations vieilles de trente-cinq ans, pour lesquelles il a purgé dix ans de camp. Libéré en 1954, il a été réhabilité longtemps après, d'abord par la commission de contrôle du parti communiste, dont il a été membre jusqu'à son exclusion en 1968, puis par un tribunal. *« Ils font flèche de tout bois*, déclare Kopelev, *s'ils agissent avec André Sakharov comme vous le savez, alors tout est possible. Il n'y a plus de limites, pour la première fois depuis longtemps j'ai peur pour lui. »*

Quand on lui demande comment il voit l'évolution de la situation, Kopelev sourit pourtant : *« Il y a trente-cinq ans, je croyais savoir ce qui se passerait dans un siècle, maintenant je ne sais pas ce que sera demain. Après ce que nous venons de vivre, tout est possible. Il ne nous reste plus que l'espoir. »* — D. V.

A Paris

Le « marathon » Rostropovitch pour Sakharov

« Nous ne ferons pas de discours. Les discours, c'est vous, c'est nous, c'est votre présence pour un nom, celui d'André Sakharov, pour une idée, celle des droits de l'homme. Que pouvons-nous contre le totalitarisme, sinon crier notre indignation ? J'espère que le cri, transposé en musique par tous les artistes qui ont répondu à l'appel de Rostropovitch, sera assez puissant. »

Animateur du comité Droits de l'homme, Moscou 80, dont les jeunes adhérents canalisaient non sans peine l'immense foule qui avait longuement assiégé la salle Pleyel avant d'entrer, après avoir parfois forcé des portes, Marek Halter était, mercredi soir 27 février, le porte-parole de Rostropovitch et de Galina Vichnevskaïa, qui, dans un geste parti du cœur, avaient convié les Parisiens à venir protester contre l'exil de l'académicien soviétique.

Cette manifestation, ouverte par trois pièces religieuses russes chantées par la chorale Tchaïkovski, prit tout son sens lorsque Rostropovitch appela sur la scène Miguel-Angel Estrella, le pianiste argentin libéré des prisons uruguayennes grâce à de semblables rassemblements, et l'étreignit longuement sous de folles acclamations. « Ce qui est important pour tous, *dit Estrella*, c'est de lutter pour les droits de l'homme, aujourd'hui pour Sakharov. Je sais que ma liberté, ma vie, je vous les dois, mes amis. Il faut amplifier cette lutte pour les milliers de prisonniers d'Amérique latine. Et j'espère que nous aurons ici bientôt André Sakharov. »

Puis, pendant près de trois heures trente, musiciens, chanteurs de variétés, comédiens, vinrent jouer, chanter, pour les droits de l'homme, en un programme au rythme soutenu, émaillé de lecture de télégrammes de soutien (Menuhin, Bernstein, Stern, Maazel, Szeryng, Sophia Loren, Yves Montand et Simone Signoret) et de poèmes de Mandelstamm et d'Akhmatova. Dans la foule, on reconnaissait nombre de personnalités, tels que MM. François Mitterrand, Vladimir Jankelévitch, Raymond Aron, Arthur Rubinstein, des compositeurs, Messiaen, Xenakis, Landowski, Dutilleux, etc. Sur la scène, Sylvio Gualda, Leslie Caron, Claude Brasseur, Michaël Rudy, Claude Nougaro, Devy Erlih, Catherine Sauvage, Jean Babilée, Maxime Le Forestier, Francis Huster, Martha Argerich ; bien d'autres encore, sans oublier des joueurs d'orgue à bouche laotiens et, surtout, à diverses reprises, Vichnevskaïa et Rostropovitch, dont l'intensité émotive débordait dans la musique.

Incident symbolique : pendant une mélodie de Rachmaninov, le portrait de Sakharov au fond de la scène tomba à terre ; Rostropovitch bondit de son piano pour le relever, l'applaudissant longuement tout en redescendant du podium. La soirée s'acheva par deux des Bachianas Brasileiras de Villa-Lobos, où les deux grands artistes, entourés de vingt-quatre violoncellistes, chantèrent de toute leur âme ces pages d'une admirable nostalgie, où les exilés de tous les pays peuvent se reconnaître. — J. L.

★ Quelques moments de cette soirée doivent être retransmis, ce jeudi, dans « Le grand échiquier » de Jacques Chancel (Antenne 2, 20 h. 35).

● *Nomination aux affaires étrangères.* — M. Nikita Ryjov, ambassadeur d'U.R.S.S. à Rome, a été nommé vice-ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Yakov Malik, décédé au début du mois de février. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● *Manifestation ?* — L'autorisation de manifester le 15 mars, pendant une heure à Brno, sur la place Svoboda, pour protester contre l'incarcération de M. Petr Cibulka, signataire de la Charte 77, a été demandée par cent trente-six citoyens tchécoslovaques. Pour la plupart, ils font partie du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies) ou sont signataires de la Charte. M. Cibulka, qui purge déjà une peine de deux ans de prison, vient d'être condamné en sus à six mois de prison à régime sévère pour « désobéissance ». — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Comores

● GREVES EN GRANDE-COMORE. — L'Association des stagiaires et étudiants des Comores en France signale, dans un communiqué diffusé jeudi 28 février à Paris, que des grèves revendicatives de travailleurs, d'enseignants et de lycéens ont été déclenchées en Grande-Comore. Elle dénonce « *l'arrestation de douze personnes ainsi que l'enlèvement de deux autres* ».

Gabon

● REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT. — Le président Bongo, du Gabon, a remanié mercredi 27 février son gouvernement, dont le premier ministre reste M. Léon Mebiame et le ministre des affaires étrangères et de la coopération M. Martin Bongo, frère du chef de l'Etat.

La nouvelle équipe gouvernementale compte vingt-sept ministres contre vingt-quatre dans la précédente et huit secrétaires d'Etat contre neuf. Parmi les cinq nouveaux ministres figure Mme Antoinette Oliveira, précédemment secrétaire d'Etat, nommée ministre des affaires sociales et de la promotion féminine. — *(A.F.P.)*

Inde

● CRISE AU PARTI JANATA. — M. Jagjivan Ram a renoncé mercredi 27 février à ses *fonctions de secrétaire du* parti d'opposition Janata, provoquant une nouvelle crise au sein de cette formation. Cette décision est la conséquence d'un conflit entre M. Ram et le président du Janata, M. Chandra Sekhar. — *(Reuter.)*

● EMBUSCADE MEURTRIERE. — Six personnes ont été tuées et quatre autres grièvement blessées au cours d'une embuscade tendue par les séparatistes du Mizo National Front, mercredi 27 février, dans le Mizoram, au nord-est de l'Inde. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● FRET AMERICAIN. — La Chambre des représentants des Etats-Unis a adopté, le 27 février, à Washington, la proposition du gouvernement visant à accorder un prêt de 75 000 000 de dollars au Nicaragua. M. Zablocki, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, a déclaré : « *Je suis convaincu que ce programme d'assistance peut aider les Etats-Unis à renforcer leur sécurité dans la mesure où il aide le Nicaragua à établir un gouvernement indépendant de Cuba, de l'Union soviétique et du communisme international.* » — *(A.F.P.)*

Surinam

● UN CONSEIL DE CITOYENS. — Le Conseil national militaire, qui a pris le pouvoir au Surinam le 25 février, a désigné le mercredi 27 deux avocats pour former un « conseil de citoyens » qui assumera des tâches gouvernementales sous sa supervision. Il s'agit de Mes F. Leeflang et E. Bruma. Le premier est conseiller du Syndicat des cadres de l'armée et Me Bruma était le défenseur de trois membres de ce syndicat qui ont comparu devant le conseil de guerre. Ces trois sous-officiers, les sergents Sital, Neede et Abrahams, figurent parmi les huit membres du C.N.M.

Onze personnes au moins ont été tuées. A Paramaribo, la situation semble normale, mais le couvre-feu est en vigueur. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

La maladie du président Tito

Les mesures prises pour combattre une hémorragie interne demeurent sans effet

Les médecins du centre hospitalier de Ljubljana indiquent qu'il n'y a pas de changement dans l'état de santé du maréchal Tito qui, après son amputation de la jambe en janvier, a été atteint de troubles cardiaques et pulmonaires.

Depuis que le bulletin de santé du mercredi 27 février a annoncé des tendances prononcées à l'hémorragie, l'état du président Tito connaît une brusque et nouvelle aggravation, nous téléphone notre correspondant Paul Yankovitch.

Selon des rumeurs qui n'ont pas été officiellement confirmées, le président serait dans le coma. Quelques lents gestes de la main montreraient toutefois qu'il reprend conscience pendant de brefs moments. On apprend, d'autre part, que l'hémorragie qu'évoque le bulletin du 27 février serait interne et que toutes les mesures « *thérapeutiques intensives* » prises par ses médecins pour la combattre sont demeurées sans effet.

En dépit du silence des milieux autorisés et du caractère étonnamment laconique du communiqué des médecins du centre clinique de Ljubljana, les observateurs croient pouvoir conclure que la maladie du président s'achemine irrémédiablement vers une issue tragique qui ne saurait tarder, ajoute notre correspondant.

Malgré ces nouvelles alarmantes, le président de la Commission européenne, M. Roy Jenkins, est arrivé comme prévu mercredi soir à Belgrade, pour credi soir à Belgrade, pour une visite officielle de deux jours. Ce jeudi, il compte rencontrer le *président du conseil exécutif*, M. Veselin Djuranovitch, et le secrétaire fédéral aux affaires étrangères, M. Josip Vrhovec, rentré mercredi de son voyage au Bangladesh et en Inde. Vendredi matin, il doit être reçu par M. Lazar Kolisevshki, vice-président de la présidence collégiale de Yougoslavie. Il s'entretiendra avec ses interlocuteurs des relations entre la C.E.E. et la Yougoslavie après le paraphe à Bruxelles du nouvel accord commercial et de coopération, réalisé au début de cette semaine, après quatre ans de négociations.

DIPLOMATIE

Les entretiens franco-chypriotes

M. GISCARD D'ESTAING A REÇU LE PRÉSIDENT KYPRIANOU

Les entretiens politiques franco-chypriotes devaient se dérouler *ce jeudi 28 février* à la fois à l'Elysée, où M. Giscard d'Estaing recevait à 11 heures M. Spyros Kyprianou, président de la République, et au Quai d'Orsay, où MM. Jean François-Poncet et Nicos Rolandis, ministres des affaires étrangères, devaient s'entretenir.

Ce dernier a insisté, dans une déclaration à l'Agence France-Presse, sur le fait que « *la clé de la situation est à Ankara* », qu'il s'agit donc d'influencer. Mais au même moment, M. Jean François-Poncet soulignait à l'issue du conseil des ministres l'importance que la France attache « *à ses rapports avec un allié (la Turquie) dont la stabilité est essentielle à l'équilibre de la région* ».

De Paris, le président Kyprianou doit gagner Londres, puis Rome. Il demanderait à Mme Thatcher selon quelles modalités la Grande-Bretagne pourrait envisager de régler la location de ses bases à Chypre, impayée depuis 1964. Une étape avait été prévue à Bonn, mais il semble que le voyage du chancelier Schmidt aux Etats-Unis ait servi à justifier la suppression de ce projet.

● *M. Raymond Barre recevra lundi matin 3 mars* le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil. M. Khalil doit faire une visite privée de quelques jours en France.

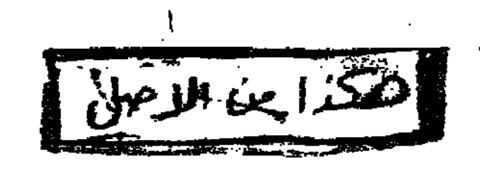
CORRESPONDANCE

A propos du pacte atlantique

M. François Visine, de Luxembourg nous écrit au sujet des engagements de la France en matière de défense :

Dans *le Monde* du 15 février 1980, sous la rubrique « Correspondance » et « *à propos de l'Alliance atlantique* », vous donnez des précisions qui ne tiennent pas compte de l'existence de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) ni des engagements contractés par *la France par les accords de* Paris du 23 octobre 1954. Ces derniers ont autorisé le réarmement de l'Allemagne occidentale dans le cadre de l'OTAN, avec garantie d'assistance militaire automatique des pays membres de l'U.E.O., dont la France. En effet, d'après les accords de Paris du 23 octobre 1954, qui ont repris intégralement les dispositions de l'article IV du traité de Bruxelles du 17 mars 1948, si l'Allemagne occidentale était victime d'une agression armée (ou le Royaume-Uni, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas ou le Luxembourg), la France devrait leur fournir « *aide et assistance par tous les moyens en* [son] *pouvoir, militaires et autres* ».

[Cette remarque est exacte mais ne vaut que pour sept Etats d'Europe occidentale sur les quinze Etats de l'OTAN, pour parler des espaces aérien et maritime définis par le traité de l'Atlantique nord. A fortiori, l'Afghanistan, objet de cette correspondance, est-il en dehors de la zone où la France a pris des engagements automatiques.]



politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mitterrand accuse M. Marchais de contribuer « objectivement » au maintien au pouvoir de M. Giscard d'Estaing

Les motions de censure ne sont pas adoptées

« Voilà donc la dix-neuvième et la vingtième motion de censure auxquelles je dois répondre depuis que je suis premier ministre... » Un peu lassé de devoir répéter ce qu'il considère comme des évidences sur la bonne santé économique du pays, M. Barre s'est cependant plié avec bonhomie à un débat de censure — sans surprise — dont il a, au passage, évoqué le risque de banalisation. Parfois franchement hilare en entendant les commentaires des députés de l'opposition sur son propre discours, le premier ministre s'appliqua à peaufiner la méthode de ce qu'il faut bien appeler désormais l' « effet Barre » : l'art d'écouter les autres tout en n'accordant de l'intérêt qu'à une seule sorte d'analyses : les siennes.

Dès lors, quelle force pouvaient encore avoir les démonstrations argumentées de MM. Marchais et Mitterrand sur la baisse du pouvoir d'achat, les déficits du budget et du commerce extérieur, l'alibi de l'environnement international et de la hausse du pétrole qui occultent, selon eux, les véritables raisons de la crise qui touche les catégories les plus défavorisées de la population ? Cuirassé de certitudes, le premier ministre renvoya ses détracteurs à une étude plus sérieuse des faits et des chiffres.

Quant à lui, il s'étonne : l'augmentation de la facture pétrolière serait un alibi ? En février, elle s'élevait à 110 milliards. Si alibi il y a, alors il s'agit d'un « alibi en béton » ! Le salaire horaire ouvrier ? Il a augmenté de 13,3 % en 1979. Le pouvoir d'achat ? Il s'est accru de 1,2 % pour les salaires bruts. Une étude de l'INSEE prétend le contraire ? Elle ne peut « faire foi ». La progression du SMIC ? Elle dépasse 2,2 %. N'est-ce pas là un ensemble de réalités objectives admissibles pour « un esprit normalement conformé » ? s'interrogea M. Barre avec inquiétude. M. Mitterrand prétend-il, en proposant l'indexation du livret « A » des caisses d'épargne, tenter d'échapper à la médiocrité générale ? Une telle mesure serait inadaptée et dangereuse, répond le premier ministre.

Têtu, M. Marchais tenta d'entamer le dialogue et proposa à M. Barre de débattre avec lui, à la télévision, de la situation économique. Las ! les fonctions qu'assume son éventuel partenaire ne lui permettent pas de « se prêter à un spectacle ». Décidément, les protestataires n'avaient « aucun sens des réalités ». Ce n'est pourtant pas faute de les avoir exhortés à « faire un effort » pour « comprendre les chiffres avancés ». Bon prince malgré tout, le premier ministre consentit à annoncer à M. Mitterrand qu'il pourrait tirer les conséquences, dans les mois à venir, de l'évolution des taux d'intérêt des livrets « A ».

Débat de censure essentiellement consacré aux problèmes économiques ? Presque. Incidemment, M. Marchais a, en effet, réaffirmé la volonté des communistes d'obtenir dans un gouvernement de gauche la place « qui revient au parti de la classe ouvrière ». C'était là, une réponse aux propos de MM. Rocard et Mitterrand qui, récemment, n'avaient pas écarté l'idée d'un gouvernement socialiste homogène. Le premier secrétaire du P.S., avec moins de précautions, railla les révolutionnaires qui s'avancent vers la révolution « d'un pas de sénateur ». Caustique, il ajouta qu'il ne suffisait pas de dire « faites la révolution » comme Popeye disait : « Mangez des épinards. » Accusé de contribuer « objectivement » au maintien au pouvoir de M. Giscard d'Estaing, M. Marchais, pourtant visiblement surpris par la vigueur de l'attaque, ne répondit pas. Il est vrai que c'est là un argument qu'il a utilisé si souvent à l'égard du parti socialiste...

LAURENT ZECCHINI.

Mercredi 27 février, l'Assemblée nationale débat des deux motions de censure déposées par les groupes communiste et socialiste.

Dans la discussion générale, M. MARCHAIS (P.C., Val-de-Marne) évoquant *« les problèmes des Français »*, indique que *« près de deux millions de travailleurs et de travailleuses »* sont privés d'emploi et ajoute que la hausse des prix, qui était, selon lui, de 13 % l'année dernière, atteindra sans doute 4 % dès le premier trimestre de cette année. *« C'est en 1979*, poursuit-il, *sur la base même des indices de l'INSEE, une baisse du pouvoir d'achat pour toutes les catégories sociales, baisse allant de — 0,1 % à — 2,9 %. »*

A propos de l'augmentation du prix du pétrole, le secrétaire général du P.C. déclare notamment : *« Est-il vrai, oui ou non, que la facture pétrolière a baissé — je dis bien, a baissé — en francs constants entre 1974 et 1979 ? C'est vrai : la baisse était exactement de 27 % en 1978 : elle est de 9 % en 1979. Ma référence ? Les chiffres publiés par le Commissariat général au Plan (...). Est-il vrai, oui ou non, que le pétrole n'est pas la cause de la hausse des prix ? C'est vrai. Ma référence ? Les rapports de l'O.C.D.E. »*

Ils disent : « Jamais Giscard », mais ils laissent la majorité très tranquille ! C'est là que se réalise objectivement la conjonction des forces qui permettra à M. Barre et au président de la République de poursuivre tranquillement, si nous n'y prenons pas garde, la politique que nous allons censurer. Le parti socialiste le dit clairement : l'adversaire, c'est l'adversaire de classe, celui qui applique depuis tant d'années une politique contraire à l'intérêt de notre peuple. Contre lui, il faut que se réalise le rassemblement populaire autour des objectifs de l'union de la gauche. Le parti socialiste, quant à lui, assumera cette responsabilité. »

M. MARCHAIS : jamais le P.C. ne pactisera avec votre politique

M. Marchais dénonce ensuite *« la politique européenne et atlantique »* du gouvernement ainsi que sa *« politique néo-colonialiste à l'égard du tiers-monde »*. *« Hier soir* (le Monde du 28 février), observe-t-il d'autre part, *à la fin de son entretien télévisé, le président de la République a déclaré qu'il existait un consensus sur sa politique extérieure, « à l'exception des dirigeants communistes ». La journaliste qui l'interrogeait a alors émis l'hypothèse suivante : « Finalement », le président de la République serait « le principal bénéficiaire » de cette action du parti communiste français. Curieuse analyse. D'un côté, on constate que l'ensemble des formations politiques du pays font bloc autour de M. Giscard d'Estaing, à l'exception du parti communiste, qui combat résolument sa politique de démission nationale et d'alignement sur Washington et sur Bonn. De l'autre, on affirme : le parti communiste fait le jeu du président de la République, il en est le complice. En somme, on dit tout et le contraire sur le parti communiste dès lors qu'il s'agit de caricaturer sa politique et d'embrouiller les idées sur le sens de son action. »*

S'adressant à la fois à M. Barre et au président de la République, M. Marchais déclare : *« Ne vous méprenez pas sur la volonté du parti communiste et surtout ne vous bercez pas d'illusions ! Vous avez fait de notre parti la cible unique des attaques les plus haineuses et les plus déloyales de tous les moyens d'information que vous contrôlez. Vous cherchez à nous intimider. C'est peine perdue. Nous voyons autour de nous se multiplier les témoignages de confiance populaire à l'égard de notre parti. Et ils se multiplient parce que nous, communistes, nous n'abdiquons pas (...). Jamais le parti communiste ne pactisera avec la politique giscardienne de chômage et de régression sociale, de restriction des libertés, d'abandon national et de soumission à l'impérialisme américain. » « Nous n'aurons pas de répit*, ajoute-t-il, *avant d'avoir rassemblé la majorité de notre pays pour réaliser un véritable changement, pour battre la droite, pour obtenir au gouvernement la place qui revient au parti de la classe ouvrière, enfin pour mettre en œuvre les grandes réformes démocratiques qui, seules, peuvent sortir notre pays de la crise. »*

M. MITTERRAND : le président de la République agit en démagogue

Après avoir indiqué que depuis l'arrivée de M. Barre à la tête du gouvernement, la hausse des prix s'est élevée à 10 % par an et qu'elle pourrait atteindre 13 % en 1980, M. MITTERRAND (P.S., Nièvre) déclare : *« Le président de la République agit en démagogue et cherche à asseoir sa réputation sur des définitions tranchantes démenties ultérieurement par les faits... que la propagande se charge d'interpréter de façon favorable. »*

M. Mitterrand fait ensuite une liste des *« promesses non tenues »* du chef de l'Etat. Il indique notamment : *« A propos du commerce extérieur, le président de la République déclarait le 23 février 1975 à la télévision : « En matière de retour à l'équilibre commercial, nous avons progressé plus vite que prévu... » Mais à quelle allure ! En mars 1975, 6 800 millions d'excédent ; en 1976, 22 800 millions de déficit ; en 1977, 13 600 millions de déficit ; en 1978, 2 millions d'excédent ; en 1979, 10 118 millions de déficit ! Faites le compte des déficits accumulés ! »*

S'adressant à M. Barre, il ajoute : *« Il y a trois ans et cinq mois, vous vous présentiez devant le pays de façon glorieuse : votre Minotaure, votre Gorgone, c'était l'inflation, et vous, le héros moderne, vous alliez la terrasser. Qu'en est-il ? Pour la première fois, si l'on ne tient pas compte de la précédente érosion de l'épargne, le pouvoir d'achat, selon les données officielles, a baissé. Vraiment, le héros est fatigué ! Mais, plus que jamais bardé de certitudes, vous nous dites : « Tout cela, c'est à cause du pétrole et de la fatalité. »*

M. Mitterrand assure ensuite que justifier un mauvais indice de prix par l'augmentation de la facture pétrolière revient *« à tromper l'opinion, donc à corrompre la démocratie »*. Il ajoute : *« On sait, en effet, que le pétrole compte pour moins de 2 % dans la hausse des prix intérieurs ; donc, avec une hausse de 12 %, il reste, sans pétrole, une inflation à 10 %. Or, en Allemagne, l'inflation est moitié moindre et ce pays doit pourtant, lui aussi, payer son pétrole ! »*

Après avoir dressé un bilan critique de l'action du premier ministre, le député de la Nièvre déclare, en conclusion : *« Le parti socialiste travaillera à organiser le rassemblement populaire, qui seul permettra d'atteindre les objectifs définis par la gauche. L'orateur qui m'a précédé* [M. Marchais] *a dit : « Jamais Giscard ! ». Alors, qu'il ne le laisse pas là où il est ! Il n'y a pas trente-six moyens pour cela. Bien sûr, il y a la révolution, le grand soir, mais ses conditions sont loin d'être remplies par ceux-là mêmes qui s'avancent dans cette direction d'un pas, dirais-je, de sénateur. Il ne suffit pas de dire « Faites la révolution » comme Popeye disait : « Mangez des épinards ! » Reste le combat démocratique. Il exige l'addition des suffrages. Ceux qui opèrent des soustractions trahissent au contraire les intérêts du peuple.*

Pouvoir d'achat : à trop vouloir prouver...

Y a-t-il vraiment eu une amélioration du pouvoir d'achat des salaires nets en 1979, comme l'a affirmé le premier ministre et comme l'indique le communiqué du conseil des ministres ? On peut tout dire avec les chiffres, surtout lorsqu'on raisonne en masse ou en moyenne. En raison de l'accroissement des cotisations et des prix, il est bien exact que le pouvoir d'achat des salaires nets — c'est-à-dire après déduction des charges — s'est réduit de 1,2 % l'année dernière. Il est vrai aussi que, globalement, *« le pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux »* s'est, au contraire, accru de 1,9 %. Mais cette dernière notion est bien ambiguë, car elle mélange les choux et les carottes. Les revenus dits sociaux représentent, en effet, l'ensemble des transferts sociaux : ce que des Français ont reçu à ce titre, d'autres ont bien dû le payer.

Or ce sont les salariés qui, en majeure partie, ont supporté cet effort de redistribution et de solidarité. Et l'amélioration des revenus sociaux a bénéficié aux plus démunis et souvent aux inactifs : les malades, les retraités, les chômeurs et aussi les familles à revenu modeste. La clarté statistique devrait conduire à distinguer les catégories sociales : celles qui viennent d'être énumérées ont vu leur pouvoir d'achat maintenu ou amélioré. En revanche, une grande partie des salariés ont supporté, au titre de la solidarité, une dégradation réelle de leurs revenus : les célibataires, qu'ils soient O.S. ou cadres, et tous ceux qui ont des revenus tels qu'ils n'ont pas bénéficié des prestations sociales exceptionnelles versées dans le courant de l'année 1979. La vérité des chiffres est bonne à dire si elle n'essaie pas de noyer le poisson dans des séries statistiques trop globales. Et le courage suppose qu'on explique les effets d'une solidarité toujours nécessaire.

J.-P. D.

M. BARRE : l'économie française s'est assainie en profondeur

Prenant la parole, M. BARRE constate : *« Il est clair que la majorité reste la majorité au Parlement, mais aussi dans le pays, comme le démontrent les résultats des élections partielles. »* Le premier ministre poursuit : *« Je ne peux laisser dire que la politique du gouvernement asservit la France à qui que ce soit. Même si parler d'asservissement c'est, pour M. Marchais, parler en orfèvre. Je le plains d'avoir dit que le coup de Kaboul était un coup de maître : à coup sûr, en tout cas, ce n'était pas un coup d'essai. »* Invité par M. Marchais à donner les références de cette citation, M. Barre déclare : *« Je vous ai observé, je n'ai plus en mémoire la référence précise, mais je vous ai vu à la télévision ».*

Après avoir annoncé que le gouvernement demanderait l'organisation d'un débat de politique étrangère dès le début de la session de printemps, M. Barre affirme : *« Non seulement l'économie française n'est pas à la dérive, mais elle s'est assainie en profondeur depuis trois ans. »* Après avoir dressé le bilan de sa politique, il indique : *« En 1973, la facture pétrolière était de 15 milliards ; en 1978, de 50 milliards ; en décembre 1979 elle s'élevait à 100 milliards ; en février 1980, à la suite des ajustements décidés notamment par l'Arabie Saoudite, à 110 milliards. S'il y a un alibi, c'est, comme on dit dans les romans policiers, un alibi en béton ! »*

A propos de la revue de l'INSEE *Economie et statistiques*, selon laquelle le pouvoir d'achat a été entamé en 1979, le premier ministre observe : *« Si cet article ne peut faire foi, c'est qu'il ne porte pas sur l'année 1979, mais sur la période du 1er octobre 1978 au 1er octobre 1979 ; il ne tient pas compte de ce qui s'est passé pendant le dernier trimestre de l'année et de l'augmentation du SMIC. »* Il ajoute qu'en 1979 le salaire horaire ouvrier, compte tenu de la réduction de la durée du travail, a augmenté de 13,3 % et que la hausse du pouvoir d'achat a été de 1,2 % pour les salaires bruts. Enfin, la progression du SMIC a dépassé 2,2 %. Une étude de conjoncture de l'INSEE, précise M. Barre, indique que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménagères a augmenté de 1,8 %. L'objectif du maintien du pouvoir d'achat, poursuit-il, *« pour ambitieux qu'il soit, peut être atteint ».*

Interrompu à plusieurs reprises par des députés de l'opposition, M. Barre indique : *« En 1979, l'augmentation de la facture pétrolière a été de 18 milliards : notre déficit commercial a été de 10 milliards. Un esprit normalement constitué pourrait en déduire que nous avons récupéré une part de notre facture pétrolière. »*

Au sujet de l'inflation, M. Raymond Barre déclare : *« Ce qui est grave, ce n'est pas que l'indice de janvier soit élevé — il l'est parce qu'il reflète la récente décision de répercuter la hausse du coût du pétrole brut et le coût du programme nucléaire sur le prix du fuel ainsi que sur les tarifs du gaz et de l'électricité — c'est que des anticipations et des comportements inflationnistes risquent d'accélérer encore la hausse des prix. Pour parer au danger, nous avons décidé de renforcer la politique du crédit. Tous les crédits qui sont désencadrés seront progressivement réintégrés dans l'encadrement. »*

En ce qui concerne l'indexation du livret A des caisses d'épargne, le chef du gouvernement observe : *« Cette mesure serait inadaptée et dangereuse. L'épargne déposée sur les livrets A est loin d'être purement populaire : sur 11 % seulement du nombre de ces livrets sont déposés 50 % du total des dépôts. D'autre part, indexer les livrets A impliquerait d'accorder le même avantage aux détenteurs de livrets analogues pour limiter le bénéfice de l'indexation aux titulaires d'une épargne véritablement populaire. Il faudrait recourir à un dispositif lourd, complexe et bureaucratique dont personne ne pourrait garantir l'efficacité. Enfin, l'épargne déposée sur les livrets A est mobilisable à tout moment ; or, ce que le gouvernement souhaite, c'est d'encourager l'épargne longue et stable. J'ajoute que l'indexation serait très coûteuse : un point supplémentaire de taux d'intérêt coûterait 3 600 millions, qu'il faudrait se procurer, soit en majorant le coût des concours accordés aux collectivités locales et aux organismes H.L.M., soit plus vraisemblablement en recourant au budget de l'Etat. Selon l'évolution des taux d'intérêt dans les mois à venir, nous en* [pour les livrets A] *tirerons, bien entendu, les conséquences. »*

M. Barre déclare ensuite que le dernier axe de l'action du gouvernement consistera à soutenir l'activité économique pour l'emploi. Il ajoute : *« Le gouvernement ne procédera donc pas à une nouvelle stimulation de l'activité économique. Si un ralentissement sensible de cette activité se laissait pressentir, le gouvernement, comme il l'a toujours fait, mettrait en œuvre des mesures de soutien, à un rythme compatible au rétablissement de l'équilibre extérieur. »*

(Lire la suite page 10.)

POLITIQUE

Le débat de censure à l'Assemblée nationale

(Suite de la page 9.)

M. DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine) évoque notamment le problème des droits de l'homme. Il déclare à ce sujet : « *Nous sommes contre tous les emprisonnements pour délit d'opinion où qu'ils se produisent, mais nous sommes aussi contre la répression à l'égard de ceux qui agissent en vue de voir s'améliorer leurs conditions d'existence. Nous nous opposons aux décisions administratives ou répressives prises dans les pays socialistes vis-à-vis de certains opposants, mais nous sommes également et trop souvent, pour ne pas dire toujours, seuls contre la pratique des interdits professionnels.* »

Evoquant les problèmes de santé, M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique) estime que le ticket modérateur d'ordre public « *est le type même de la mesure qui ne pouvait germer que dans la tête d'un technocrate* ». Il ajoute : « *Ce ticket modérateur est à la fois vexatoire, inefficace et inutile, car il ne fera pas diminuer les dépenses médicales : les études statistiques le montrent, les mutualistes ne dépensent pas plus que les non-mutualistes* ».

Mme GOUTMANN (P.C., Seine-Saint-Denis) estime que la politique du gouvernement « *est délibérément inflationniste, qu'elle organise volontairement la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles car elle ne vise qu'à favoriser le redéploiement de quelques firmes monopolistes à base française* ».

M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure) explique pourquoi de nombreuses exploitations agricoles sont en faillite : « *Cela tient au niveau des prix à la production et à l'absence de prix garantis ; à l'encadrement du crédit, à la hausse des facteurs de production et du prix du foncier, tous éléments à propos desquels la responsabilité du gouvernement est évidente* ».

M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) observe que la politique du premier ministre en matière d'enseignement s'appuie sur « *une offensive idéologique prétendument scientifique* ». Il déclare : « *La fonction sociale que vous assignez à l'enseignement est de figer la société de classe. Vous faites jouer à l'école le rôle de reproductrice des inégalités* ».

Après M. ALAIN BONNET (app. P.S., Dordogne), qui critique « *le gaspillage des deniers publics auquel se livrent certaines administrations* », M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle) dénonce la fermeture des puits de charbon et celle des mines de fer.

M. BECHE (P.S., Doubs) évoque le troisième pacte pour l'emploi des jeunes. « *Nous ne sommes pas*, a priori, *opposés à l'ouverture de l'école sur la vie*, indique-t-il, *mais cette ouverture ne doit pas se faire à n'importe quelles conditions. Nous voulons éviter de revenir, petit à petit, au temps où les enfants travaillaient dix ou onze heures par jour.* »

Dans les explications de vote, M. BALLANGER (P.C., Seine-Saint-Denis) précise que la motion de censure déposée par son groupe constitue d'abord une protestation devant le refus du gouvernement d'organiser un débat sur la politique économique et sociale.

M. DEFFERRE (P.S., Bouches-du-Rhône) s'adresse au premier ministre : « *Lorsque l'on vous parle de 1981, vous prenez un air outragé et supérieur et vous vous exclamez : « Oh ! comme vous » êtes préoccupés par les échéan- » ces électorales ! » Comme si le gouvernement ne l'était pas ! Est-ce donc un hasard si l'augmentation des cotisations de Sécurité sociale sera supprimée en janvier 1981, si l'allocation spéciale pour les veuves sera accordée à partir de la même date, si la réforme de la taxe professionnelle ne sera appliquée qu'à partir de 1983, si l'on parle de rétablir la célébration du 8 mai — peut-être, comme en ce qui concerne la participation, pour maintenir le R.P.R. dans une majorité dont il hésite à sortir ? Un hasard encore s'il est question de renoncer au camp du Larzac ?* »

Mise aux voix, par scrutin public à la tribune, la motion de censure du groupe communiste n'est pas adoptée. Elle recueille 199 voix pour une majorité requise de 246 voix. Ont voté pour : 86 députés communistes sur 86 ; 112 députés socialistes et apparentés sur 114 ; 1 député non inscrit : M. Pidjot (Nouvelle-Calédonie). 2 députés socialistes n'ont pas participé au scrutin : MM. Billoux (Tarn) et Masquère (Haute-Garonne).

Mise aux voix, par scrutin public à la tribune, la motion de censure du groupe socialiste n'est pas adoptée. Elle recueille 199 voix pour une majorité requise de 246 voix. Ont voté pour : 112 députés socialistes et apparentés sur 114 ; 86 députés communistes sur 86 ; 1 député non inscrit : M. Pidjot. N'ont pas participé au scrutin : MM. Cot (Savoie) et Taddéi (Vaucluse).

Épargne : vers un relèvement du taux d'intérêt des livrets A

Il faut privilégier l'épargne longue et stable, c'est-à-dire les obligations, les bons à cinq ans et les valeurs mobilières (action), a déclaré, en substance, le premier ministre. Répondant à M. Mitterrand, qui lui avait posé une question écrite au sujet de la protection de l'épargne populaire, M. Barre a estimé que l'indexation des livrets A de Caisse d'épargne, réclamée par le premier secrétaire du P.S., lui apparaissait « *inadaptée et dangereuse* ».

Précision intéressante, le président de la République n'aurait pas eu en tête une telle indexation lorsque, le 16 novembre 1976, il demandait par lettre, au premier ministre, de mettre sur pied un instrument d'épargne simple, assurant la sécurité des avoirs des petits épargnants.

Pourtant, dans sa lettre du 16 novembre 1976, le chef de l'Etat, tout en écartant une « *indexation généralisée de l'épargne* », évoquait un instrument qui, « *en contrepartie d'un taux d'intérêt limité et d'une stabilité effective des dépôts, assure une sécurité durable des avoirs* ». Cette définition ressemble diablement à celle d'un livret à capital indexé et à rémunération très basse...

M. Barre conteste également aux dépôts des Caisses d'épargne un caractère purement populaire, relevant que 11 % des livrets recueillent 50 % des dépôts. Il est certain que les ménages aisés ont parfaitement saisi l'intérêt que représente un dépôt quasiment à vue, rémunéré à 10,5 % (6,50 % nominal auxquels il faut ajouter le prélèvement de 40 % sur les revenus d'un placement à court terme).

Mais il faut garder à l'esprit que, pour les petits revenus, le livret de Caisse d'épargne est le premier instrument auquel pensent les ménages pour placer leurs économies. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que les livrets ne peuvent atteindre qu'en minorité leur plafond (45 000 F), et il est assez contestable d'estimer que la majorité des ménages sont imposés à 40 % (taux applicable à un revenu réel annuel d'au moins 55 000 F par part).

En fait, le premier ministre ne veut pas favoriser l'épargne placée à court terme. Mais il doit tenir compte de deux choses. La première est que les dépôts sur les livrets de Caisse d'épargne ont une durée moyenne supérieure à trois ans, ce qui leur retire leur caractère d'épargne à court terme. La seconde est que l'écart entre le taux d'intérêt des livrets (6,50 %) et les 13 % de taux d'inflation actuel devient trop flagrant : au début de 1975, avec un taux d'inflation de 13 % à 14 %, le taux des livrets avait été porté à 7,50 %, pour revenir à 6,50 % le 1er janvier 1976, et n'en plus bouger. C'est pourquoi il est probable qu'un relèvement assez prochain est à prévoir, bien qu'un décret du 26 décembre 1979 ait maintenu le taux antérieur pour l'année 1980.

F. R.

LA PÊCHE AUX VOIX

par RAYMOND BARRILLON

Le gouvernement a décidé, mercredi, de rétablir cette année et pour « les années à venir » les cérémonies de célébration officielle de la victoire de 1945, le 8 mai. Lorsqu'il avait supprimé, à titre définitif, ces mêmes cérémonies, il y a un peu moins de cinq ans, M. Valéry Giscard d'Estaing s'en était expliqué dans une lettre solennelle, qu'il avait adressée, le 8 mai 1975, aux membres du Conseil européen des Neuf, et dans laquelle on pouvait lire : « *La France commémore aujourd'hui le jour anniversaire de la fin de la deuxième guerre... L'aspiration commune de nos opinions est qu'elle soit la dernière de celles qui ont ensanglanté depuis longtemps et en vain le sol de notre continent... C'est pour marquer cette certitude... que j'ai décidé, avec le gouvernement français, de ne plus commémorer désormais cet anniversaire, qui sera ainsi le trentième et le dernier.* »

L'impressionnante volte-face du président de la République signifierait-elle que ses convictions « européennes » sont désormais un peu tièdes ? Une telle explication serait absurde, puisque le distingué discoureur que nous avons entendu mardi soir s'est montré catégorique sur ce point : « *Il faut reconstituer l'influence de l'Europe dans le monde.* » Les choses sont infiniment plus simples. L'« ardente obligation », selon de Gaulle, c'était le Plan. A quinze mois de l'élection présidentielle de 1981, l'ardente obligation pour M. Giscard d'Estaing c'est la pêche aux voix.

Aussi bien, une semaine après le spectaculaire ralliement du pouvoir à l'idée gaullienne de participation, le conseil des ministres du 27 février 1980 a-t-il été un somptueux festival de démagogie : relèvement de la somme forfaitaire qui sera remboursée aux candidats ayant obtenu au premier tour au moins 5 % des suffrages exprimés, glorification de « l'effort de solidarité qui bénéficie notamment aux malades, aux personnes âgées, aux familles, ainsi qu'aux catégories les plus défavorisées », mise au point d'un budget qui permettra, le président lui-même l'a promis, d'« éviter toute augmentation de la charge fiscale supportée par les Français ».

On en éprouve une sorte d'accablement, et l'on serait porté à aller s'incliner, par protestation, devant les tombes des desseins enterrés :

— La réduction de la durée du septennat ;

— La réforme du code pénal, l'abolition de la peine de mort, l'*habeas corpus* ;

— La limitation du cumul des mandats ;

— Le recours au système de la représentation proportionnelle pour les élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants. Et nous en passons.

C'étaient là de bien belles idées. On s'est contenté de les lancer en l'air puis de les y laisser après avoir constaté que l'opinion rechignait à les faire siennes. Forcer l'opinion ? Il est plus prudent et plus reposant de la suivre.

Un pouvoir assuré de la durée et de la stabilité politique ne devrait-il pas consacrer toute son énergie à faire aboutir d'abord ce qui est le plus difficile, et donc le moins populaire ?

Son souci est tout autre. Le spectacle qu'il nous offre manque singulièrement de grandeur.

LE DÉBAT SUR LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE SE POURSUIT AU SÉNAT

M. Méhaignerie : il n'y a pas de désengagement de l'État

Le Sénat poursuit, mercredi 27 février, la discussion générale sur le projet de loi d'orientation agricole.

C'est, précise-t-il, en tant que médecin que M. MEZARD (C.N.I.P., Cantal) insiste sur l'hygiène de l'agriculture et la sécurité des agriculteurs, particulièrement exposés, dit-il, au tétanos et aux accidents de tracteur, dont la moyenne est de presque un mort par jour.

Pour M. DIDIER (gauche démocratique, Hautes-Alpes), il faut faire une place à la pluri-activité, qui, selon lui, est une « *nécessité* » en haute montagne. M. TAILHADES (P.S., Gard), qui s'exprime au nom de ses collègues socialistes, MM. Alliès (Hérault) et Courrière (Aude), estime que, pour permettre à nombre de chômeurs de revenir à la terre, il faudrait une réforme fiscale et une politique d'équipement collectif au service des collectivités locales.

M. DEBATISSE, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, dément que le gouvernement puisse accepter la réduction du quota sucrier proposé par la Commission de Bruxelles. Il souhaite que l'Europe adopte une politique commerciale plus agressive et qu'elle conclue des contrats à moyen terme. Il relève que dans le secteur de sa responsabilité l'augmentation nette d'emplois a été de 4 % en deux ans.

Pour M. MEHAIGNERIE, il n'est pas question que le texte marque un « *désengagement de l'Etat* ». Il explique que la volonté du gouvernement de « *libérer les forces d'initiatives en desserrant les carcans bureaucratiques* » ne peut être interprétée de cette façon. Après avoir souhaité que la préférence communautaire s'affirme davantage pour les matières grasses et le manioc, le ministre de l'agriculture admet le principe des quanta pour certaines productions, « *à condition que les sacrifices soient partagés et que l'on mène une politique d'exportation agressive* ». Il rappelle son hostilité à la dotation de statut d'établissement public au Conseil supérieur d'orientation agricole. Il indique que les achats des étrangers ne représentent que 0,014 % des surfaces agricoles utiles. Il s'engage à ce que la plupart des décrets d'application soient publiés avant la fin de l'année, de même pour ceux destinés aux départements d'outre-mer.

Dans l'examen des articles, M. MEHAIGNERIE s'engage auprès des auteurs d'amendements — dont M. TOURNAN (P.S.) qui souhaitait la création d'un « *conservatoire des espèces végétales et des races animales menacées de disparition pour l'agriculture* » — à entreprendre une étude dont les résultats seront connus dans un délai de trois mois.

Après avoir repoussé par 267 voix contre 23 un amendement communiste stipulant que la politique agricole française « *ne peut être remise en cause par les instances communautaires* », M. CAILLAVET (Lot-et-Garonne, Gauche dém.) traite des problèmes du vin, de la création d'une caisse destinée à faciliter l'écoulement des fruits et légumes par des exportations vers le tiers-monde et de la législation des calamités agricoles. M. DUMONT (P.C.) évoque l'installation des jeunes agriculteurs qui étaient, précise-t-il, de douze mille en 1966 et de neuf mille en 1971.

Pour M. CHAZELLE (Haute-Loire, P.S.) il conviendrait « *de consacrer un chapitre spécial du projet aux directives générales de la politique à appliquer aux zones de montagne* ».

Dans sa réponse, le ministre rappelle les mesures prises en faveur des régions méditerranéennes. Il note que des prix de référence ont été obtenus pour certains fruits et légumes et, d'autre part, que la mécanisation a eu pour conséquence la diminution des actifs dans la population agricole.

La commission des affaires économiques propose de ne laisser à l'article premier qui concerne l'orientation générale de la politique agricole que la définition des objectifs de la loi. A la demande du gouvernement, il est précisé que ces objectifs sont « *en conformité avec les principes de la politique agricole commune* ».

La Haute Assemblée entreprend, ensuite, l'examen de la seconde partie de cet article premier qui recouvre les mesures nécessitées par les orientations du projet et dont la commission fait un article nouveau M. TINAND (Un. centr.) fait adopter un sous-amendement qui précise les objectifs prioritaires de la politique d'enseignement, de formation permanente, de recherche et de développement.

La séance est levée jeudi 28 janvier, à 0 h. 30. — A. Ch.

Avant un colloque du Nouveau Contrat social

« Carter est véritablement un crétin »

déclare M. Edgar Faure

Le Nouveau Contrat social, que préside M. Edgar Faure, organise à Paris les 7 et 8 mars un colloque sur trois thèmes : la politique et la science, la politique et l'économie, la politique et la paix.

Depuis plus de deux ans, le Nouveau Contrat social n'avait pas tenu de colloque et il ne s'était guère manifesté dans la vie politique, nationale, alors qu'auparavant ses initiatives multiples étaient régulièrement soulignées comme les marques de vitalité de cette sorte de société de pensée politique moderne. Il est vrai que les évolutions politiques de M. Edgar Faure ont quelque peu modifié la nature initiale de ce comité.

Fondé pour constituer un centre d'études et de réflexion, il a pu réunir hors des structures partisanes des représentants de toutes les tendances politiques, hormis les communistes. Sous les septennats du général de Gaulle et de Georges Pompidou, M. Edgar Faure aimait à forger, devant des publics éclectiques, des « majorités d'idées » séduisantes et paradoxales mais éphémères. Lieu de rencontre insolite et privilégié, il a permis certains rapprochements utiles au pouvoir et évité quelques ruptures.

« La politique de M. Giscard d'Estaing est remarquable »

Mais depuis que l'ancien président du conseil radical de la IVe République a rompu avec éclat son appartenance au R.P.R. pour se placer dans l'orbite « giscardienne », la diversité de son comité a disparu.

Sur les vingt-cinq membres du comité directeur, il n'y a aujourd'hui qu'un seul député gaulliste, tous les autres parlementaires étant U.D.F. Les éditoriaux du bulletin du Nouveau Contrat social ne se privent d'ailleurs pas de s'en prendre avec virulence au mouvement gaulliste, M. Paul Granet, député U.D.F., ancien ministre, écrivant, par exemple : « *L'emploi du terme « défense » par le R.P.R. devrait intéresser les psychanalystes Mais la France dans tout cela ? Qu'a-t-elle à voir avec le narcissisme des compagnons ?* »

M. Edgar Faure lui-même approuve aujourd'hui sans nuance la politique de M. Giscard d'Estaing en disant : « *La politique du président est absolument remarquable.* » Au cours d'un déjeuner de presse, mercredi 27 février, il a opposé la politique française, « *qui obtient le maximum d'efficacité avec le minimum de risques comme en Afrique ou en Arabie Saoudite* » à « *la politique américaine, parfaitement incohérente* », disant même qu'à propos de l'affaire des otages de Téhéran « *l'Amérique aurait dû déclarer la guerre* », tout en concédant que cela « *est un problème délicat* ». Et, pour mieux mettre en valeur les « *fortes personnalités des hommes politiques français* », il a assuré : « *Carter et véritablement un crétin. Et Kennedy, qui après avoir noyé sa maîtresse, s'est couché pendant douze heures !* » Il est vrai que, selon M. Edgar Faure, « *aux Etats-Unis les gens qui ne réussissent pas dans les affaires sont des ratés et ils font de la politique* ».

M. Edgar Faure avait pourtant précisé que la vocation de son comité était tout à la fois de faire de la perspective, de la prospective, de la problématique et même de la recherche scientifique appliquée à la politique. Ses jugements sont-ils le résultat de ces recherches ? — A. P.

1980 : une année d'anniversaires

A l'occasion du trente-cinquième anniversaire du 8 mai 1945, M. Giscard d'Estaing a manifesté sa décision de remettre en vigueur, en lui donnant « *une particulière ampleur* », un décret du général de Gaulle en date du 17 janvier 1968, aux termes duquel la célébration du 8 mai 1945 aurait lieu « *à la fin de sa journée anniversaire* ». Un hommage solennel sera ainsi rendu à tous les morts de la seconde guerre mondiale

D'une manière générale, l'année 1980 sera marquée par la solennité apportée à plusieurs commémorations, destinées — selon le chef de l'Etat — à rappeler à la jeunesse française les sacrifices consentis par leurs aînés.

Il y aura d'abord un hommage officiel à tous ceux qui sont morts dans les camps de concentration. Le 27 avril, M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra à Notre-Dame de Paris pour assister à une messe de requiem à la mémoire des Français morts en captivité. Il déposera ensuite une gerbe, dans la crypte de la déportation.

Des instructions ministérielles ont été adressées à tous les préfets pour qu'ils créent, dans leur département, des comités d'initiative et d'action. Ces comités, composés par moitié d'anciens combattants, de résistants et de déportés, et de représentants des ministères les plus concernés, seront chargés de faire participer la jeunesse aux cérémonies commémoratives prévues.

Le président de la République a également décidé de donner une ampleur particulière au quarantième anniversaire de l'appel fait le 18 juin 1940 par le général de Gaulle, a annoncé M. Plantier. A cette occasion sera évoquée la mémoire de tous ceux qui « *se sont conduits en héros sur la ligne Maginot, dans les Flandres, à Dunkerque, au sein de la 3e division d'infanterie ou sur la Loire, avec les cadets de Saumur ou avec les c[illegible]rs du colonel de Gaulle à Montcornet* ».

Enfin, le 29 juin 1980, le président de la République se rendra en Alsace, à l'occasion de l'anniversaire de la libération du camp du Struthof, le seul camp d'extermination implanté en France pendant l'occupation par le régime nazi.

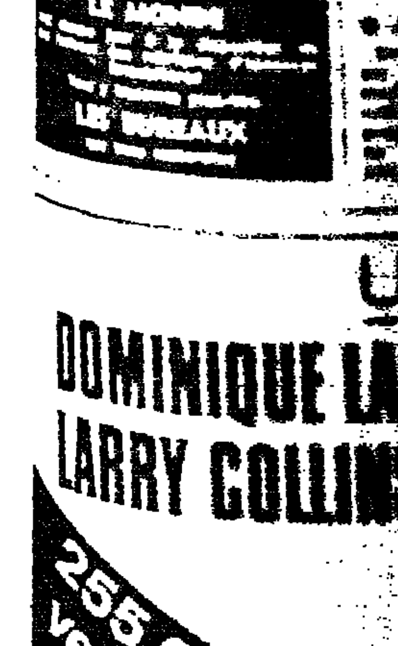
LE COMITÉ POUR LE 8 MAI : une décision tardive.

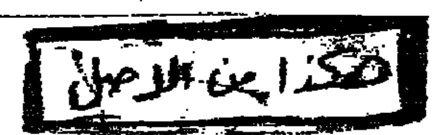
Le Comité national pour la célébration du 8 mai, que préside M. Jacques Debû-Bridel, Compagnon de la libération — qui regroupe des résistants de toutes tendances — publie un communiqué dans lequel il « *se félicite de la décision tardive prise par le gouvernement* » au sujet de cet anniversaire.

« *Il prend acte que le gouvernement s'engage enfin à faire célébrer régulièrement cette journée qui a vu la fin du martyre quotidien des déportés de toutes nationalités, la libération de milliers de prisonniers et de tous les pays qui avaient subi l'oppression nazie.*

» *Il rappelle cependant que cinq années de luttes continuelles furent nécessaires, tant auprès de l'opinion publique et au Parlement, avec l'appui de toutes les associations d'anciens combattants groupées au sein de l'UFAC, pour parvenir à ce résultat, qui ne constitue, à ses yeux, qu'un premier succès.*

» *Le Comité national pour la célébration du 8 mai entend poursuivre sa lutte pour que cette grande journée de la liberté et de l'indépendance soit rétablie comme le 14 juillet et le 11 novembre comme fête nationale chômée.* »





POLITIQUE

Le débat au sein du P.S.

M. Jospin dénonce les trois « abandons » de M. Rocard

Plusieurs personnalités du P.S. ont commenté les propos tenus, lundi soir 25 février à Antenne 2, par M. Michel Rocard. C'est ainsi que, dans *le Matin* du 28 février, M. Lione Jospin, membre du secrétariat national, assure : « *Il n'y aura pas de combinaison au sommet, il n'y aura pas un candidat concocté par les élus. Il y aura une décision des militants du parti.* »

Le n° 2 du P.S. qualifie « *d'élément de clarification* » le fait que M. Rocard « *soit candidat* ». Il estime cependant que « *l'on doit exclure extrêmement clairement l'idée que les socialistes puissent gouverner avec la droite* ».

Il ajoute : « *Or lorsqu'on demande à Michel Rocard ce qui se produirait après 1981 si le président n'était pas socialiste, il ne répond pas de façon claire. (...) Par ailleurs, Michel Rocard s'est félicité du fait qu'il promettait peu (...). Je suis un peu inquiet de ces brevets qu'on cherche à donner en promettant peu, car il me semble que des millions de gens n'ont pas d'autre solution que d'attendre beaucoup de nous.* »

M. Jospin conclut par l'inventaire des trois « *abandons* » de M. Rocard, « *celui de l'autogestion, celui de la stratégie, avec l'hypothèse exclusive d'un gouvernement homogène, et celui des règles démocratiques du parti* ».

De son côté, M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national et chef de file du CERES, a estimé, mercredi 27 février, au micro de France-Inter, que si M. Rocard sollicite l'investiture du P.S. pour l'élection présidentielle, il y aura plusieurs candidats à la candidature, alors que si M. Mitterrand est candidat, « *ce sera le candidat du consensus* ». Le député de Belfort a ajouté : « *Ce n'est pas faire offense à Michel Rocard que d'affirmer qu'il défend une ligne qui n'est pas la ligne du P.S. Michel Rocard s'est présenté comme le porte-parole d'une volonté collective. Où s'est formée cette volonté collective ? Dans le parti socialiste ? Pour ma part, j'en doute.* »

En revanche, M. Charles-Emile Loo, membre du comité directeur, a jugé « *inadmissible* » le jugement porté par le CERES sur les propos de M. Rocard. M. Loo, qui appartient au courant animé par M. Mauroy, a toutefois précisé que « *s'il avait à se prononcer maintenant* », son choix « *se porterait sur M. Mitterrand* ».

● *Répondant à l'appel « pour l'union dans les luttes »*, des militants rennais du P.C.F., du P.S. et de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), des travailleurs n'appartenant à aucune organisation politique et des militants syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. ont entrepris de faire circuler un appel à l'unité à la base pour lutter contre l'austérité et le gouvernement, et en vue de la préparation d'une grève prolongée et unitaire. En une semaine, quatre cents signatures ont été recueillies, principalement dans le secteur public. — *(Corresp.)*

LE P.S. DEMANDE A M. MAROSELLI (M.R.G.) DE SE DÉMETTRE DE SON MANDAT DE CONSEILLER RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ.

(De notre correspondant.)

Vesoul. — La fédération socialiste de Haute-Saône a demandé mardi 26 février à M. Jacques Maroselli, ancien vice-président du M.R.G., de « *se démettre* » de son mandat de conseiller régional. Estimant qu'il a « *détourné de son but* » ce mandat en ne votant pas avec la gauche lors de la dernière session du conseil régional de Franche-Comté, la fédération du parti socialiste et l'union départementale des élus socialistes et républicains reprochent au maire de Luxeuil-les-Bains son attitude lors de l'élection du président du conseil régional, alors que M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, était candidat contre M. Edgar Faure, son abstention lors du vote du budget primitif pour 1980, ainsi que la création par lui, au sein du même conseil régional, d'un groupe de la « *gauche démocratique* » avec M. Pierre Jeambrun, sénateur du Jura (Gauche dém.), proche de M. Edgar Faure.

Pour les socialistes, ce rassemblement tend à « *briser l'opposition droite-gauche* » et il importe donc que M. Maroselli remette sa démission « *pour assurer le respect des électeurs et de ses engagements* ».

A.-M.

LES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 27 février 1980 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Il a examiné les questions suivantes : priorité au SMIC ; les traitements des fonctionnaires (+ 2,50 %) ; le budget de 1981 ; les cérémonies du 8 mai ; la lutte contre le bruit ; l'assurance-maladie. Les points ci-dessous étaient aussi à son ordre du jour.

● LES RELATIONS FRANCO-TURQUES

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur les relations franco-turques.

Il a souligné l'importance que la France attache à ses rapports avec un allié dont la stabilité est essentielle à l'équilibre de la région.

Constatant les difficultés que rencontre ce pays, en raison de la crise économique internationale, et les efforts courageux du gouvernement turc pour y faire face, il a indiqué que la France apportera, dans le cadre d'une action internationale concertée, sa contribution au succès de ces efforts.

● L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le conseil des ministres a adopté deux projets de décret qui apportent aux décret du 14 mars 1964 et du 28 juillet 1965 les ajustements qui étaient devenus indispensables depuis leur publication.

Le décret du 14 mars 1964 faisait référence à des textes qui ont été modifiés et ont dû être adaptés en conséquence. Un certain nombre de territoires d'outre-mer visés dans le décret du 28 juillet 1965 sont devenus indépendants ou ont changé de statut. Il fallait en tenir compte. Enfin, la somme forfaitaire remboursée aux candidats qui obtiennent au moins 5 % des suffrages exprimés, et qui n'avait pas été relevée depuis 1964, est portée de 100 000 F à 250 000 F.

D'autre part, deux améliorations sont prévues par ces textes. Conformément au vœu de la commission nationale de contrôle de l'élection de 1974, les commissions locales de contrôle placées sous son autorité pourront disposer de rapporteurs. Les signes distinctifs choisis par chaque candidat dans les territoires d'outre-mer, portés sur les bulletins de vote, ont été supprimés, car l'expérience a prouvé que ces dispositions propres à l'élection présidentielle n'étaient plus nécessaires.

● AIR FRANCE

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret approuvant la modification des statuts de la compagnie nationale Air France proposée par l'assemblée générale de la compagnie pour permettre une augmentation du capital social.

« Défense des libertés et des droits de l'homme »

LE P.C.F. DIFFUSERA UN DOCUMENT TIRÉ A CINQ MILLIONS D'EXEMPLAIRES

Le « Comité de défense des libertés et des droits de l'homme », dont M. Georges Marchais avait annoncé la création le 20 février au cours d'une conférence de presse (« le Monde » du 22 février), s'est réuni mercredi sous la présidence du secrétaire général du parti communiste.

Il a analysé les réactions provoquées par la conférence de presse de M. Marchais et estimé que « le déchaînement des principaux moyens d'information contre cette importante initiative du parti communiste français témoigne de l'embarras dans lequel elle plonge tous ceux qui se servent des droits de l'homme pour combattre le socialisme, la démocratie, les luttes des peuples pour la liberté ».

Le parti communiste diffusera, dans les prochains jours, un document tiré à cinq millions d'exemplaires sur « vingt années de meurtres, de massacres, de génocides dans le monde ».

AMNESTY INTERNATIONAL RÉPOND A M. GEORGES MARCHAIS

La section française d'Amnesty International a publié, lundi 25 février, une mise au point à la suite des propos que M. Georges Marchais avait tenus sur cette organisation au cours de sa conférence de presse du 20 février. Le secrétaire général du parti communiste avait déclaré qu'Amnesty International « *a joué, à certains moments, et joue encore, parfois, un rôle positif* », mais que ce rôle est « *partiel et partial* ». Il l'avait mise en garde contre toute tentative d'ingérence dans les affaires intérieures du parti communiste (*le Monde* du 22 février).

« *Il est certain que le combat d'Amnesty International n'épuise pas la totalité du champ d'action couvert par la Déclaration universelle des droits de l'homme* », admet la section française de cette organisation, qui ajoute : « *Il y a de nombreuses manières de défendre les droits de l'homme, comme par exemple l'adhésion à un parti politique ou à un syndicat.* » Elle indique que, dans sa recherche d'appuis susceptibles de renforcer son action, elle s'adresse « *en particulier aux militants et aux partis politiques en raison de l'influence qui est la leur* ». « *Il n'y a là aucune volonté d'ingérence, aucun esprit politicien, mais uniquement la recherche d'un soutien qui devrait être unanime* », estime Amnesty International.

LE P.C.F. REVENDIQUE VINGT MILLE ADHÉRENTS NOUVEAUX

Dans un communiqué daté du 26 février, le bureau politique du parti communiste se félicite des résultats de l'actuelle « campagne de remise de cartes et d'assemblées populaires des cellules ». Il fait état de vingt mille adhésions au P.C.F. et affirme qu'« il se tiendra davantage d'assemblées populaires de cellules en 1980 qu'au cours des années précédentes ».

Après la déclaration de M. Giscard d'Estaing

MOSCOU : la France doit rester fidèle aux principes de la politique du général de Gaulle

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass, citée ce jeudi 28 février par la *Pravda*, a rendu compte de l'entretien télévisé de M. Giscard d'Estaing en choisissant dans les propos du président de la République les seules phrases favorables à la poursuite du dialogue avec l'U.R.S.S. et en passant sous silence toutes les critiques formulées à l'égard de la politique soviétique. Ainsi, sur l'Afghanistan, Tass se garde bien de rappeler que pour M. Giscard d'Estaing l'intervention soviétique est « *inacceptable* ». L'agence indique seulement que, « *évoquant le bruit soulevé par certains milieux à l'occasion des événements, le président a dit qu'à son avis l'action diplomatique ne consiste pas en d'interminables déclarations retentissantes et vides. Dans cette question, la politique de la France reste sans changement* ».

Dans un article de l'hebdomadaire *Temps nouveaux* que l'agence Tass a donné mercredi en avant-première, les Soviétiques laissent clairement entendre ce qu'ils attendent du gouvernement français. Critiquant l'antisoviétisme du « *parti américain* » qui « *s'en tient toujours à l'avis exprimé au bord du Potomac* », il regrette que « *des notes inamicales ne répondant pas à l'esprit et à la lettre des relations franco-soviétiques percent aussi de temps en temps dans les propos officiels* ». Pourtant, la voie de la France devrait être toute tracée : d'abord parce que « *la plupart des Français, indépendamment de leurs opinions politiques (...), lient naturellement la détente à la stabilité en Europe et à une coopération de bon voisinage entre pays à systèmes sociaux différents* ».

Or, poursuit l'hebdomadaire, « *l'inquiétude augmente dans les milieux politiques et publics français* » à la suite de la politique du président Carter. « *Le désir des Etats-Unis d'exercer une pression grossière afin de mettre la politique de la France au service de leurs intérêts n'est pas passé inaperçu à Paris* », écrit *Temps nouveaux*. En fin de compte, un retour à la guerre froide mettrait « *un terme aux principes de la politique du général de Gaulle approuvés par la majorité écrasante du peuple* ». Il revient donc au gouvernement français de poursuivre la détente, le développement de bonnes relations avec l'Union soviétique. « *C'est seulement cette politique*, avertit l'hebdomadaire soviétique, *qui assurera à la France le rôle principal et une place digne en Europe et sur la scène internationale.* » — D. V.

DEUX COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

Dans *l'Aurore*, Jacques Guilleré-Brulon écrit, s'adressant à M. Giscard d'Estaing :

« *Tiers-mondiste par ascèse, solidariste à regret, européen d'adoption, atlantiste par nostalgie, indépendantiste par destination, fervent de l'« Ostpolitik » par souci de coller à l'image fuyante d'un rêve gaullien à jamais dépassé, vous finissez par attacher, contre votre volonté, le wagon France au convoi soviétique.* »

Dans *le Figaro*, Xavier Marchetti, commentant dans son éditorial la politique économique, écrit :

« *Aucune autre politique n'était possible, nous dit-on. Excellent sujet de thèse, ou de colloque. Mais argument médiocre dans la mesure même où, à tous les niveaux de l'Etat, améliorations prochaines et autres « sorties de » la crise » ont été, chemin faisant, annoncées.*

» *Les faits, maintenant, se vengent de la théorie. Les déficits accrus, intérieurs et extérieurs, le chômage accentué, l'inflation débridée sont là, devant nous.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » (R.P.R.) : beaucoup de mots pour peu de chose.

Pierre Charpy, dans *la Lettre de la Nation* du jeudi 28 février, analyse les déclarations du chef de l'Etat en écrivant :

« *L'action diplomatique consiste-t-elle à ne rien dire ou parler trop tard ? Valéry Giscard d'Estaing paraît avoir retenu le conseil de l'humoriste Pierre Daninos : « La seule façon sûre » de prendre un train est de rater » le précédent. » Mais si le précédent était le bon ? Et si pour agir il fallait commencer par réagir ?*

» *La réaction est affaire d'instinct plus que d'intelligence, et l'intelligence sans l'instinct ne crée pas l'impulsion.*

» *Valéry Giscard d'Estaing cherche à faire une politique gaulliste dans les idées sans pouvoir la traduire dans les faits. Il faut en effet reconnaître que le président de la République, parlant au niveau des principes, reste assez fidèle aux idées de ceux qu'il appelle — modestement — ses « prédécesseurs ». Il est aussi habile à les exposer que maladroit à les appliquer. Tout son propos de mardi soir est une sorte de preuve par l'absurde de cette impuissance.*

» *Bilan : beaucoup de mots pour peu de chose. Mais quand même un succès. Il fallait rassurer les gens qui ne demandent qu'à l'être. C'est probablement gagné. Et c'est bien sûr que tout cela serait très beau si c'était vrai. Bravo ! Mais agir, c'est quoi ?* »

LA C.F.D.T. : une politique au jour le jour.

M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., a déclaré, le 25 février : « *Si, sur certains points, les intentions affichés sont louables : la détente, la paix, la défense des droits de l'homme, l'aide au développement du tiers-monde, cependant, force est de constater que la politique au jour le jour du régime dément en général les grandes intentions.* »

Après avoir regretté que la France ne soit pas le moteur d'une Europe « *réellement autonome* », M. Chérèque ajoute : « *La C.F.D.T. estime que l'engagement sans frein dans la course aux armements et au suréquipement nucléaire est une menace pour la paix. Assurer la paix implique tout au contraire un réel désengagement dans les ventes d'armes dont la France est l'un des champions, ce qui ruine considérablement la volonté pacifique et humanitaire proclamée.*

» *Enfin, accueillir des réfugiés politiques, c'est bien, et c'est souvent le moins que la France puisse faire pour eux. Elaborer une véritable politique accordant des garanties et respectant les droits acquis des quatre millions d'immigrés qui ont contribué largement au développement de la France reste une exigence fondamentale, surtout en période de crise. Sa réalisation permet de tester les buts réels de la politique française. Ici encore, les réalités démentent les discours.* »

Attentats contre des installations d'irrigation en Corse

Un attentat contre des installations d'irrigation appartenant à la Société de mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) a été commis, le mercredi 27 février, près d'Aleria (Haute-Corse).

D'autre part, l'occupation de l'hôtel de ville d'Ajaccio pendant quelques heures a entraîné la protestation du conseil municipal d'Ajaccio et du comité bonapartiste. Dans un communiqué commun, ils « *mettent en garde les instigateurs de ce coup de force contre les conséquences graves qui découleraient d'une nouvelle initiative de cette sorte, mettant en cause les pouvoirs d'une municipalité élue selon les règles de la démocratie* ». De leur côté, les organisations syndicales ainsi que les non-syndiqués de FR 3-Ajaccio, dont les locaux ont été occupés, se sont « *élevés contre l'atteinte à l'outil de travail et contre la pression exercée contre les journalistes...* »

M. André Lajoinie, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, vient d'adresser une lettre au président de la République, dans laquelle il demande la libération immédiate des emprisonnés corses.

DÉFENSE

LE GÉNÉRAL PIERRE CONZE EST MORT

Le général d'armée (cadre de réserve) Pierre Conze est mort mercredi 27 février, au Puy (Haute-Loire), à l'âge de soixante-dix-sept ans. Grand officier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, le général Conze a été l'un des principaux responsables de la résistance, en France, à l'occupant nazi durant la seconde guerre mondiale.

Né le 1er février 1903 à Billom (Puy-de-Dôme) où son père était officier d'artillerie, Pierre Conze est sorti de Polytechnique dans l'arme de l'artillerie, comme sous-lieutenant, en 1923.

A l'armistice de 1940, il commande à Toulouse le 91e groupe du 404e régiment de D.C.A., avec les cadres duquel il organise, en 1942, un groupement de résistance et le réseau de résistance « Bretagne-Gascogne » qui permet aux évadés de franchir les Pyrénées. Promu commandant, il participe, comme membre fondateur, à la constitution de l'Organisation de la résistance de l'armée (ORA).

Lieutenant-colonel, il est, au début de 1944, sous les ordres du général Dejussieu-Pontcarral, le chef d'état-major national de la Résistance, puis sous la direction du général Revers, chef d'état-major de l'ORA. Colonel en 1945, il dirige à la libération l'état-major du général de Larminat au détachement d'armée de l'Ouest.

Après avoir commandé un régiment de D.C.A. en Allemagne, puis les forces anti-aériennes de la défense territoriale, il dirige l'artillerie anti-aérienne de l'armée française en Europe et en Afrique du Nord. En 1953, général de brigade, il devient major général de l'armée de terre jusqu'en 1957, où, recevant sa troisième étoile, il est placé à la tête de la 13e division d'infanterie et de la zone sud-oranaise en Algérie.

Au moment du 13 mai 1958, qui va provoquer la fin de la IVe République, le général Conze marque son désaccord avec les positions prises à Alger, et il regagne la métropole ; il sera nommé inspecteur de l'artillerie en août suivant. De 1961 à 1964, avec successivement le rang de général de corps d'armée et celui de général d'armée, il commande la 8e région militaire à Lyon. Il est placé dans le cadre de réserve en 1964 et il sera, de 1965 à 1971, administrateur de la SAVIEM, devenue depuis Renault-Véhicules Industriels (R.V.I.).

Nominations

LE GÉNÉRAL ROUYER REÇOIT SA QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 27 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Air.* — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Michel Rouyer.

Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels Jacques Martinot-Lagarde et Jean Marie Failler.

● *Terre.* — Sont promus général de brigade, les colonels Jacques-Julien de Zelincourt et Claude Delpoux.

Est nommé directeur de l'intendance du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne fédérale, l'intendant général de deuxième classe Hubert Félix.

● *Armement.* — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Marcel Louchart ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jacques Clavier, Jean Segalen, Paul Talboutier et Pierre Capion.

Sont nommés : directeur de l'établissement technique de Bourges, l'ingénieur général de deuxième classe Henri Vimal du Monteuil ; directeur de l'établissement technique d'Angers, l'ingénieur général de deuxième classe Robert Cognée.

● *Contrôle des armées.* — Sont promus contrôleurs généraux des armées, les contrôleurs des armées Jean Ricalens et Guy Rousseau.

Le Monde

société

A Marseille

La guerre aux « machines à sous »

De notre correspondant

Marseille. — L'œil rivé sur les chiffres qui défilent, René (dix-sept ans), qui venait de fignoler un « *special bonus when tilt* » lui assurant deux parties gratuites, vient de faire « *tilt* » de surprise. Ils sont neuf, surgis brusquement d'un fourgon bleu et blanc, et l'un d'eux vient de crier : « *Police ! Tout le monde dehors !* » Le patron, interpellé, se voit intimer l'ordre de baisser immédiatement son rideau de fer. Il tempête : « *Vous n'avez pas le droit ! Je suis chez moi. On ne fermera pas tant qu'on n'aura pas vu le maire !* » Comme ses dix-huit confrères, il a refusé d'obtempérer. Dans la salle, c'est la stupeur muette. Seul un servant de destroyer U.S., assourdi par son artillerie, continue à bombarder Guadalcanal comme s'il y était...

Depuis mercredi matin 27 février, la guerre aux flippers est déclarée à Marseille. Et les policiers qui viennent d'effectuer une « descente » au Roller Ball, situé en face d'un lycée, entendent faire appliquer l'arrêté signé la veille par le maire, M. Gaston Defferre, ordonnant la fermeture de dix-huit de ces quarante-cinq établissements appelés « kermesses ».

En l'absence d'un règlement spécifique sur l'ouverture et l'emplacement des maisons de jeux et d'appareils électriques, le motif officiel de la fermeture est un manquement aux règles de sécurité. Mais le prétexte ne trompe personne : ces dix-huit établissements ont surtout le *défaut d'être situés à la porte* même des lycées et collèges de la ville.

La guérilla couvait depuis longtemps entre les associations de parents d'élèves, les chefs d'établissement, les associations familiales, d'une part, et, d'autre part, les gérants ou propriétaires de « kermesses » (1). Les premiers viennent donc de marquer un point. Et du côté de la mairie, on prépare une seconde « charrette » de fermetures administratives.

« *Je me réjouis de cette mesure, qui n'a pas été prise à la légère* », dit Mme Mireille de Laval, conseiller municipal délégué à la famille. « *La fréquentation de ces établissements favorise les retards et l'absentéisme des élèves, et place les adolescents dans de mauvaises conditions de fréquentation. Elle les expose aux tentations, au gaspillage et à la corruption.* »

Même son de cloche à la brigade des mineurs, où le commissaire Alain Ventre remarque : « *La multiplication des « kermesses » est un échec de la politique de prévention. Les mineurs y prennent le goût du jeu et consacrent trop de temps et d'argent à cette forme de loisirs, qui est une école d'oisiveté.* »

« *Nos établissements*, rétorquent les patrons des kermesses, *ne sont tout de même pas des lieux de perdition parce que des jeunes viennent y dépenser quelques francs à la sortie du lycée ! On nous a placés sous surveillance, et on a bien vu que la drogue, par exemple, ne franchissait pas le seuil de nos salles. On fait de nous des boucs émissaires.*

« *Nous payons assez cher (1 800 F par an et par appareil) le droit d'exploiter nos billards.* »

Flipper

La semaine dernière, le parquet de Marseille procédait à l'inculpation du gérant et d'un employé de la société Electro Pen, spécialisée dans le placement de jackpots, dont le siège social est à Marseille, pour « *infraction à la législation des jeux* ». Le 21 février, le préfet de police interdisait l'exploitation de ces machines dans tout le département des Bouches-du-Rhône, tandis qu'une cinquantaine d'entre elles étaient saisies. Cet arrêté — qui vient d'être attaqué devant le tribunal administratif pour excès de pouvoir — avait pour objet de mettre un terme au trafic découvert par la police des jeux. En mettant la main sur une comptabilité occulte, la police a pu établir que ces appareils, qui n'étaient pas prévus pour des gains financiers, mais ne pouvaient offrir aux gagnants que des parties rejouables, faisaient en réalité l'objet d'enjeux importants.

Le vent de moralisation qui semble souffler sur le monde des « baraques à sous » n'améliore pas le moral des « mordus » du flipper. Tandis qu'on emmène, malgré ses protestations, le patron de l'établissement vers le commissariat central pour vérification d'identité, un adolescent fait grise mine. Que fera-t-il si on l'empêche de « flipper » ? Il flippera.

JEAN CONTRUCCI.

(1) M. Jean-Claude Gaudin, député (U.D.F.) des Bouches-du-Rhône avait, pour sa part, déposé en décembre 1978 une proposition de loi interdisant l'implantation des maisons de jeux et d'appareils électriques dans un rayon de 300 mètres autour des établissements scolaires.

Un militant antinucléaire condamné à un mois de prison

Plogoff en procès

De notre envoyé spécial

Quimper. — Le mouvement antinucléaire né à Plogoff (Sud-Finistère) avec le projet de construction d'une centrale a pris, mercredi 27 février, une ampleur nouvelle avec le procès d'un habitant du village, M. Clet Ansquer, cinquante-sept ans, arrêté le 19 février, qui est devenu à cette occasion le symbole de la bataille contre l'atome. Poursuivi en vertu de la loi dite « anti-casseurs » et pour port d'arme de sixième catégorie — en l'espèce un lance-pierres, — ce gardien de prison, aujourd'hui retraité, était jugé en audience de flagrant délit par le tribunal de Quimper. Le tribunal n'a pas retenu le deuxième chef d'inculpation et a condamné M. Ansquer à un mois d'emprisonnement ferme.

Le climat était tendu pour ce procès dont les opposants à la centrale avaient voulu faire un test. D'importantes forces de l'ordre avaient pris place dans la ville, ce qui provoqua dans la matinée un incident dont toute la ville se gausse. Un magistrat, qui se rendait à son travail, trébucha sur un panneau installé sur le trottoir par les C.R.S. et tomba. Un capitaine se serait esclaffé, ce qui lui valut de recevoir un coup de poing dans la figure. Aux dernières nouvelles l'officier de C.R.S. aurait finalement renoncé à porter plainte après avoir reçu des excuses du magistrat.

L'après-midi, les habitants de Plogoff étaient massés dans la grande salle des assises, réquisitionnée pour la circonstance, ou agglutinés devant les grilles du palais de justice, injuriant les C.R.S., criant des slogans. Il n'y aura aucun incident sérieux. Seule une charge fera deux blessés légers. Malgré l'extrême nervosité qui régnait, la manifestation prévue à travers la ville s'est déroulée dans le calme. Trois mille personnes environ étaient venues dire non au nucléaire, exiger le départ « *des forces d'occupation* » du cap Sizun et demander la libération de MM. Clet Ansquer et Eugène Coquet, autre militant antinucléaire condamné récemment à quarante-cinq jours de prison.

« Sur le front »

Pour M. Ansquer, les choses s'annonçaient plutôt mal. L'accusation lui reprochait d'être un meneur, d'avoir été pratiquement de toutes les manifestations, d'avoir lancé des cailloux avec un lance-pierres, d'avoir été appréhendé avec, à ses côtés, des cocktails Molotov, bref, d'être un dangereux « casseur ». Comment cet homme réputé tranquille a-t-il pu en arriver à de pareilles extrémités ? Pour lui, c'est tout simple. « *Mon devoir était d'être sur le front* », dit-il. Il reconnaît qu'il était souvent là, face aux forces de l'ordre, mais qu'il a seulement lancé une, peut-être deux pierres. Un point c'est tout, à part quelques insultes. Et encore, pas de ces grossièretés que viennent raconter à la barre les gendarmes mobiles cités comme témoins. En revanche, il se plaint du traitement subi pendant sa garde à vue « *attaché toute la nuit au pied d'un lit, sans même un verre d'eau* ». « *J'ai fait trente-quatre ans dans les prisons, je n'ai jamais traité un prisonnier de la sorte.* »

« Méfiez-vous »

Des habitants de Plogoff étaient venus lui apporter leur soutien, avec le maire, M. Jean-Marie Kerloc'h en tête, et Mme Annie Kerval, présidente du comité de défense. Ils ont dit que ce procès était celui de tout Plogoff. D'autres personnes s'étaient déplacées, comme M. Brice Lalonde, comme un retraité de l'E.D.F., M. Pierre Laurent, et Mme Marie Jacq, député (P.S.) du Finistère. Le président, M. Marcel Bonnardeau, s'est demandé si la réglementation prévoyant l'enquête d'utilité publique n'était pas mauvaise. Et le procureur de la République, M. René Constant, a trouvé « *choquant d'utiliser ce prétoire comme une tribune* ». Mᵉ Jean-Pierre Mignard, venu de Paris avec son collègue Mᵉ Francis Teitgen, a contesté l'utilisation de la procédure de flagrant délit et la qualification des faits, et a dit au tribunal : « *On vous a réquisitionné pour une tâche qui n'est pas la vôtre. Méfiez-vous. Plogoff n'est plus seul. C'est Plogoff en Bretagne, c'est Plogoff en France.* »

Le jugement à un mois d'emprisonnement a été accueilli dans le calme, mais quelques insultes ont été lancées à l'encontre des magistrats. M. Clet Ansquer, le sourire aux lèvres, a déclaré : « *Le courage ne manque pas. Je serai antinucléaire.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *« Irene - Serenatas » : menaces sur Malte.* — Une nappe de goudron formée par le pétrole brûlé lors du naufrage de l'*Irene-Serenatas* en baie de Navarin menace les côtes de Malte. Quant au brut sorti de l'épave, il s'étend à présent sur une surface de 36 kilomètres de long sur 8 kilomètres de large. Selon le porte-parole du ministère grec de la marine marchande, la coque fissurée continue à laisser filer sa cargaison. — *(A.F.P.)*

LES ACCUSATIONS CONTRE LES SOCIÉTÉS PRIVÉES DE GARDIENNAGE

A Paris

UN ANCIEN VIGILE AFFIRME AVOIR ÉTÉ PAYÉ POUR PROVOQUER DES INCIDENTS LE 23 MARS 1979

L'union régionale C.G.T. Ile-de-France, revenant sur les violences survenues le 23 mars 1979 à Paris, lors de la manifestation des sidérurgistes, a organisé, mardi 26 février, une conférence de presse. Au cours de cette réunion, un homme, M. Saïd Gérard Abdallah, *ancien salarié d'une société* de gardiennage, a affirmé « *avoir reçu mission, le 23 mars, de provoquer et de casser* ». Employé à l'époque par la société Les Vigiles de la Seine et La Vigilante réunis, située 52, rue Pascal, à Paris (13ᵉ), M. Saïd Abdallah a formulé des accusations contre cette société.

Selon lui, « *une quinzaine de vigiles salariés par la société et appartenant au service dit de protection rapprochée* » auraient participé à cette « *opération spéciale* » payée 500 F « *de la main à la main* ». « *Sur ordre d'un chef d'équipe, M. Simonot, nous avons commencé à casser des vitrines place de l'Opéra.* » Indiquant qu'il avait reçu plusieurs appels téléphoniques anonymes lui conseillant de se taire et le menaçant de représailles, M. Abdallah a également indiqué qu'il avait participé à d'autres actions violentes, notamment « *l'évacuation des Blanchisseries de Grenelle et Simon à Issy-les-Moulineaux, le 4 avril 1979, la manifestation du 1ᵉʳ mai 1979 à Paris* ».

C'est à partir d'une photographie publiée dans *l'Humanité* du 5 mai, après l'évacuation des Blanchisseries, ainsi que de deux autres entreprises les 23 mars et 1ᵉʳ mai 1979 que *l'Humanité* du 18 février avait accusé la société La Vigilante d'avoir organisé des incidents place de l'Opéra le 23 mars (*le Monde* du 19 février).

Le directeur de cette entreprise, M. Gérard Fayard, avait démenti formellement ces accusations, indiquant notamment que la société avait simplement loué, le 23 mars, les services de deux de ses employés — en l'occurrence MM. Saïd Abdallah et Gérard Simonou (et non Simonot comme l'affirme M. Abdallah) — à la société Lancel, place de l'Opéra. Il avait indiqué, en outre, que M. Abdallah avait été licencié après publication de la photographie dans *l'Humanité* du 5 mai 1979. Selon M. Fayard, *en effet*, M. Abdallah avait agi pour son propre compte le 4 avril 1979, ayant fait savoir à sa société qu'il était souffrant et ne pouvait, ce jour-là, travailler.

Après les nouvelles accusations formulées contre La Vigilante, M. Gérard Fayard, que nous avons joint, le mercredi 27 février, s'est refusé à tout commentaire, « *se réservant d'agir en temps et lieu utiles et contestant de la façon la plus formelle ces accusations diffamatoires* ».

Dans le Nord

VRAIS SURVEILLANTS ET... FAUX POLICIERS

Employés depuis le 18 février, pour le compte d'une société parisienne de surveillance, dans un magasin à grande surface de Leers (Nord), trois vigiles seront poursuivis pour « usurpation de fonction et violences légères ». Le 21 février, les trois hommes avaient fait irruption dans un café de Wattrelos, près de Leers, où, après s'être annoncés comme policiers, ils avaient contraint cinq jeunes consommateurs à leur montrer leurs papiers d'identité sous prétexte qu'on les leur avait « signalés » au centre commercial.

Identifiés grâce à des témoins de la scène, les trois faux policiers ont été entendus par les vrais représentants de l'ordre, et l'ouverture d'une procédure a été demandée par le commissaire de police de Wattrelos, qui s'est déclaré « outré par ces procédés, qui discréditent la police, qui n'a pas pour habitude d'appliquer de telles méthodes ».

Quant au directeur du supermarché, il a préféré rompre séance tenante le contrat passé avec la société de surveillance...

CONTROLE DES CARTES D'ÉTUDIANTS APPEL A LA BRIGADE DES STUPÉFIANTS

L'université de Vincennes décide de renforcer la lutte contre le trafic de drogue

Le conseil de l'université de Paris-VIII-Vincennes a évoqué, lors de sa séance du 25 février, le problème de la recrudescence du trafic de drogue dans les locaux de l'établissement. L'université, qui avait déjà connu au printemps de 1977 une polémique sur le sujet, est à nouveau en émoi (*le Monde* du 14 juin 1977). Un article paru dans *France-Soir*, le 20 février, intitulé « Vincennes c'est le Rungis de la drogue », vient une nouvelle fois de présenter l'université de Paris-VIII comme « *l'un des marchés les plus importants de la région parisienne* ».

M. Pierre Merlin, président de l'université, rappelle que ni les trafiquants ni les consommateurs qui sévissent dans les locaux n'appartiennent, à quelques exceptions près, à l'université : « *Entre 1977 et 1980, près de quatre-vingts personnes ont été arrêtées par la brigade des stupéfiants*, précise M. Merlin, *et sur ce nombre quatre ou cinq seulement étaient en possession d'une carte d'étudiant. Bien souvent d'ailleurs*, ajoute le président, *ces cartes servent uniquement de couverture à des personnes qui ne sont même pas des étudiants.* »

Cependant, reconnaissant que le trafic existe et que de « *véritables professionnels* », souvent armés, ne doivent pas entraîner un climat de violence à l'intérieur des locaux, le président et le conseil ont décidé une série de mesures. Rappelant que les « *franchises universitaires ne doivent pas être confondues avec l'impunité pour des activités de droit commun* », le conseil préconise un contrôle des cartes d'étudiants aux entrées du campus. Ces contrôles seront faits par des professionnels (des vigiles ont été *demandés au rectorat*), un ou plusieurs enseignants seront présents chaque jour à la loge pour examiner les cas particuliers. Le conseil demande aussi à la brigade des stupéfiants d'« *intervenir de façon accrue* », y compris sur le campus. Des affiches annonçant et justifiant ces mesures seront apposées sur les murs de l'université. Ces dispositions interviendront à partir du lundi 3 mars. Si elles n'étaient pas suffisantes, le bureau du conseil pourrait décider de fermer provisoirement l'université.

M. Merlin envisage de faire largement connaître ces dispositions pour expliquer que l'université assume ses responsabilités. Des étudiants vincennois dénoncent, dans un communiqué, « *l'entretien d'une psychose qui entraîne un contrôle policier* ». Ils annoncent des assemblées générales et prévoient même des grèves pour que « *Vincennes reste une université ouverte et libre* ».

Les ateliers clandestins en procès.

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé du travail manuel et des immigrés, a exprimé sa satisfaction après le jugement rendu par la trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris, le lundi 25 février, dans une affaire d'atelier clandestin de confection qui employait, pour des salaires dérisoires, des travailleurs immigrés dépourvus de papiers réguliers. Le nombre d'affaires de ce type traitées par la justice est passé de trente-trois en 1977 à cent soixante en 1979.

Le seul prévenu présent, de nationalité yougoslave, n'était que l'adjoint du chef d'atelier qui, lui, avait regagné son pays d'origine. Il a été condamné à six mois de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende. Deux dirigeants de La Madeleine, une des deux sociétés qui fournissaient, moyennant une commission de 22 %, des factures en blanc à l'atelier clandestin, ont été condamnés chacun, par défaut, à dix-huit mois de prison et 100 000 francs d'amende. Un mandat d'arrêt a été délivré à leur encontre.

D'autre part, un ressortissant turc, qui avait accepté de participer à visage découvert à une émission du « Nouveau vendredi » le 8 février, sur les ateliers clandestins de confection (*le Monde* du 8 février), aurait été, d'après la C.F.D.T., arrêté par la police le lundi 25 février. La C.F.D.T. « *exige que soit immédiatement relâchée la personne arrêtée et demande une nouvelle fois l'arrêt des contrôles policiers systématiques des travailleurs immigrés* ».

A la préfecture de police, on souligne que cette interpellation n'avait aucun rapport avec l'émission de télévision : le ressortissant turc distribuait des tracts, affirme la police, et n'était muni d'aucun papier.

Faits et jugements

● *Mᵉ Henri Leclerc*, avocat à Paris, n'a pas été diffamé par l'article de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, qui, dans son numéro daté 5-11 mars 1979, tendait à le présenter comme le « *cerveau des casseurs* ». Cependant, la première chambre civile du tribunal de Paris, devant laquelle cette affaire avait été évoquée (*le Monde* du 25 janvier), a accordé à Mᵉ Leclerc le franc symbolique de dommages-intérêts qu'il demandait, estimant que *Valeurs actuelles* s'était rendu coupable de faux.

« *En publiant l'image de Mᵉ Leclerc au centre d'une photographie impressionnante représentant certains personnages entourant des véhicules renversés sur la voie publique et en proie aux flammes*, a précisé le tribunal, *les défendeurs ont associé visuellement, avec un manque de nuances répréhensible, l'avocat chargé de défendre les auteurs de ces violences avec ceux-là mêmes qui les avaient commises.* » Le tribunal a ordonné la publication du jugement.

● *Le baron Gaston Fourn* a été condamné mercredi 27 février à 500 francs d'amende et à 1 franc de dommages et intérêts par le tribunal correctionnel de Carcassonne (Aude) pour menace avec arme, le 27 octobre 1979, contre le nouvel acquéreur de son domaine, M. Jean Besset, pharmacien à Limoux (*le Monde* du 1ᵉʳ novembre 1979). M. Besset avait acquis aux enchères, le 11 juillet 1978, pour 680 000 francs, le domaine de la Tour de la Badoc, propriété du baron. Mais celui-ci a toujours contesté cette vente, estimant son prix insuffisant, et a refusé de quitter son domaine, dans lequel il vit, en reclus depuis dix-neuf mois (*le Monde* du 14 août 1978).

● *Un adjoint au maire de Chambéry*, M. Maurice Meunier (P.S.U.), âgé de trente-deux ans, a été condamné, mercredi 27 février, par le tribunal de grande instance de Dijon à 1 000 francs d'amende pour « *incitation de militaires à désobéissance et distribution d'un tract sans indication de l'imprimeur* ». C'est en diffusant le numéro 5 du *Chasseur à lapins*, journal des Comités de soldats du 13ᵉ bataillon de chasseurs alpins, sur le marché de Chambéry, le 10 février 1979, que M. Meunier et trente-neuf autres militants, dont deux conseillers municipaux de la ville, avaient été interpellés, puis inculpés. Du fait de sa qualité d'officier de police judiciaire, M. Meunier n'avait pu être jugé dans le ressort de la cour d'appel de la ville où il exerce ses fonctions. — *(Corresp.)*

● *M. Jean-Claude Tondusson, cafetier au Perreux (Val-de-Marne)*, inculpé d'homicide volontaire, a été mis en liberté, mardi 26 février, par la chambre d'accusation de Paris, contre l'avis du ministère public et du magistrat instructeur de Créteil. M. Tondusson est accusé d'avoir tué, le 1ᵉʳ janvier, d'une balle dans le dos, un consommateur ivre qui avait brisé sa vitrine (*le Monde* des 4 et 5 janvier).

● *Une alerte à la bombe* a été déclenchée, jeudi 28 février, à la Bourse de Paris (2ᵉ), à la suite d'un appel téléphonique anonyme. Les locaux ont été évacués, et la police a procédé à des recherches. Le début des opérations de cotation, qui devait avoir lieu à 12 h. 30, a été retardé.

Le tribunal de Paris attendra pour se prononcer sur l'affaire des propriétés de Bokassa.

La première chambre civile du tribunal de Paris, que présidait Mme Simone Rozès, a décidé, mercredi 27 février, de surseoir à statuer dans l'affaire qui oppose l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa à M. Bernard Tapie, homme d'affaires acquéreur de ses propriétés en France. Avant de se prononcer, le tribunal demande que soit « *produite aux débats la copie de la procédure en cours devant le tribunal d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)* ».

Mᵉ Léon Boissier-Palun, avocat parisien désigné par l'ancien souverain, affirme que son client demande la suppression de l'instance introduite devant le tribunal de Paris par Mᵉ Yvon Assouline pour l'annulation du contrat de vente, l'affaire ayant déjà été plaidée devant le tribunal d'Abidjan (*le Monde* du 1ᵉʳ février). Mᵉ Luc Gramblat, en revanche, qui défend les intérêts de M. Tapie, souhaite que le tribunal de Paris se prononce.

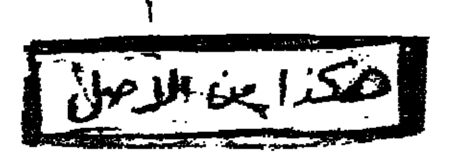
● *M. Gérard Nicoud convoqué à la maison d'arrêt de Lyon.* — Le procureur de la République de Bourgoin-Jallieu (Isère) a signifié, mercredi 27 février, à M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI, qu'il était « *invité à se rendre le 3 mars à la maison d'arrêt de Lyon pour y exécuter la peine d'emprisonnement de deux mois à laquelle il a été condamné par le tribunal de La Rochelle (Charente-Maritime) le 15 janvier* » (*le Monde* du 16 janvier). Dans une lettre ouverte au ministre de la justice, M. Nicoud avait demandé, le 19 février, à quelle date serait délivré contre lui le mandat d'arrêt qui résultait de cette situation pénale (*le Monde* du 21 février).

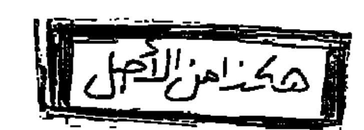
● *Quatre condamnations pour trafic de drogue.* — M. Alain Magné, ancien sous-brigadier de police au commissariat central de Toulouse, et M. Bernard Couray, qui avaient transporté vingt kilos de haschisch du Maroc en France, ont été condamnés respectivement à dix-huit mois et à deux ans de prison par le tribunal de grande instance de Toulouse. Deux revendeurs, M. Jean-Pierre Vivier et Mme Marie Negro, ont été condamnés respectivement à dix mois de prison ferme et à six mois avec sursis.

● *Un jeune Français*, âgé de vingt ans, M. Pierre Boucher, qui dissimulait dans sa voiture dix grammes d'héroïne, a été arrêté, dimanche 24 février, par les autorités grecques à la frontière de la Grèce et de la Turquie. Cinq autres Français sont actuellement en prison à Thessalonique pour des motifs comparables : l'un d'eux, arrêté en octobre 1979 et qui sera libéré le 17 mars, avait été trouvé en possession de deux grammes de haschisch. — *(Corresp.)*

● *Accident d'avion en Afrique du Sud, six morts.* — Un avion de tourisme s'est écrasé le jeudi 28 février à une cinquantaine de kilomètres au sud de Johannesburg. Les six passagers qui se trouvaient à bord de l'appareil ont été tués. — *(Reuter.)*

● *L'accident d'avion aux Philippines : un mort, quarante-neuf blessés.* — L'explosion d'un Boeing-707 de la compagnie taïwanaise China Airlines (CAL) après son atterrissage à l'aéroport de Manille, le mercredi 27 février, a fait quarante-neuf blessés, tous de nationalité taïwanaise. Un passager a trouvé la mort. — *(A.F.P.)*





UN EVENEMENT

LES RUSSES



Un marché Kolkhozien à Kazan. Sur l'étal, des pieds et une tête de vache

VUS PAR UN RUSSE

Pour la première fois,
un photographe soviétique passe à l'Ouest.
10 ans de photos. 180 000 clichés.
Les meilleures images, montrant une Russie inconnue,
la Russie telle qu'elle est, cette semaine dans



Dans le même numéro

- Michel Rocard raconté par Michèle Rocard
- Un sondage : les Français n'aiment pas les Anglais
- Georges Marchais « joue » la victoire soviétique

PARIS MATCH. Le poids des mots, le choc des photos



ÉDUCATION

GRÈVES, MANIFESTATIONS, PROTESTATIONS

La saison du ‹ redéploiement › est revenue

« Des gens préoccupés de comptabilité »

Mécontentement et protestations se font jour à mesure que sont révélés par les syndicats d'enseignants les projets de « carte scolaire » pour la rentrée de l'automne prochain. Cette opération qui consiste à décider des ouvertures et des fermetures des classes maternelles ou élémentaires selon les effectifs attendus est placée, comme l'an dernier, sous le signe du « redéploiement » : pas d'ouverture ici sans fermeture là.

A Paris, si les prévisions sont respectées, le solde sera négatif : pour s'y opposer, parents et enseignants sont appelés à aller en délégation devant la direction des services académiques — 19, rue Archereau, Paris-19ᵉ — au moment où se réunit, ce jeudi 28 février, le comité technique paritaire chargé de préparer les décisions. Les maîtres de quelques écoles parisiennes sont en grève.

Mercredi 27 février, une délégation de parlementaires communistes conduite par M. Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine, a été reçue par des membres du cabinet de M. Beullac, ministre de l'éducation, pour exposer les problèmes de fermetures de classes, de remplacement des maîtres absents et d'accueil des enfants de deux ans dans les maternelles. M. Brunhes a résumé l'entretien en nous déclarant : « Nous n'avons eu affaire qu'à des gens préoccupés de comptabilité ».

En donnant aux recteurs et aux inspecteurs d'académie les consigne pour préparer la rentrée prochaine (*le Monde* daté 2-3 décembre 1979), le directeur des écoles au ministère de l'éducation leur rappelait que les instructions pour l'année précédente restaient applicables. Celles-ci indiquaient avec précision que *« les moyens seront d'abord constitués par ceux dégagés »* en fermant des classes. Des moyens nouveaux seront délégués *« dans le cadre de l'enveloppe budgétaire »*. Or, rappelait récemment le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.), la suppression de 250 postes d'instituteurs est inscrites au budget de 1980. Le ministère de l'éducation justifie cette réduction par la baisse démographique : il attend, à la rentrée 1980 dans les écoles, 70 000 enfants de moins qu'en 1979.

Pour autant, les priorités ne seront pas satisfaites partout : accueil des élèves, allégement « progressif » des effectifs des cours élémentaires première année à 25 élèves, développement des groupes d'aide psycho-pédagogique (GAPP), remplacement des maîtres absents, et décharge de service des directeurs.

Ainsi, bien que la norme soit de 1 GAPP pour 1 000 élèves, les *quatrième et le huitième arrondissement* de la capitale (pourtant relativement favorisé), n'en comptaient-ils aucun en 1978 : pour l'ensemble des 155 347 élèves du 1ᵉʳ degré, il existait 77 GAPP, soit 1 pour 2 017 enfants. Le taux est encore de 1 pour 6 000 élèves, affirme le SNI-P.E.G.C., dans certaines régions rurales.

Il n'est donc pas étonnant que les mesures prévues pour la rentrée prochaine et qui commencent d'être connues suscitent dans plusieurs localités le mécontentement des enseignants et des parents, et pas seulement de ceux qui se réclament d'une association.

A Nice, récemment, des parents et des instituteurs ont manifesté devant l'inspection académique pour propester contre la fermeture de quinze classes à Cannes, Le Cannet, Mandelieu et Théoule. C'est l'éventualité de la suppression de l'école à classe unique qui inquiète les habitants du village de Cassagnoles dans l'Hérault. La menace de fermer deux classes à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) a conduit des parents à demander à être reçus par l'inspecteur d'académie à Blois. A l'appel du SNI - P.E.G.C. et de la Fédération Cornec, cinq cents personnes se sont rassemblées à Tulle (Corrèze), le 20 février, pour protester contre la suppression de dix postes d'instituteurs A Privas (Ardèche) une manifestation a été organisée contre *« la désertification scolaire du département »*.

Dans la région parisienne, la fermeture de six classes à Plaisir (Yvelines) où douze ont déjà été supprimées depuis 1977, est annoncée. Pour l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis, deux cent vingt-trois fermetures et cent six ouvertures seraient prévues ; l'inspection académique de Bobigny a été occupée mardi 26 février par des enseignants à l'appel du SNI-P.E.C.G., comme l'avaient été la veille deux groupes scolaires de La Courneuve, par des parents d'élèves à l'appel de la Fédération Cornec.

Des protestations ont aussi eu lieu, concernant le second degré à Metz (*le Monde* du 5 février), à Quimper, au lycée de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), à Melun (Seine-et-Marne).

Valeur d'exemple à Paris

A Paris, la situation prend, cette année, valeur d'exemple, surtout dans le premier degré. Déjà, la semaine dernière, les élus communistes ont tiré la sonnette d'alarme à l'annonce des mesures que le comité technique paritaire examine ce jeudi 28 février. Devant la presse, les responsables du SNI-P.E.G.C. et de la fédération Cornec ont présenté, mercredi 27 février, les projets de l'administration pour la capitale : 86 classes primaires (dont 42 maternelles) seraient fermées et 24 (dont 7 maternelles) ouvertes. Le solde serait donc négatif : moins 62 classes.

Des *« mesures réservées »*, c'est-à-dire appliquées au vu des effectifs constatés le jour de la rentrée, prévoieraient, en outre, l'ouverture de 63 classes et la fermeture de 33 autres, soit un solde positif de 30 classes. Dans la meilleure des hypothèses, le solde global serait en définitif négatif : moins 32 classes, ce qui ne s'était pas vu *« depuis un très grand nombre d'années »*

Pourtant, soulignent les responsables des deux organisations, 1000 à 1 500 enfants de deux à quatre ans n'ont pu être accueillis cette année en maternelle, et pour 47 % les cours élémentaires première année comptent encore plus de 25 élèves. Certes, 3 239 enfants de moins sont attendus en maternelle à la rentrée prochaine et 328 de plus en élémentaire. Mais d'autres facteurs doivent être pris en compte : ainsi l'arrivée de petits réfugiés et les problèmes particuliers que pose *la présence de ces enfants non* francophones.

Soutenus par les parents, les instituteurs de plusieurs écoles parisiennes sont appelés à la grève ce jeudi 28 février : celles des 149 et 151, avenue Gambetta, celles de la rue du Retrait, de la rue Gustave-Rouanet, de la rue des Couronnes, toutes cinq dans le 20ᵉ arrondissement et celle de la rue Vauvenargues (18ᵉ arrondissement).

Grève, ce même jour, dans deux écoles, pour des raisons qui méritent une attention particulière A l'école primaire de la rue Poulletier, dans l'île Saint-Louis, la fermeture d'une classe mettrait fin à l'expérience d'une « classe intégrée », où des enfants handicapés sont mêlés aux autres. Parents et enseignants sont partisans du maintien de cette expérience. De même, la fermeture des trois classes de l'école maternelle de la rue des Hospitalières-Saint-Gervais (4ᵉ) compromettrait l'existence de l'institut médico-pédagogique Binet-Simon, voisin de l'école ; la proximité des deux établissements facilitait l'organisation d'activités communes *entre les enfants de la maternelle* et les petits handicapés. De plus, une partie des élèves devraient, si la maternelle fermait, fréquenter l'école de la rue François-Miron et traverser la rue de Rivoli, ce qui n'est pas pour rassurer les parents

Le SNI-P.E.G.C. a voulu donner à ces mécontentements provinciaux et parisiens un point de rassemblement : il organise une manifestation nationale à Paris le 19 mars De même que les parlementaires communistes, qui l'ont rappelé à l'issue de leur audience, le 27 février, au ministère de l'éducation, le SNI demande le vote dès la session d'avril, d'un collectif budgétaire destiné à l'éducation pour l'année civile en cours

CHARLES VIAL

Dans un lycée professionnel d'Ille-et-Vilaine

TROIS ENSEIGNANTS SONT SUSPENDUS POUR AVOIR MALTRAITÉ UN ÉLÈVE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Trois maîtres auxiliaires du lycée d'enseignement professionnel de Tinténiac (Ille-et-Vilaine) ont été provisoirement suspendus de leurs fonctions pour avoir maltraité un élève. Tous trois travaillaient dans l'enseignement depuis deux ans et s'occupaient d'une section de certificat d'éducation professionnelle (C.E.P.) des métiers de la mécanique. Le 30 novembre 1979, l'un d'eux avait plaqué contre un tableau un demi-pensionnaire âgé de seize ans et l'avait ensuite arrosé avec un seau d'eau. Témoins de la scène, les deux autres maîtres auxiliaires n'avaient rien dit de cette affaire. C'est seulement le 13 février 1980 que le père de l'enfant a alerté la gendarmerie, sans toutefois porter plainte.

A la demande du parquet de Saint-Malo, une enquête a été ouverte et l'inspection académique d'Ille-et-Vilaine a décidé de prononcer la suspension provisoire des trois enseignants, à partir du 25 février. Il est aussi reproché aux enseignants d'avoir demandé à leurs élèves de laver leurs voitures. *« C'est bien possible*, déclarait jeudi matin le directeur du lycée, *mais cela n'a rien de surprenant, puisque la formation de ces élèves concerne essentiellement les prestations autour des véhicules automobiles. »*

CHRISTIAN TUAL.

A Rennes

LES PROTESTATIONS CONTRE LA MUTATION D'UNE DIRECTRICE DE COLLÈGE S'AMPLIFIENT

(De notre correspondant.)

Rennes. — Trois jours de grève, telle est la décision prise en assemblée générale, mercredi 27 février, par les parents d'élèves (Fédérations Cornec et Lagarde) du collège Jean-Moulin de Rennes, pour appuyer leur demande de réintégration de la directrice de l'établissement, Mme Perennez, mutée dans un autre collège de la ville (*le Monde* du 27 février). Les enseignants, qui étaient en grève le jeudi 28 février (1), devaient se réunir en assemblée générale pour se prononcer sur la prolongation de leur action.

Vendredi matin, une délégation d'une trentaine de parents d'élèves ira au ministère de l'éducation pour protester contre la sanction infligée à la directrice. La protestation des enseignants et des parents d'élèves est appuyée par le personnel non-enseignant (syndicat général des personnels non-enseignants C.G.T.) d'Ille-et-Vilaine et par le conseil des parents d'élèves (Fédération Cornec) du lycée de Bréquigny. — C. T.

(1) A l'appel du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN), du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) et du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).

SCIENCES

LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION ATOMIQUE

De nouvelles règles pour le commerce nucléaire devront être définies

De notre envoyé spécial

Vienne. — Comment concilier la lutte contre la prolifération des armes nucléaires et la nécessité, de plus en plus aigüe, compte tenu de l'environnement international, de développer l'usage de l'énergie atomique ? Posée depuis plusieurs années, cette question reste toujours sans réponse claire. Les travaux de l'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE) — entrepris il y a un peu plus de deux ans à Washington — qui ont pris fin, mercredi 27 février à Vienne, n'ont pas résolu le problème, même s'ils n'ont pas été totalement inutiles. Mobilisant plus de cinq cents experts de soixante-six pays et six organisations internationales, qui ont produit environ vingt mille pages de documents, pour un coût évalué à plus de 100 millions de dollars, cet exercice, inhabituel par son ampleur, aura en tout cas nettement clarifié une situation encore confuse il y a deux ans.

Des problèmes essentiels restent entiers, en particulier celui de l'accès des pays en développement à la technologie nucléaire. Mais l'INFCE a au moins contribué à rétablir un dialogue international, qu'avait notamment compromis l'intransigeance américaine.

A long terme, ce gigantesque forum technique pourra peut-être conduire à la création de nouveaux instruments qui permettraient de limiter la prolifération nucléaire. L'idée de stockages internationaux du plutonium extrait dans les usines de retraitement, par exemple, semble, à la lumière de la conférence finale de Vienne, devoir faire son chemin.

Exercice technique — qui, avait-il été précisé à la conférence d'ouverture, en octobre 1977 à Washington, n'engageait en rien les gouvernements participants, — l'I.N.F.C.E. aura eu d'abord un résultat politique : celui d'assouplir la position américaine en matière de non-prolifération (*le Monde* du 28 février) et de rouvrir ainsi la voie à la concertation internationale. Ce n'est pas un résultat négligeable dans un domaine aussi sensible, même s'il est quelque peu paradoxal de constater que c'est justement le durcissement américain qui, entre 1976 et 1978, avait raidi les positions. Le président Carter avait alors lancé l'I.N.F.C.E. pour tenter de justifier ses décisions, notamment d'interdire l'extraction et l'usage du plutonium à des fins civiles, et de les faire adopter par ses partenaires.

Il serait exagéré d'en conclure que toute cette mise en scène n'aura servi qu'à confirmer une déroute des idées émises il y a quelques années par quelques membres particulièrement actifs de l'administration américaine. L'exercice a été, à Vienne, unanimement reconnu par les participants comme très fructueux. Il a surtout permis une exposition claire des positions de chacun.

Une remise en cause

L'histoire récente du commerce nucléaire a été émaillée d'incidents plus ou moins graves, presque tous dus au changement de la politique américaine. Celui-ci s'est traduit par la remise en cause unilatérale par les Etats-Unis d'accords précédemment conclus. La question centrale reste de savoir dans quelle mesure un pays peut par exemple, au nom de la non-prolifération, brutalement interrompre des livraisons contractuelles d'uranium enrichi (c'est ce qui est à l'origine de différends entre les Etats-Unis et la C.E.E. et entre ce même pays et l'Inde) ; ou s'il est justifié d'interdire à un partenaire de retraiter du combustible qu'on lui a livré ou qu'on a enrichi pour son compte (ce qui a créé des difficultés entre le Japon et les Etats-Unis).

D'autres pays que les Etats-Unis ont pu d'ailleurs avoir une attitude similaire. Même si M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré, lundi 25 février, à Islamabad, qu'était *« toujours ouvert »* le dossier concernant la livraison par la France au Pakistan d'une usine de retraitement des combustibles irradiés (*le Monde* du 27 février), il est clair que, dans les conditions actuelles, Paris ne livrera pas l'installation promise.

Il faut, à l'évidence, fixer des règles permettant d'assurer aux pays s'équipant de centrales nucléaires une certaine sécurité d'approvisionnement, tout en respectant la lutte contre la prolifération. Cette difficulté a été largement soulignée par de nombreuses délégations, en particulier du tiers-monde, à la conférence finale de l'I.N.F.C.E. L'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), dont le conseil des gouverneurs se réunit au début de la semaine prochaine à Vienne, *pourrait d'ailleurs rapidement* mettre cette question à l'étude. A n'en pas douter, ce sera l'un des thèmes majeurs de la conférence de réexamen du traité de non-prolifération nucléaire (T.N.P.), convoquée en août prochain à Genève.

A plus long terme, des idées comme le stockage international du plutonium devraient avoir quelques chances d'aboutir. Sur ce point, la politique américaine aura eu du bon, même si bien des obstacles restent à franchir. On peut, par exemple, noter qu'au terme de *« stockage »* les délégués américains préfèrent celui de *« gestion »*, ce qui peut recouvrir des réalités différentes. Alors que beaucoup de pays, dont la France, qui soutient vivement l'idée étudiée depuis quelques années par l'A.I.E.A., estiment que le contrôle international devrait uniquement constater le respect des engagements pris par les partenaires, les Etats-Unis réclameront le droit de porter un jugement — et donc d'émettre un veto — sur l'utilisation ultérieure du plutonium stocké. *« Si nous acceptons l'usage du plutonium dans les surgénérateurs*, nous a par exemple déclaré un délégué américain, *le recyclage du plutonium dans les réacteurs thermiques* (1) *ne nous paraît pas, dans les conditions actuelles, justifié, et nous nous y opposerions probablement. »*

Cette différence de conception sur la nature d'un éventuel I.P.S. (International Plutonium Storage), que la France pourrait, par exemple, créer à la fin des années 80, dans son usine de retraitement de La Hague, est de nature à soulever quelques difficultés. Plusieurs pays (Argentine, Pakistan, Inde, Brésil, Corée du Sud) ont vivement revendiqué, à Vienne, le droit au respect de leur politique nationale. L'un d'eux, le Brésil, a nettement indiqué que le recyclage du plutonium dans les réacteurs thermiques lui paraissait nécessaire.

A court terme, cependant, le problème principal semble bien être celui des garanties d'approvisionnement. Il paraît urgent de l'aborder. Ces dernières années ont été mises en place des restrictions à la liberté du commerce nucléaire. Les pays non possesseurs de l'arme nucléaire et signataires du T.N.P. ont pris l'engagement de mettre toutes leurs installations atomiques sous contrôle international, tandis que les pays fournisseurs, réunis dans ce que l'on a appelé le Club de Londres, se fixaient un « code de conduite » par lequel ils s'engagent à ne livrer certaines techniques ou matériels qu'à des conditions bien précises.

L'heure semble venue de la définition d'une règle du jeu qui garantisse aussi l'accès suffisant, pour les pays en développement, à la technologie nucléaire. La situation internationale actuelle, qui amène, par exemple, les Etats-Unis, compte tenu des événements d'Afghanistan, à reprendre unilatéralement leurs livraisons d'armes au Pakistan, suspendues en raison des ambitions nucléaires de ce pays, ou d'uranium enrichi à l'Inde, pousse dans ce sens.

XAVIER WEEGER.

(1) Les réacteurs nucléaires « classiques » sont dits thermiques, par opposition aux réacteurs nucléaires « rapides » (à neutrons rapides) comme les surrégénérateurs. Le plutonium peut partiellement y remplacer l'uranium enrichi, mais l'avantage économique est, dans les conditions actuelles, loin d'être assuré.

INCIDENT DANS UNE CENTRALE NUCLÉAIRE EN FLORIDE

Le fonctionnement de la centrale nucléaire américaine de Crystal-River (Floride), située sur le golfe du Mexique, à une centaine de kilomètres de Tampa, a été interrompu mardi 26 février en raison de la fuite d'une valve du système de refroidissement du réacteur. Près de 170 000 litres d'eau radioactive se sont répandus dans le bâtiment du réacteur sans contaminer l'environnement. Une équipe de cinq techniciens de la Nuclear Regulatory Commission (N.R.C.) s'est rendue sur place pour veiller à ce que toutes les mesures de sécurité soient prises. Nul doute que son arrivée calmera un peu les esprits car le constructeur de cette centrale de 825 mégawatts, la firme américaine Babcock et Wilcox, est le même que celui de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, fermée le 28 mars 1979 à la suite d'un incident particulièrement grave. Rien de tel cette fois, si l'on en croit les experts de la N.R.C., qui ont déclaré que la centrale était parfaitement stable et que le cœur du réacteur n'avait subi aucun dommage. Cependant, l'arrêt de cette centrale, qui depuis sa mise en service en 1977 a connu à diverses reprises de petits incidents, n'est pas sans poser quelques problèmes d'alimentation en énergie à la Floride, qui devrait prochainement connaître une nouvelle vague de froid. — *(A.F.P.)*



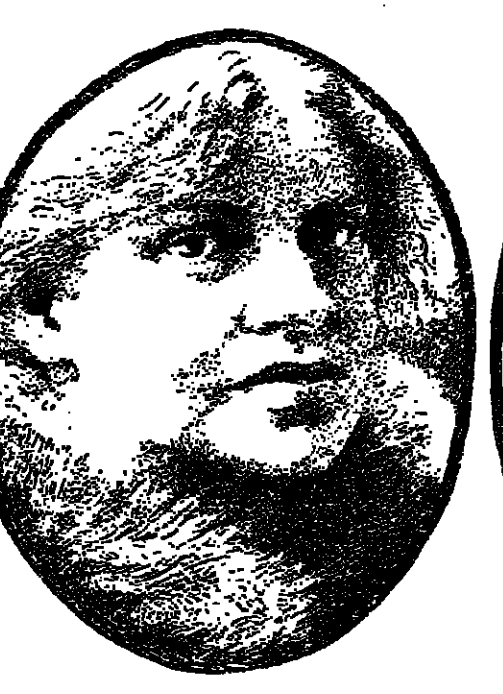


Le Monde des LIVRES

Ce que Rilke attendait de Lou

● *Un roman par lettres.*

ON peut mettre de la componction, de la vénération ou de la gaillardise pour parler de cette correspondance entre Lou Andreas-Salomé et Rainer-Maria Rilke, selon les images qu'on avait de l'un et de l'autre avant de l'ouvrir. La mangeuse d'hommes, la fouetteuse de Nietzsche, le modèle de *Lulu*, l'égérie de Freud, le personnage mis en images par Liliana Cavani, est en réalité tout à fait inconnu, même après la médiocre biographie qu'en a donnée H.-J. Peters, même après son autobiographie. On a oublié, en France, son *Nietzsche* traduit en 1932, et qui reste plein de notations valables. Lou, c'est une femme mythique, généralement détestée par les femmes, et dont beaucoup d'hommes se méfient, sans parler des universitaires qui ont toujours plus ou moins rêvé d'étudier Rilke en éliminant complètement la place de Lou.



Cette sorte de discrédit, d'antagonisme, d'impuissance pourtant à l'évacuer, a différentes origines, y compris l'héritage d'exécrations familiales envers la seule femme à qui Rilke n'offrit pas des échanges épistolaires mondains contre un logis et des subsides discrets. Il y eut les comtesses, les poétesses imaginaires, celles avec qui il partagea « *quelques semaines de don et d'espoir* » avant de constater que, une fois de plus, il ne pouvait «*ni aider ni être aidé*», ne leur laissant que «*les dédits de son cœur* ». Il en est resté leurs nostalgies flattées et quelques volumes de correspondances simultanées à plusieurs « uniques ». On y puise plus d'informations pour l'historiette littéraire que pour l'intelligence de la création chez Rilke.

Sur le caractère des relations entre Lou et lui, on ne discernait pas grand-chose jusqu'à la publication de leurs lettres par Ernst Pfeiffer, l'exécuteur testamentaire de L. A. S., qui les accompagne d'un ensemble de notes exemplaire. C'est à lui qu'on doit cette idée qui rend très bien compte du sens profond de la liaison entre Lou et Rainer : de mai 1897 à décembre 1926, les lettres s'enchaînent sans aucun découpage en chapitres, sans aucune attention aux césures du temps, aux scansions des sentiments. Ainsi, en cent trente-quatre lettres de Rilke, en soixante-cinq de Lou, en dépit des messages perdus (le dixième pour lui, le tiers pour elle), la continuité d'une histoire s'offre comme une sphère sans failles ; le début se noue à la fin, la mort de Rilke à sa naissance à Lou (et de Lou).

Or Philippe Jacottet, poète qui étanche à différentes langues la soif et l'humilité fervente du traducteur, s'est fait ici, pour l'édition française, le tiers indispensable sans qui rien ne passerait des paroles de cette histoire. Au point qu'on se demande si quelque chose se passerait si ce choryphée sublime n'en opérait pas la transmutation. Et jamais pourtant son ton propre ne couvre la vérité des deux voix. C'est d'autant plus prodigieux que les textes originaux sont d'une difficulté absolue, en raison même des rapports complexes que Lou comme Rilke ont avec l'allemand, leur langue maternelle au sens le plus propre du terme. Le père de l'une était russe, celui de l'autre tchèque.

La traduction devient ici forme nécessaire d'un récit, d'un roman par lettres dont Philippe Jacottet serait l'auteur unique. C'est aussi un filtre qui atténue un certain sentiment d'impudeur, suscité par ce que, dans l'original, a de poignant l'accomplissement de la gestation de l'œuvre poétique tressée dans la relation de cette femme et de cet homme. La transposition dans une autre langue en déplace la violence. Peu s'en faut d'ailleurs qu'on soit enclin à entrer dans ce texte comme si ses protagonistes n'avaient ni noms ni histoires, dans un ailleurs intemporel où s'affrontent la femme introuvable — ou impossible — et cet homme qui ne peut rien qu'écrire. Face à elle, avec elle, à travers elle, malgré elle.

Il s'agit tout de même d'une histoire vraie, et il faut casser la sphère intemporelle, ou plutôt en faire une projection à plat, en en marquant les temps :

— Mai 1897 - février 1901, les mois de la rencontre, des corps à corps, du voyage en Russie d'où Lou, retrouvant sa terre natale, se projette vers la solitude ;

— Juin 1903 - décembre 1906. Rilke renoue timidement, Lou reste réservée. Il est à Paris, marié, connaît Rodin, et part pour Rome, où prennent forme les *Cahiers de Malte Laurids Brigge ;*

— Juin 1910 - début 1913 : entre l'envoi de *Malte* et l'explosion de l'ébauche des *Elégies de Duino*, Rilke baigne dans l'état de *survivance ;*

— Janvier 1919 - fin 1925. Plus rare, la correspondance est aussi plus essentielle. Lou s'y livre un peu, du fond de sa retraite à Göttingen, auprès de son « cher vieux » mari. Rilke, radicalement seul, meurt de leucémie à Muzot, dans le Valais. Il expire le 29 décembre 1926, sur ces mots : « *Peut-être Lou Salomé comprendra-t-elle malgré tout de quoi il s'est agi.* »

Les derniers mots, bien souvent, reprennent les premiers mots d'une rencontre et scandent la même demande. La première lettre de Rilke à Lou situe un essai qu'elle a écrit du côté du rêve, sa poésie à lui étant du côté de la réalité. Philippe Jacottet pense qu'il s'agit d'un lapsus.

JACQUES NOBECOURT.

★ *Dessins de Berenice CLEEVE.*

(Lire la suite page 20.)

«LES DÉICIDES», de Luc Estang

Repentis ?

JUSQUE vers 1960, je me souviens, les adolescents élevés religieusement se demandaient volontiers des nouvelles de leur foi, en guise de bonjour. Après, ce fut le tour des marxistes d'échanger leurs doutes. Il paraît que le « *Où en es-tu avec Dieu ?* » revient très fort.

Les Déicides, de Luc Estang, ont deux motifs à se saluer ainsi. Ils se retrouvent de nos jours, où la question se repose, et ils se sont perdus de vue en 1940, quand elle hantait tous les élèves des bons Pères.

C'était le cas des inséparables Vauhallan et Ardalion. L'un, d'une vieille famille janséniste, mûr pour « Ginette » et Saint-Cyr ; l'autre, issu de comédiens et désireux de les imiter ; mais tous deux nourris de Psichari, chastes comme une paire de séminaristes, tout à leurs parties de vélo en knickers et à leurs palabres rudes. Cette génération, quelle gravité, quand on y pense !...

CE qu'ils ont vécu depuis quarante ans n'est pas fait pour tempérer leur sérieux d'anciens enfants de Munich. Après une « belle guerre », comme on dit, — Londres, les F.F.L. lieutenant vainqueur à vingt-deux ans ! — Vauhallan renonce en 1960 à un avenir de général à la Massu. Comme Bollardière, l'inévitable recours à la torture contre le F.L.N. l'a indigné. De Gaulle en personne, lors de la « tournée des popotes », lui a confié n'y rien pouvoir. Depuis 1956, le cœur n'y est plus : depuis que sa cousine, unique amour de sa vie, a péri dans le bombardement français du village tunisien de Sakhiet. Il a joué un temps les mercenaires en Afrique. Maintenant, il rêve de changer un club de jeunes motards en nouveaux Templiers moralisant la circulation...

Ardalion est aussi bas, quoique tombé de moins haut. Après un peu de Résistance en réaction contre un beau-père avachi, il est entré à la Comédie-Française, sans se plier à l'intrigue et au cabotinage qui, selon lui, y sont de rigueur, et il en est parti avant de pouvoir jouer son emploi manifeste : le Misanthrope. Le suicide d'un ami sociétaire l'obsède. Malgré l'attachement de Corinne, qui fait chaque jour 200 kilomètres pour le rejoindre dans sa retraite campagnarde, il ne s'aime pas. On le sent déçu et aigri. Quand Vauhallan lui téléphone après l'avoir reconnu dans une dramatique à la télé, et vient le voir en moto, il a décidé de décrocher, avec le vague projet d'écrire sur la vanité des ringards de son espèce.

par Bertrand Poirot-Delpech

PAR chance, la rencontre d'un nommé Théo en décide autrement. Il s'agit d'un mystique avec qui Vauhallan, tout athée qu'il soit devenu, anime son club de néo-Templiers à deux roues.

Né en Lituanie dix ans plus tôt qu'eux, soit en 1911, Théo a subi à seize ans la « tentation de l'absolu », et fait le tour de toutes ses « approches » possibles. Après quatre ans au Mont-Athos, il a séjourné en Inde, assimilé Abélard et Maître Eckhart. A lui seul, il préfigure une sorte d'œcuménisme théologique.

Au lieu de dénigrer les fausses gloires, et bien que la foi l'ait quitté sans crise ni espoir apparent de retour, l'ex-acteur se fait le scribe des diverses acceptions de la divinité envisagées par Théo avant de mourir.

Dès *l'Apostat*, en 1968, Luc Estang avait traité de la perte de la foi. *Les Déicides* apparaissent comme des repentis de la « mort de Dieu ». Du moins révisent-ils l'agnosticisme où conduisait autrefois le rejet des dogmes ou de l'oppression morale de l'Eglise. Eclairée et comme libéralisée par l'orthodoxie, l'Orient, et toutes les mystiques imaginables, la transcendance leur semble de nouveau une hypothèse et un espoir.

LES lecteurs préoccupés par la question religieuse apprécieront que Luc Estang mette le roman bernanosien des crises d'âme à l'heure du « retour au sacré ».

Les amateurs de littérature regretteront, en revanche, que la réflexion d'essayiste spiritualiste s'incarne, de façon un peu prévisible et mélodramatique, dans des personnages insuffisamment ambigus ou habités pour nous attacher. On songe à la phrase de Nietzsche :

« *Il faudrait qu'ils me chantent de meilleurs chants pour que j'apprenne à croire à leur sauveur; il faudrait que ses disciples aient un air plus sauvé.* »

★ LES DEICIDES, de Luc Estang, le Seuil, 292 pages. Environ 49 F.

Les «mille siècles» d'Edmond Jabès

● *La recherche du livre perdu.*

RIEN n'est plus mystérieux que l'évidence, et rien n'est plus évident que le mystère. Edmond Jabès en donne la preuve dans le troisième volume de son *Livre des ressemblances*. Cet auteur dément, à chaque instant, sa réputation. Quand on le trouve énigmatique, il devient lumineux, et quand on croit le comprendre, il devient secret. Ses aphorismes souvent fulgurants séduisent autant qu'ils intriguent. Voici le plus beau sans doute : « *A l'âge déclaré d'un juif, il faut toujours ajouter cinq mille ans.* » « *Si vieille est ma voix*, dit-il ensuite, *que je garde la conviction que mille siècles l'ont éprouvée.* »

Ce temps inaccessible et silencieux

« *Le livre qui recèle toute intimité est l'homme lui-même* », selon Jacob Böhme (1). Jabès reprend cette pensée, persuadé qu'il porte dans sa mémoire profonde un texte très ancien, dont ses livres sont des traductions : « *Tu n'écris pas ce que tu sais, mais ce que tu ignores avoir su ; ce que, sans étonnement, tu découvres que tu savais depuis toujours. Comme on sait que la mort est le terme ou que, dans quelques heures, il fera jour. Comme si, en somme, tu explorais un passé détourné de ta mémoire qui fut primitivement le tien.* » Cependant tous les livres demeurent inachevés. Le texte ancien qu'ils font resurgir laisse derrière lui le fantôme d'un texte encore plus lointain : ce premier ou ce dernier livre auquel les autres s'efforcent de ressembler, mais qui les « *dénigre* » tous. « *Au-delà du livre... il y a le vide laissé par le livre poursuivi.* » L'œuvre est une « *indiscrétion* » qui « *se heurte* » à une « *réserve infinie* ».

Nous écrivons, selon Jabès, pour égaler un texte qui s'efface dans un passé antérieur au passé, ou dans « *un avenir au-delà de l'avenir* ». Quand nous menons cette vaine entreprise, nous témoignons, dit-il, « *d'une mort à laquelle nous avons survécu* », car le temps du livre perdu, ce temps inaccessible et silencieux, « *qui se dérobe au désir pour l'attiser* », c'est notre mort. C'est l'éternité, ou « *le temps de Dieu* » : « *Pour être parfait Dieu a choisi la mort* », dit Jabès.

En naissant, nous nous sommes détournés de l'absence, nous nous sommes distraits de l'infini, mais nous en gardons le souvenir comme d'un héritage disparu. C'est pourquoi « *dans le regard flou du distrait flotte l'impuissant regret de sa distraction* ».

FRANÇOIS BOTT.

★ LE LIVRE DES RESSEMBLANCES, tome III. L'INEFFAÇABLE. L'INAPERÇU, par Edmond Jabès. Gallimard, 117 pages. Environ 39 F.

(1) *Les Epitres théosophiques*. Ed. du Rocher.

Le quotidien est exotique

● *Portraits de femmes dans la société paysanne française.*

ETHNOLOGIE narrative, ethnologie douce... Avec *les Mots, la Mort, les Sorts*, de Jeanne Favret-Saada (1), avec *Forêt Femme Folie*, de Jacques Dournes (2), et aujourd'hui avec *Façons de dire, façons de faire*, d'Yvonne Verdier, cette formule semble trouver un premier souffle. Il est intéressant de noter que deux de ces livres sont écrits par des femmes et que l'autre, dans sa quête d'imaginaire, est visiblement hanté par la femme Jörai. L'ethnologie modifierait-elle son regard, élargirait-elle son champ, en même temps que les femmes d'ici reconsidèrent leur place dans la société où elles vivent ? Un jour, peut-être, l'historien des sciences humaines sera-t-il amené à confronter plusieurs versions anthropologiques du monde comme on compare, en littérature, le *Robinson Crusoé* de Daniel de Foe, la *Suzanne et le Pacifique* de Jean Giraudoux et le *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* de Michel Tournier...

Façons de dire, façons de faire évoque les gens du petit village de Minot, en Bourgogne du nord. Rien de spectaculaire ni d'exotique. Il suffit d'un léger décalage historique pour introduire l'effet ethnologique.

Trois portraits de femmes, choisies pour leur rôle de médiatrices, forment l'essentiel du livre. Il y a la femme qui aide à l'accouchement et qui assiste les morts *(la femme-qui-aide)*, la couturière qui initie les filles aux travaux d'aiguille et aux subtilités du cœur, et la cuisinière qui ordonne les repas coutumiers (la première communion, le mariage) : trois activités domestiques qui cachent — selon Yvonne Verdier — un univers symbolique et le principe actif d'une communauté qui, dans la première moitié du siècle, a su rester en tête à tête avec elle-même.

Dans le jeu croisé des rôles, des fonctions, par-delà le mutisme et les lois du silence, l'auteur fait entendre la petite musique d'une convivialité ; pour paraphraser Edmond Rostand, on pourrait dire : un instant d'infini qui fait un bruit d'hommes...

Ici, sans tapage théorique, on entre en intelligence avec une culture vivante, on se coule dans les gestes, on surprend les femmes entre elles, on les entend rire et chuchoter. Leurs propos de bonnes femmes contiennent une philosophie de l'existence, une vision du monde. Aux champs, au lavoir, au saloir, aux fourneaux, au berceau, au chevet des mourants, partout les femmes secondent le temps. Elles aident au passage des différents âges de la vie. Dans le flux et le reflux, comme en réponse au rythme cosmique, en elles, par elles, quelque chose se perpétue. « *Elles font la coutume* », comme on dit à Minot.

Laver, coudre, cuisiner, peuvent sembler des tâches subalternes, indifférentes, mais aux yeux de l'ethnologue elles apparaissent comme des techniques au cœur de la culture féminine. Elles forment un triangle qui permet de définir la position des femmes dans la société paysanne traditionnelle. De plus, sorte de langage perdu, elles renouent un dialogue avec l'univers : la laveuse, aux mains pure et à la langue bien pendue, est placée sous le signe de l'eau ; la couturière entre plutôt dans la catégorie du sec (c'est la séduction protocolaire et la leçon de maintien) ; la cuisinière, elle, joue avec le feu... Ainsi, au travers de mille et une digressions, sans effort presque, Yvonne Verdier dit comment la tradition orale mémorise son savoir. L'originalité de son travail tient en ce que sa description a valeur de démonstration. Chaque détail compte et vient ajouter à la cohérence, à la prise sur le réel. On ne dira jamais assez la vertu de la sensibilité ethnologique qui nous fait nous découvrir autre parmi les autres et qui nous apprend que le quotidien est exotique.

JACQUES MEUNIER.

★ FAÇONS DE DIRE, FAÇONS DE FAIRE, par Yvonne Verdier, Gallimard, 374 pages. Environ 88 F.

(1) *Les Mots, la Mort, les Sorts*, Jeanne Favret-Saada. Gallimard, 1977.

(2) *Forêt Femme Folie*, Jacques Dournes, Aubier, 1978.

la vie littéraire

Anniversaire quand tu nous tiens...

Parmi les anniversaires relevés par la Délégation aux célébrations nationales (60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris, CEDEX 03. Tél. : 277.11.30) pour 1980, figurent notamment le 4e centenaire de la première édition des *Essais* de Montaigne, le centenaire de la mort de Flaubert et le centenaire de la naissance d'Apollinaire.

Pour les *Essais* de Montaigne, en plus de l'exposition organisée à Bordeaux — bien sûr — par la bibliothèque municipale, plusieurs colloques internationaux sont prévus : en France, du 7 au 10 juin, sous la responsabilité de Pierre Michel, président de la Société des amis de Montaigne (6, villa Chanez, 75016 Paris. Tél. : 651-12-82) ; au Etats-Unis, du 29 février au 1er mars, à l'université du Massachusetts, à Amherst, et les 4 et 5 avril, à l'université Columbia, à New-York.

De nombreuses manifestations pour Flaubert sont prévues au long de l'année, parmi lesquelles on notera, en particulier, l'exposition organisée à la Bibliothèque nationale à partir du 27 novembre, qui durera trois mois, et le colloque de la Société d'histoire littéraire de la France (responsables : M. Claude Duchet, tél. : 589-21-50, et Mme Raymonde Debray-Genette, tél. : 905-10-88) organisé au Grand Palais, les 28 et 29 novembre.

Pour Apollinaire, deux expositions sont prévues au Centre Pompidou ; l'une sur le thème « Guillaume Apollinaire et les peintres cubistes », du 1er octobre au 24 novembre et l'autre sur le thème « Apollinaire journaliste », du 5 novembre 1980 au 5 janvier 1981. Il faut noter encore parmi les autres manifestations envisagées un colloque sur le thème « Présence d'Apollinaire », qui aura lieu au Grand Palais, du 5 au 8 novembre, sous la responsabilité de Michel Decaudin (tél. : 354-02-44 et 587-23-59).

On notera, d'autre part, quelques autres anniversaires de figures prestigieuses : le 3e centenaire de la naissance de La Rochefoucauld (17 mars), le centenaire de la naissance de Spengler (29 mai), le 2e centenaire de la naissance de Clausewitz (1er juin), le 3e centenaire de la mort de Samuel Butler (25 septembre), etc. — B. A.

Sade interdit en Grèce.

Cinq ans après la chute des colonels, la censure continue de sévir en Grèce. S'appuyant sur une loi née sous une autre dictature, celle du général Métaxas, les magistrats d'Athènes ordonnent la saisie de publications traitant de l'homosexualité, de la justice, du régime carcéral, de la religion. A la liste, déjà longue, des ouvrages interdits, il faut ajouter depuis peu *la Philosophie dans le boudoir* de Sade, publiée par les Editions Exantas, créées en 1974, qui publient par ailleurs Kafka, Genet, Sartre, ainsi que des études économiques et politiques. Les magistrats semblent ignorer que des livres érotiques bien plus audacieux que ceux de Sade sont vendus librement dans tous les kiosques et que les livres interdits continuent à se vendre sous le manteau, bien mieux même qu'avant leur interdiction. Les Editions Exantas, qui risquent d'être condamnées à une lourde amende, et une cinquantaine d'autres éditeurs dénoncent dans un communiqué ces atteintes à la liberté d'expression. On peut noter que les Editions Epoques contemporaines, affiliées au P.C. grec dit de l'extérieur, proche de Moscou, ont refusé de s'associer à cette « défense de la pornographie » ! — V. A.

Simone Chevallier et « la voix des poètes »

Les animateurs de revues littéraires, qui sont eux-mêmes écrivains, savent tous qu'ils sacrifieront leur œuvre propre au travail des autres. C'est un choix qu'avait fait Simone Chevallier, la directrice de *la Voix des poètes*, qui vient de mourir. Elle a écrit elle-même des recueils de poèmes, *Paysage d'étang*, *Délivrez-nous du mal*, et aussi plusieurs romans.

Mais le besoin de se mettre à l'écoute des autres fut le plus fort. C'est en 1947 qu'elle crée une publication dont le titre varie, selon l'époque, des *Pharaons* à *la Voix des poètes*. Près de quatre-vingts livraisons jusqu'à aujourd'hui ! Et des sommaires qui, s'ils n'avaient peur ni des grands « phares » tels Rimbaud, Mallarmé, Apollinaire ou Breton ni des auteurs anciens comme Virgile, s'efforçaient de sortir des sentiers battus en s'ouvrant, par exemple, à des poètes moins connus (Fernand Gregh), à des étrangers importants (Hugo von Hofmannsthal) ou encore à des poètes vivants (Jean-Claude Renard, Henri Thomas et, récemment, Pierre Oster).

Pour expliquer son projet, Simone Chevallier aimait citer ces mots de Baudelaire : « *La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable.* » Elle concluait : « *A mon avis, la poésie, c'est lorsque dans le transitoire l'éternel disparaît.* »

DIDIER POBEL.

Georg Groddeck ou la chute d'une idole

C'est un mauvais quart d'heure que passe actuellement le psychanalyste Georg Groddeck. Ne vient-on pas de découvrir que, en 1913, dans un ouvrage de médecine naturelle intitulé *Nasamecu* (contraction de *Natura sanat, medicus curat*, c'est-à-dire la nature guérit, la médecine soigne), il a tenu des propos racistes qui auraient réjoui, s'il les avait connus, le jeune Hitler ? Groddeck écrit notamment : « *Le mariage avec des gens de couleur est un crime qui devrait être sanctionné au moins par la privation des droits civiques frappant les époux et leurs enfants. Quand on trahit son sang, on ne mérite pas d'être citoyen.* » Ou encore : « *On déclassera jusqu'au niveau le plus bas de la société humaine tous les éléments vraiment médiocres, mauvais dès leur naissance ou issus de mélange avec d'autres races ; on les privera des droits et des devoirs du citoyen pour en faire un nouveau prolétariat.* »

Dans la très belle préface, nuancée et sensible, qu'elle a donnée à *Nasamecu* (éditions Aubier-Montaigne, 256 pages), Catherine Clément fait le deuil de Groddeck, non sans marquer combien le fantasme de maternité est au cœur de sa dérive. « *Il en va de Groddeck*, note-t-elle, *comme de certaines tendances du féminisme : à trop vouloir défendre la féminité, on s'en va vers l'exclusion, donc vers le racisme et la mort.* » A l'occasion du numéro spécial que la revue *l'Arc* consacre à Groddeck, nous reviendrons sur le scandale provoqué par ses professions de foi racistes. — R. J.

vient de paraître

Romans

CHRISTIAN CHARRIERE : *la Forêt d'Iscambe.* — Une course-poursuite entre trois hommes, une femme et une bande de tueurs à travers une forêt initiatique. Par l'auteur des *Vergers du ciel.* (J.-C. Lattès, 356 p.)

JEAN HOUGRON : *le Naguen.* — Dans ce roman visionnaire, un ennemi étrange dédaigne d'attaquer les hommes et les laisse prendre des initiatives qui se retournent chaque fois contre eux. Par l'auteur d'*Histoire de Georges Guersant.* (Plon, 326 p.)

FREDERICK TRISTAN : *Histoire sérieuse et drolatique de l'homme sans nom.* — Un inconnu se souvient : il a connu de mystérieux personnages dans les lieux les plus fantastiques. Par l'auteur du *Dieu des mouches.* (Balland, 252 p.)

ANDRE BARJOU : *Mohamed en hiver.* — Dans l'univers baroque et barbare d'un hiver tunisien, le narrateur rencontre des personnages inquiétants et se prend aux pièges de la passion. (Olivier Orban, 295 p.)

FLORENCE DELAY : *l'Insuccès de la fête.* — Le poète Etienne Jodelle a quatre jours devant lui pour composer un divertissement à l'intention du roi Henri II et du duc de Guise invités à l'Hôtel de Ville, le jeudi 17 février 1558. Par l'auteur de *Minuit sur les jeux.* (Gallimard, 210 p.)

MADONA BOUGLIONE : *Ce soir, deux cirques dans votre ville.* — La « guerre des cirques » et une plongée dans l'univers des gens du voyage retracées par une descendante de la célèbre dynastie des Bouglione. (Stock, 226 p.)

Récits

JACQUES DOYON : *l'Ile-lazaret.* — Comment vivre, après un meurtre politique, dans une île où derrière la beauté se cache la terreur. Par l'auteur du *Village nègre.* (Encre éditions, 152 p.)

CHEMS NADIR : *l'Astrolabe de la mer.* — Les thèmes et les chefs-d'œuvre anciens du monde arabe *revisités* par un grand écrivain nord-africain. Préface de Léopold Sedar Senghor. (Stock, 142 p.)

Lettres étrangères

IRIS MURDOCH : *Henry et Caton.* — L'histoire de deux fils prodigues. Par la très prolifique romancière anglaise, née à Dublin en 1919. Traduit par Suzanne Mayoux. (Gallimard, « Du monde entier, 409 p.)

ANDRZEJ BRYCHT : *Excursion Auschwitz - Birkenau*, suivi de *Dancing au quartier général d'Hitler.* — Deux récits d'un écrivain né en 1935 : le premier raconte une visite au musée d'Auschwitz, le second le complot du 20 juillet 1944. Traduit du polonais par Jean-Yves Erhel. (Gallimard, 214 p.)

Poésie

MOULOUD MAMMERI : *Poèmes kabyles anciens.* — Un recueil de poèmes épiques, politiques, hagiographiques et gnomiques de l'ancienne société berbère de Kabylie. Textes berbères et français. (Maspéro, 470 p.)

JOSEPH MAJAULT : *Poèmes.* — Un recueil divers où « s'inscrit le perpétuel devenir de l'être ». Par l'auteur de *Virginie ou le Premier Matin du monde.* (Ed. Saint-Germain-des-Prés, 182 p.)

Voyages

MUNGO PARK : *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique.* — Le récit du voyage que fit un Ecossais de vingt-quatre ans, pour la Société d'Afrique de Londres, à l'intérieur de l'Afrique de la fin du XVIIIe siècle. Introduction d'Adrian Adams. (Maspéro, 355 p.)

JEAN POTOCKI : *Voyages en Turquie et en Egypte, en Hollande, au Maroc.* — Les relations de voyages en Orient, à la fin du XVIIIe siècle, d'un aristocrate polonais auteur du célèbre *Manuscrit trouvé à Saragosse.* Introduction et notes de Daniel Beauvois. (Fayard, 374 p.)

Critique littéraire

SALAH STETIE : *la Unième Nuit.* — Un recueil de trois essais sur la poésie et la littérature arabes, par le poète libanais. (Stock, 243 p.)

PIERRE V. ZIMA : *l'Ambivalence romanesque : Proust, Kafka, Musil.* — Les mécanismes sémantiques et syntaxiques du roman proustien comparé à *l'Homme sans qualités* de Musil et au *Procès* de Kafka. (Le Sycomore, 401 p.)

Linguistique

NOAM CHOMSKY : *Essais sur la forme et le sens.* — A partir de ses derniers travaux, Chomsky propose un système où des règles peu nombreuses et simples rendent compte de la complexité des langues. Traduit de l'anglais par Joëlle Sampy. (Seuil, 280 p.)

Spiritualité

JACOB BOHME : *les Epîtres théosophiques.* — L'itinéraire spirituel de Böhme, à travers ses épîtres théosophiques écrites de 1618 à 1624. Traduit de l'allemand et présenté par Bernard Gorlèix. (Editions du Rocher, 409 p.)

Essais

PIERRE BOURDIEU : *le Sens pratique.* — Une théorie de l'action qui n'est pas à elle-même sa fin mais qui est la condition d'une interprétation adéquate des pratiques. (Editions de Minuit, 480 p.)

RENE SWENNEN : *Belgique requiem.* — Les origines historiques et morales du « mal belge ». (Julliard, 158 p.)

Témoignage

JOAQUIN SANZ GADEA : *Eména, médecin au Zaïre.* — Le témoignage d'un médecin qui a passé quatorze ans au Zaïre et dont l'œuvre médicale et humanitaire lui valut d'être proposé plusieurs fois pour le prix Nobel de la paix. Traduit de l'espagnol par F. Martinez et L. Cagnati. (Denoël, 385 p.)

Histoire

GILBERT GUILLEMINAULT : *le Roman vrai de la Ve République : l'Etat, c'est lui.* — Dans la série des « romans vrais », G. Guilleminault et ses collaborateurs font revivre les deux premières années de la Ve République. (Julliard, 330 p.)

JEAN-PAUL BRUNET : *Saint-Denis, la ville rouge, Socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939.* — Une étude de sociologie historique. (Hachette, 460 p.)

JEAN BOUVIER, ANDRE ARMENGAUD et collaborateurs : *Histoire économique et sociale de la France, 1914 - années 1950.* — Le second volume du tome 4 de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse. (Presses universitaires de France, 395 p.)



en poche

Un pionnier des droits de l'homme

« *Il y a de tels climats où le physique a une telle force, que la morale n'y peut presque rien. Laissez un homme avec une femme : les tentations seront des chutes, l'attaque sûre, la résistance nulle. Dans ce pays, au lieu de préceptes, il faut des verrous...* » Les féministes et leurs ennemis devraient relire le livre XVI de *l'Esprit des lois*, consacré aux rapports de « l'esclavage domestique » et du climat : les uns et les autres y trouveraient des arguments également convaincants, tant il est vrai que la pensée de Montesquieu, tendue entre une certaine misogynie et le souci de protéger les droits de la femme, échappe aux classifications simplistes.

Faut-il ajouter qu'il en va de même dans le domaine proprement politique ? Situé parmi les libéraux de son temps, revendiqué comme un des leurs par les révolutionnaires de 1789, puis récupéré par la droite réformiste au XIX siècle et soupçonné par les marxistes de sympathie pour le féodalisme, Montesquieu va peut-être redevenir à la mode, maintenant que le thème des droits de l'homme revient sur le devant de la scène : n'est-il pas, après tout, le théoricien de la séparation des pouvoirs et l'un des premiers philosophes à avoir fermement condamné l'esclavage ? En tout cas, il mériterait bien qu'on le relise, cet homme dont l'œuvre passe à tort pour difficile, voire ennuyeuse, alors qu'elle est d'une admirable clarté et d'une concision presque inimitable. Combien de littérateurs bavards pourraient s'inspirer de ces chapitres qui n'ont qu'un paragraphe, et de ces paragraphes qui n'ont qu'une phrase !

Heureusement, nous n'aurons plus d'excuses pour ranger Montesquieu au rang des vagues souvenirs scolaires, maintenant qe la première édition intégrale de *l'Esprit des lois* vient de paraître en format de poche.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ L'ESPRIT DES LOIS, de Montesquieu, deux volumes, coll. Garnier-Flammarion, 516 pages et 640 pages. Environ 14,50 F et 16,50 F. Préface de Victor Goldschmidt.

● PARMI LES REEDITIONS : *Roman du roman*, par Jacques Laurent (Idées/Gallimard).

en bref

● JEAN-CLAUDE BARREAU, directeur d'édition chez Stock depuis 1972 — il animait Stock II notamment — entre chez Jean-Jacques Nathan en qualité de directeur du secteur livres. La maison Nathan, connue surtout pour sa production de jeux et de livres scolaires, veut relancer son département éditorial et envisage, en particulier, la création d'un secteur de littérature générale.

Betty Mialet dirigera désormais Stock II, assistée d'un collectif d'édition où figure, entre autres, Daniel Cohn-Bendit.

● GEORGE STEINER, professeur à Cambridge et à l'université de Genève, auteur notamment de « Après Babel » (Albin Michel), parlera le lundi 3 mars au Centre Beaubourg sur le thème « Peut-on tout dire d'une œuvre ? »

● LE POETE GREC ODYSSEUS ELYTIS, prix Nobel de littérature 1979, a été fait docteur « honoris causa » de l'Université de Paris, le 23 février.

romans

L'ADIEU A LA MÈRE

● *Une femme de caractère.*

MICHEL RAGON ne fait pas que suivre une mode qui incline les écrivains à parler de leur mère. D'ailleurs cette mode elle-même répond à un besoin dans un monde angoissé : retrouver le creuset originel.

Michel Ragon étend cette recherche à la terre elle-même, la Vendée perdue, à son patois que seul encore le téléphone ressuscite, à ses mœurs de campagne que les villes ont rabotées et dont lui, devenu intellectuel et Parisien, ne se souvient qu'avec l'aide des lettres, des photos, des vestiges.

Le déclic, c'est la mort de la mère. Jusqu'alors tout se tenait dans une attention distante. Là, tout s'écroule. On est seul. Il faut se dépêcher de fixer l'image avec les mots.

Ce n'est pas une image idolâtre. C'est une image aimante. L'enfant seul avec une mère veuve. La pauvreté. Et très tôt la lecture, pour tous les deux.

Peu à peu se dégage puissamment une figure de femme qui a du caractère, de l'accent.

Longtemps ravaudeuse pour les riches, elle finira par devenir une sorte de dame de compagnie que l'on invite dans les châteaux.

Elle écrit. Elle aime recevoir des lettres. On lui écrit.

Et puis, c'est la maison de retraite. L'hôpital. La fin banale des vieillards solitaires. Tout au moins aura-t-elle connu sur la fin de son existence ce confort que les conditions de vie de l'époque ne lui avaient pas accordé et cette attention vigilante d'un fils à qui sa promotion sociale offre enfin les moyens de lui venir en aide à la mesure de son affection.

C'est un beau livre.

PAUL MORELLE.

★ L'ACCENT DE MA MÈRE, de Michel Ragon. Albin Michel, 278 p. Environ 55 F.

DANS LA LIGNÉE DES « GRANDS CHINOIS »

WENLEYSDALE collectionne les œuvres d'art de la Chine, Qouceun, les incunables ; Ieurre, les solécismes. Et dix autres, ainsi, enfermés chacun dans sa manie. Mais voici qu'une fissure traverse cet ensemble mou qui se déplace infinitésimalement, entre la rue du Bac et la rue Séguier. Les habituelles réunions de musique de chambre font long feu. La conversation devient joute, échange de sarcasmes. Comme si un coup de pied avait bouleversé cette petite fourmilière d'intellectuels qu'on imagine, jusque-là, bien quiète dans sa parlerie.

A l'origine du trouble, la dépression de A., A. tout court, comme la première lettre de l'alphabet. De A., elle s'étend jusqu'à Z. (un Zaezon est là pour lui donner corps de personnage). Et la dépression révèle sa nature. Le break-down de A. n'est pas un accident psychique simple. Il est le signe d'une dépression plus fondamentale. C'est le sol sur lequel nous asseyons nos certitudes qui, soudain, lui fait défaut. Mis en doute notre langage, ce « gazouillis » sur fond de mort, que nous reste-t-il ? C'est le constat de Montaigne — *« toutes nos vocations sont farcesques »* — redoublé dans la farce du langage. Et la nosographie cède la place à une logographie.

Pascal Quignard est, pour une part, de la lignée des grands Chinois de la N.R.F. C'est un éloge. Comme Paulhan, Blanchot ou Brice Parain, toute son affaire est le langage. Sa pratique difficile. Poète, traducteur ou commentateur des œuvres les plus fermées — Lycophron, Maurice Scève, — il est aussi l'auteur d'un récit, *le Lecteur*, qui mettait en scène les figures contradictoires — tissées d'absence et de présence — qui constituent les protagonistes et la matière de ce qu'il appelle des *« livres de lecture »*. Et qu'il estime rares aujourd'hui. Non sans raison.

Comme d'autres jeunes écrivains, tout divers qu'ils sont d'esprit et de style — je pense à Antoine Compagnon (*le Deuil antérieur*, au Seuil) ou à Emmanuel Hocquart (*Une journée dans le détroit*, collection Pol, chez Hachette), — Quignard n'écrit jamais que d'une réalité seconde, saisie dans le mouvement où elle se prend dans le plissement du langage. L'entreprise est périlleuse, quand on a décidé d'affronter les stéréotypes, le figé des langues, le deuil de réalité qu'elles portent. Au bout, ce peut être de brefs récits parfaits qui reflètent la stricte « détresse » de nos paysages (Hocquart), ou la sarcastique dissidence singulière d'un don juanisme à toutes mains (Compagnon).

Le gros et beau « livre de lecture » de Pascal Quignard, et qui oblige à une lecture lente, est fait de tours et de retours. Le style de l'*après que* et du *sans que*. Mais pas seulement. Il est « nappé ». Comme ces plats raffinés dont la suite (ou la théorie) ponctue le récit. Plus d'objet, de chair, de réalité. Mais des postures, incarnées en personnages, en doctrines, en usages. Autour d'une absence. Une fois reconnue, l'idée même de dépression devient vaine.

Reste ce qui lie les personnages et ces grands mouvements de mots, un protocole de figures qui n'ont d'autre réalité que leur convenance mutuelle. Ce « récit » qu'elles forment, c'est ce que Quignard appelle l'« amitié ». Un art de vivre, et d'écrire, serré autour du vide. Et, peut-être, à distance nostalgique de la chair, du plein, sujet à flétrissure ? *Carus* et *Caro*, cher et chair : dans une langue morte. Morte comme toutes les langues ? Un jeu subtil. Chinois, diront certains. Je me satisferai de précieux, dans les deux sens du terme.

GEORGES RAILLARD.

★ CARUS, de Pascal Quignard, Gallimard, 358 pages. Environ 65 F.

poésie

Les variations de Jean Tardieu

● *Un funambule du langage.*

COMME ceci comme cela s'élève le chant secret mais non triste de Jean Tardieu. Lieder ou comptines nous renvoient, sur le mode lyrique ou fantasque, à un monde qui oscille entre ordre et désordre, entre présence et absence, entre fête et cendre. Un couple pétrifié à Pompéi devient *« empreinte pure »*. Ainsi vit-on en creux, dans l'éphémère, *« détruit déchiré divisé réuni composé renaissant »*. La transparence masque à peine la menace de l'abîme. Mais pareil à l'ombre mouvante qui dessine le passage du temps, le paysage intérieur sans cesse se défait et renaît des *« cendres du jour »*.

Sous la parade l'aveu

L'œuvre poétique de Tardieu est grave, pourtant la dérision n'est jamais loin. Avant que gagne l'émotion, c'est l'entrée des saltimbanques, des marionnettes, de la *« Môme Néant »*, d'un clown qui saute à travers un calligramme. Tout ce joli monde pouffe dans les interstices, grince comme les rêves frottés au réel rugueux. Sous la parade désenchantée, l'aveu.

Je ne crois à rien à personne
sinon au petit magicien des bals
d'enfants d'autrefois
le prestidigitateur miteux et
blême
au visage ridé sous le fard.

« Récapitulons, récatonpilu » : il y a entre autres chez Tardieu un funambule du langage. Ce goût de l'invention verbale, on le connaît surtout grâce à la comédie *Un mot pour un autre* (récemment rééditée ainsi que les autres « œuvres posthumes du professeur Froeppel »). Mais ce n'est qu'un des aspects de sa palette sonore ou de ses gammes, qui peuvent prendre la forme de complaintes grammaticales ou de cascades de génitifs. Le poète artisan pose ses outils sur la table : ce sont des mots *« rayés nuls »*, poreux, usés, communs comme des cailloux. Mais en les agençant, en les transformant, il découvre, comme le peintre Hartung, des sources cachées, *« un monde ignoré »*.

Malgré la dérision, malgré la pudeur, malgré la hantise formelle, le lyrisme vibre en accents magnifiques dans des récitatifs nocturnes :

Vieil homme vieil homme
arbre à la dure écorce
de quels bourgeons es-tu capable
encore ?

Dans les vertiges de l'insomnie, le temps bascule, la nuit s'éclaire en son centre — fraîcheur obscure qui ravive l'étonnement ébloui d'être au monde. *« Sans cette mort comment vivre ? »* L'inquiétude et l'attente cèdent devant une sorte de désespoir heureux.

MONIQUE PÉTILLON.

★ COMME CECI COMME CELA, de Jean Tardieu. Gallimard, 84 p. Environ 27 F.

classiques

La visite des oubliettes

● *La réédition des feuilletons d'antan.*

C'EST une affaire entendue : l'histoire de la littérature est sans pitié pour les obscurs, les sans-grade, les canards boiteux et les demi-sel de l'armée écrivassière. Non seulement elle ne veut connaître que les grands-grands, les valeurs sûres : mais de ceux-là même elle ne retient que les grands titres Aux oubliettes, le reste, hommes et œuvres !

Ces oubliettes, elles sont explorées avec assiduité depuis cinq ou six ans. Par goût et pour le plaisir de chercher, par les responsables de collection. Et par les éditeurs, pour des raisons *évidentes et concrètes, qui ne* sont d'ailleurs pas opposées aux premières : le meilleur auteur possible, c'est l'auteur — deux fois mort — du domaine public. Pas de corrections sur épreuves (coûteuses), pas de droits à calculer, pas d'héritier abusif. Du gâteau !

Pour le reste, c'est au petit bonheur la chance. Des trouvailles de temps en temps, et pas mal de papier gâché dans l'intervalle.

Les oubliettes, ce sont avant tout ces feuilletons de la grande époque (1830-1910), qui faisaient la gloire d'un auteur et la fortune d'un journal quand la boulimie de lecture des abonnés n'avait d'égale que la facilité d'écriture de leurs fournisseurs. A côté de ces monstres, Guy des Cars aurait fait figure d'écrivain constipé de la plume : et Frédéric Dard lui-même de romancier un peu sec, en dépit de sa bonne centaine de San-Antonio.

Vus de nos yeux, ces feuilletonistes ont entre eux plus qu'un air de famille. Ça n'est pas mal ficelé, mais les ficelles sont grosses, grosses. Ça n'est pas mal écrit, et parfois plutôt bien ; mais ce n'est jamais « écrit ». On savait son français, alors, et c'était aussi celui du public. Mais le savoir-faire ne se suffit pas à lui-même.

Ça n'est jamais bête à faire pleurer, ni maladroit à faire rire ; mais cela ne fait jamais ni pleurer ni rire, au moins aujourd'hui et à moins d'une prédisposition exceptionnelle. Riches ou miséreux, les bons sont garantis pure laine vierge. Les méchants, on les voit venir de dix lieues, avec leurs gros sabots noirs.

Pour se faire peur

C'est une « méchante » hors-série qui fait le seul et faible intérêt des *Prétendus* (1843), de Frédéric Soulié (1), feuilleton-concierge type, avec sa jeune, belle et riche veuve (on en consomme beaucoup dans le roman populaire du dix-neuvième siècle), et les trois prétendants à sa main, vingt, trente et quarante ans. Rien que du très beau linge. *La méchante belle-sœur,* dévorée par la jalousie, mourra dans les dernières lignes, en assassinant un amant plus ou moins commun aux deux femmes, et dont l'auteur ne savait visiblement plus que faire.

Bien retapés, *les Prétendus* feraient aujourd'hui un feuilleton télé pas plus mauvais qu'un autre. C'est encore lisible sans s'attarder, à raison d'une page sur trois.

Du même Soulié, *les Deux Cadavres* (1832) sont un roman historique époustouflant, noir-noir : l'Angleterre, de 1649 au grand incendie de 1666, à travers une orgie d'assassinats politiques, de complots, de tortures et de trahisons. La scène à faire : le viol d'une exquise enfant de quatorze ans par un beau garçon de vingt, sur le cercueil de son père. La petite résiste et, ce faisant, se heurte le front au cercueil à peine refermé de son papa. Elle se résigne alors ; la Providence l'aura voulu !

C'est écrit à la diable et composé (je veux dire imprimé) à la va-comme-je-te-pousse. C'est tout à fait délirant, et cela se termine par un meurtre-suicide collectif dans l'incendie de Londres qui n'est pas piqué des hannetons ; en tout cas, ça a du sang et du nerf. A lire la nuit, pour se faire peur (2).

Après ce cyclone, l'*Adriani* de George Sand (1854) fait pâle figure : encore une jeune veuve, belle riche et tutti frutti, un beau ténor, un valet de chambre qui tient le journal des amours de son maître, et beaucoup de guimauve. N'ajoute rien à la gloire de l'auteur (3).

Après la jeune veuve, une jeune vierge, italienne, aussi stupide que belle. Elle mourra d'un amour romantiquissime pour un (jeune, beau et riche) touriste français qui cherche précisément à oublier une passion fatale en parcourant la campagne romaine, une vague boîte à peintures sous le bras. C'est *Milla* (1843) de Jules Sandeau et Arsène Houssaye, personnages fort estimables par ailleurs, dont le premier nommé fut l'amant en titre de George Sand (le monde est petit !), et le second administrateur de la Comédie-Française. On peut, à la rigueur, parcourir *Milla* et les deux nouvelles qui suivent. C'est fade, mais pas indigeste (4).

Restent deux reprises : Gautier père et fille. De celle-ci, Judith la wagnérienne. Robert Sabatier a choisi pour une nouvelle collection, « Les inoubliables », un roman bien oublié de 1890, *la Conquête du paradis.*

Solidarité d'académiciens Goncourt (Judith Gautier en fut, première femme à entrer à l'académie Goncourt en 1910) ? Attendrissement pour ce sous-roman de patronage écrit par une femme de quarante ans qui en avait vu d'autres ? Nostalgie des Pondichéry-Karikal et Mahé de nos enfances (la conquête du paradis, c'est celle des Indes par Dupleix) ? *Chi lo sa ?*

Le fait est que la caution de Robert Sabatier ne suffit pas à rendre lisible cette interminable tartine historico-langoureuse. Ou alors, il faut se passer les quatre cent trente-six pages du livre en accéléré, en sautant de quatre en quatre pages. C'est écrit à coups de clichés et de verroteries de bazar, sans un gramme d'humour ni d'émotion. Une telle sottise finit par émouvoir. Mais il faut être vraiment très bon public (5).

Du père, qu'elle nomme sans sourciller Théophile Gauthier (mais nous avons vérifié, il s'agit bien de Gautier Théophile, 1811-1872), la « Bibliothèque oubliée » nous propose *Jettatura,* roman (1857). Ça se passe à Naples, et c'est l'histoire d'un beau Français ténébreux amoureux d'une jeune et fraîche Anglaise, à la main de laquelle prétend en outre un séduisant seigneur italien. Le Français est-il, sans le vouloir, un *jettatore* de mauvais œil ? Toujours est-il que la Miss meurt de consomption, le rival plutôt sympathique dans un duel à mort, et que le *jettatore* se suicide spectaculairement pour en finir.

Ce n'est pas indifférent : c'est tout de même du Gautier. Mais du Gautier tellement bâclé ! Si peu soucieux de rigueur ! Si conventionnel et si froid, alors que le thème (la malédiction du regard qui tue) est beau. A lire à l'occasion, comme document d'histoire littéraire (6).

A des degrés divers, c'est ce que l'on est tenté de dire de toutes ces rééditions : à parcourir, à feuilleter, à lire en diagonale, à l'occasion, à temps perdu ; les gens du dix-neuvième siècle en faisaient trop, c'est certain, mais ils le faisaient somme toute sans prétentions, et non sans métier, si bien que les moins heureuses de ces rééditions ne sont pas scandaleuses.

Mais il n'y a pas de miracle : ce que l'on tire des oubliettes mérite le plus souvent d'y retourner.

JACQUES CELLARD.

(1) Frédéric Soulié, *les Prétendus,* roman, 227 p., coll. « La bibliothèque oubliée », éd. France-Empire. Environ 30 F.
(2) Frédéric Soulié, *les Deux Cadavres,* roman (1832), 360 p., coll. « Les classiques populaires », éditions Garnier Frères. Environ 45 F.
(3) George Sand, *Adriani,* roman, 230 p., avant-propos de M. Toesca, éd. France-Empire. Environ 30 F.
(4) J. Sandeau et A. Houssaye, *Milla,* roman, suivi de deux nouvelles, 203 p., éd. France-Empire. Environ 28 F.
(5) Judith Gautier, *la Conquête du paradis,* roman, 440 p., avec une préface de Robert Sabatier, coll. « Les inoubliables », éd. Garnier-Frères. Environ 64 F.
(6) Théophile Gauthier (*sic*), *Jettatura,* roman, 160 p., éd. France-Empire. Environ 24 F.

La vraie gloire de George Sand

LES Maîtres sonneurs (1853), dernier en date des romans champêtres de George Sand — qui vient de faire l'objet d'une adaptation pour la télévision — est republié (1) avec *une très longue préface de* Marie-Claire Blancquart. La conception du roman, les reflets qu'il a reçus des déceptions politiques de l'auteur après 1848, la part que la musique populaire a prise dans ses préoccupations, tout cela, parfaitement éclairé, montre de quelle manière, très longtemps, le roman est resté en porte à faux : pas du tout, comme on le pensait, à la portée du jeune public auquel il était réservé.

Préfaçant les *Légendes rustiques* (1858) (2), Jean-Michel Royer, drôlement, nous dit : « *J'aime cette si intelligente madame Sand quand, cessant de jouer l'aventurière - bacchante - virago qui est en même temps châtelaine gauchiste et mémé-confitures, elle part sur les chemins de sa chère Vallée Noire pour jouer à l'ethnologue. La Bonne Dame avait peut-être de gros sabots... mais elle avait aussi l'ouïe singulièrement fine. Ainsi a-t-elle su capter une voix venue du fond des âges.* »

C'est exactement le moment où la saisit Georges Lubin, dans le tome XIV de la *Correspondance générale* (3) qu'il s'est voué à publier, ajoutant aujourd'hui une pierre d'importance à ce monument. Sur les 898 lettres du volume, 412 sont complètement inédites, étalées sur une période de deux ans (1856-1858) durant laquelle, presque toujours à Nohant ou à Gargilesse, George utilise la poste à haute dose.

Lettre à un étudiant

C'est l'époque d'*Elle et lui,* après la mort de Musset, des *Beaux Messieurs de Bois-Doré,* qu'elle porte au théâtre avec Paul Meurice, de l'amitié neuve avec Fromentin, Feydeau, Maxime du Camp. Parmi les très belles lettres du volume, celle-ci, si actuelle, adressée le 31 décembre 1856 à Henri Clerbout, étudiant en droit, qui a des velléités d'écrivain.

« *Je crois vous avoir dit qu'avant tout il faut songer à vivre, c'est-à-dire à s'assurer le pain quotidien avec l'indépendance de la conscience et la dignité personnelle. N'ayez jamais, par la faute de votre imprévoyance ou de votre langueur, besoin de recourir aux autres. On se perd sur cette pente-là. On s'habitue à se faire porter, et comme les riches ne portent personne, c'est presque toujours sur les épaules de pauvres amis travailleurs, que l'on monte. On n'y est pas très bien, ils vous secouent de temps en temps. Mais on s'habitue à abuser et on ne sait plus marcher seul, dès qu'on a tâté des jambes des autres.* » (...)

« *... Quelle carrière ? Je n'en sais rien. Cela n'est pas de ma compétence. Je ne conseille pas la littérature parce que ce n'est pas une profession en soi-même. Rien d'assuré, un hasard continuel. C'est un par-dessus-le-marché d'autres occupations réglées et stables. Pour être un état honorable, il faut que ce soit le fruit d'une maturité quelconque, ou d'une précocité phénoménale. Mais cela devient de moins en moins une profession, le monde a de la forme aujourd'hui. Elle court les rues. Les libraires regorgent de production sans valeur de fond, qui se ressemblent toutes, qui ne s'écoulent pas. Aussi les libraires se ruinent et ne voient pas plus clair dans leurs jugements que dans leurs affaires...*

» *La magistrature est effrayante, pour la conscience, aujourd'hui comme toujours et plus que jamais.*

» *Partout ailleurs, partout du moins où l'on peut conserver le droit d'être un honnête homme, il y a à accepter l'ennui, le peu, le déplaisir. Et qui donc a le droit d'être heureux en fait ? Personne, puisque le bonheur est dans le sentiment et dans la pensée.*

» *Courage et amitié.* »

Dans un monde où tout change, voici au moins des vérités restées vraies à cent vingt-quatre ans de distance.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Folio quintuple. Environ 17 francs.
(2) Editions libres Hallier, 165 pages. Environ 29 francs.
(3) Garnier, 908 pages. Environ 155 francs.

histoire

Deux régicides

● *De la disparition des Romanov à l'exécution de Louis XVI.*

L*E Dossier Romanov*, écrit au terme de trois ans de recherche par deux journalistes de la B.B.C., est une enquête criminelle et historique dans la grande tradition britannique. Par sa qualité intellectuelle et sa précision factuelle, ce livre est dans la lignée des classiques du genre : *The Daughter of Time* (1), réhabilitation de Richard III d'Angleterre (qui n'a pas assassiné ses neveux) par Josephine Tey, auteur de roman policier passé à l'analyse historique ; *The Last Days of Hitler* (2), reconstitution des circonstances de la mort du Führer par Hugh Trevor-Roper, brillant historien de l'époque moderne passé pendant la guerre par les services de renseignement de Sa Majesté ; *Death in the Forest* (3), enquête sur les quatre mille cinq cents corps d'officiers polonais retrouvés, en 1943, à Katyn, dont J. K. Zawodny, politologue américain d'origine polonaise, a démontré qu'ils furent liquidés par le N.K.V.D. soviétique.

Un exemple, entre cent, permet de mesurer la qualité du travail réalisé par Summers et Mangold. Confrontés au cadavre d'un chien, censé avoir appartenu au tsarévitch, mais trop bien conservé pour avoir séjourné plusieurs mois au fond du puits où il a été découvert, ils font rechercher les vieilles séries météorologiques concernant la région d'Ekaterinbourg, pour être sûrs qu'il n'y avait pas alors de glace susceptible d'empêcher la décomposition de l'organisme. Par la rigueur analytique, ils sont proches de Conan Doyle. Quant au style du meurtre, par sa complexité, et à cause de l'élimination successive des enquêteurs, Namiotkine, Serghelev, Jordansky, Kirsta, il tient plutôt de la série noire américaine.

(1) Edition française, *la Fille du temps*. Julliard, 1969.

(2) Edition française, *les Derniers Jours d'Hitler*. Calmann-Lévy.

(3) Edition française, *Katyn, massacre dans la forêt*. Stock, 1971.

Selon la version la plus communément admise, qui traîne dans tous les manuels d'histoire, la famille impériale russe aurait été massacrée dans une cave sur ordre des bolchéviques du soviet régional de l'Oural, à Ekaterinbourg, quelques jours avant la prise de la ville par les troupes blanches, alors dans une phase de succès.

Summers et Mangold démontrent au contraire que, seuls, le tsar et son fils furent tués ce jour-là. Le pouvoir révolutionnaire épargna momentanément la tsarine et ses quatre filles, les déplaçant d'Ekaterinbourg à Perm, puis dans une direction incertaine, préférant attendre l'effondrement militaire et politique de l'Allemagne impériale pour les supprimer. Ces mouvements successifs ont peut-être donné à Anastasia, fille cadette de Nicolas II, l'occasion de s'évader. Cette hypothèse pourrait expliquer l'existence d'Anna Anderson qui revendique, depuis la fin des années 20, l'identité d'Anastasia.

Les Allemands « doublés »

La première version arrangeait les Blancs par son côté massacre, bon argument contre la barbarie rouge. Elle ne déplait pas aux Soviétiques pour deux raisons. D'abord parce qu'elle place la liquidation sous une responsabilité locale, qu'elle en fait une grosse bavure, hors du champ d'action de Lénine et des organes centraux bolcheviques. Surtout, elle permet d'oublier que l'exécution de la famille Romanov fut un élément du jeu diplomatique complexe entre l'Allemagne de Guillaume II, alors triomphante, et le pouvoir soviétique, alors fragile. On sous-estime toujours le rôle capital de l'Allemagne dans les événements de Russie, entre février 1917 et septembre 1918. Guillaume II, associé aux bolcheviques par le traité de Brest-Litovsk, a vraisemblablement essayé de sauver la tsarine, princesse allemande, ses filles, et, peut-être même le tsar et le tsarévitch.

Pour Summers et Mangold, le calendrier des événements est clair :

● Le 30 avril 1918, la famille impériale arrive à Ekaterinbourg.

● Le 4 juillet 1918, Avdeïev, prolétaire ivrogne affecté à la garde des Romanov, est remplacé par Yourovski, tchékiste, ex-photographe.

● Le 5 ou le 6 juillet, Alvensleben, diplomate allemand de haut rang convoque à Kiev deux officiers supérieurs blancs et les prévient de ce que la mort du Tsar *va être annoncée entre le 16 et le 20 juillet*, mais qu'il s'agira d'une fausse nouvelle.

● Le 16 juillet, la famille Romanov disparaît d'Ekaterinbourg.

● Le 25 juillet, les Blancs prennent la ville. Commencent alors les diverses enquêtes, rendues nécessaires par l'absence des cadavres.

● Fin septembre 1918, plusieurs personnes, dont un médecin, sont témoins d'une tentative d'évasion, ratée, d'Anastasia près de Perm.

En termes policiers conventionnels, les Allemands ont été « doublés ». On leur a laissé croire à la survie du tsar. L'opinion historique aussi, qui a interprété les événements comme une décision de dernière minute, effet d'une panique locale. L'ensemble des faits établis par les deux détectives donne au contraire l'impression que Moscou, d'un bout à l'autre, supervisait. Moscou, c'est-à-dire Lénine. C'est là leur seconde et plus importante révélation. Tout fut organisé par la police secrète, sous la direction de Lénine. Le conseil des commissaires du peuple n'apprit la mort du tsar qu'après coup. Trotski lui-même n'était pas au courant. La décision d'exécuter a donc échappé au gouvernement et au parti. De ce point de vue, la famille Romanov est l'une des premières victimes du système policier « stalinien », alors dirigé par Lénine.

Après cette course dans l'obscur, l'exécution de Louis XVI a toute la fraîcheur de l'innocence. Pourtant, Jacques Isorni veut démontrer que le jugement du roi par la Convention fut un forfait beaucoup plus abominable que la liquidation des Romanov par la Tchéka. Et parce qu'il tient à prouver que le procès était truqué, que la mort de Louis XVI était certaine avant même que ne commencent les débats, il ne peut expliquer pourquoi la peine capitale ne fut votée qu'à cinq voix de majorité sur les sept cent vingt et un suffrages exprimés. Il tue ainsi l'intérêt principal de son sujet : les extraordinaires flottements d'opinion dont étaient capables les conventionnels — à la différence des bolcheviques.

Un réquisitoire politique

Pour Jacques Isorni, l'humanité révolutionnaire est uniformément composée d'enragés, d'imbéciles, de lâches et de corrompus. Partant de ce postulat, il est difficile de reconstituer l'esprit du temps. Il ne s'agit pas d'un livre d'historien mais d'un réquisitoire politique. Passé proche et lointain s'y mêlent : Louis XVI est identifié à Pétain, la Révolution à la libération. Le maréchal est qualifié, comme Louis, de « souverain » des Français !

C'est dommage ! Isorni, avocat, aurait pu donner une analyse juridique sérieuse de la procédure. Pourtant, même dans le domaine judiciaire et constitutionnel, il refuse les évidences. Non, le procès du chef de l'exécutif par l'Assemblée n'est pas un scandale en soi, mais une variété de la procédure anglo-saxonne de l'*Impeachment*, qui fonde la démocratie parlementaire. Ce qui n'implique pas que le jugement doive entraîner la peine capitale. Pour sauver, *en droit*, Louis XVI, dont les rapports avec l'étranger sont loin d'être clairs, c'est le principe même de la peine de mort qu'il faut rejeter.

EMMANUEL TODD.

★ LE DOSSIER ROMANOV, d'Anthony Summers et Tom Mangold. Albin Michel, 395 pages. Environ 77 F.

★ LE VRAI PROCES DU ROI, de Jacques Isorni. Atelier Marcel Jullian, 275 pages. Environ 58 F.

Tout a commencé en 1935...

● *Les souvenirs et réflexions de Léon Noël.*

QUATRE-VINGT-ONZE ans — mais n'ayant rien perdu de sa pugnacité, — l'ambassadeur Léon Noël, ministre de France à Prague puis à Varsovie avant la guerre, vient de publier un livre de souvenirs et de réflexions très intéressant sur l'incroyable série de maladresses qui conduisit à la défaite de 1940.

Certes la thèse qu'il revendique n'est pas entièrement nouvelle : on peut même dire qu'elle a mauvaise presse. Regrettant que, par préjugé idéologique, les gouvernants de la III[e] République aient employé tout leur zèle à pousser Mussolini dans les bras de Hitler, l'ancien président du Conseil constitutionnel rejoint, en effet, assez paradoxalement des hommes comme Horace de Carbuccia (1) qui ne cessèrent de clamer que l'intérêt national bien compris commandait, au contraire, un rapprochement tactique avec le Duce.

A ses yeux tout a commencé en 1935, avec l'échec de la conférence de Stresa qui réunit la France, la Grande-Bretagne et l'Italie au lendemain de la dénonciation par le Führer des clauses militaires du traité de Versailles : selon lui, l'avenir eût été fort différent si cette rencontre avait abouti à des mesures concrètes — ainsi que le désirait alors le dictateur italien, inquiet de voir se préparer l'Anschluss — et non à l'expression d'un vœu plutôt vague, conforme à la volonté des Anglais, assurant que les trois puissances s'opposeraient à toute autre violation du traité, susceptible de mettre en danger la paix européenne. Observant qu'à cette époque Mussolini n'était pas encore lié à Hitler par le pacte d'acier, il met parfaitement — et souvent cruellement — en évidence l'inconscience non seulement du personnel politique et de l'état-major (sans parler du secrétaire général du Quai d'Orsay, Alexis Léger), persuadés à tort du caractère négligeable de la « carte » italienne, mais aussi de certains personnages qui, par la suite, jouèrent les « pompiers pyromanes ». Tel l'amiral Darlan qui déclarait crûment : « *Il faut faire crever l'Italie.* »

Cependant pour Léon Noël le maintien de relations correctes avec les Italiens n'aurait dû être que l'un des volets d'une politique réaliste fondée sur une tradition séculaire qui imposait à l'Est une alliance avec les Soviets afin d'encercler les nazis. Riche en précisions inédites, sa démonstration est ici nettement moins convaincante car, éminemment souhaitable — ce que ne comprenaient malheureusement pas les généraux français, — cette orientation se heurtait toutefois à un obstacle de taille : l'opposition irréductible du colonel Beck à l'idée de laisser passer en Pologne les troupes russes en cas de conflit avec le Reich. Obstination fatale qui incita Staline à réviser ses plans et à signer *in extremis* le pacte germano-soviétique. Assurément maladroits dans cette affaire les hommes politiques français ne peuvent pourtant pas être tenus pour uniques responsables de ce désastre.

Gaulliste avant la lettre — et personne ne s'en étonnera étant données les options bien connues de l'auteur, — une pareille ligne de conduite aurait-elle pu changer le cours de l'histoire ? Même si, sur de nombreux points, l'analyse de Léon Noël recoupe celle du grand spécialiste qu'est Duroselle (2), nul ne peut l'affirmer et il faut, malgré tout, remarquer que c'est Mussolini qui porta le plus rude coup à l'accord de Stresa en attaquant l'Ethiopie. Reste que, pour la première fois, le problème est posé dans toute sa complexité et à l'écart des querelles partisanes.

ÉRIC ROUSSEL.

★ LA GUERRE DE 39 A COMMENCE QUATRE ANS PLUS TOT, de Léon Noël. France-Empire, 211 p. Environ 36 F.

(1) Cf. sur ce point *les Racines de l'enfer*. Plon, 1978.

(2) Cf. *la Décadence*. Imprimerie nationale, 1979.

La seconde guerre mondiale dans un dictionnaire

LES dictionnaires sont à la mode. Après le monumental *Dictionnaire encyclopédique d'histoire* de Michel Mourre, voici celui de la seconde guerre mondiale, œuvre non plus d'un seul, mais d'une pléiade de spécialistes et d'universitaires aussi éminents qu'Hélène Carrère d'Encausse, Jean-Baptiste Duroselle ou le général Guillermaz.

Englobant la totalité du conflit perçu sous ses aspects militaires, diplomatiques, économiques, mais ne négligeant pas pour autant l'évolution des mentalités, des mœurs, de l'art, de la littérature ou du cinéma, cet ouvrage, composé très intelligemment d'articles de fond et de courtes notices relatant l'activité des personnalités les plus marquantes de la période, représente une véritable « somme » qui deviendra vite le plus précieux des instruments de référence.

Pour autant que l'on puisse en juger d'après ce premier tome (le second et dernier paraîtra en avril prochain) on ne voit guère de critiques majeures à adresser à cette entreprise considérable dont le principal mérite est d'engranger et de rendre accessible au plus grand nombre tout ce que l'on doit savoir sur un sujet vaste et complexe.

Faciles à lire, précis, solidement documentés, la plupart des longs chapitres évoquant des points importants sont traités dans un esprit scientifique rigoureux, à l'écart de toute polémique : il en va notamment ainsi de ceux — pourtant difficiles à établir sans passion — relatifs à l'armistice de 1940, au général de Gaulle, à Giraud, à l'attitude des différentes Eglises vis-à-vis du nazisme. En revanche, la minutieuse biographie de l'amiral Darlan souffre d'une lacune regrettable sur les circonstances et les mobiles de son assassinat. De la même manière les pages objectives consacrées à l'épuration, tant en France qu'à l'étranger, auraient gagné à aborder moins succinctement (quatre lignes) une question capitale et fort controversée : celle des sanctions dont furent l'objet certains intellectuels du fait de leurs prises de position pendant l'occupation. Il y avait là tout le problème passionnant de la responsabilité de l'intelligence à développer, et il est dommage que les lecteurs soient privés d'éléments de discussion à cet égard.

Dans l'ensemble le choix des personnages-clés apparaît également assez équitable. Sans doute peut-on déplorer l'absence d'hommes qui jouèrent un rôle non négligeable tel le pittoresque Raphaël Alibert, garde des sceaux de Vichy, dont l'influence sur le maréchal Pétain fut déterminante, ou des chefs de réseaux de la Résistance comme Claude Bourdet et Guillain de Bénouville ; mais, à la décharge des auteurs, il faut reconnaître que, dans une optique mondiale, le « catalogue » des noms à retenir ne devait pas être facile à dresser. Moins excusables sont des erreurs de faits surprenantes : ainsi celle qui, dans le cadre d'une étude sur la « révolution nationale », consiste à présenter Thierry Maulnier sous les traits d'un « personnaliste catholique de droite ». Sauf le dernier terme, à l'évidence, est juste.

Néanmoins, face à la masse d'informations rassemblée, ces quelques approximations ne diminuent en rien la valeur de cette encyclopédie : abondamment illustrée de documents souvents inédits, elle rendra les plus grands services non seulement aux chercheurs et aux étudiants, mais aussi à tous ceux qui, par simple curiosité, veulent se remémorer une époque tragique et déjà lointaine.

E. R.

★ DICTIONNAIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, tome I, Larousse, 960 pages. Environ 250 F.

lettres étrangères

Entretien avec Irmgard Keun

EN 1931, la critique d'outre-Rhin avait salué Gilgi, *le premier roman d'Irmgard Keun, comme une révélation. -* « Une romancière douée du sens de l'humour. Voyez-moi ça ! », *écrivait notamment Kurt Tucholsky dans la* Weltbühne. « Hourra ! Voilà un talent ! » *L'auteur, devenue célèbre du jour au lendemain, avait alors vingt et un ans. Une Françoise Sagan avant l'heure. Un second roman :* Das Kunstsei dene Madchen *(1), avait un an plus tard, confirmé le succès du premier. En 1933, l'œuvre d'Irmgard Keun est condamnée au bûcher. Motif invoqué :* « Littérature de trottoir avec une tendance anti-allemande. » *Irmgard Keun n'était plus qu'une émigrée. En 1945, alors qu'une nouvelle littérature surgissait péniblement des cendres de l'année zéro, Irmgard Keun fait figure de rescapée. Bientôt elle sera oubliée.*

Un éditeur ayant eu l'idée, il y a tout juste un an, de rééditer, dans le sillage de la mode rétro, ses premiers livres, l'Allemagne est en train de redécouvrir l'œuvre d'Irmgard Keun. Son premier roman, Gilgi, *paraît à son tour en France, chez André Balland. Et, dès les premières lignes, une constatation s'impose : non seulement l'écriture de ce livre n'a rien perdu de sa fraîcheur, mais elle fait pâlir, par contraste, la plupart des romans parus en Allemagne au cours de ces dernières années.*

Ce qui fait l'intérêt de Gilgi, *aujourd'hui, c'est beaucoup moins, il est vrai, son sujet : l'histoire, scandaleuse pour l'époque, un peu trop larmoyante pour notre goût actuel, de l'émancipation d'une petite dactylo des années 30, que le portrait, criant de vérité, de l'héroïne. C'est surtout, pour nous qui savons la suite des événements, la redécouverte de tout un monde, saisi sur le vif, au moment précis où il va s'abîmer dans la grande nuit du IIIe Reich.*

Sur les traces de Gilgi, nous retrouvons, en effet, le brouhaha d'une grande métropole, Cologne, au milieu de la crise, avec les refrains de son carnaval, avec ses prostituées (« sans le fard et l'atropine, *écrit Irmgard Keun,* on pourrait les prendre pour les demoiselles du téléphone congédiées (2) »), *avec, aussi, l'atroce misère tapie dans l'obscurité des venelles. Nous participons à la vie quotidienne d'une famille de la petite bourgeoisie, les Kron, parents adoptifs de Gilgi, dont l'auteur nous décrit le mobilier et les habitudes alimentaires, sans oublier* « l'absolu manque de conversation qui caractérise ici la décence, la légitimité familiale » *et l'ennui qui* « est, dans leurs rapports, la garantie de stabilité ».

Que ces petits-bourgeois, qu'elle nous montre si innocents en apparence, se soient révélés, depuis lors, comme le bouillon de culture de la dictature nazie confère au fameux humour d'Irmgard Keun une intonation singulièrement inquiétante.

Notre collaborateur, Jean-Louis de Rambures, a rendu visite à la romancière, dont le Tout-Cologne, bourgmestre en tête, fêtait ces jours-ci le soixante-dixième anniversaire. Le récit qu'elle lui a confié constitue à la fois un témoignage humain, une aventure étonnante et un document sur le naufrage de toute une génération d'écrivains à l'avènement du IIIe Reich.

(1) *La Fille en soie artificielle.*

(2) Cette petite phrase sera utilisée par les nazis en 1933 pour condamner le roman, insultant, selon eux, pour les employées allemandes du téléphone !


Photo illustrant la couverture du livre.

★ GILGI, JEUNE FILLE DES ANNEES 30, d'Irmgard Keun, traduit de l'allemand par Marcel Beaufils. Balland, 227 pages. Environ 56 F.

Être une Allemande sous le nazisme

— « Les petits-bourgeois de 1930, tels que vous les présentez dans Gilgi, *ont l'air, au fond, de braves gens. Ils sont même un peu touchants. C'est pourtant la classe qui a plébiscité Hitler ?*

— Braves et bêtes, voilà exactement les qualificatifs qui leur convenaient. Leur adoration pour Hitler, c'est celle qu'ils auraient pu avoir pour une star de l'écran, s'ils avaient fréquenté les cinémas. Rien que le mot « Führer » avait déjà sur eux un pouvoir de fascination. Et puis, ce que disait cet homme était si convenable. Il hurlait, mais jamais un mot grossier n'aurait effleuré ses lèvres. Il parlait du magnifique peuple allemand. Alors, ces petits-bourgeois qui s'étaient crus laids, inférieurs, soudain se découvraient supérieurs. Ils n'avaient plus à rougir devant ceux qui les avaient jusqu'alors écrasés de leur richesse, de leur luxe, de leur culture. Voilà pourquoi ils sont devenus hitlériens. L'idéologie, ils s'en moquaient. Ce qui comptait, c'était d'être devenus des « aryens », un mot étranger, savant, noble assurément. C'était d'avoir droit, eux aussi à un arbre généalogique. Un peu comme si une auréole s'était miraculeusement posée sur la tête du boucher et de l'épicier.

« J'étais décidée à partir »

— Vous évoquez, incidemment, les bagarres entre nazis et communistes. Est-ce qu'on pouvait pressentir en 1931 l'avènement du IIIe Reich ?

— Pour la plupart des gens, les bagarres, les discours de Hitler, cela faisait partie de la vie quotidienne. Ils refusaient de voir l'avenir. Même avec les juifs, je ne cessais de me disputer à ce sujet. Certains donnaient l'impression de souffrir à l'idée de ne pouvoir entrer au parti nazi. On en voyait, lors des défilés, au pas de leur boutique, arborant fièrement la croix de fer de la première guerre. Je crois qu'ils aimaient encore plus l'Allemagne que les Allemands eux-mêmes.

Personnellement, je m'en moquais bien, de l'Allemagne. Je n'étais pas engagée politiquement, mais le « *Deutschland über alles* » avait le don de me mettre chaque fois en colère.

En 1933, la plupart des écrivains quittent l'Allemagne, Thomas Mann en tête. Vous-même, vous vous contentez d'intenter un procès en dommages et intérêts au fisc pour la confiscation de vos livres par la Gestapo.

— Ne parlons pas trop de Thomas Mann, voulez-vous ? Il n'a jamais brillé par son courage. Je suis d'ailleurs persuadée que si les nazis avaient su s'y prendre, il n'aurait pas mieux demandé que de flirter avec eux. Même les discours de haine qu'il a tenus pendant la guerre, en Amérique, contre l'Allemagne expriment plutôt, à mon avis, une susceptibilité personnelle qu'une position de principe contre Hitler.

En ce qui me concerne, un écrivain de la tendance « Blut und Boden (1), Hans Friedrich Blunck, avait cru bon de m'avertir : « *Attention, vous vous trouvez devant une décision difficile.* » Comme si j'avais besoin de ses conseils ! Les critiques les plus enthousiastes sur mes livres avaient été écrites par des juifs. On savait que tous mes amis étaient juifs. Moi, je ne l'étais pas. Mais le *Westdeutscher Beobachter* avait évoqué en termes menaçants cette « *juive Kohn qui se fait appeler Keun* ». Croyez-moi, dès le premier jour, j'étais décidée à partir. L'ennui, c'est que mon mari et moi, nous avions un passeport commun et que mon mari s'est brusquement révélé, en 1933, un nazi convaincu. De tels ralliements étaient fréquents, à l'époque, chez les intellectuels.

Bref, ne pouvant avoir aucune confiance en lui, il me fallait user d'infinies précautions. Enfin, j'ai pris mon courage à deux mains. Je suis entrée dans un commissariat de police à Francfort. L'employé auquel j'ai demandé un passeport a été compréhensif : « *Vous voulez partir, mon enfant. Ah ! Si je pouvais être à votre place.* »

(1) Mouvement littéraire encouragé par le régime nazi dont la caractéristique était d'exalter la terre et le sang allemand.

— Parmi les diverses étapes de votre vie d'émigrée, vous avez séjourné à Paris. Comment se déroulait l'existence des écrivains allemands réfugiés dans cette ville ?

— Nous tournions en rond. La plupart des émigrés parlaient à peine quelques mots de français. Ils n'avaient pratiquement pas de rapports avec les milieux littéraires. Même Heinrich Mann, que j'ai connu à Nice alors qu'il travaillait à son *Henri IV*, était très isolé. Et pourtant, lui parlait parfaitement le français. Nous nous retrouvions toujours aux mêmes endroits : le Sélect, la Rotonde, chez Lipp, et autour de la même question : l'argent. De ce point de vue, j'étais plutôt favorisée. Ma mère et moi, nous nous retrouvions régulièrement à Bordighera, en Italie, un pays allié, accessible aux habitants du Reich. Elle me remettait de quoi subvenir à mes besoins. Mais, pour la plupart, les problèmes financiers étaient d'autant plus dramatiques qu'il fallait justifier auprès des autorités de ses moyens d'existence. Je me rappelle une séance au commissariat de police. Nous étions une quarantaine avec un unique billet de 1 000 francs que chacun refilait après usage à son voisin. Lorsque ce fut mon tour de montrer au commissaire ce fameux billet devenu entre-temps une loque, celui-ci me regarda d'un drôle d'air : « *Il me semble avoir déjà vu ce billet quelque part.* »

« Le leitmotiv du suicide »

Une autre obsession était l'impuissance créatrice. Coupés de leurs racines, la plupart des émigrés avaient des difficultés terribles à trouver des sujets. Les réalités de l'Allemagne leur étaient devenues étrangères, celles du pays d'accueil leur échappaient. Il restait bien les romans historiques. Pendant quelque temps, ce fut une véritable épidémie. Mais tout le monde n'est pas forcément doué pour cela. Une fois, alors que je me trouvais en Amérique, Ernst Toller m'a lu à haute voix une nouvelle pièce qu'il venait d'écrire, sur le IIIe Reich. C'était totalement abstrait. Il en était désespéré. Au moment de quitter New-York, quelques jours plus tard, pour rentrer à Amsterdam, j'ai appris qu'il venait de se suicider.

» A la fin, après la déclaration de guerre, le suicide était devenu pratiquement un leitmotiv. Nous en parlions comme on aurait échangé des recettes de cuisine.

— Vous avez également partagé les dernières années de Joseph Roth.

— J'ai fait sa connaissance en 1936, peu après mon arrivée à Ostende. Il était alors très lié avec Stefan Zweig et Roth, qui se trouvait lui aussi : dans cette ville. Tous les trois, nous passions des nuits entières à bavarder. Entre Zweig et Roth, il y avait de curieux rapports. Le premier ne cessait d'aider le second à se tirer des mauvais pas où il se fourrait.

» Roth se mit à cultiver un engouement inexplicable pour le catholicisme. Lui qui avait toujours été un juif convaincu, il en devenait antisémite. Lorsque nous fûmes à Paris, il devint monarchiste. Ah ! toute cette bande d'aristocrates entichés de cet imbécile d'Otto de Habsbourg, qui ne cessait de tourner autour de nous ! Joseph Roth s'était d'ailleurs inventé un passé auquel il croyait dur comme fer. A l'entendre, il aurait eu au moins dix pères différents. Je me demandais quand viendrait le tour de l'empereur François-Joseph.

» Mais la pire, ce fut notre séjour à Vienne. C'était avant l'Anschluss. Les Autrichiens étaient d'un optimisme inébranlable. Selon eux, il ne pouvait vraiment rien leur arriver. Joseph Roth était devenu d'une jalousie morbide. La nuit, il lui arrivait de m'attacher par les cheveux au montant du lit. Et, croyez-moi, il n'était pas saoul, dans ces moments-là, mais, au contraire, dans un état de conscience exacerbé. Comme s'il avait voulu s'accrocher désespérément à la vie qui le fuyait.

» A la fin, j'en ai eu assez. Je suis partie pour Marseille et je ne suis jamais revenue.

— Vous n'avez pas essayé d'empêcher Roth de boire ?

— Quand je l'ai connu, il était déjà perdu. Un médecin, à Vienne, m'avait d'ailleurs avertie : « *Laissez-le boire, sinon il aura immédiatement une crise de délirium.* » Il fallait qu'il continue à boire pour gagner un peu de temps pour son œuvre. Comment les choses ont tourné après mon départ, je n'en sais rien. Je n'y étais plus.

— En 1940, en pleine guerre, vous rentrez en Allemagne. N'était-ce pas se jeter dans la gueule du loup ?

— Il n'y avait pas d'autre issue. A Amsterdam, où j'ai été surprise par l'invasion, j'étais trop connue. Les nazis hollandais m'avaient prévenue : « *On aura ta peau* ». L'adjoint direct de leur chef, Mussert, habitait par malchance dans mon immeuble. Chaque fois qu'il nous arrivait de nous rencontrer, dans l'escalier, celui d'en haut se contentait de cracher sur la tête de celui d'en bas.

» Mon premier réflexe a été de me suicider. J'avale une ampoule de cyanure. Aucun effet. Je m'aperçois alors que j'ai oublié de la croquer. Il ne me reste plus qu'à fuir. Grâce à un officier allemand que j'ai réussi à corrompre, j'ai pu obtenir un nouveau passeport et un faux nom. Comme la presse avait annoncé mon décès, j'ai passé le reste de la guerre incognito à Bad-Godesberg, à 30 kilomètres de mes parents.

— N'y avait-il pas un risque énorme d'être reconnue ? On ne passe pas inaperçu dans une petite ville.

— La moindre bourgade était alors bourrée de réfugiés. Puis il y a eu les bombardements. Les gens avaient bien trop à faire avec leurs propres affaires pour s'occuper de celles des autres.

— Y avait-il toujours beaucoup de nazis à l'époque ?

— Assurément. Mais l'étaient-ils par conviction ou bien faisaient-ils semblant ? C'est une autre question.

— A quoi attribuez-vous votre disparition de la scène littéraire après la guerre ?

— Lorsque les Anglais sont arrivés, j'ai eu tout de suite une très belle situation à la radio. J'ai gagné beaucoup d'argent. J'ai fait également des sketches pour des chansonniers. Puis j'ai eu un enfant. Mes parents ont eu besoin de moi. Bref, d'autres intérêts sont entrés dans ma vie.

— N'y a-t-il vraiment pas d'autres raisons ?

— Comment vous expliquer ? C'est un peu comme dans un mariage, lorsqu'un des conjoints s'est conduit de façon inqualifiable : ils n'ont plus envie de se jeter dans les bras l'un de l'autre. Depuis que j'ai quitté l'Allemagne, en 1936 — mon absence n'aurait pu durer que quelques mois, ça n'aurait rien changé à l'affaire —, je n'ai plus jamais eu l'impression que ce pays était le mien. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

Ce que Rilke attendait de Lou

(Suite de la page 15.)

C'est un lapsus pour le sens commun peut-être, mais non pas dans le contexte de cette correspondance où Rilke ne cesse de raconter précisément son combat pour la poésie comme unique réalité, et son appel à Lou comme à la femme qui ne se rencontre que dans le lieu du rêve. De ce lapsus, il donne d'ailleurs, bien plus tard, un commentaire indirect : « *Dans un poème qui me réussit, il y a beaucoup plus de réalité que dans toute relation ou inclination que je vis...* »

Il n'est toujours, partout, question que de lui, des formes de son angoisse, de leur transfert dans l'écriture, et parfois en d'éblouissantes descriptions des lieux comme états d'âme. Ainsi une lettre sur Paris, envoyée de Rome dans l'hiver 1903-1904, contient-elle en germe l'inspiration des *Cahiers de Malte* qui commencent à s'écrire le 8 février. Sur l'association Paris-Rome - *œuvre écrite-gîte* se nouent des intuitions, chez Lou comme chez Rilke, qui annoncent les dernières pages de Michel Butor dans *la Modification*.

Lou se proclame *forte et gaie*, tendue vers la joie et le goût du bonheur, mais de très minces indices laissent mesurer la part de volontarisme dans ce comportement. Dès les premiers jours de leur rencontre, elle impose à Rilke de germaniser en *Rainer* son prénom de René. Elle assume assez bien la place que lui confère cet amant tellement plus jeune qu'elle (et pas seulement des quatorze ans d'âge) : « *Je sais*, lui dit-il, *que j'ai en toi tout ce qu'il faut pour devenir un annonciateur.* » C'est la place de la mère idéale, d'une génitrice, par laquelle il deviendrait chimériquement possible de ne pas rater sa naissance encore une fois. Une mère qui ne l'habillerait plus en petite fille, qui lui donnerait autre chose que du « *difforme et du contrefait* ». Une mère qui ne serait plus en lui « *comme un bacille* ».

Une traduction de Pierre Klossowski

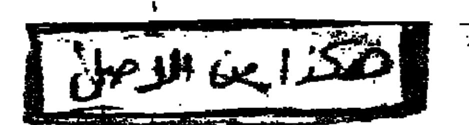
De cette correspondance, certains fragments ont déjà été publiés en français, soit dans le volume de lettres publié au Seuil en 1976, soit dans une plaquette éditée la même année par « le Nouveau Commerce ». Pierre Klossowski avait donné, dans ce dernier ouvrage, neuf lettres et deux poèmes écrits entre le 8 juin et le 4 juillet 1914, où l'essence de la relation amoureuse de Lou et Rilke et le narcissisme du poète étaient définis (« le Monde » du 7 mai 1976).

Ce que Lou pense de Rainer, ce qu'elle en discerne, se lit mieux et avec plus de recul dans son journal de 1913 (publié en annexe de sa correspondance avec Freud). Sur le narcissisme de Rilke notamment. Mais ses lettres, relativement succinctes, laissent soupçonner, derrière ce rôle et la complaisance qu'elle y met, une femme profondément blessée dans l'amour qui, en dépit de tout, l'emporte toujours vers cet homme éperdument en quête de dérobade. Et c'est en ce lieu qu'elle le suit. Le *ton* change, l'apaisement vient, après la rencontre de Lou avec Freud. La psychanalyse agit alors en elle comme un mode d'explication, de démystification, l'instrument de la revanche implicite que permettent les interprétations sauvages et leurs vives blessures.

On n'épuise ni la réflexion ni le sens de cette correspondance. Soit qu'on en suive le filon Rilke, soit qu'on prospecte ce qui apparaît de Lou Andreas-Salomé. Cela rend d'autant plus nécessaire une publication de ses œuvres, romans ou travaux cliniques, et surtout une plus large ouverture de ses archives, gardées avec un zèle hagiographique excessif.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ LOU ANDREAS SALOMÉ - RAINER MARIA RILKE, CORRESPONDANCE. Gallimard, traduit de l'allemand par Ph. Jacottet, 496 p. Environ 75 F.





CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Roger ANDRÉ,
née Pauline Pierrot-Deseilligny,

survenu le 27 février 1980, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 29 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse, où l'on se réunira.

De la part de :
M. et Mme Bernard André, ses enfants,
M. et Mme Gérard Teyssèdre,
M. et Mme Dominique André et leurs fils,
M. et Mme Christian de Montmarin et leur fils,
Mlle Marie-Martine André,
M. Thierry André,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Téhéran, 75008 Paris.

— Vaison - la - Romaine, Villeurbanne.

M. et Mme Jacques Brun et leur fille,
M. et Mme Bernard Roche et leurs enfants,
Les familles Vaton, Brun, Salmon, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BRUN,

survenu le 23 février 1980, dans sa soixante-septième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Puy.

Mme Pierre Conze,
M. et Mme Henri Conze et leurs enfants,
M. et Mme André Thinières et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Conze et ses enfants,
Le médecin général (C.R.) et Mme Henri Conze,
Les familles Pinon, Lacoste,
font part du décès du

général d'armée (C.R.)
Pierre CONZE,
ancien chef d'état-major de l'ORA
ancien gouverneur militaire de Lyon
et commandant
de la Ve région militaire,
grand officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
officier de la légion du Mérite
des Etats-Unis,
ordre de l'Empire britannique (OBE),

survenu au Puy, le 27 février 1980.

Ses obsèques auront lieu vendredi 29 février 1980, à 14 h. 15, en l'église Saint-Antoine du Puy.

Ni fleurs ni couronnes, selon la volonté du défunt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue André-Soulier,
43000 Le Puy.
(Lire page 11.)

— On nous prie d'annoncer à ses amis et connaissances le décès, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de

M. Louis FOUILLERON.

Selon la volonté du défunt, ni cérémonie ni fleurs.

La famille, très éprouvée, prie de bien vouloir s'abstenir de visites de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue du Rimbach.
Soultz.
27, rue de Reims, Guebwiller.

— Nice.

Mme Albert Gauthier,
Le professeur en chef de l'enseignement maritime Gauthier, Mme et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert GAUTHIER,

leur époux, père, beau-père et grand-père.

Les obsèques ont été célébrées à Nice, le 10 janvier 1980, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Micheline GUISCAFRÉ,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégée de l'Université,
directrice honoraire
du lycée de la Folie-Saint-James
de Neuilly-sur-Seine.

survenu le 26 février 1980, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 février 1980, à 9 heures, en l'église de l'Esprit-Saint, avenue du Général-de-Gaulle, à Meudon-la-Forêt, où le deuil se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Trivaux à Meudon.

De la part de :
M. et Mme Julien Guiscafré, leurs enfants,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue du Val-d'Or,
92210 Saint-Cloud.

— Mme de Saint Affrique,
M. et Mme Jean de Saint Affrique,
Antoine et Diane,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger de SAINT AFFRIQUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 20 février 1980, à Courbevoie, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Selon la volonté du défunt, les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité au temple de Tonneins (Lot-et-Garonne).
90, boulevard Saint-Denis.
20 ter, rue de Bezons,
92400 Courbevoie.

Remerciements

— Barbara et Claude YELNICK, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de la mort de

Jean-Benoît,

et dans l'impossibilité de répondre à chacun d'eux, remercient du fond du cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— La Fédération française de la tannerie-mégisserie tient à exprimer ses plus vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux, amis et professionnels, qui se sont associés à l'hommage rendu le 20 février à son président d'honneur,

Gabriel PECQUERAUX,

hommage qui a particulièrement touché Mme Pecqueraux et sa famille.

— Mme Ellen Vigne et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Ellen VIGNE,
chef de division
à la Société Générale.

Messes

— Un service religieux sera célébré à la mémoire de

M. Maurice de HERRYPON,

le lundi 3 mars 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

PRESSE

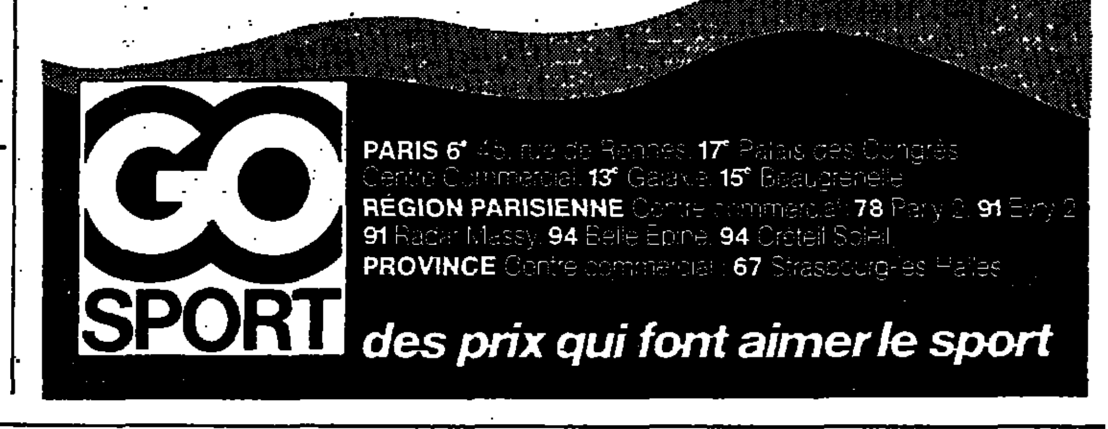
● *L'AJALC*, association des journalistes spécialistes de l'Amérique latine et des Caraïbes, a réélu, lors de son assemblée générale annuelle du 23 février, à Paris, Edouard Bailby comme président. Le bureau est ainsi composé : vice-présidents, Jean-Pierre Clerc (*le Monde*), José Fort (*l'Humanité*) et Christian Rudel (*la Croix*) ; secrétaire général : René Lauler (A.C.P., *l'Information latine*) ; secrétaires généraux adjoints : Bernard Cassen (*le Monde diplomatique*) et Thérèse Naiet (*Croissance des jeunes nations*) ; trésorière : Nicole Bourdillat (*l'Unité*) ; syndics : Carlos Gabetta (A.F.P.), Josée Garçon (*Libération*), Alain Joxe (*Tribune socialiste*) et Pierre Kalfon (*les Nouvelles littéraires*).

VENTE AUX ENCHÈRES

HOTEL des VENTES
73, Faubourg Saint-Honoré
Mes LOUDMER, POULAIN, S.C.P.
— DIMANCHE 2 MARS
11 h. : TABLEAUX du XIXe ;
14 h. : TABLX ANC., MBLES et OBJ. d'ART EXTR.-ORIENT.
Expo vendr., sam., de 11 à 19 h.
— SAMEDI 8 MARS, à 15 heures : ARGENTERIE.
Expo : jeudi, vendr., 11-19 h., en soirée : jeudi, de 21 h. à 23 h.
— DIMANCHE 9 MARS, à 15 h. : IMPORTANTS BIJOUX.
Expo du 6 au 8 mars, 11 h.-19 h., en soirée : le 6, de 21 à 23 heures.
Tél. : 266-90-01 - Télex : 641958 F

VERSAILLES

PALAIS DES CONGRÈS
10-12, rue de la Chancellerie (place d'Armes)
Tél. : 951-07-23 les jours d'exposition et de vente
LE DIMANCHE 2 MARS, A 14 h. 30
IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES
BOUDIN, CHAGALL, COURBET, DOMERGUE, VAN DONGEN, LEBOURG, LÉGER, LEPRIN, LOISEAU, MONTEZIN, OLIVE, C. PISSARRO, RENOIR, SERUSIER, SIGNAC, SISLEY, UTRILLO, VLAMINCK
Par le Ministère de :
Me Paul MARTIN - Me Jacques MARTIN
Commissaires-Priseurs Associés
3, impasse des Chevau-Légers, 78000 VERSAILLES - Tél. : 950-58-08.







Franck et Fils. 80, rue de Passy. Paris 16e. Parking avenue Paul Doumer, face au magasin. Métro Muette.

Le Monde

culture

THÉATRE

Pour les enfants

« Puppet Game » inquiète la télévision

L'an dernier, la Compagnie du Trèfle, d'Annecy, avait monté une très belle pièce de Claude Morand, *Puppet Game*, spectacle clair, solide, émouvant, sur des images vraies de l'adolescence. *Puppet Game* a été joué quatre-vingt-sept fois, est parti en tournée en Belgique pendant tout le mois de janvier 1980. Il a été acheté — fait assez exceptionnel — par l'Ecole des parents et subventionné *a posteriori* par le ministère de la culture et de la communication. Une émission de la télévision scolaire, « Les enfants et nous », devait, le 13 mars, à partir d'extraits de *Puppet Game* et d'une interview de Claude Morand, traiter du sujet suivant : « Adolescence : mise en scène d'une solitude ».

A la veille du tournage, l'équipe réunie autour de Claude Morand se voit signifier par M. Marchand (chef du département du Centre national de documentation pédagogique) une interdiction pure et *simple de tournage. Protestations.* Long silence, histoire de gagner du temps, puis confirmation : maintien de l'interdiction. Motif : certaines répliques de la pièce, du type *« Qui c'est le petit salaud de sa maman ? »*, rendraient le texte *« ordurier »*.

On a craint qu'une pièce aussi directe ne fasse sauter la télévision scolaire en provoquant une interpellation au Sénat. Que d'honneur ! On se contenterait de sourire d'une conscience si chatouilleuse si on ne songeait qu'une interdiction de tournage (contrats signés) est une mesure autrement grave qu'une interdiction de diffusion. Et si ne venaient en même temps à l'esprit l'indigence et la niaiserie des spectacles le plus souvent proposés aux jeunes téléspectateurs...

Troll et l'île de la Galette

Pour l'inauguration de l'unité « enfance » de la maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, c'est un bien beau spectacle qui vient d'être présenté à Aulnay-sous-Bois, même si le grand cube un peu sombre de ce théâtre tout neuf dessert assez le caractère intime d'une histoire destinée à être vue et entendue de très près, dans les classes de préférence. Un rideau, un large disque de bois, un comédien, Frédéric Magnin, et une marionnette (une seule, en plusieurs tailles). Troll est un petit garçon, ou un petit vieillard, qui voyage au pays des géants, découvre l'amitié d'une taupe, se transporte dans le bec d'un pélican et se retrouve endormi sur une plage.

On est à mi-chemin du conte et de *l'animation. Le rideau, le* disque, sont la tempête, le tunnel, l'île ou l'oiseau. Le comédien parle doucement, naturellement, et il est clair que les enfants découvrent sans mal dans ce spectacle de ces émotions simples autour desquelles ils se construisent. La marionnette, ou plutôt la mascotte, est manœuvrée avec infiniment de délicatesse dans la maison de la taupe, grosse bulle lumineuse aux meubles minuscules. Autour de sa table à raconter, Frédéric Magnin sait passer en virtuose de l'image au conte : souplement. Le vécu de l'enfant s'insère sans peine dans cette histoire de Troll qui n'est que rythme et musique.

★ Aulnay : Maison de la culture, 134, r. Anatole-France, tél. 868-00-22.

École de clowns

Installer derrière une cage bien grillagée quatre clowns très colorés — un bon gros, un petit malin, un brave grand, une rouquine gentille — et, en haut d'une chaire-podium, une caricature de professeur sinistre à moustache de Hitler ; imaginer des leçons à rebours en multipliant les gags qui feront chuter le professeur, le voir bastonner des sacs vides, traverser un faux miroir ; à travers un feu nourri de brocards et de pitreries, « surdémonter » la sottise du maître face à l'astuce naturelle des enfants clowns, prouver à pleins projecteurs qu'une autorité libérale vaut une autorité tyrannique, c'est sans coup férir récolter le hurlement de rire des enfants, c'est ce que fait Barbara Hoffmann avec son école de clowns. On trouvera peut-être que, si longtemps après 1968, on pourrait bien s'amuser d'autre chose. Mais n'est-il pas connu que les vieilles recettes sont toujours les meilleures ?

★ Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, tél. 721-22-25.

« Les Douze Mois »

Il est devenu rare de prendre sur le fait de purs amateurs de fantaisie pure. Ici, au Théâtre en Rond des abords de la porte de Clichy, André Villiers met en scène un conte à l'ancienne, *les Douze Mois*, du Russe Samuel Marchak, dans l'adaptation de Léon Chancerel, une de ces pièces « de répertoire » pour enfants, comme en avaient rêvé les gens du Cartel, bien ficelée, avec de la peur et du magique, et d'où la morale se dégage lentement mais sûrement. Il y a une petite reine capricieuse et cruelle qui veut faire sauter la tête à quiconque lui résiste, une petite fille pauvre grelottant dans la neige à la recherche des primevères exigées par la reine pour le matin du 1er janvier, une marâtre et une méchante sœur, de grands et beaux mois drapés comme des moines, qui aideront la petite fille pauvre de toutes leurs forces naturelles et généreuses. La tempête de neige est censée souffler, on entend les grelots des traîneaux. On n'a pas craint d'introduire un loup empaillé. Il y a du doré partout, et de beaux costumes de tulle, de velours et de lin qui tourbillonnent entre les noirs. Le populisme somptueux des contes russes serait-il inefficace sur les actuelles imaginations enfantines ? On sort de ces *Douze Mois* un peu refroidi de tant d'application sérieuse. La magie des éclairages ne suffit pas à ce qui est une belle pièce à machines comme on les monte à Moscou, à l'Opéra des Enfants, prévu pour deux mille places. Au Théâtre en Rond, le légendaire fabuleux manque un peu d'air.

★ Mercredi et dimanche, 14 h. 30, 5, rue Biot, tél. 387-75-38.

Les contes de Ionesco

Le théâtre de Ionesco serait-il le meilleur des théâtres pour enfants ? En tout cas, en écrivant ces *Contes*, Ionesco avoue ne les avoir destinés qu'à sa fille, qui lui aurait fourni une bonne part des répliques. *A la Potinière*, Claude Confortès semble adresser à « tous publics » cette suite de sketches autour d'un père, d'une mère et d'une petite fille de trente-trois mois. On fait précéder les *Contes* d'une série d'« exercices de langue à l'usage des étudiants américains », joués assez sobre et rapide, moments de folie verbale galopante, qui trotte aussi allégrement que le tricot d'une dame experte dans le métro. Et puis cette chronique réaliste et fantastique d'une vie de famille à travers les yeux d'une petite fille. Le père passe son temps à dîner en ville et à dormir, et la maman fait toujours semblant de partir pour la campagne.

Il y a aussi une bonne qui, comme la concierge, s'étonne, inquiète mécaniquement, lorsque le papa veut emmener Josette en *avion, etc. On se croirait un peu* chez la comtesse de Ségur, tricotée à l'envers : dans un petit univers clos, où le quotidien douillet masque mal l'angoisse. Que fait vraiment le père, où va au juste la mère ? Il y aura toujours pour l'enfant le mystère des portes closes. Il est assez dommage que Claude Confortès ait à ce point tiré le spectacle vers la grosse farce. Sophie Agacinski est une mère loufoque à souhait et même à l'excès. Maurice Baquet se démène comme un vrai pied-nickelé. Seules la bonne (Jacqueline Guénin) et la petite fille (Nathalie Mazeas) ont su garder ce ferment d'inquiétude qui assure son plein effet au rire Ionesco.

BERNARD RAFFALLI.

★ Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, 20 h. 45, tél. 261-44-16.

« LA MAISON D'ANA » de Ninon Ozanne

Ana cherche Ana dans une demeure sans réalité, derrière des murs hostiles, à travers des portes qui ne s'ouvrent que sur les parois aveugles des cauchemars d'enfance. Ana se heurte à elle-même et, croyant se regarder, s'examiner, ne découvre à travers le miroir que le regard des autres, déformé, et leur présence menaçante.

Pour écrire *la Maison d'Ana*, Ninon Ozanne s'est inspirée de *la Maison de l'inceste*, d'Anaïs Nin. Elle a transformé le roman en une pièce pour huit personnages, ou neuf si l'on compte pour quelqu'un l'homme sans existence qui offrira vainement son amour-prison, sa passion-poison à Ana, cette Ariane prête à sortir du labyrinthe pour vivre enfin une liberté de sereine solitude.

Cinq femmes traversent le rêve initiatique, cette nuit dont Ana sortira peut-être transfigurée. D'abord, la gouvernante douce : Natia, jouée par Christiane Rorato, aussi émouvante que la servante apparue dans le film de Bergman *Cris et chuchotements*. La consolatrice est silencieuse et son giron sera toujours maternel. La mère, la vraie, c'est Joëlle Leandre au masque sévère. Sa voix transperce et met en danger. Elle n'aime pas, et si elle chante, elle crie. Elle est à jamais absente, tout accaparée par cette contrebasse triste qu'elle gratte à espaces réguliers comme afin de rappeler à sa fille-ennemie l'incompréhension lancinante dont elle l'a originellement accablée.

Il y a aussi Jeanne (Catherine Gandois), folle perdue à la recherche de son double, de son frère, Jean (Alain Mace). Leurs noces seront mortelles. Il l'étranglera. Il y a Sabina, femme-femme, vamp éternelle, *modèle dérisoire de la féminité* séductrice refermée sur son image. Il y a enfin Eva, la sœur, la pareille, l'aînée, qui a peut-être compris avant mais « s'en sortira » moins lucide, davantage meurtrie que sa cadette en apprentissage d'invulnérabilité. Voilà, Ana, aux yeux dessillés, chemine entre ces modèles et sera guérie dès lors qu'elle n'en espérera plus rien.

La complaisance, le narcissisme lourd...

Jeanne Champagne, qui a travaillé avec Antoine Vitez, Roger Planchon, Jean-Paul Wenzel et Philippe Adrien, avait déjà « mis en espace » *la Maison d'Ana* au Théâtre ouvert de Lucien Attoun, à Avignon, en 1978. Et le résultat, à l'époque, moins fixé, moins élaboré, était peut-être plus émouvant que ces deux heures réglées dans un décor intéressant de Jean Hass. Le spectacle, ici « achevé », est du coup un peu limité. Il y a des bouffées de prétention dans cette panoplie de « symboliques » montrées avec un sérieux professoral. On aurait envie d'un peu d'humour, d'une distance entre l'héroïne et son personnage.

La représentation sombre dans le défaut mignon d'Anaïs Nin justement : la complaisance, le narcissisme un peu snob, lourd en tout cas. Les comédiens en prennent le « ton ». Ils, elles, s'écoutent trop. Ils, elles, s'enlisent comme on s'enlise dans l'autobiographie. Ce qui ne conduit pas à la meilleure façon de jouer.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre des Gémeaux, Sceaux, 21 heures.

CINÉMA

« SALOPERIE DE ROCK N'ROLL » de Jean-Noël Delamarre

Le rock dérange encore trop souvent, apparaît comme une musique dont on a peur parce qu'elle est liée à une certaine énergie, parce qu'elle donne une ouverture à l'imagination. Enfermé depuis le début des années 60 dans des ghettos, le rock français a subi ainsi de nombreux avatars. Quelque chose cependant a changé il y a quatre ans. Les groupes ont jailli de la banlieue, de la province, par dizaines, par centaines — plus d'une trentaine de groupes tournent aujourd'hui, par exemple, dans la région de Bordeaux. Le rock, étroitement lié à la vie et à ses débordements, est devenu une prise de parole radicale — et en français — de jeunes musiciens qui expriment le lyrisme et la folie qu'ils ont en eux, qui parlent du présent, crient leurs fantasmes sans devoir se réfugier dans la langue anglaise.

Jean-Noël Delamarre, qui a la passion de l'image et du rock, qui est à l'écoute de la vie, s'est spontanément lancé, il y a quatre ans, dans l'aventure de filmer cette prise de parole neuve. Entraînant avec lui une équipe de techniciens aussi fous et aussi généreux que lui, il a peu à peu capté, de *1976 à 1980*, une musique, des émotions, des visages, des rêves de vie, une faim de voyages et des besoins d'éclater. Il a enregistré des sons et des mots qui parlent d'un univers quotidien qui nous est proche. Il a réalisé une sorte de saga du rock français, mais aussi un document sur des jeunes, une ballade rock en trois épisodes, qui bat au rythme des sentiments et des désirs, de l'humour et du délire.

Le titre général du film (« Saloperie de rock n' roll ») est emprunté à une chanson du groupe Elvis Platine. Participent aussi à l'aventure : Soho, Telephone, Ganafoul, Starshooter, Little Bob Story, Killdozer, Bernard Lavilliers et bien d'autres encore.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Film en trois parties projetées en alternance au studio Saint-Séverin.

« LE POINT ZÉRO », d'Edgar Reitz

Le Point zéro, d'Edgar Reitz, présenté à Cannes en 1977, est, enfin, sorti à Paris. C'est un très beau film en noir et blanc, qui demeure dans la mémoire, c'est aussi une œuvre qu'on ne se lasse pas de revoir.

Au centre, il y a un village, Müchern, traversé par une voie de chemin de fer. Les trains ne passent plus, et le vieux chef de gare répare des vélos. La barrière du passage à niveau est désormais une frontière, une protection symbolique.

Le film commence et s'achève en dehors de ce village, avec les images du départ de l'armée américaine, motorisée, bien vêtue, bien nourrie. Un tout jeune homme fait le lien entre les espaces et les moments différents. Il ne pense qu'aux Américains, qui sont forts, qui sont les vainqueurs et qu'il croit généreux. Sur son chemin, il trouve le village et les habitants, qui attendent l'arrivée des Russes. On est en juillet 1945, les Américains et les Soviétiques se sont partagé les zones d'occupation.

A Müchern, le chef de gare était antinazi et raconte comment on se servait des trains pour envoyer des tracts et des informations aux Espagnols. Un autre a fait la guerre, et y a laissé une jambe. Il y a également la jolie Isa, réfugiée chez sa tante, une brave femme pas commode et opportuniste par sens pratique ; une crapule fanatique, qui retourne sa veste selon les uniformes au pouvoir ; un petit garçon malin juché sur une grande bicyclette.

S'installe dans le village un Polonais et son manège de chevaux de bois. Les habitants goûtent une nuit de musique et de lampions, déterrent quelques bonnes bouteilles. Le lendemain, les Russes débarquent, précédés de leurs vaches, entassés sur des charrettes tirées par des chevaux. Ils rient, ils s'amusent comme des gosses, ils boivent. Ils restent des soldats.

Avec calme, avec une grâce infinie, Edgar Reitz montre les comportements, saisit sans insister les angoisses, la faim, la gaieté, l'amour, l'intelligence et la fierté — la vie quotidienne, — et cerne la réalité géographique et humaine du village d'une photographie sûre et poétique. Chaque comédien semble avoir toujours vécu à Müchern. Le spectateur sort de Müchern, du *Point zéro*, avec la certitude d'avoir compris quelque chose à l'Allemagne en juillet 1945.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« RECENT RUINS » de Meredith Monk, à Nanterre

Vers le nouvel opéra ?

« Un spectacle sur la notion d'archéologie comme façon de voir », c'est ainsi que Meredith Monk définit Recent Ruins, *le spectacle entièrement réalisé par elle, qu'elle présente, en création européenne, à la IIe Biennale « Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui » de Nanterre. Une définition nécessaire comme fil d'Ariane à travers cette suite assez déconcertante de tableaux, mais peut-être pas suffisante pour en intégrer tous les aspects hybrides. Il est vrai que nous avons appris à refuser toute interprétation par trop cartésienne de l'avant-garde américaine. Alors, décrire suffira-t-il ?*

Dans la vaste salle noire en sous-sol du Théâtre des Amandiers, entre deux rangs de gradins, six chaises sont groupées autour de six micros, dans une lumière bleutée, sur le sol brûlant d'un cercle délimité par de grosses pierres. Six chanteurs (trois garçons et trois filles) en chemise ou corsage blanc, pantalon noir — et un violoncelle qui, par moments, prélude.

Meredith Monk commence à chanter, une voix grave, lance un motif court sur lequel brodent les soprani et que contrepointent les garçons en grommellements qui dérapent vers le parlé. Musique apparemment répétitive, mais en séquences assez brèves et très variées par les contre-chants et les procédés expressifs. Cette polyphonie extraordinaire, que l'on dirait « entre la comptine et la cantate », réunit des intonations grégoriennes, des babillements d'enfants, des nasillements orientaux, des chuintements harmonieux à la manière de Stimmung, *de Stockhausen, le* cantus firmus *et le contrepoint des motets médiévaux, dans une sorte d'étonnante plénitude des voix et des corps qui se balancent avec volupté, excités par cette production de beaux sons, de rythmes souples, d'entrecroisements subtils, sur des échelles réduites, des formules simples et un langage imaginaire d'onomatopées faites pour colorer les sons.*

Faut-il, en rapport avec la définition initiale, y voir une démarche archéologique, une exploration poétique des couches de civilisation du phénomène vocal ? Peut-être, mais l'on n'a guère le temps de s'interroger : un déluge de sable tombe du plafond ; sur une table, un archéologue et son assistante examinent gravement une poterie, pendant que tourne inlassablement un disque de valse viennoise ; une main géante dessine sur un écran une collection de pots antiques, puis toutes sortes d'objets de plus en plus modernes jusqu'à un en-bout d'aspirateur. Pendant ce temps, des couples d'archéologues de diverses époques (casques coloniaux, chapeaux haut-de-forme ou shorts et blouses de touristes modernes) font des relevés sur le terrain, tracent des lignes au cordeau, écrivent des calculs. A l'écart, quelques paysans « primitifs ».

Transposition de cette « façon de voir », un film nous présente les « recent ruins » d'une usine désaffectée, les groupes d'ouvriers en costume du début du siècle, soumis eux aussi à mensurations et à immatriculations, des collections d'objets orthopédiques, sans compter les « explorations archéologiques » faites in vivo *par un oculiste et un laryngologiste, tout cela dans une atmosphère très kafkaïenne.*

Quant à la dernière partie, accompagnée par l'enregistrement des chœurs du début, c'est une sorte de grande folie chorégraphique où ne subsistent que quelques bribes archéologiques (l'archéologue lui-même mange tranquillement à sa table), en particulier les bâtons repères de fouilles (aux mires noires et blanches) utilisés comme javelots, massues ou rames par cette troupe de « bons sauvages » qui se livrent librement à mille activités familières ou rituelles en une suite de scènes désordonnées qui défient toute description.

Faute d'expliquer, on ne peut donner qu'une impression générale : si Meredith Monk sort du même creuset que Bob Wilson, son spectacle n'a pas la même irréfutable beauté que les créations de celui-ci ; trop hybride, il se désunit surtout à la fin, où l'incohérence et l'émiettement des images chorégraphiques, malgré leur vitalité, ne semblent guère conciliables avec l'étonnante unité musicale de la première partie.

Mais, à force de tourner autour de l'idée d'opéra, de « fabriquer une forme incorporant danse, musique et théâtre (...), à partir, non d'un scénario, mais d'une suite d'images, d'une structure musicale plutôt que d'un support littéraire (...) où l'histoire serait oblique, indirecte ou « mosaïque », comme dit Meredith Monk, les Américains finiront bien par créer un « opéra » nouveau, celui que la Biennale de Nanterre tente passionnément de favoriser.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 28, 29 février, 1er et 2 mars.

■ Huit représentations supplémentaires du « Fantôme de l'Opéra » sont prévues du 10 au 19 mars au Palais Garnier, en remplacement de la reprise de « Sylvia », reportée au mois de juin. D'autre part, le programme de ballet prévu du 26 mars au 1er avril sera remplacé par une présentation de l'école de danse de l'Opéra de Paris.

VARIÉTÉS

HOLIDAY ON ICE

Inusable paraît aujourd'hui le succès de Holiday On Ice, devenu le grand spectacle familial annuel plein de couleurs et de mélodies où cohabitent champions de patinage, clowns, tableaux folkloriques ou exotiques et personnages de dessins animés.

La formule d'une patinoire transportable et d'une troupe capable d'adapter ses qualités sportives au style de revue de music-hall à la manière de Broadway fut, on le sait, inspirée à l'origine par Sonja Henie, championne de patinage artistique et étoile de Hollywood dans les années 30 et qui a connu depuis une fortune sans précédent dans le show-business. Holiday On Ice est sans doute aujourd'hui le spectacle le plus répandu dans le monde. L'Amérique latine, le Canada, le Japon, l'Australie, les pays de l'Europe de l'Est comme de l'Ouest, sont visités régulièrement par la revue sur glace.

Cette année, Holiday On Ice célèbre à sa façon le trentième anniversaire de sa première venue à Paris — c'était en 1950 au Vel' d'Hiv', et la revue donna dix-sept représentations ; cette saison, cent sept représentations auront lieu à la porte de Versailles. A l'affiche du nouveau spectacle, toujours fidèle à la même formule : les champions allemands de patinage Marika Kilius et Hans Jurgen Baumler dans une séquence de *la Traviata* et un tableau nostalgique de *Love Story* ; des images folkloriques hongroises et des héros de cartoons rassemblés pour une fantaisie de Noël. — C. F.

★ Soirées à 21 heures, matinées à 15 heures le mercredi, à 14 h. 15 et 17 h. 30 le samedi et le dimanche.

PHILIPPE CHATEL

La chance actuelle de la chanson française n'est pas due à la bonne volonté soudaine des ondes radiophoniques, mais à l'absence — sans doute momentanée — de courants forts dans la musique anglo-saxonne, à la véritable explosion de jeunes musiciens et auteurs-compositeurs français, à leur désir de refuser, de fuir la marginalité, et d'accepter, de rechercher la notion de spectacle.

Comme ses confrères dits de la « nouvelle chanson française », Philippe Chatel a la trentaine, écrit, compose et chante depuis le début des années 70. L'une de ses originalités est d'avoir imaginé il y a quelques mois une histoire chantée *(Emilie Jolie)*, publiée sous forme d'un double album, et qui est l'exemple-type de ce que pourra être demain le vidéodisque. L'une de ses forces est de parler le langage de tous les jours avec des mots subtils et pleins d'un charme nonchalant, de chanter sans esbroufe.

La filiation de Philippe Chatel est évidente : il est à la fois, en quelque sorte, le fils de Bruno Coquatrix (auteur-compositeur de plus de trois cents chansons dans les années 30 et 40, dont *Clopin-Clopant*) et de Jean Sablon, qui avait le même phrasé sensible, la même sobriété, la même élégance, qui introduisait lui aussi le bruitage dans des chansons prenant parfois sous l'impulsion de Django Reinhardt — à qui Chatel rend hommage — l'allure de romances-jazz.

Pour un soir à l'Olympia, Philippe Chatel a imposé avec aisance sa décontraction naturelle, sa manière de « mettre en place » des chansons bien écrites. — C. F.



SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Confluences (387-67-38), 21 h. : Katiouchka.
Chapelle Saint-Roch (296-46-55), 20 h. 30 : Douceur.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Tartuffe.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
T. E. P. (797-96-06), cinéma, 20 h. : l'Ange exterminateur ; la Chambre verte.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), débat, 20 h. : L'œuvre de Steinbeck ; 20 h. 30 : Eloge de Benjamin Fondane. — Cinéma, 18 h. : les Raisins de la colère.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272 - 26 - 77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes - Parisiens (296 - 60 - 24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois. — Resserre, 20 h. 30 : Shiro Daimon.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 21 h. : l'Air de la marelle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 18 h. 30 : Stewart Fischer (mime) ; 20 h. 30 : Zadig.

Jeudi 28 février

Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 21 h. : le Motif.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre 13 (526-29-08), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent : le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Tallia.
Cafessalon (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : G. Aubert ; 22 h. : J.-P. Réginal ; 24 h. : C. Aubron.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Brumold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 30 : Abadidon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : M. J. Vilar ; 22 h. 30 : Jo Schmelzer.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Orchidée
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles. — II, 21 h. : A. Tome.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Karunakaran, S. Nayar (théâtre dansé kathakali).
Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Groupe Dunes.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballets J. Krassovsky.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs - Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Mercedes Sosa (Amnesty International).
Essalon (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Yves Philippe ; 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : Maurice Benin.
Hippodrome de Paris (205-41-12), 21 h. : Myriam Makeba.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Michèle Torr.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Marouan.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Los Finger (Ponce).
Salle Cortot, 21 h. : Bruno Peltre, piano (Ravel, Liszt, Chopin).
Salle Gaveau, 21 h. 30 : E. Richepin, piano (Chopin).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (la Flûte enchantée).
Eglise Notre - Dame des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Ensemble Varenne, dir. M. Courcier (Haendel, Bach) ; Chœur Renaissance Varenne (Schütz).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. F. Bardot ; Maîtrise de la Résurrection (Mozart, Haendel).
Salle Pleyel, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. von Guttenberg ; Chœurs de Neubeuern (Bach).
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : Maîtrise de Notre-Dame, Orchestre des élèves du conservatoire de Grenoble (Haendel, Palestrina, Mozart).
Salle Wagram, 19 h. : Orchestre national de France, dir. K. Sanderling (Brahms).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. L. Urbain (Haydn).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. M. Rostropovitch (Rachmaninov, Prokofiev).
Eglise Saint - Ignace, 20 h. 45 : P. Lefebvre, orgue (Franck, Duruflé, Schumann...).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Panfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : D. Levaillant, P. Rigaud, J. Mereu, X. Jouvelet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Quartet Four ; 22 h. 30 : B. Vitet, S. Kossap.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Design Rock.
M. J. C. les Hauts - de - Belleville (636-68-13), 20 h. 30 : Didier Large et Rem.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : les Haricots rouges.

Dans la région parisienne

Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Chelles, C.C.M. (421-20-36), 20 h. 30 : la Révolte dans le désert.
Chevilly-Larue, C. C. André-Malraux, 21 h. : Faut pas faire ça tout seul, David Mathel.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 45 : les Fusils de la Mère Carrar.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Meudon, Théâtre, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Vivaldi).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Recent Ruins. — II, 21 h. : 21 h. : Ils ont déjà occupé la villa voisine.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Expédition Pôle Est.
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64), 21 h. : la Maison d'Ana.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Arlequin serviteur de deux maîtres.
Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano (374-73-74), 21 h. : les Jumeaux de Naples.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., Théâtre de boulevard : Fric-Frac, de M. Lehmann ; 18 h., Hommage à Ozu : les Frères et Sœurs de Toda ; 20 h., Trois expériences de M. Charbagi : Petite histoire d'œufs ; Somaa ; Pourquoi l'Erythrée ? ; 22 h., Hommage à Darryl Zanuck : l'Egyptien, de M. Curtiz.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Ton contemporain, d'Y. Raizman ; 19 h. : l'Exposition extraordinaire, d'E. Chenguelaia) ; 17 h., Cinéma italien : Umberto D., de V. De Sica ; 21 h., Hommage à Ozu : Femmes au combat.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.f. (*) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-46-46), Helder, 9e (770-11-24), Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
BONS BAISERS D'ATHENES (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-26).
L'ENFER DES ZOMBIES (It) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70, Concorde, 8e (359 - 92 - 84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Madeleine, 8e (742-03-13), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
I COMME ICARE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin - Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14 - Juillet Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MORT EN DIRECT (Fr.), v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359 - 29 - 46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint - Jacques, 14e (589 - 68 - 42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 3e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PROFESSION REALISATEUR : Age 10 ans (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio Ursulines 5e (354-39-19).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Epée-de-bois, 5e (337-47-57).



SPECTACLES

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LE REVOLUTIONNAIRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ROCKY II (A., v.o.) : Mercury 8e (562-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RODRIGUEZ AU PAYS DES [illegible]GUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LES FILMS NOUVEAUX

FERNAND, film français de René Féret. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Parnassien, 14e (329-83-11).
PIPICACADODO, film italien de Marco Ferreri. V.o. : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Olympic, 14e (542-67-42), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e. v.f. Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassien, 14e (329-83-11), Impérial, 2e (742-72-52).
KRAMER CONTRE KRAMER, film américain de Robert Benton, v.f., Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). v.f., Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Wepler, 18e, (380-50-70).
L'OMBRE ET LA NUIT, film français de Jean Louis Leconte. Marais, 4e (278-47-86). Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
SIMONE BARBES OU LA VERTU, *film français de Marie-Claude Treilhou*. Forum Cinéma 1er (297-53-74), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
ALEXANDRIE POURQUOI ? Film égyptien de Youssef Chahine, v.o., La Clef, 5e (337-90-90).
LES TURLUPINS. Film français de B. Revon. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ELLE, film américain de Blake Edwards. V.O. : Studio Médicis, 5e *(633-25-97), Publicis Saint-Germain*, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PAYSANNES, film français de Gérard Guérin. La Clef, 5e (337-90-90) : le Travail ; la Famille ; Révolte (en alternance).

SALOPERIE DE ROCK N'ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).



SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : *Lucernaire, 6e (544-57-34).*
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
DERSOU OUZALA (Sov.), v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 14e (206-71-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IPCRESS, DANGER IMMEDIAT (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LOULOU (All.) (1928) : Olympic, 14e (542-67-42), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MADAME ET SON CLOCHARD (Fr) : *Studio Bertrand, 7e (783-64-66)* (sauf mar.).
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) (sauf mar.).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Français, 9e (770-33-88).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15), v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
QUOI ? *(A., v.o.) : Contrescarpe, 5e* (325-78-37).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-32).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), La Royale, 8e (265-82-66), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
VIVRE (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
WIZARDS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

SPORTS

FOOTBALL

Les Français bousculent les « héros » grecs (5 à 1)

Victorieux du colosse soviétique, le 12 septembre dernier, à Athènes, les footballeurs grecs avaient mis un pied dans la légende. Le seul fait d'armes de ce football de moins de deux cent mille licenciés, *dont l'élite est* professionnelle depuis cette année, était jusqu'alors la participation à la finale 1971 de la Coupe européenne des clubs champions du Panathinaïkos d'Athènes. Il avait été vaincu par le grand Ajax d'Amsterdam, sur la pelouse quasi sacrée de Wembley. Aussi, la qualification à la phase finale du championnat d'Europe des Nations, dans un groupe composé de l'Union soviétique, de la Hongrie et de la Finlande, relevait-elle des douze travaux d'Hercule.

Six rencontres, et surtout trois victoires à domicile, face à la Finlande (8 à 1), à la Hongrie (4 à 1) et à l'Union soviétique *(1 à 0), célébrées* dans l'allégresse, avaient pourtant fait des footballeurs grecs des postulants au titre de champions d'Europe, qui sera également convoité, du 11 au 22 juin, en Italie, par les Allemands de l'Ouest, les Anglais, les Belges, les Espagnols, les Italiens, les Néerlandais et les Tchécoslovaques.

C'est pour préparer ce premier grand rendez-vous de leur histoire et passer un test de valeur que les Grecs étaient, mercredi 27 février, au Parc des Princes, où l'équipe de France, éliminée de son côté par la Tchécoslovaquie, reste invaincue depuis le 18 mai 1974, en seize matches. Les augures semblaient pourtant cette fois favorables aux visiteurs. Afin de ménager les joueurs du Racing Club de Strasbourg, du Football Club de Nantes et de l'Association sportive de Saint-Etienne, appelés à disputer mercredi prochain les quarts de finale des coupes européennes, Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France, s'était engagé à ne pas sélectionner plus de deux ou trois joueurs dans leurs rangs. Avec les blessures de Marius Trésor, de Jean Petit et de Bernard Lacombe, il ne restait plus que six des vingt-deux participants français à la Coupe du monde 1978 en Argentine.

Tous ces remaniements et l'incorporation, dès le coup d'envoi, de deux débutants en sélection, le demi monégasque Didier Christophe et l'ailier angevin Patrice Lecornu, expliquent sans doute le démarrage *difficile* de la rencontre malgré un pénalty obtenu dès la septième minute par Eric Pécout et transformé par Dominique Bathenay. Maladroits dans leurs passes, trop statiques, les Français ne semblaient pas prendre assez au sérieux un adversaire qui valait surtout par les percées individuelles de ses deux ailiers, Thomas Mavros et surtout le « marathonien » Christos Ardizoglou.

Il faudra l'égalisation de Mavros (trente-troisième minute) sur un coup franc suivi d'un cafouillage, et les sifflets des trente mille spectateurs pour faire sortir les joueurs français de leur torpeur. On savait depuis quelques années que l'équipe nationale avait su se doter d'une solide ossature. Elle allait démontrer que, même chamboulée, elle avait surtout acquis un style : bonne circulation du ballon, appuis constants proposés au possesseur de celui-ci, et brusques accélérations, le plus souvent provoquées par des ouvertures de Michel Platini.

Le meneur de jeu stéphanois a été une fois de plus un bourreau pour ses adversaires. A la trente-huitième minute, il reprend de volée un centre de Lecornu trop faiblement repoussé : 2 à 1. A la soixante et unième minute, nouvelle reprise de volée déviée par un défenseur : 3 à 1. Une minute plus tard, il tire un coup franc sur la tête de Christophe : 4 à 1. Les nouveaux « héros » grecs, version 1980, n'étaient pas sortis de la cuisse de Jupiter. Ils échouaient à l'examen du Parc des Princes, compromettant leurs chances de rejoindre prochainement dans la légende celui qui étouffa le lion de Némée en guise de premier « travail ». Fallait-il y voir un symbole ? C'est un « lionceau » de dix-neuf ans, le Sochalien Yannick Stopyra, entré à la mi-temps, qui leur portera le coup de grâce en inscrivant, quatre minutes après Christophe, le cinquième et dernier but de la rencontre.

GÉRARD ALBOUY.

● *L'équipe de France junior* a pratiquement acquis sa quali*fication pour le tournoi de* l'U.E.F.A., en battant la Belgique par 2 à 0, le 27 février, à Tours.

JEUX OLYMPIQUES

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE NE FINANCERA PAS LE DÉPLACEMENT DE SES ATHLÈTES A MOSCOU.

(De notre correspondant.)

Londres. — M. Hector Munro, ministre des sports britanniques, a confirmé, mercredi 27 février, que le gouvernement avait décidé de ne pas contribuer par des fonds publics à l'envoi d'athlètes britanniques aux Jeux olympiques de Moscou. Plus précisément, le Sport Council, organe administratif suprême en matière de sports, n'apportera pas sa contribution aux frais de déplacement des athlètes britanniques et, d'autre part, il n'aidera pas le comité olympique britannique à équilibrer ultérieurement son budget.

Il s'agit surtout d'un geste symbolique, illustrant la décision du gouvernement de boycotter les Jeux olympiques en demandant leur transfert ailleurs qu'à Moscou. En effet, les paiements du Sport Council au comité olympique sont relativement faibles. Ainsi, entre 1976 et 1980, ils ont *atteint 73 000 livres* (1), soit une somme minime par comparaison avec les 600 000 livres que le comité olympique britannique a déjà recueilli par ses appels au public. Les membres du comité *olympique estiment que l'objectif* de 1 000 000 de livres sera atteint.

Les déclarations de M. Munro ont été critiquées par les représentants de diverses organisations sportives, reprochant au gouvernement de n'avoir pas fait de propositions concrètes et de ne les avoir pas consultés avant de prendre sa décision. — H. P.

(1) 1 livre = 9,40 F.

NATATION. — L'Allemande de l'Est Petra Schneider a amélioré de 1 sec. 81 son propre record du monde du 200 mètres quatre nages, en réussissant 2 min. 13 sec. 94, le 27 février à Berlin-Est.

SKI. — Pour sa centième course en coupe du monde, le Suédois Ingemar Stenmark a obtenu sa quarante-septième victoire en gagnant, le 27 février, le slalom spécial de Waterville Valley (New-Hampshire). Il a devancé l'Allemand de l'Ouest Christian Neureuther et l'Autrichien Klaus Heidegger.

ALPINISME

CORRESPONDANCE

Sir Edmund Hillary Néo-Zélandais

Après l'article publié dans le Monde *du 20 février et consacré à la première hivernale réussie par des alpinistes polonais sur l'Everest, nous avons reçu de Mme Diane Wilderspin, premier secrétaire de l'ambassade de Nouvelle-Zélande en France, la lettre suivante :*

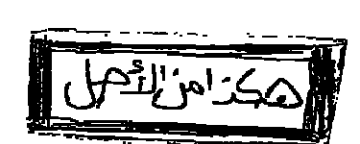
Au cours des siècles passés, la Nouvelle-Zélande accueillit des explorateurs, des navigateurs d'origine européenne, à savoir le Hollandais Abel Tasman, le Britannique James Cook, le Français Dumont d'Urville. Au cours de ce siècle, il y a un certain nombre d'explorateurs néo-zélandais qui ont atteint une notoriété internationale. Parmi eux, le plus célèbre est sûrement Sir Edmund Hillary, premier conquérant de l'Everest. Quelle n'a pas été ma surprise, donc, de lire dans *le Monde* que vous le considériez comme Britannique.



Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La fugue.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 30 Série : La fortune des Rougon.
Réal. Y.-A. Hubert, avec M. Robinson, N. Guérin, D. Kapour...
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
Au sommaire : « La France aux bois dormants », « Une victime du pétrole : la Turquie », « L'homme du mois : Anatole Temkine », « Employeur, l'Eglise catholique », « Les Français réarment à la japonaise ».
22 h 30 La part de vérité.
Entretien avec Jean-François Revel.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De Jacques Chancel. Avec le groupe Quilapayun.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : Ceylan ; Les aventures de Peter : Peter et la compétition des chiens.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.D.S. (Centre des démocrates sociaux).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Henri IV.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Jean-Paul-Belmondo) : « le Voleur ».
Film français de L. Malle (1966), avec J.-P. Belmondo, G. Bujold, M. Dubois, F. Fabian, F. Le Person, M. Sarcey, M. Jobert, B. Lafont, C. Lude, C. Denner. (Rediffusion.)
Dans les années 1890, un jeune bourgeois se fait voleur pour se venger de son oncle, puis prend goût au « métier » et mène une vie aventureuse, semée de conquêtes féminines.
Adaptation d'un roman de Georges Darien, écrivain anarchiste et violemment antibourgeois. Une belle reconstitution d'époque, une mise en scène soignée, mais l'esprit de contestation du romancier a [illegible] sa virulence.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : *Le foie*.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Public », de F. Garcia Lorca. Traduction A. Belamich, avec F. Lonsdale, H. Quester, E. Albertini, P. Arditi, etc., et « S.T. », avec J. Topart, C. Sellers, R. Dubillard, P. Mazzoti, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Quatuor en ut mineur n° 1 », opus 51 (Brahms) ; « Sixième Quatuor » (Bartok), par le Quatuor Atheneum ; 19 h. 30, France et musique : G. Delvallée et M.-L. Jacquet aux orgues de Masevaux.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Concert pour quatre parties de viole » (M.-A. Charpentier), « Concerto pour flûte en mi mineur » (F. Devienne), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand, avec M. Debost, flûte.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la Salle Pleyel) : « la Passion selon saint Jean », de Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Neubeuern, dir. Enoch von Guttenberg, avec P. Berger, soprano ; C. Biadin, ténor ; M. Egel, baryton ; P. Maus, ténor ; K. Ridderbusch, basse ; A. Schaer, contralto ; 0 h. 5, Ouvert la nuit : La musique de chambre ; Jazz forum ; le groupe Oregon de Ralph Towner et Colin Walcott ; 1 h., Douce musique : *Franz Liszt*.

Vendredi 29 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Vickie le Viking.
14 h 15 Croque-vacances.
Dessins animés ; 14 h. 24, Bricolage : « Les animaux en bois sur roulettes » ; 14 h. 28, Variétés ; 14 h. 43, Infos-nature ; 14 h. 51, Dessins animés ; 15 h. 2, Téléfilm : « Moto-Cross », réalisation D. Eady, avec I. Ramsey, S. Lock, S. Mallet.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Un jour sur un pont.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Façades ».
De J.-J. Varoujean, avec L. Berthomme, G. Blondet, M. Delaroche, R. Erouk, réal. J. Robin (retransmission).
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Aimé de son concierge.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : Mission impossible.
La légende.
16 h Quatre saisons.
Magazine des loisirs.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les peintres de notre temps : Guy de Rougemont.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
Réal. M. Berny. Avec P. Mondy, M.-C. Barrault, A. Falcon.
Les tribulations de M. et Mme Leroux, qui viennent d'hériter de l'hôtel Buque.
21 h 35 Apostrophes.
Les fanatiques.
Avec MM. P. Christin (*les Phalanges de l'ordre noir*) ; A. Haynal (coauteur du *Fanatisme*) ; P. Miquel (*les Guerres de Religion*) ; J. Semprun (*Quel beau dimanche*) ; P. Yathay (*l'Utopie meurtrière*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « Back Street ».
Film américain de J. Stahl (1932), avec I. Dunne, J. Boles, J. Clyde, G. Meeker, Z. Pitts, S. Grey, D. Lloyd (v.o. sous-titrée. N.).
Pendant trente ans, à New-York, une femme vit dans l'ombre de l'homme qu'elle aime, banquier marié et père de famille, qui la confine dans un appartement modeste d'une rue écartée.
Adaptation fidèle d'un roman de Fannie Hurst. Le destin poignant d'une femme qui s'est sacrifiée, volontairement, à un rêve sentimental. Le talent de John Stahl, grand cinéaste de mélodrames, et d'Irène Dunne.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : Le moulin magique ; Des livres pour nous : Nanouk l'Esquimau.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.C.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Louis XIII.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Et si chacun créait son emploi...
Enquête de J. Chancel et P.-E. Tixier. Réal. A. Jomy.
21 h 30 Georges Coulonges : De Lacanau à Babylone... ou les chemins de Zadig.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le capital humain (éducation et marché du travail) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique : le tragique aujourd'hui.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Psychologie de la création », avec P. Debray-Ritzen.
11 h. 2, Musique et agrégation : L'air de cour.
12 h. 5, Agora, avec C. Charrière.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : Zdzislav Piernik, tuba (Knittel et Schäffer) ; Seth Carlin, piano (« Petite Suite », de Fontrier).
14 h., Sons : Pékin (à l'Institut des minorités).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Mars », de Fritz Zorn.
14 h. 47, Un homme, une ville : Vermeer à Delft.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les manuscrits de la mer Morte.
20 h., La presse américaine.
21 h. 30, Black and blue : Charlie Parker.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour de Manuel de Falla.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : La chanson de Louis ; 13 h., Le métier d'ethnomusicologue.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; l'Afghanistan ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Mélodies : « Socrate » (Satie), par H. Cuénod et P. Parsons, piano ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach, par Zoltan Kocsis, Walter Gieseking et Alfred Brendel, piano ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Symphonie fantastique » (Berlioz), dir. B. Walter ; « Premier Concerto pour piano » (Liszt), avec S. Richter, dir. K. Kondrachine ; « Formes » (Guezec), dir. Ch. Brück.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concert (en direct de Stuttgart) : « la Pie voleuse », ouverture (Rossini), « Ibéria » (Debussy), « Schéhérazade » (Rimski-Korsakov), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portraits par petites touches, Beethoven : « Sonate en ut mineur », opus 111 ; 23 h., Vieilles cires : Arnold Schoenberg aux U.S.A., « Pierrot lunaire », dir. A. Schoenberg ; « Verklärte Nacht », opus 4 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Le film noir américain.

VU

Série judiciaire

Fantastique, l'acteur qui tient le rôle du condamné à mort dans la nouvelle série de TF 1 « Julien Fontanes magistrat ». Grand, lourd, un énorme bonhomme au visage poupin troué d'un curieux regard en boutons de guêtre, un regard à facettes. Il s'appelle Patrick Massieu, et il écrase littéralement tout ce qui se faufile, tout ce qui se risque à ses côtés.

Y compris le héros — c'est Jacques Morel, — l'anti-héros plutôt, façon Maigret, Signoret dans « Madame le juge » et, naturellement, « Colombo ». A la différence de ses modèles, il n'a aucun signe particulier. Pas de pipe, pas d'indéfrisable, pas d'imperméable. Rien. Si, un jeu de sourcils très expressif. Et un texte en béton armé, très écrit, très engagé. Dans le bon sens, celui d'une justice plus juste et plus humaine.

Ce premier épisode — il y en aura six autres, présentés de mois en mois — nous a emmenés avec lui dans le Sud-Ouest, où toute une famille de cultivateurs a été descendue à coups de fusil par un ouvrier agricole, la brute dont il est question plus haut. Le coupable, on le connaît dès le départ. On ne découvre que chemin faisant les circonstances exactes du crime. Tellement atténuantes, ces circonstances, que, si le procès avait été bien mené, jamais la peine capitale n'aurait été prononcée, ce qui donne à réfléchir.

Chacun ici parle sans accent un français de livre d'école. Et si on s'agace par moments de ce manque de spontanéité, de naturel, de vérité, on se dit pour se consoler que la démonstration, car c'en est une, y gagne peut-être en autorité auprès d'un public habitué, de toute façon, au style académique de rigueur à la télé.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 29 FÉVRIER

— *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés, répond aux questions des auditeurs, au cours de l'émission d'A.-M. Peysson, sur R.T.L., à partir de 8 h. 45.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Forum » de R.M.C., à 19 heures.

TROIS RADIOS LOCALES DE SERVICE PUBLIC

Les trois expériences de radiodiffusion locale ou régionale annoncées le 2 janvier 1980 par le ministre de la culture et de la communication auront lieu dans la région lilloise dès le 1er mai 1980 (*le Monde* du 16 janvier), dans le département de la Mayenne à partir du 1er juin 1980 et dans l'agglomération de Melun à compter du 1er septembre 1980.

Ces trois opérations, d'une durée de douze mois chacune, seront organisées dans le cadre strict du service public sous la responsabilité de Radio-France, conformément au projet initial. Dans la région de Lille, cependant, un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) sera créé entre FR 3 et Radio-France. Des émetteurs spéciaux en modulation de fréquence seront spécialement installés pendant la durée des expériences. L'organisation et le contenu des émissions d'« expression locale » seront placés dans chaque cas sous le contrôle d'une commission de trois magistrats.

Il est précisé que les informations de service diffusées pour ces radios ne devront pas faire une concurrence déloyale à la presse écrite et, d'autre part, que toute publicité sera exclue des programmes.

Enfin, une commission nationale permanente établira vers juillet 1981 un bilan des trois expériences, notamment pour ce qui concernera l'audience de ces nouvelles stations.

RELIGION

La visite en Chine du cardinal Etchegaray précède celle du cardinal Koenig

De notre correspondant

Pékin. — Le cardinal Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale de France, est arrivé le mercredi 27 février à Pékin sur l'invitation de l'Association chinoise pour l'amitié avec les peuples étrangers, dont l'un des vice-présidents l'a accueilli à sa descente d'avion. Le prélat français, qui est accompagné pour son voyage de deux conseillers (1), doit séjourner en Chine jusqu'à la mi-mars et visitera notamment les ville de Xian, Shanghai et Canton.

C'est la première fois qu'un cardinal de l'Eglise romaine se rend en République populaire, et, si des évêques catholiques ou protestants ont pu récemment visiter la Chine en touristes ou au sein de délégations diverses, c'est également la première fois que l'un d'entre eux est officiellement invité en cette qualité par les autorités chinoises. A ce titre, le voyage de Mgr Etchegaray prend une signification exceptionnelle dans le contexte de la politique religieuse de la République populaire de Chine et des relations entre Pékin et le Vatican, interrompues, comme on sait, depuis l'année 1957.

Le programme des entretiens du cardinal français n'avait pas encore été entièrement arrêté ce jeudi matin, mais on apprenait de bonne source qu'une rencontre avec l'un des membres du bureau politique du parti communiste chinois était prévue pendant son séjour à Pékin.

Mgr Etchegaray doit, en outre, présenter une conférence à l'institut des religions. Il devait être l'hôte, ce jeudi soir, de M. Wang Bingnan, président de l'Association d'amitié avec les peuples étrangers, à l'occasion d'un dîner auquel étaient également conviées différentes personnalités religieuses chinoises, ainsi que l'ambassadeur de France, M. Claude Chayet.

En toute hypothèse, une volonté de contact avec des représentants de la hiérarchie catholique se manifeste à l'heure actuelle de manière assez nette à Pékin. Un autre cardinal, Mgr Franz Koenig, archevêque de Vienne, et président du secrétariat pour les non-croyants, est, en effet, attendu le 10 mars en République populaire. Invité en sa qualité de professeur de théologie, il doit, lui aussi, prendre la parole devant un auditoire de l'académie des sciences sociales de Chine avant de faire un voyage à l'intérieur du pays.

ALAIN JACOB.

[Selon l'A.F.P. de Rome, le cardinal Etchegaray pourrait être porteur d'un message personnel du pape à l'intention des dirigeants chinois. Il aurait eu un long entretien avec Jean-Paul II le 3 février dernier, entretien qui aurait porté sur les obstacles restant à vaincre : nonciature à Formose, évêques consacrés en Chine sans l'accord du Saint-Siège, etc.

Rappelons que Jean-Paul II doit se rendre cette année aux Philippines et qu'à cette occasion il pourrait, comme Paul VI s'y était essayé — sans succès — voici dix ans pendant son escale à Hongkong faire un geste en faveur de Pékin.]

(1) M. René Rémond, professeur à l'université de Nanterre et président du Centre catholique des intellectuels, et le Père Paul Beauchamp, professeur d'Ecriture sainte et d'histoire des religions au Centre Sèvres à Paris.

● *Un congrès, sur le thème « évangélisation et athéisme »,* aura lieu du 6 au 11 octobre prochain à l'université pontificale d'Urbain à Rome. De nombreuses personnalités marxistes et catholiques, notamment les philosophes Laszek Kolakowski, Polonais, et Roger Garaudy, Français, participeront aux travaux. Il n'est pas exclu, indiquent les organisateurs, que Jean-Paul II assiste à une partie des débats. — (*A.F.P.*)

LE XXII[e] FESTIVAL DU SON

Innovations et inquiétudes

Le vingt-deuxième Festival international du son haute fidélité ouvre ses portes le dimanche 2 mars, au Palais des congrès à Paris jusqu'au dimanche 9 mars.

APRES trois journées réservées aux professionnels, le public sera admis, à partir du mercredi 5 mars, et pourra, comme chaque année, longuement comparer les mérites sonores des diverses installations d'écoute qui lui seront présentées. Diverses manifestations — conférences des journées d'étude, réalisations d'émissions en direct, concerts... — accompagnent l'exposition.

Samedi 8 et dimanche 9 mars auront lieu les traditionnelles promenades-concert en bateau-mouche, la nuit du jazz (samedi soir). Le Festival est une grande manifestation bien rodée qui a trouvé sa formule, et s'y tient. Il est l'occasion pour Radio-France de lancer FIP-Stéréo : la station locale de Paris émettra dorénavant en stéréophonie, *comme le fait déjà France-Musique*, et comme le demandaient de longue date de nombreux auditeurs.

Le Festival du son serait-il donc un festival de l'immuable ? Répondre *affirmativement* serait confondre la structure, *reconduite* d'une année sur l'autre, et le contenu, où les nouveautés sont toujours abondantes. Certes les révolutions sont peu fréquentes : le *microsillon*, le transistor, la stéréophonie, sont déjà de lointaines étapes. L'importance du parc des appareils de reproduction *du son — rares sont les foyers qui* en sont démunis — est un élément de conservatisme qui s'oppose aux mutations trop brutales. En son temps, la stéréophonie ne s'imposa que lorsque la gravure universelle rendit les disques stéréophoniques acceptables pour les installations existantes. Et la même raison explique que la nouvelle révolution, celle du disque numérique, n'en finisse pas de commencer.

Réduction des volumes

Mais à l'intérieur des techniques classiques, il reste une large place pour l'innovation, et le Festival du son présentera nombre de nouveautés. Les plus originales sont sans doute ces platines tourne-disques qui s'affranchissent de *l'horizontale : le disque peut être* lu en position verticale, voire sous n'importe quelle *inclinaison*, pour se loger commodément dans les rayons d'une bibliothèque. Le bras de lecture sont souvent « tangentiels » : au lieu de pivoter autour d'un point, ils gardent une direction fixe, un système d'asservissement leur permettant de suivre le sillon en se rapprochant lentement du centre du disque : on évite ainsi toute distorsion résultant d'une inclinaison du bras par rapport au sillon. Les éléments électroniques sont programmés par microprocesseurs : ils font appel aux infrarouges pour la commande à distance : *ils s'équipent d'égaliseurs*, les haut-parleurs s'adjoignent des systèmes de correction toujours plus complexes et l'on essaie de nouvelles formules, par exemple le haut-parleur à effet piézo-électrique. On essaie aussi de nouvelles tailles *pour les diamants de lecture*, de nouvelles formules pour l'oxyde des bandes magnétiques — oxyde parfois remplacé par du métal pur.

La tendance générale est orientée vers la réduction des volumes, la maniabilité, la simplicité d'utilisation. De l'esthétique sonore, on passe progressivement à l'esthétique tout court. Les toujours plus nombreuses visiteuses du Festival y sont sûrement pour quelque chose !

Toutes ces innovations, même si certaines sont des gadgets qui ne traduisent pas un progrès réel, jouent leur rôle dans la bonne tenue relative du marché de la haute fidélité. En 1979, on a vendu 13 % de chaînes électro-acoustiques sup*plémentaires par rapport à 1978 et la* proportion des matériels haute fidélité est passée de 69 % à 75 %. Pour les éléments séparés (tuners, platines pour disques ou pour magnétophones à cassette) les taux de progrès sont encore plus élevés, atteignant 83 % pour les tuners. Les ventes d'enceintes électro-acoustiques haute fidélité ont augmenté de 18 %. Par contraste, on observe une diminution (— 15 %) des ventes d'appareils tels qu'électrophones et tourne-disques qui ne satisfont pas aux normes de la haute fidélité.

*Cela signifie-t-il que le public de*vient plus exigeant ? On peut le *penser, mais on peut aussi estimer* que c'est là un simple effet mécanique : puisque les progrès techniques, et spécialement ceux de l'électronique, rendent plus facile la construction d'appareils de qualité, il est normal que la proportion de ceux-ci croisse ; il reste pourtant que, toutes catégories confondues, la demande d'appareils de reproduction sonore se maintienne en nette augmentation en contraste avec la situation beaucoup moins brillante d'autres marchés de l'électronique grand public, celui des téléviseurs *en particulier.*

« Les pirates et le dumping »

Les industriels de la haute fidélité devraient donc être des gens heureux. Deux points pourtant les inquiètent.

Il y a d'une part la taxe que demandent les auteurs et compositeurs, taxe qui frapperait les ventes de bandes magnétiques vierges. Il s'agirait de « compenser » la perte de revenus dont ils s'estiment victimes par suite de la reproduction illicite de leurs œuvres. Le Syndicat des industries électroniques de reproduction et d'enregistrement (SIERE) s'élève contre cette prétention, qui vise à faire de tout acheteur d'une bande vierge un « pirate » présumé. Il estime injustifié de confondre le droit de copie privée, reconnu par la législation sur les droits d'auteur, avec la commercialisation à grande échelle d'enregistrements réalisés en violation des lois qui garantissent la *propriété intellectuelle*. D'au*tant que ce n'est certes pas une* taxe sur les bandes magnétiques qui fera reculer les auteurs de contrefaçons.

Les arguments du SIERE apparaissent ici assez convaincants. Il n'en est pas de même quand ce syndicat plaide pour *l'autorisation* du refus de vente. Sous le titre « Les effets pernicieux de la pratique des prix d'appel », il diffuse un texte assez spécieux, réclamant l'abrogation de la législation actuelle et autorisant les fabricants à refuser de vendre leurs produits aux commerçants qui pratiquent des prix trop faibles : le motif est que ces commerçants, n'ayant rien à gagner sur les matériels qu'ils proposent à des prix de dumping, décourageraient subtilement le client d'acheter le matériel en question et l'orienteraient vers un achat plus rémunérateur pour eux — souvent un matériel d'origine étrangère. Autrement dit, l'acheteur regarde le prix pour entrer dans la boutique, mais pas au moment de payer.

Dans une remarquable condamnation de l'économie libérale, les auteurs de ce texte écrivent même : *« Il est à craindre que, depuis le temps que les manuels d'économie politique affirment que le consommateur a tendance à fixer son choix vers les produits dont le prix est le plus bas, de bons esprits n'aient fini par le croire. »* Chacun appréciera à sa convenance cette condamnation sans nuances, mais si elle est exacte, il y a bien d'autres choses à changer dans l'univers économique que les seules lois sur le refus de vente.

MAURICE ARVONNY.

Les diverses manifestations

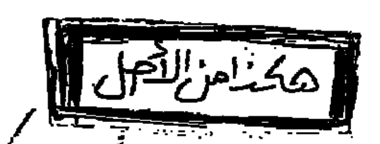
Le XXII[e] Festival international du son commence le dimanche 2 mars, mais les trois premières journées sont réservées aux professionnels. A partir du mercredi 5, le festival est ouvert au grand public. Il se tient au Palais des congrès, porte Maillot. Accès : métro Porte-Maillot (ligne n° 1) ; autobus 73, 82, P.C. ; cars Air France pour le terminal Maillot ; parking de mille cinq cents places.

● Exposition : *ouverte tous les jours de 10 h. à 20 h. (22 h. le samedi 8 mars). Entrée 20 F (étudiants 12 F). L'entrée de l'exposition donne accès aux manifestations qui ont lieu jusqu'à 20 heures.*

● Journées d'études : *onze conférences - débats le matin à 10 h. 15 et 11 h. 30, du lundi 3 mars au samedi 8 mars. Titres : de la gamme pentatonique à l'acoustique musicale ; l'oreille et les distorsions acoustiques en haute fidélité ; structure du bruit et technique du bruitage : l'homme d'aujourd'hui dans la société sonore ; synthèse de voix chantées sur ordinateur ; la psychanalyse devant la musique ; élimination du bruit par absorption active ; modélisation des systèmes de haut-parleurs ; l'informatique au service de la traduction ; perception et reconstitution de l'espace sonore ; le jazz, aujourd'hui et demain.*

● Programme artistique : *Radio-France réalise près de quarante heures de programme, en direct, au Palais des congrès. De nombreuses radios étrangères présenteront, tous les après-midi de 15 h. à 16 h. 30, le patrimoine musical de leur pays.*

Plusieurs concerts ou récitals seront retransmis en direct : le mercredi 5 mars à 18 h. 30, la Maîtrise de Radio-France interprétera des œuvres de Schubert, Brahms et Schumann ; le vendredi 7 mars à 18 h. 30, les Philharmonistes de Châteauroux, petite formation de 17 musiciens, jouera des œuvres de Gabrieli, Gounod, Poulenc, Stravinski, Johann Strauss. Le dimanche 9 mars, à 15 h., on entendra l'Ensemble Contrastes, avec, au programme, Haydn, Beethoven, Stravinski et Schœnberg. Et le samedi 8 mars, à 20 h. 30, aura lieu la nuit du jazz, avec le pianiste Mike Nock et deux formations.



LE XXIIᴱ FESTIVAL DU SON

L'esthétique au secours de la haute fidélité

Longtemps négligée, l'esthétique — le « design » — est devenue un attrait et un élément de choix plus ou moins conscient dans l'achat des maillons des chaînes haute fidélité. Aujourd'hui, elle fait plus, en obligeant les techniques de restitution sonore à se développer dans des voies nouvelles.

IL y a un quart de siècle, les premières chaînes haute fidélité ne se faisaient guère attirantes. Massives, volumineuses, elles ne parvenaient pas à s'intégrer dans un mobilier d'intérieur où elle tentaient de se dissimuler. N'osant se faire reconnaître comme telles, elles cherchaient, sans gran.' succès, à se loger dans des r.pliques de meubles anciens ; bahuts, cartonniers, les abritaient avec peine.

C'est que, en effet, leur présentation n'offrait rien de bien séduisant : enceintes acoustiques encombrantes, appareillages tech..ques ingrats, relevant du gros électrophone. Bientôt, les maillons allaient se vêtir de façon robuste et rassurante, à l'allemande, tandis que les plus perfectionnés d'entre eux, venus d'outre-Atlantique, allaient avouer au grand jour leur nature technique et forcer l'admiration des amateurs.

Simplicité scandinave

Le développement de l'électronique, introduisant transistors et circuits intégrés dans les composants des chaînes, devait coïncider avec l'arrivée massive, sur les marchés européen et américain, des grandes compagnies japonaises. Et avec elles d'une esthétique nouvelle. Façades d'appareil en aluminium anodisé, boutons calculés pour le plaisir des doigts, clés, voyants lumineux, indications de fonctions, le tout d'une finition exemplaire, inspiraient au public un sentiment de puissance technique, de sécurité et de hautes performances. Il n'est pas douteux que ces apparences jouent aujourd'hui un grand rôle dans les motivations d'achat : l'esthétique d'un appareil, par la force technologique qu'elle semble révéler, valorise le possesseur d'une chaîne ; celle-ci est alors une plus-value à son identité sociale, un signe extérieur de puissance.

Le style japonais exerce à présent une véritable domination, au point qu'Américains, Français et même Allemands s'y sont ralliés. Seuls quelques Britanniques sont demeurés fidèles à une présentation traditionnelle, parée de charmes discrets et désuets, tandis que quelques Italiens, perpétuant leur vocation de créateurs de formes, imaginent des lignes nouvelles, parfois même pour le compte de certains produits japonais hors normes...

Restent les Danois et l'esthétique scandinave. La célèbre firme Bang et Olufsen se singularise par des partis pris pour le moins courageux dans cet unisson international, en faisant entendre une voix originale : création d'un style neuf, propre aux fonctions nouvelles de la haute fidélité dans le cadre de vie, et dépourvu de tout séduisant gadget au profit de la plus grande domesticité. Un concepteur imagine, selon la vocation et les propriétés de l'appareil à créer, une ligne, des formes et des modes de fonctionnement propres. L'appareil ne se contente plus d'être bon, il doit aussi être beau et surtout entrer totalement dans la vie quotidienne. Sa manipulation correspond à des gestes simples, elle écarte résolument, à contre-courant des modes présentes, boutons et voyants qui ne sont pas d'usage courant pour les reléguer au second plan et les masquer lorsqu'ils n'ont pas à intervenir.

Dans cette ligne de conduite, on voit se développer des automatisme de toute sorte — une seule touche à presser pour commander tout un ensemble homogène de fonctions, — les commandes frontales directement accessibles, les télécommandes, à grand renfort de microprocesseurs qui ordonnent sans erreur possible les modes de fonctionnement. L'esthétique conduit logiquement à la domesticité, et les techniques doivent évoluer en conséquence.

Le fait est d'autant plus important que, dans un pays comme la France, l'apparence du produit est déterminante dans la décision d'achat. La peinture reproduite en quadrichromie, la pochette de disque compte souvent beaucoup plus que le nom de l'artiste interprète. En haute fidélité — les revendeurs détaillants le savent bien, — ce sont les femmes auxquelles est traditionnellement dévolu l'aménagement de l'intérieur, qui déterminent le choix final. La phase prospective qui précède l'achat est menée par l'homme, plus sensible aux argumentations techniques (ou prétendues telles), à base de chiffres qui se veulent éloquents. Mais la confrontation auditive se fait souvent en présence de la compagne, et c'est elle qui, en dernier ressort, fera pencher la balance en faveur des matériels les moins encombrants et les plus discrets. Une paire d'enceintes acoustiques n'entre qu'avec réticences dans un salon Louis XVI. Or, les statistiques du Festival international du son montrent l'intérêt croissant des femmes pour la haute fidélité : 8 % de femmes au festival de 1971, 16 % en 1979. C'est donc à elles que vont penser les constructeurs : présentation élégante, encombrement réduit.

La miniaturisation

Car l'encombrement est bien, en effet, l'un des principaux griefs portés à l'encontre des installations de reproduction sonore. Les appartements urbains tendent à l'exiguïté alors que les systèmes haute fidélité prolifèrent : au lecteur de disques de naguère est venu s'ajouter le magnétocassette ; le récepteur de radio et parfois l'égaliseur de fréquences complètent, avec l'amplificateur, la chaîne, à laquelle sont associées deux enceintes acoustiques dont la qualité est souvent proportionnelle au volume. Contrairement à toute attente, les casiers de rangement, ou « racks », pour maillons réalisés sur un module identique ont connu un grand succès chez nous, sans doute en raison de leur flatteuse apparence de technicité. Mais à l'inverse, on peut imputer à l'encombrement excessif une part de l'échec de la tétraphonie, qui nécessite quatre enceintes acoustiques et une électronique plus volumineuse.

C'est donc d'abord sur les enceintes acoustiques que se sont portés les efforts de miniaturisation des constructeurs. Il y a vingt ans, lors des premiers Festivals du son, Georges Cabasse pouvait affirmer, à juste titre, qu'une enceinte acoustique prétendant à la haute fidélité devait occuper un volume de 300 litres — celui d'un gros réfrigérateur. Avec l'arrivée de la stéréophonie, et donc la nécessité de deux enceintes, la haute fidélité serait devenue invivable sans une importante réduction d'encombrement. Les impératifs professionnels, des radiodiffusions notamment, ont également favorisé la recherche en ce sens. La qualité des enceintes a poursuivi sa progression en même temps que leur volume diminuait ; mais ce double mouvement a malheureusement une limite au-delà de laquelle de nouvelles techniques doivent intervenir, comme l'asservissement ou la triphonie (*le Monde* du 8 mars 1979). Avec la triphonie, l'esthétique reprend ses droits. La table basse que constitue le caisson de graves se loge à volonté dans la pièce et emplit les fonctions d'une table ordinaire ; quant aux enceintes satellites responsables des sons aigus, leurs dimensions très réduites les rendent parfaitement tolérables.

Mais une nouvelle vague déferle aujourd'hui en matière de miniaturisation, touchant les maillons électroniques de la chaîne haute fidélité. Les progrès accomplis dans l'électromécanique (domaine des magnétocassettes) et le constant amenuisement des composants électroniques permettent d'envisager une réduction de volume importante pour les amplificateurs, les récepteurs de radio et même les magnétocassettes. C'est la vogue des mini-chaînes, qui nous est arrivée du Japon l'année dernière et qui s'est déjà emparée de quelques grands constructeurs européens. L'opération oblige à scinder en deux éléments distincts les deux fonctions de l'électronique de commande, préamplificateur et amplificateur de puissance. Moyennant quoi on peut réaliser des modules d'amplification de 40 à 80 watts sous un volume réduit dans un rapport atteignant 1 à 10. Elégantes, les mini-chaînes se manipulent comme ces petits bijoux modernes que sont la mini-calculatrice ou la montre électronique aux multiples fonctions ; elles prennent place aisément dans l'intérieur, sans afficher de technicité tapageuse.

Mode passagère ou besoin profond du public ? La réponse est dans les mains des constructeurs, s'ils savent résoudre les points faibles qui en oblitèrent actuellement la grande diffusion. Un prix de revient plus élevé, d'abord, conséquence de techniques de fabrication nouvelles et délicates. Et puis des difficultés accrues de maintenance, dues à la miniaturisation elle-même. Une conception modulaire poussée, avec éléments interchangeables sans intervention de dépannage de détail, pourrait résoudre en partie cette difficulté. Quant aux caractéristiques techniques elles-mêmes, il n'y a aucune raison de penser qu'elles ne puissent rapidement égaler celles des meilleurs appareils traditionnels actuels.

Un seul maillon demeure irréductible à la miniaturisation : le tourne-disque, en raison du diamètre standard de 30 centimètres des disques. Mais on sait que parmi les projets de disques numériques qui agitent tant les grands laboratoires internationaux, certains (Philips, Sony) préconisent un format de poche, le diamètre n'excédant pas 15 centimètres, pour des propriétés sonores évidemment supérieures à celles des disques microsillons que nous connaissons. Nouvelle victoire de l'esthétique en faveur de la haute fidélité ? La réponse est sans doute plus proche que nous le pensons.

GILLES CANTAGREL.

Un disque et une cassette

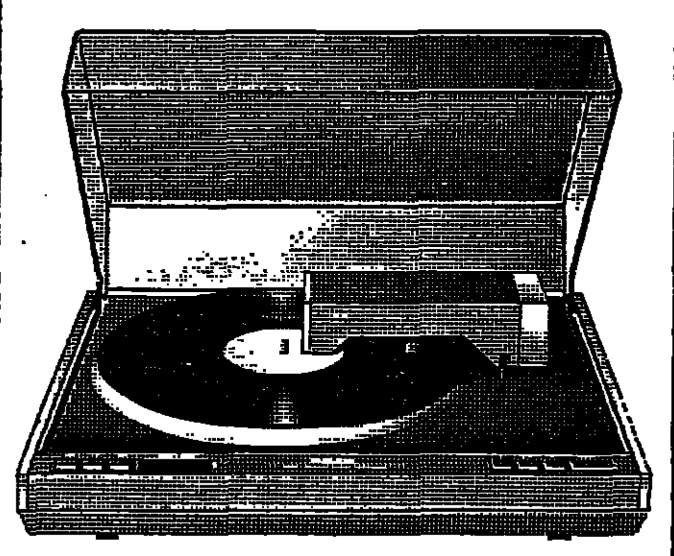
DEPUIS 1959, les organisateurs font éditer à l'occasion du Festival du son un disque spécialement conçu pour permettre de tester les matériels de reproduction. On y trouve une plage technique, essentiellement destinée à l'équilibrage des voies gauche et droite d'une installation stéréophonique, mais qui parfois met cruellement en évidence les limitations des haut-parleurs... ou de l'oreille de l'auditeur.

Puis viennent un certain nombre d'enregistrements musicaux, aussi variés que possible dans leurs timbres et leur dynamique, qui permettent à l'auditeur attentif de se faire une bonne idée de la valeur sonore d'une installation de haute fidélité, valeur qui dépend de ses goûts, du type de musique qu'il affectionne : l'amateur de musique de chambre n'a pas les mêmes critères que celui qui préfère le grand orchestre ; quant aux variétés ou au jazz, ils posent leurs propres problèmes.

Pour des raisons commerciales et juridiques, tous les extraits qu'on trouve sur un disque sont pris dans le catalogue d'un seul éditeur — mais celui-ci change chaque année. Cette année le disque est fait par Erato — mais dans un passé plus ou moins récent il y a eu des disques Pathé-Marconi, Philips, Charlin, Mondiodis, Calliope, mais c'est toujours le syndicat des industries électroniques de reproduction et d'enregistrement (SIERE) qui fait le choix des « plages ».

Depuis 1978, une cassette est adjointe au disque — et là aussi le changement de fabricant est la règle : on peut ainsi comparer les bandes Agfa-Gevaert, Pyral, 3 M.

Le premier disque, celui de 1959, présentait une innovation importante à l'époque : une face était gravée en stéréophonie. On y trouvait un extrait du *Concerto pour violon et orchestre*, de Beethoven, un extrait du *Sacre du printemps*, de Stravinski, la *Rhapsodie sur un thème de Paganini*, de Rachmaninoff, et le *Boléro*, de Ravel. Il y avait du jazz, des blues, des variétés à la mode. Qui ne se souvient encore d' *O'Cangaceiros* ?





INFORMATIONS «SERVICES»

DOCUMENTATION

Vos droits et démarches

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants :

LE GUIDE 1980 DE VOS DROITS ET DEMARCHES. — Entièrement régionalisé, le guide 1980 renseigne sur l'essentiel des démarches administratives que tout citoyen peut être amené à accomplir. Le supplément par région permet de connaître avec précision, où que l'on se trouve, les coordonnées des services ou organismes auxquels on doit s'adresser. 368 pages, 30 F.

LES CONSOMMATIONS UNITAIRES D'ENERGIE DANS LES TRANSPORTS. — Cet ouvrage, publié par le ministère des transports, se propose de fournir des éléments de comparaison entre les consommations d'énergie des différents modes de transport de voyageurs et de marchandises. 148 pages, 40 F.

ENSEIGNEMENT ET ORGANISATION DU TRAVAIL DU XIXe SIECLE A NOS JOURS. — Ce dossier, publié par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, propose une approche de l'évolution du système éducatif en relation avec l'appareil de production. 128 pages, 40 F.

TRAITS FONDAMENTAUX DU SYSTEME INDUSTRIEL FRANÇAIS. INDUSTRIES MECANIQUES. Le ministère de l'industrie présente l'information statistique établie à partir de l'enquête annuelle d'entreprise 1977, répartie selon les nomenclatures d'activités et de produits. 282 pages, 40 F.

LES MUSEES DE FRANCE, par José Freches. — Cet ouvrage fait le point sur les problèmes posés par la gestion et la mise en valeur d'un patrimoine chaque jour plus riche. « Notes et études documentaires », n° 4539-4540, 200 pages, 26 F.

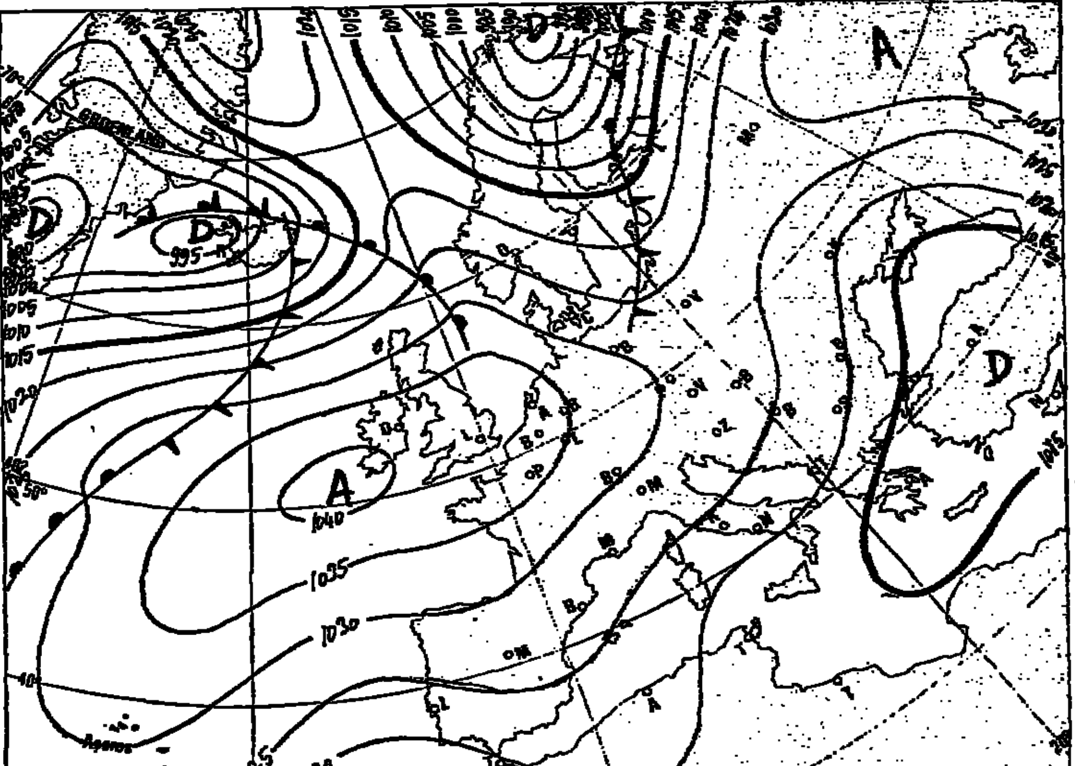
★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris-7e, et dans toutes les grandes librairies ; à l'Agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon-3e, ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex - Télex : DOCFRAN Paris 204 826.

LE CALCUL DES PRIX ET MARGES. — Après la libération des prix au stade du détail, la chambre de commerce et d'industrie de Paris vient d'éditer à l'intention des commerçants un guide pratique de gestion intitulé : « Comment calculer ses prix et ses marges ».

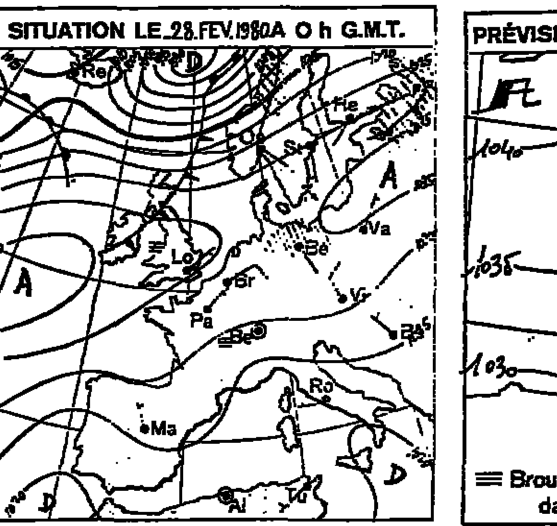
★ 10 F vente par correspondance : C.C.I.P. - CEDIP, 9, rue Salvador-Allende, 92000 Nanterre. Tél. : 725-92-58.

MÉTÉOROLOGIE

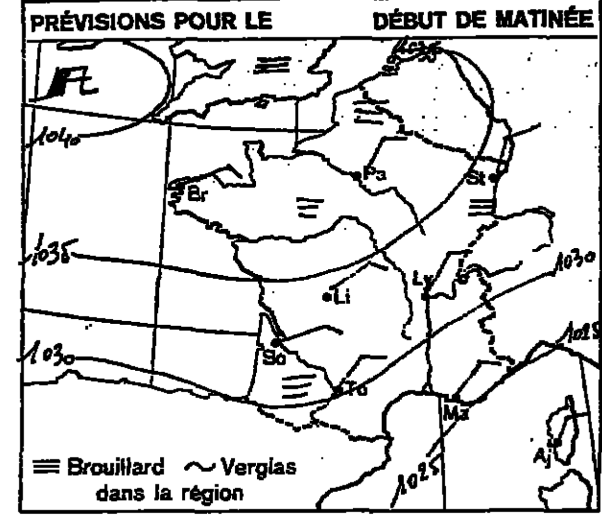
PRÉVISIONS POUR LE 29 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 28 FEV.1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 février à 0 heure et le vendredi 29 février à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence d'une crête anticyclonique prolongeant à travers l'Europe les hautes pressions du proche océan.

Vendredi 29 février, il fera beau en montagne, à partir de 800 mètres environ, ainsi que sur le Midi méditerranéen. Ailleurs, le temps sera *généralement nuageux, brumeux*, et frais le matin, avec des brouillards ou des nuages bas nombreux, et parfois givrants au lever du jour. Ces formations brumeuses, se désagrégeant au cours de la journée, seront souvent suivies de belles périodes ensoleillées l'après-midi, mais elles *pourront être localement tenaces* près de la Manche et dans le Nord, ainsi que dans les vallées de l'intérieur.

Le jeudi 28 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 033,2 millibars, soit 775 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 février ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 14 degrés et — 1 ; Biarritz, 9 et 6 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Brest, 8 et 6 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et 3 ; Dijon, 9 et — 2 ; Grenoble, 11 et 0 ; Lille, 2 et 2 ; Marseille, 18 et 1 ; Nancy, 10 et — 2 ; Nantes, 7 et 5 ; Nice, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et 0 ; Pau, 9 et 4 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 8 et 3 ; Strasbourg, 6 et — 1 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 4 degrés ; Amsterdam, 5 et 2 ; Athènes, 9 et 4 ; Berlin, — 2 et — 3 ; Bonn, 1 et 0 ; Bruxelles, 2 et 1 ; Le Caire, 17 et 10 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, — 1 et — 3 ; Genève, 4 et — 1 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 5 et 1 ; Moscou, — 3 et — 11 ; Nairobi, 31 et 17 ; New-York, — 1 et — 3 ; Palma-de-Majorque, 13 et 0 ; Rome, 16 et 1 ; Stockholm, — 2 et — 7 ; Téhéran, 6 et 4.

BREF

COMMÉMORATIONS

TROIS PLAQUES A PARIS. — Trois nouvelles plaques commémoratives vont être apposées dans des rues de Paris : à l'angle de la rue de Rivoli et de l'avenue du Général-Lemonnier, la Ville de Paris fera apposer une plaque libellée : « Deuxième guerre mondiale, aux combattants des armées et de la résistance en Indochine 1940-1945 ». Une plaque apposée *sur la façade de l'immeuble, 5, rue* Marcel-Renault (17e), rappellera que : « Ici a vécu, de 1949 à 1970, Maple de Toulouse-Lautrec, journaliste ». Enfin, sur la façade de l'immeuble, 2, rue Decamps (16e), une plaque commémorera le souvenir du capitaine Maurice-Henri France de Seynes, de l'escadrille « Normandie-Niemen », tombé à Dubrovka, le 15 juillet 1944.

DOCUMENTATION

PARTAGER LE TRAVAIL. — Réalisé en collaboration avec le centre de recherche « Travail et Société » de *l'université Paris-Dauphine que* dirige Jacques Delors, le dossier sur « le partage du travail » que vient de publier la revue « Droit social » examine en quatre-vingts pages tous les aspects de ce sujet d'actualité : La réduction du temps de travail est-elle susceptible de réduire le chômage ; *Conduit*-elle à une amélioration des conditions de travail des salariés ; Quels seraient ses effets économiques et sociaux selon que l'on réduit la journée, la semaine, l'année ou la vie de travail ?

« Une réponse globale est à rechercher à partir d'un mode de vie plus respectueux des temps et des rythmes de l'individu et aussi plus économe des ressources naturelles », conclut Jacques Delors.

★ « Droit social. Le partage du travail », supplément au n° 1, janvier 1980. *Librairie sociale et économique*, 3, rue Soufflot, 75005 Paris. 34 F.

POMPIERS FLUORESCENTS

A l'image de ce qui se fait aux Etats-Unis, le corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne a décidé de peindre plusieurs de ses véhicules avec une peinture rouge fluorescente. Cette peinture, capable de réfléchir les rayons ultra-violets, rend les véhicules visibles à des distances très importantes, aussi bien la nuit que pendant les intempéries.

Les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne ont aussi remplacé la couleur argent peu visible de la grande échelle par un jaune *fluorescent et ont peint des bandes fluorescentes sur leurs casques.* — (Corresp.).

TRANSPORTS

Après la grève du mois de janvier

DES USAGERS DEMANDENT EN JUSTICE DES DÉDOMMAGEMENTS A LA S.N.C.F.

Le Comité d'usagers des transports en commun de l'Ile-de-France et 2 581 usagers des transports en commun de la région parisienne ont déposé, le 22 février, une assignation en référé auprès du tribunal de grande instance de Paris contre la S.N.C.F.

Ils réclament le remboursement partiel du coupon mensuel de janvier de leur carte orange, coupon payé d'avance, mais qu'ils n'ont pu utiliser du fait des mouvements de grève qui ont eu lieu *à la S.N.C.F. dans la période du* 14 au 18 janvier.

Le trafic ayant été paralysé ou fortement perturbé durant cinq jours ouvrables, les usagers voudraient qu'on leur rembourse les cinq trentièmes de leur titre de transports (soit 11 F. pour une carte 2 zones, 17 F. pour une carte 3 zones, 23 F. pour 4 zones et 29 F. pour 5 zones). Le Comité des usagers des transports en commun de l'Ile-de-France est associé à cette action en justice. L'affaire doit être plaidée au Palais de justice de Paris le 7 mars prochain.

On indique à la S.N.C.F. que la carte orange est un titre *« multifonctions »* qui permet aux voyageurs d'utiliser les lignes de l'Association professionnelle des transporteurs routiers (A.P.T.R.), ainsi que les lignes de la S.N.C.F. et celles de la R.A.T.P. En cas de grève, les usagers peuvent donc se reporter sur d'autres moyens de transport que le chemin de fer.

La S.N.C.F. fait, en outre, remarquer que la gestion de la carte orange appartient au Syndicat des transports parisiens et qu'elle ne peut, dans ces conditions, prendre sur elle la décision de *rembourser un titre dont elle ne* contrôle pas les conditions d'utilisation.

Le Comité d'usagers dénonce *« cette attitude pour le moins cavalière car, pour la plupart des usagers de la S.N.C.F., il n'est pas possible, surtout les jours de grève, d'utiliser d'autres transports en commun, inexistants ou saturés. »* A son avis, *« il est pour le moins cynique que la direction commerciale de la S.N.C.F. utilise le caractère « multimodal » de la carte orange comme un argument de vente de ladite carte et que les services financiers de la S.N.C.F. retournent ensuite ce prétendu avantage contre les usagers. »*

★ Comité d'usagers des transports en commun de l'Ile-de-France, 61, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, tél. 246-35-37.

VACANCES SCOLAIRES 1980-1981 AMIENS (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au mardi 9 septembre.

Toussaint : du mardi 28 octobre au lundi 3 novembre.

Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.

Février : du samedi 21 février au lundi 2 mars.

Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.

Eté 1981 : du samedi 27 juin au mardi 8 septembre.

(1) Aisne, Oise, Somme.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 février 1980 :

DES DECRETS

● Portant adaptation pour les départements d'outre-mer des dispositions législatives du titre V du livre III du code du travail relatives aux travailleurs sans emploi et complétant la deuxième partie de ce code.

● Modifiant le code de l'aviation civile pour ce qui concerne les entreprises de transport aérien.

● Fixant la superficie minimale à laquelle le droit de préemption d'une société d'aménagement foncier et d'établissement rural est susceptible de s'appliquer dans divers départements.

DES ARRETES

● Portant application de la loi du 13 juillet 1979 relative aux fonds communs de placement.

● Portant application de la loi du 3 janvier 1979 relative aux sociétés d'investissements à capital variable (SICAV).

● Portant application de l'article 3 du décret du 6 février 1976 modifié relatif à la dotation d'installation des jeunes agriculteurs dans divers départements.

● Relatifs à la création d'un conseil du développement de la petite et moyenne industrie et à la nomination des membres de ce conseil.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 618

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II	■							■	
III			■						■
IV				■					
V						■			■
VI			■		■				
VII				■					
VIII							■	■	
IX								■	
X			■						
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Faire disparaître les reliefs. — II. Prendre à la source. — III. Souvent suivi d'un bien ; Peut être considéré comme un petit ballot. — IV. Prénom ; Parodia les romans de chevalerie. — V. Sorte d'accroc quand elle est au tableau ; Saint. — VI. Divinité ; On peut dire qu'ils sont toujours plats. — VII. Se rendra ; Ne fait pas toujours l'objet d'une demande. — VIII. Sur un canal, en Belgique. — IX. Ville de l'Inde — X. Pronom ; S'intéressa à la vie des peintres. — XI. Il en faut plusieurs pour soutenir le quartier ; Peut percer quand il est aigu.

VERTICALEMENT

1. Où l'on peut trouver beaucoup de fleurs. — 2. Perdent leurs feuilles tout au long de l'année. — 3. Qui avait donc transpiré ; Coule en Sibérie ; Roi de Juda. — 4. Mot qu'on utilise quand on a fait un emprunt ; Note ; Adjectif pour une bonne bouteille. — 5. Ne fut pas apprécié par les Delphiens ; Risque d'être moins solide quand il est maigre. — 6. Qu'on n'avait peut-être pas bien digéré ; Pas épais. — 7. Mouvements qu'on voit parfois faire aux chasseurs ; Coupé court. — 8. Influença les écrivains romantiques ; Dans un alphabet étranger. — 9. Ne peut pas être descendu par un vaurien ; Inventa les ponts suspendus.

Solution du problème n° 2 617

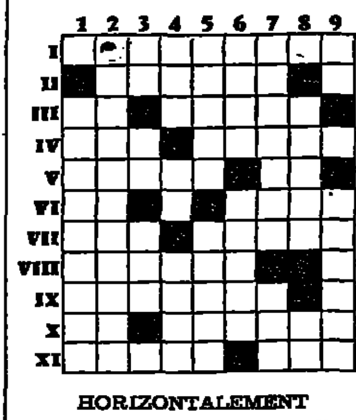
Horizontalement

I. Chasseurs. — II. Œil ; Trou. — III. Erg ; Il ; Se. — IV. Ubuesque. — V. Ro ; Poutre. — VI. Réale ; An. — VII. Tinte ; Nid. — VIII. Es ; Essieu. — IX. Itou ; UR. — X. Ne ; Ressac. — XI. *Este* ; Si.

Verticalement

1. Cœur ; Teint. — 2. Herboriste. — 3 Aigu ; En. — 4. SL ; Epateurs — 5 Isolés ; Et. — 6. Etique ; Suse. — 7. Ur ; Ut ; Niés. — 8. Roseraie ; As. — 9. Sue ; Endurci.

GUY BROUTY.



PARIS EN VISITES

« Bibliothèque de l'Arsenal et le cénacle romantique de Nodier », 15 h., rue de Sully, Mme Garnier-Ahlberg.

« La Manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier.

« La collection des minéraux de l'université Pierre-et-Marie-Curie », 15 h., angle rue de Jussieu, rue des Fossés-Saint-Bernard, Mme Legrégeois.

« La Bourse de Paris », 15 h., métro Bourse, Mme Oswald.

« Les Capucins », 15 h., 63, rue Caumartin, Mme Pennec.

« Les Pays-Bas espagnols », 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Histoire de Passy », 14 h. 45, entrée du cimetière (Mlle Fleuriot).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, MM. J.Ausscher, A. Méglin, D. Pilet : « Les mystères du sous-sol, les influences nocives et les influences bénéfiques. Influences telluriques dont il est nécessaire de se protéger » (Université populaire de Paris).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Prière et méditation » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

ÉDUCATION

L'OFFICE ALLEMAND D'ECHANGES *UNIVERSITAIRES (D.A.A.D.)* propose des programmes de bourses destinés aux étudiants et jeunes chercheurs français intéressés par des séjours de un à dix mois dans des universités ou instituts de recherche en République fédérale d'Allemagne. D'autre part, l'office *offre des programmes d'échanges* pour étudiants français en germanistique, histoire, sciences politiques et économiques et droit, ainsi que des voyages d'étude en République fédérale d'Allemagne, à la demande des universités et grandes écoles françaises.

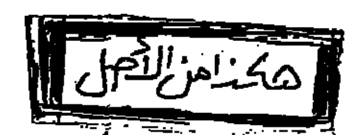
★ Pour toute précision, se renseigner auprès des universités, des grandes écoles françaises, à l'Institut Goethe en France ou au bureau parisien du D.A.A.D. : Office allemand d'échanges universitaires, service d'information et de documentation, 28, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. 261-19-45 et 261-58-57.

EXPOSITION

LES ORCHIDÉES. — Au parc floral de Paris dans le bois de Vincennes, le dixième Salon des orchidées ouvre le 1er mars et sera fermé le 9 mars.

Cette exposition, organisée avec le concours de la Société française d'orchidophilie et l'Association pour le rayonnement de l'horticulture française, présentera de très nombreuses variétés d'orchidées exotiques et européennes.

★ Tous les jours, de 10 h. à *18 h. Prix d'entrée : 10 F et 15 F.* Tél. 374-60-49.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi

Sociétés d'investissement, propriétaires d'immeubles à caractère industriel et commercial recherchent un

COMMERCIALISATEUR

POUR SON PATRIMOINE LOCATIF

Le candidat retenu aura de préférence une formation supérieure. Il possédera une bonne connaissance du marché de l'immobilier industriel et commercial et une expérience des méthodes de prospection de clientèle.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prét. no 98.846, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.



THOMSON-CSF

TECHNICIEN COMPTABLE

SI VOUS AVEZ un B.T.S. ou un D.U.T. de Comptabilité, une bonne pratique des traitements informatiques ;

SI VOUS ETES intéressé par la comptabilité analytique et comptabilité fournisseurs, par la gestion des stocks et des immobilisations dont vous avez par ailleurs une bonne connaissance ;

ECRIVEZ-NOUS au Service du Personnel, 68, avenue Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF.

La Centre d'informations financières recherche COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.). Très bonne présentation. Goût contacts à haut niveau. Formation assurée. Possibilité encadrement. Rémunération importante. Téléph. pour R.-VS 553-20-00+.

Société d'ingéniérie générale Bâtiment et Infrastructure ayant son siège à Montreuil-sous-Bois (93) recherche Jeune Ingénieur diplômé génie civil (E.T.P. A.M. - I.N.S.A., ou équivalent) pour assurer la coordination T.C.E. d'études et de travaux 2 à 3 ans d'expérience souhaités en B.E.T. ou entreprise. Ecrire à OPF, nº 4.297, 2, rue de Sèze, 9e.

Pour son département intérim Société en expansion recherche **TECHNICO-COMMERCIAL** Sérieuses références. 261-27-19.

Recherche, urgent **INGÉNIEURS SUP. AÉRO** Env. C.V. à SOCIETE ARTI, 29, av. Jacques-Cartier, 76100 Rouen, T. 16 (35) 62-13-13.

POUR IMPORTANT PROJET A L'EXPORTATION NOUS RECRUTONS DES

INGÉNIEURS
— Climatisation,
— Conditionnement d'air,
— Chauffage.
Se présenter avec références 75, b. de Picpus-12e, T. 345-50-00.

GESTION 2000 Pour société Trappes (78) **ASSISTANTE INGÉNIEUR** Pour travaux de calculs résistance matériaux, structures - thermique. **TÉL. : 246-42-01**

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE Banlieue nord-ouest de Paris recherche pour développement de ses applications informatiques.

UN ANALYSTE CHEF DE PROJET niveau études supérieures ayant minimum 5 ans d'expérience en informatique (conversationnel et télécommunications). Connaissance COBOL/ANS DOS/VS VSAM CICS. La rémunération annuelle pourra être supérieure à 110.000 F suivant candidature. Env. C.V. + photo et prét. no 88101 M, Bleu, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Importante société recrute
1) HOMME SYSTÈME OS - VS 1 - MVS
2) INGÉNIEUR SYSTÈME DOS - CICS - DL 1
Tél. : 293-62-41, poste 5.

Recrutons pr important groupe JEUNES **D.U.T. COBOL** 2 ans expér. OS-CI.C.S. MACRO-ASSEMBLEUR Libres rapidement. Téléphone : 293-62-41, poste 5.

PRÉPARATEURS III en CHAUDRONN. AERONAUT. Se prés. 97, bd Magenta, 10e.

INFORMATIS Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES pour d'importants projets
INGÉNIEURS LOGICIEL maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125-PD P11
INGÉNIEURS SYSTÈMES DOS/OS - CICS DL1
INGÉNIEURS MICROS logiciel Intel 80/90 Motorola
Monsieur le Chef du Personnel 26, rue Daubenton, 5e 337-99-22.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous, avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C. 16), B.P. 402-09 PARIS.

cours et leçons

COURS DE GREC, ANCIEN, MODERNE, TOUS NIVEAUX. TEL. : 540-75-76.

demandes d'emploi

CONCEPTEUR-MAQUETTISTE 5 a. exp., rech. trav. équipe et resp. ds pub., presse, édition. Ecr. nº 6.188 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 52 ans, actif, cherche place chauffeur-manutention. TEL. : 858-17-80.

J. H. rech. emploi stable. Très bonne expérience facturation employé aux écritures, agent d'expédition, magasinier. Libre de suite. Téléphone : 346-58-22.

H. 37 ans, alv. DECS complet + de 15 années exp. polyvalente (comptabilité social, commercial, gestion, budget, informatique...) à des qualifications différentes dans plusieurs sect. économiq. (spécialisé en maritime, P.M.E., agro-alimentaire, immobilier, cabinet d'expertise...). Recherche s/Paris-banlieue sud responsabilités élevées (cadre) en comptab., finances, gestion. Ecr. M. R. Marchand Le Bois-des-Ormes, 3, allée Bossuet, 91380 CHILLY-MAZARIN.

capitaux ou proposit. com.

CHAINE MATRIMONIALE NATIONALE recrute **DIRECTEURS (TRICES)** Concess. pour Paris et région parisienne. Honnêteté rigoureuse et grande moralité exigées. Nécessité de disposer petit capital. Formation professionn. assurée. Ecrire H 9.898 Agence Havas, 33075 Bordeaux cedex.

traductions

Demande

TRADUCTEUR INTEPRETE langues slaves, arabe, allem., rech. travaux mi-temps. Téléph. : 950-78-11, 750-48-94.



emplois régionaux

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
Pour ses activités pétrolières Exploration / Production
recherche POUR ASSISTER CHEFS DE PROJETS TRAVAUX NEUFS DANS LA MAITRISE DES COUTS

CADRES DOUBLE FORMATION

(Ecole d'ingénieurs et formation administrative complémentaire).
Débutants ou quelques années d'expérience.
Pratique de l'informatique.
Anglais courant.
Aptitude à des déplacements fréquents et à l'expatriation.
Adresser CV, photo et prétentions sous No 46.875 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas 64000 PAU

Culligan

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DE L'EAU recherche

SON CHEF DES VENTES

basé dans les Bouches du Rhône

Profil : I.U.T. + 2 années d'expérience ou professionnel confirmé de la vente.

Fonction : après une formation complète et rémunérée à nos méthodes commerciales, le candidat aura la responsabilité du développement du CA de l'activité domestique, il devra recruter, former et animer une équipe de vente.

Ecrire CULLIGAN France Ph. LADOUCETTE 4, avenue Président Kennedy 78340 LES CLAYES S/BOIS

INTERNAT.

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES recherche pour son administration à Alger

DES INGÉNIEURS ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

ayant une bonne expérience en informatique de gestion. Une bonne maîtrise des matériels CII-HB 62.35 et connaissance du COBOL. Dispositions statutaires garanties et logement assuré. Nationalité algérienne exigée. Adresser C.V. avant le 15-3-80 à l'ambassade d'ALGERIE 18, r. Hamelin Paris-16e (serv. cult.). Des entretiens personnalisés auront lieu à l'ambassade sur rendez-vous.



secrétaires secrétaires secrétaires

LE DIRECTEUR GENERAL D'UNE TRES IMPORTANTE SOCIETE située dans les HAUTS DE SEINE recherche pour LE SECRETARIAT DE DIRECTION GENERALE

UNE SECRETAIRE

LIBRE RAPIDEMENT

La candidate, 8 à 10 ans d'expérience minimum, aura :
- un excellent niveau de culture générale (études secondaires, si possible supérieures)
- une très bonne présentation et une parfaite maîtrise des travaux de secrétariat.

Il lui sera proposé de s'intégrer à une équipe de secrétariat de Direction Générale pour participer à un travail actif et très varié, dans une ambiance agréable et dynamique.

Toutes les candidatures sont assurées de la plus grande discrétion.

Merci d'adresser votre C.V. accompagné d'une photo à No 47846, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

ALLIANCE FRANÇAISE recherche pour remplacement 7 mois 1er avril - 1er novembre **J. F. DACTYLO** préférence sténo, sachant rédiger. Orthographe parfaite. Excellente mémoire. Sens accueil pour secrétariat, travaux variés, dérangements constants. Tél. : 544-38-28 (Poste 07) 9 h. 30 à 12 h. 30 seulement.

INTER RELAIS rech. pour remplacem. longue durée **SECRÉTAIRES BILINGUES** anglais confirmé. Se présent. : 21, rue Caumartin, Paris (9e)

ALLIANCE FRANÇAISE recherche pour remplacement 7 mois 15 avril au 15 novembre **STÉNODACTYLO RAPIDE** Méthode Prévost Delaunay. Orthographe parfaite. Tél. 544-38-28, poste 07, 9 h. 30-12 h. 30 seulement.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES **296-15-01**

occasions

Part. vend piano 1/4 de queue **PLEYEL 1908** remis à neuf. 25.000 F. Tél. 288-98-35, hres bureau.

STOCK MOQUETTE Pure laine 60 F le m2 TTC Beau velours synthétique 20 F le m2 TTC Tél. 658-81-12

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vends, cause maladie, voiture de direction OPEL SENATOR Automatique 1 an, neuve, 35.000 km. 75.000 F à débattre. Tél. : (75) 02-28-35, hres repas.

divers

NEUBAUER PEUGEOT 305 GR DE DIRECTION **999 F PAR MOIS** Leasing sur 48 mois, sans dépôt de garantie. Valeur de rachat : fin contrat : 4.000 F. Coût total : 51.939 F. Prix d'achat 305 Dir. 1980 : comptant : 33.500 F + G.C. M. Gérard, tél. : 243-02-43.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Temple, 2e ét./rue, charm. petit **STUDIO** tt cft. Total 115.000 F. Propriétaire : 766-40-94

4e arrdt.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES Reste à vendre 100 m2 mansardé, 4e étage, asc., soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitation ou commercial. S/place 14 h 30 à 18 h sauf dimanche - 274-59-18.

5e arrdt.

CENSIER, 354-42-78. - Calme : duplex, gd séj. + 2/3 chbres. **VERDURE - SOLEIL**

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS - 2 P. - 3 P. S/ place 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26.

RAPP-MONTTESSUY, coquet 3 P. cuis., bns, 58 m2 540.000 F 329-33-30 **TAC**

8e arrdt.

BON PLACEMENT ASSURE **IMMEUBLE NEUF** LIVRAISON IMMEDIATE **PARC MONCEAU** Mº COURCELLES RESIDENCE DARU, STAND. **STUDIOS** à partir de 407.000 F **2 P.** à partir de 720.000 F **2 P. DUPLEX** Terrasse 803.000 F APPTS et STUDIOS avec cuis. équipée, salle de bains, wc, chff. Tél. Park. Visite vendredi, samedi, de 13 à 17 h : 22, RUE DARU - 8e, ou Tél. 328-66-12.

19, RUE DE LA **TREMOILLE** **200 M2 - 2.000.000 F** GDE CLASSE, IMPECCABLE Vendredi, samedi, 14 h à 19 h. S.I.I.F. EXCLU - 558-34-80

10e arrdt.

PARMENTIER, dans bel imm. grand studio, tout confort. Prix intéressant. — Tél. : 577-31-70.

12e arrdt.

PORTE DOREE, Michel-Bizot : récent, étage élevé, ascenseur, entrée, séjour, salon, 3 chambres, cuisine, wc, S. de B., belle terrasse : 875.000 F + box double. — Téléphone : 345-82-72.

13e arrdt.

VUE SUR VAL-DE-GRACE 4 P., 4e, asc., soleil, calme. Vis., vendr., sam., 14-17 h., 2, square Port-Royal. Téléphone 331-09-16.

15e arrdt.

CHARLES-MICHELS Immeuble récent, beau 3-4 Pièces, entrée, cuisine, wc, S. de B., salle d'eau, penderies, soleil, 84 m2, balc., 6e étg., asc. Prix 730.000 F. S/place, 15 à 18 h., Jeudi, Vendredi, Samedi, au 71 bis, rue Saint-Charles. Téléphone : 566-00-75.

16e arrdt.

PARIS-XVIe «RUE DE LONGCHAMP appt anc., 350 m2 HAB. (étage élevé), tr. b. récept. en 4 Pièces (chemin., boiser.), 5 chbres + 4 S. de B., appt 2 Pièces + 2 chbres de serv., garage (2 v.), travaux à prévoir. Après 19 heures au : 750-21-45.

PARIS-XVIe RUE DU RANELAGH dans résid. 1977 de grand luxe, appt 185 m2 HAB., parf. état, s/42 m2 balc. donnant s/parc intérieur à séjour 40 m2 + S. à M. 22 m2 + biblioth., 13 m2, 4 ch. + 2 S. de B. + 1 S. d'eau, garage. Après 19 h. : 750-21-45.

Mº Mirabeau, Part. vd stud., tt cft, imm. anc., pr plac. ou hab. 190.000 F. 387-36-78, hres repas.

57, RUE DE PASSY, PRES JEAN-LOUIS-DAVID et Inno Passy, appt neuf, jamais habité, 88 m2, 6e étage, asc., living + 2 chbres + 2 balcons + 1 box pour 2 voitures. SUR PLACE, jeudi, 14 h. - 17 h. 30.

PLACE DE PASSY

Dans très bel hôtel particulier, rénové, que j'habite, je vends, directement, 1 splendide appartement 125 m2 environ, luxueusement restauré, comprenant : grand living double + 2 belles chambres + 2 bains, vaste cuisine, S. à M., terrasse s/jardin, calme et ensol., jamais habité depuis rénovat. Libre immédiat. Prix : 1.450.000 F. Pr visiter, téléphoner à la propriétaire au : 527-29-39, dans la journée.

16e Sur parc, 2 p., entrée, wc, cuis., salle d'eau, penderie, 45 m2. Px 350.000 F. POR. 03-83.

XVIe PASSY IMM. PIERRE DE TAILLE 5e ET. ASC. VIDE-ORDURES **5 PIECES** cuisine, bains, BALCON PLEIN SOLEIL. A RENOVER. **PRIX 1.125.000 F** Vend., samedi, de 14 à 18 h : **64**, RUE DE PASSY ou Tél. 723-91-33

METRO MUETTE R. Eugène-Labiche, très luxueux 8-9 P., 300 m2, dble récept., s. à manger, 5 ch., 3 bains, 3 services. Profession libér. autorisée. H. LE CLAIR. 359-69-36.

PASSY. PART. DIRECT. récent très grand luxe, liv. dble avec loggia sur jard. + s. à manger + 3 chbres 2 bains, 3 w.-c. Vue Seine. Soleil, gar. + serv. 527-15-55.

RANELAGH STANDING Salon, s. à manger, 3 chbres sur rue très calme, 140 m2 environ, très bon plan. 685-19-88.

17e arrdt.

RUE ROME, appart. 75 m2, gd séj. + 2 chbres, entrée, cuis. équipée, s. de bs, w.-c., ch. cent. 450.000 F. KIJOXSON. 522-13-09.

PARC MONCEAU appt 275 m2, 7 Pces, exception., possibilité profession libérale. C.O.P. : 954-92-00.

18e arrdt.

IL EXISTE A **MONTMARTRE** DES APPARTEMENTS **EXTRAORDINAIRES** dans une demeure 18e siècle AU MILIEU D'UN PARC EXCEPTIONNEL. Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

19e arrdt.

Métro STALINGRAD. - Vend : 2 Pièces, entrée, cuisine, parfait état, chauffage accumulation, possibilité confort, 5e ensoleillé, prix : 83.000 francs. Téléphone : 606-96-42.

EXCEPTIONNEL Particulier vend tr. grand standing **5 PIECES** directement sur parc Buttes-Chaumont, très résidentiel. Vue magnifique, 7e ét., asc., balc., tél. 249-22-15.

78 - Yvelines

78-ANDRESY, 35 min. St-Lazare, vrai F 4, 80 m2, cuis. entièr. équ., 300.000 F dont 40.000 C.F. Tél., de 8 à 18 heures 974-73-67, après 18 heures 974-73-36.

LE VESINET 7' R.E.R. CALME APPT 120 M2. Gd standing, living 42 m2, 2 chbres, cuis. équipée, bains, box. SS-SOL AFFAIRE A SAISIR IMMOBIL. OUEST - 976-18-18

91 - Essonne

PALAISEAU. Très bel appart., magnifiq. décoré, 5 P., 5 min. R.E.R., 495.000 F. Tél. 011-71-08.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE - PRES METRO Imm. récent, tt conft, 3 Pces, 72 m2, 370.000 F. POR. 03-83.

PONT DE NEUILLY Résidence « LE FRANCE ». Appart. 2 P. cuis., s. de bns, gd stand. Prix 450.000 F. 344-51-75, vendredi matin.

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Métro Bérault face au bois dans imm. de gde classe, apparts spacieux 4 et 5 P. avec loggias et balcons. Boxes fermés en sous-sol. Sur pl. Le St-Louis, 44-48, avenue des Minimes, de 14 h. 30 à 18 h. 30, les samedi et dimanche. 374-94-01 et 227-10-19.

60 - Oise

CHANTILLY, 3 Pièces, 80 m2, 6e étage, asc., tout conft, plein sud, imm. ancien, qualité. Prix 280.000 F, chbre de service en supplément. Téléphone 227-22-62.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) CHAPELLE-D'ABONDANCE 3 km. CHATEL, 28 m2, 150.000; LES GETS, 23 m2, 195.000; BONNEVILLE, 49 m2, 198.000; THOLLON, 31 m2, 280.000. Stud. 4 pers., 2-3 P. Créd. 90 %. G.R.G., rue du Lac - CORZENT, 74200 Thonon. Tél. (50) 71-76-49.

COTE D'AZUR VAROISE TOULON CAP-BRUN **« PORT MEJEAN »** 18 apparts très haut standing dans parc naturel de 2 ha, accès direct à la mer. Rens. SOMECO, B.P. 594, 83400 HYERES. T. (94) 65-38-30 ou sur place 3018, avenue de la Résistance, 83100 TOULON. Tél. (94) 41-31-14.

Etranger

M. Pittaloud, rue de la Dent-Blanche, 9, 1950 Sion (Suisse), Téléphone : (41) 27-22-76-76.

INVESTISSEZ EN SUISSE A VENDRE Nombreux studios et appartements de haut standing à partir 53.000 F suisses, dans plusieurs stations du canton du Valais. Créd. banc jusq. 70 %, taux de 4,50 à 5 %. Ecr. case post. 126, 1951 SION - SUISSE.

immeubles

VERGEZE (30) : maison centre, un étage, conviendrait à commerce. Ecrire Catala, 34270 CLARET.

LES LILAS Immeuble récent de 4 étages avec parkings, occupés 3 STUDIOS - Deux 2 PIECES. GD APPT libre en duplex. PRIX 3.150.000 F. Etude BEL AIR - 340-72-06

appartem. achat

URGENT, PARIS ou NEUILLY, rech. 2 à 4 Pièces, paiement comptant chez mon notaire. M. THOMINE, Tél. : 260-64-71, ou : 046-09-94.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHETE COMPTANT - CORSE Sur la Côte sauf région Bastia, APPARTEMENT 2 PIECES, confort moderne, meublé, belle vue Giacinti. — 184, avenue de Choisy, 75013 Paris. — Bureau, Téléphone : 260-33-00, P. 28-10, aux heures de repas : 580-90-57.

RECHERCHONS APPTS LIBRES OU OCCUPES 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e arrond. **VIDAL** 563-83-55 563-55-89

appartements occupés

ASNIERES. Bel immeuble 1930, chff. centr., 3 Pces, gde cuis., wc, cab. toil., poss. S. de B., 3e étage, occupé par un couple âgé. Prix 112.000 F, créd. 80 %. Vr propr. vendr. 14 h. 30-16 h. 30, 3, RUE BOURDARIE-LEFURE.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS** FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P., standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces PARIS et villa banlieue OUEST - Propriétaire direct. - 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing, 4 p. et plus - 285-11-08.

PARIS PROMO Administrateur de biens IMPORTANTE CLIENTELE recherche APPTS de standing vides ou meublés - 325-28-77.

DÉLÉGATION SUISSE rech. BEAUX APPARTEMENTS TOUTE GARANTIE : 555-02-21.

locations non meublées Offre

Paris

LAMARCK, récent, joli studio, tout confort, téléphone. 900 F tout compris - 229-52-98.

MONTMARTRE. Part. à Part., 5 p., 118 m2. Loyer : 3.000 F + 600 charges. Reprise justifiée à débattre. Tél. 264-65-07, à partir de 14 heures.

A LOUER MONTMARTRE 3 pièces confort, tél. Renseign. : 236-12-01.

PARIS 12e SANS COMMISSION Importante Société loue dans immeuble récent, bon standing **2 P.** 60 m2, loyer 1.606 F charges 499 F, park. 183 F **4 P.** 85 m2, loyer 2.312 F, charges 731 F, park. 183 F S'adresser : 220, rue du Faub.-Saint-Antoine, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. - 372-52-06.

8, RUE JOSEPH-BARA GD STANDING. Jamais habité DU 2 PIECES AU 6 PIECES Ce jour de 9 h à 17 h : **UGIP** 265-91-25 265-28-59

PASTEUR STUDIO 38 M² tt cft, cuis. équipée, tél., 1.700 F + 300 F ch. Voir gardienne, 9, r. MATHURIN-REGNIER - 647-55-22

PASTEUR 3-4 P. 105 M2 tt cft, Tél., parking, 3.400 + charges, O.P.L.F. Tél. 647-55-22.

Région parisienne

BOULOGNE, récent, joli studio, cuisine, bains, téléphone - 1.180 F + charges. 229-52-98.

NEUILLY-SABLONS Particulier loue GRAND ATELIER (80 m2), + APPARTEMENT contigu de 80 m2, comprenant 4 pièces, s. de bains, cuisine, chauffage central par l'immeuble, téléphone. Conviendrait à artiste. Tél. le matin entre 9 heures et midi - 624-88-64.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE bord. forêt, 5' RER, 4 p. r.-de-ch., impecc., terrasse tt cft. Lib. 3.000 F ch. incl. Rens. 973-77-77.

RESIDENCE CLUB NEUILLY 2 P. + balc. + park. 6e étage, sud, 2.600 F + charges + cotisation club. **BOURDAIS. 766-51-32**

locations non meublées Demande

Région parisienne

Administration cherche pour logement de fonction : location maison de caractère, tout confort (4 chambres minimum), à Pontoise ou proximité. Tél. : 030-92-60, P. 3182, sauf samedi.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

viagers

MURS DE GARAGE Porte de Pantin, 150.000 + rente couverte par locat. - 805-58-70.

LIBRE 15e TOUR PRESTIGE 29e ETAGE - APPT 160 M2 Cpt 550.000 F + 8.500 F/mensuel **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

FONCIAL VIAGERS 19, boul. Malesherbes - 8e 266-32-35 - Spécialiste. 38 ans d'expérience. Etude gratuite - Rente indexée

constructions neuves

INVESTISSEZ Dans la pierre PARIS Ve PANTHEON - Imm. NEUF LIVRAISON MARS 1980 M2 moyen 10.800 F à 11.500 F. **707-20-29** 18 h à 19 h sauf samedi **65, RUE LHOMOND**

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Demarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

locaux indust.

NEUILLY **1 000 M2** Rez-de-chaussée seul tenant. **275 M2** 1er étage Bureaux ensemble ou séparément. GARBI. 567-22-88.

Le Monde

économie

LA HAUSSE DES PRIX

Un rythme annuel d'augmentation de 14 %

L'indice des prix de détail calculé par l'INSEE s'est inscrit, en janvier, à 236.8, sur la base 100 en 1970, soit une hausse de 1.9 % par rapport à décembre, et de 12.9 % par rapport à janvier 1979. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (novembre et décembre 1979 et janvier 1980), la hausse des prix est de 14.3 %.

Les produits alimentaires ont augmenté de 1 % en janvier par rapport à décembre, ce qui porte à 9.7 % leur hausse en un an. La plus forte augmentation est enregistrée sur le beurre et sur les corps gras (+ 4.1 % en un mois), ce qui s'explique notamment par la fin des ventes de « beurre d'intervention » de la C.E.E. Les prix de l'habillement et des textiles ont augmenté, quant à eux, de 0,6 % en un mois, et de 11.5 % en un an.

Les produits manufacturés autres que textiles et habillement ont augmenté pour leur part de 3 % en un mois et de 16.3 % en un an. La principale raison en est la flambée du poste « énergie » (essence, électricité, etc.) : + 8.5 % en un mois, + 28.5 % en un an.

Enfin, les « services » augmentent eux aussi fortement : + 1.8 % en un mois, + 12.1 % en un an. La hausse des loyers (+ 3.5 %) n'explique qu'en partie cette accélération.

D'une façon générale, si le relèvement des prix pétroliers est en partie à l'origine du très mauvais résultat du mois de janvier (pour environ 0.8 %), il n'en reste pas moins que la plupart des postes de l'indice sont en forte augmentation et traduisent la renaissance d'un climat très inflationniste.

Commentant les résultats de janvier, M. Monory a déclaré : *« Tous les Français doivent faire preuve d'un maximum de civisme. Ils doivent surveiller les prix des produits qu'ils achètent, orienter leurs achats en fonction des prix et dans certains cas modérer leur demande. »*

Outre la hausse des prix du pétrole qui — selon les calculs de ses services — entre pour 0,8 % dans la progression de l'indice, M. Monory a souligné l'incidence de *« l'inflation internationale qui se développe »* et qui a donné un indice des prix *« catastrophique »* au mois de janvier dans tous les pays, à l'exception de la R.F.A.

La France, qui importe 500 milliards de francs de produits par an, importe aussi de l'inflation, a ajouté le ministre. De plus, a-t-il poursuivi, les importantes liquidités détenues par les pays pétroliers, par suite des récentes hausses du brut, ont entraîné une spéculation sur les matières premières, qui ont augmenté de 30 % au cours des *six derniers mois*.

L'objectif de 10 % de hausse annuelle des prix qui avait été fixé avant le sommet des pays exportateurs de pétrole, à Caracas fin décembre, doit être modifié, a ajouté M. Monory, qui s'est refusé à faire un pronostic pour 1980, *« étant donnée l'inconnue que représente l'évolution des prix du pétrole pour les mois à venir »*.

La plus forte hausse depuis vingt ans

La hausse des prix en janvier 1980 (+ 1,9 %) est la plus forte qui ait été enregistrée depuis vingt ans (+ 2,4 % en janvier 1959). Les prix ont augmenté de 12,9 %, en France, de décembre à janvier (de 11,8 % en moyenne sur les douze mois de 1979). Les hausses ont été inégalement réparties au cours de la dernière année : elles ont été de 0,9 % en janvier, de 0,7 % en février et, à nouveau, de 0,9 % en mars. Elles sont passées à 1 % en avril et à 1,1 % en mai. Les services et, notamment, les loyers, d'une part, les produits manufacturés, dont l'essence, d'autre part, étaient à l'origine de ces poussées inflationnistes.

La « fièvre » retombait en juin (+ 0,8 %), mais remontait en juillet (+ 1,3 %) et en août (+ 1 %). Les tarifs publics en étaient la cause principale, mais aussi... l'essence, qui avait encore augmenté de 10 centimes le 4 août. En septembre, on revenait à une progression de 0,8 %, avant d'assister à une forte remontée en octobre : + 1,2 %. Les produits manufacturés, principalement le textile et l'habillement, ainsi que les services sont rendus responsables de cette situation. En novembre et en décembre, enfin, on assistait à une légère accalmie (respectivement + 0,7 % et + 0,8 %).

M. BERGERON : faut-il persister dans la voie de la libération ?

Devant la commission exécutive de Force ouvrière, réunie jeudi 28 février à Paris, M. Bergeron s'est demandé s'il « fallait persister dans la voie de la libération » des prix.

Le secrétaire général de F.O., sans contester les conséquences de la hausse des prix des produits pétroliers et d'autres matières premières, se demande si les engagements pris par certains secteurs de la distribution ont été effectivement tenus. « Je crains, a-t-il poursuivi, que les appels au civisme de M. Monory ne suffisent pas. Je crains que les faits ne confirment nos appréhensions. Le gouvernement devrait réexaminer sa position avant qu'il ne soit trop tard. »

LE POIDS DE L'ÉNERGIE

Près de la moitié de la hausse de l'indice des prix (0,8 %) est, selon les services officiels, imputable au renchérissement des produits pétroliers. Le gouvernement, qui a encore la haute main sur la fixation des prix de quatre produits — le supercarburant, l'essence, le gazole et le fuel domestique, — avait, en effet, relevé les prix de ceux-ci de 19 centimes par litre le 4 janvier. A cela s'ajoutait une hausse des tarifs d'Electricité de France et de Gaz de France pour tenir compte, là aussi, de l'évolution des prix du gaz naturel et du fuel.

Cette tendance ne fait que confirmer l'évolution de 1979, année au cours de laquelle le secteur énergie a augmenté plus de deux fois plus vite que l'indice général des prix.

Et cela n'est pas terminé puisque les indices de février et surtout de mars devront prendre en compte le nouveau relèvement (de 8 centimes sur le supercarburant et l'essence et de 11 centimes sur le fuel et le gazole) décidé par le gouvernement le 21 février.

Ces hausses répercutent — de manière désormais automatique — les augmentations à la production. La facture pétrolière de la France (pour les besoins intérieurs) a été de 65,4 milliards de francs en 1979 contre 48.9 milliards en 1978. Elle dépassera vraisemblablement 100 milliards en 1980. Le prix moyen de la tonne de brut importé est passé de 446.3 francs en janvier 1979 à 775,3 francs la tonne en janvier 1980 soit un relèvement de 73,7 %. Et ce chiffre ne tient pas compte des hausses de Caracas et de celles de la fin du mois de janvier.

La France est-elle plus mal placée que les autres pays européens ? Du 1er janvier 1979 au 1er janvier 1980, le prix du supercarburant avait augmenté de 17,1 % en République fédérale d'Allemagne, de 18,9 % en France, de 20 % en Italie, de 26 % en Belgique, de 50,3 % au Royaume-Uni, de 17,2 % aux Pays-Bas, de 34,7 % au Danemark : ceux du gazole de 21,2 % en République fédérale d'Allemagne, de 29,1 % en France, de 49,4 % en Italie, de 36,8 % aux Pays-Bas, de 40,3 % en Belgique, de 49,8 % au Royaume-Uni et de 98.3 % au Danemark.

Les partisans de la libération des produits pétroliers — de plus en plus nombreux, semble-t-il, dans les milieux gouvernementaux — trouveront peut-être dans les bonnes performances de la R.F.A. un argument supplémentaire.

Mais la France est l'un des pays d'Europe où la fiscalité est le plus lourde. Après la hausse de janvier, le pourcentage des taxes dans les prix à la pompe du supercarburant était de 59,9 % en France contre 51.3 % en R.F.A., 53.3 % en Belgique, 43.5 % au Royaume-Uni et 51.2 % aux Pays-Bas. En revanche, il était de 61.7 % au Danemark et de 63,7 % en Italie, pays où la fiscalité est bien moindre sur le gazole.

C'est donc sans doute par le jeu de la fiscalité que le gouvernement pourrait amoindrir le poids des produits pétroliers — et surtout du fuel domestique de chauffage, qui a augmenté de plus de 70 % en treize mois — dans le budget des Français et *donc dans l'indice des prix*. Mais une telle politique est-elle vraisemblable, lorsque l'on sait que la fiscalité pétrolière rapporte à l'Etat autant d'argent que l'impôt sur le revenu, que le déficit budgétaire prévu pour 1980 dépasse déjà 30 milliards de francs et que l' « effet-prix » (discriminatoire donc scandaleux) est loin d'être négligeable sur la consommation de produits pétroliers ?

Il est, en tout cas, une manière de supprimer le poids du pétrole de l'indice des prix — à laquelle ont pensé plusieurs experts gouvernementaux, — qui serait stupide : celle qui consisterait à présenter un indice sans l'énergie. Une idée qui devrait faire long feu. — B. D.

● *Baisse du pétrole indonésien ?* — La société indonésienne nationale de pétrole Pertamina a informé ses clients japonais d'une légère réduction de ses prix à compter du 1er mars, indique l'agence France-Presse, citant une source industrielle japonaise. Le Japon a importé 349.2 millions de barils de pétrole indonésien (34 millions de tonnes) en 1979, soit 14,4 % de ses importations.

● *La société nationalisée British National Oil Corporation* (B.N.O.C.) a annoncé le 18 février qu'elle avait porté le prix de son brut de la mer du Nord à 33.75 dollars le baril, soit une hausse de 4 dollars. Cette augmentation est destinée à amener le prix du pétrole de la mer du Nord au niveau des bruts d'Afrique, dont le prix a récemment augmenté. La hausse sera appliquée rétroactivement au 4 février. B.P. avait déjà relevé ses prix de 4 dollars. — *(Reuter.)*



ET SES CONSÉQUENCES

« Les effets complets du choc pétrolier sont devant nous », écrit l'INSEE

L'activité économique, si elle est encore forte du fait des effets euphorisants de l'inflation (fuite devant la monnaie, stockage), devrait se ralentir à partir d'avril, prévoit l'INSEE dans sa dernière analyse trimestrielle de conjoncture. Le nombre des demandeurs d'emploi augmenterait de 100 000 au premier semestre.

La hausse des prix de détail serait en moyenne de 1 % par mois et le déficit du commerce extérieur atteindrait 15 milliards de francs au cours des six prochains mois.

L'analyse de l'INSEE étant « à court terme », ces estimations ne sont pas transposables sur l'ensemble de l'année. De même, l'INSEE ne précise pas si le ralentissement de l'activité industrielle ira jusqu'à un recul absolu de la production.

« *Semblant démentir l'inquiétude née de la reprise des hausses du prix du pétrole au printemps 1979, l'activité économique est restée soutenue en France jusqu'au début de 1980 ; dans le même temps, on a assisté à un développement important des échanges internationaux, à une amélioration des résultats des entreprises industrielles et à une reprise de l'investissement privé. Les seuls effets visibles du surcoût pétrolier ont été une accélération régulière de l'inflation, qui a amputé l'accroissement du pouvoir d'achat des ménages, et l'apparition d'un déficit de la balance commerciale, déficit qui est resté suffisamment limité jusqu'en décembre pour être compensé par les excédents des échanges de services* », écrit l'INSEE.

« *Tout ceci aurait été de nature à faire renaître — à l'image des illusions du printemps 1974 — l'impression que le choc pétrolier avait été digéré, si, justement, le précédent du quadruplement du prix du pétrole n'était là pour nous rappeler que l'impact, sur l'activité, d'une dégradation des termes de l'échange peut être différé, mais pas annulé.*

» *A la différence de 1974, le contexte a beaucoup évolué et les hausses pétrolières ont été échelonnées*, poursuit l'INSEE ; *la dernière vague, survenue fin 1979 et début 1980 est d'ampleur équivalente à celle du printemps. Elle renforce l'évidence que les effets complets du deuxième choc pétrolier sont devant nous. En ce qui concerne les prix et le solde extérieur, ils prendront leur pleine amplitude au premier semestre 1980 : le rythme d'inflation atteindrait 13 % tandis que le déficit commercial serait de l'ordre de 15 milliards de francs sur le semestre.* »

L'INSEE confirme ensuite les prévisions d'un retournement de conjoncture qu'elle fait depuis des mois : « *En ce qui concerne l'activité, l'augmentation des prix des importations a eu jusqu'à présent un rôle de soutien, en générant des comportements de fuite devant la monnaie — dont l'exemple le plus net est la poussée de demande de logements — ou de stockage. Mais plusieurs signes précurseurs d'un retournement sont apparus : la demande étrangère a faibli ; la demande transmise aux industries de biens de consommation ne progresse plus ; enfin la croissance de l'activité dans les biens intermédiaires s'alimente essentiellement à la formation de stocks.*

» *Ces signes ne sont pas encore très marqués et les désajustements peuvent durer encore quelques mois compte tenu du niveau relativement élevé des carnets de commandes et de l'incitation au stockage que constitue la perspective d'une accélération de l'inflation : ainsi les stocks de produits finis sont encore jugés proches de la normale malgré leur accroissement récent. De même la consommation peut se maintenir, malgré une progression de pouvoir d'achat limitée par les fortes hausses de prix, tant que les ménages accepteront de continuer à réduire leur taux d'épargne.*

» *On ne peut totalement exclure*, conclut l'INSEE, — *bien que cela semble peu probable — qu'un redoublement des tensions inflationnistes, alimenté par de nouvelles hausses pétrolières, repousse, en les aggravant, les échéances. Mais le niveau élevé des taux d'intérêt constitue déjà un frein.* »

De sombres prévisions

(Suite de la première page.)

Cela a permis de compenser la baisse réelle des salaires. Mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui compte, c'est que, depuis quelques années, le pouvoir d'achat progresse de moins en moins vite : 5 % par an avant la crise, 4 %, 3 %, 2 % depuis. Ce qui importe est qu'il va maintenant diminuer. Telle est la logique.

De ce point de vue, les fortes hausses de prix ne sont pas, pour M. Barre, une grave préoccupation. Elles ont pour lui l'avantage de ponctionner du pouvoir d'achat. M. Félix Gaillard n'avait pas agi autrement en 1957. La flambée actuelle — outre qu'elle se produit aussi à l'étranger — ne gênerait vraiment le premier ministre que si les salaires recommençaient à augmenter fortement sous la pression des syndicats ou si le franc était attaqué sur le marché des changes. Tant que ces deux éventualités ne se produiront pas, M. Barre peut rester de marbre.

C'est bien l'image qu'il a donnée de lui mercredi à l'Assemblée nationale. Que lui importe même les déclarations de M. Monory annonçant une hausse des prix supérieure à 10 % alors qu'il n'avait pas exclu le contraire au récent forum de l'*Expantion*.

Reste à savoir si l'objectif du plan Barre — dont la cohérence est maintenant assez évidente pour être saluée par la presse anglo-saxonne — pourra être atteint. Poser la question, c'est s'interroger sur la solidité et le dynamisme de notre industrie. Les profits très importants dégagés par les firmes françaises depuis deux ans servent-ils vraiment à consolider notre appareil de production dans les secteurs névralgiques ou essentiels : machines-outils, biens d'équipement, agro-alimentaires, etc. La réponse n'est pas évidente, même si les performances des entreprises françaises à l'exportation ont été tout à fait remarquables en 1979. Il faudrait savoir si une partie des profits réalisés grâce aux fortes hausses de prix intervenues ces derniers mois ne sont pas détournés de l'industrie pour aller se perdre — sans aucune utilité pour le pays — dans le négoce, le commerce — fallait-il libérer la marge ? — ou la spéculation ? Cette question-là n'a pas été posée...

ALAIN VERNHOLES.



(Dessin de KONK.)

LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS PORTE SON TAUX DE BASE DE 12 % A 12,50 %

Quelques jours à peine après avoir relevé leurs taux de base, porté de 11,50 % à 12 %, les banques françaises l'augmentent à nouveau : prenant l'initiative, la Banque de Paris et des Pays-Bas a majoré le sien de 0,50 %, le fixant à 12,50 % à partir du jeudi 28 février. Le record de 12,40 % établi en 1974 est donc battu.

Cette augmentation est due à la hausse très rapide des taux d'intérêt en France et dans le monde.

A Paris, la Banque de France a décidé, mardi 27 février 1980, de relever de 1/2 % son taux d'intervention sur bons du Trésor, ce qui accélère la hausse sur le marché monétaire, où l'argent à un mois vaut plus de 13 %, en augmentation de 3/4 % depuis quatre jours.

ITALIE : INFLATION RECORD

Les hausses de prix de détail ont été fortes en janvier dans presque tous les pays industrialisés, R.F.A. exceptée. Aux Etats-Unis, l'augmentation a atteint 1,4 % en janvier par rapport à décembre et 13,9 % en un an (janvier 1980 comparé à janvier 1979). Les hausses ont été les suivantes dans les autres pays : Italie, 3,3 % en un mois, 21,4 % en un an ; Grande-Bretagne, 2,5 % en un mois, 18,4 % en un an ; R.F.A., 0,5 % en un mois, 5 % en un an ; Belgique, 1,4 % en un mois, 6 % en un an.

● *La balance commerciale espagnole* a enregistré un déficit de 442,8 milliards de pesetas (7 milliards de dollars environ) entre janvier et novembre 1979, ce qui représente une diminution de 5,7 % par rapport au résultat observé pendant la même période de 1978. Les importations ont augmenté de 15,9 %, atteignant 1 525,3 milliards de pesetas. Les exportations ont augmenté de 28,7 %, s'élevant à 1 082,5 milliards de pesetas. — *(A.F.P.)*

Au quatrième trimestre de 1979

LE SALAIRE HORAIRE BRUT DES OUVRIERS A AUGMENTÉ DE 3,4 %

Le taux du salaire horaire ouvrier a augmenté de 3,4 % entre le 1er octobre 1979 et le 1er janvier 1980, indique l'enquête trimestrielle du ministère du travail et de la participation sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre. Il s'était accru de 3,6 % au troisième trimestre, de 3,3 % au deuxième et de 2,8 % au premier. En un an, cette hausse est de 13,7 %.

L'évolution nominale peut paraître forte : au quatrième trimestre 1978, le taux du salaire horaire ouvrier n'avait progressé que de 2,7 % et, au quatrième trimestre 1977 et 1976, de 2,9 %. Mais la hausse des prix avait été sensiblement moins importante au quatrième trimestre de 1978 : 2 % contre 2,65 % à la période comparée de 1979. Aussi la progression du pouvoir d'achat est-elle pratiquement identique : 0,73 % au quatrième trimestre 1979 contre 0,68 % au quatrième trimestre 1978 .

Compte tenu de la diminution de la durée du travail des ouvriers dans les activités couvertes par l'indice des taux de salaire, la hausse du salaire mensuel des ouvriers peut être évaluée à 13,3 % en un an, indique l'enquête du ministère du travail et de la participation.

La durée hebdomadaire a baissé, pour l'ensemble des salariés, de 0,1 heure au quatrième trimestre 1979 par rapport, à la fois au troisième trimestre 1979 et au quatrième trimestre 1978. Elle s'établit à 40,8 heures (41 heures pour les ouvriers et 40,5 heures pour les employés).

Effectifs : — 0,9 % en un an

Enfin, du 30 septembre au 31 décembre 1979, l'indice brut des effectifs salariés des établissements industriels et commerciaux de dix salariés et plus a diminué de 0,8 % contre 0,7 % à la même époque de l'année précédente. En un an, cette baisse est de 0,9 %.

Crise et panoplie des besoins

(Suite de la première page.)

Si les effets de la crise s'aggravent, c'est-à-dire si le pouvoir d'achat des Français continue de s'affaiblir, il est probable que des changements de structure dans les compositions du budget des ménages seront cette fois constatés. Toutefois rien ne serait plus simpliste que de croire que les biens essentiels vont voir leur part augmenter pendant que celle des biens dits « artificiels » décroîtrait. D'abord parce que ce ne sont pas les comportements rationnels qui sont forcément les plus nombreux. Surtout, parce que les frontières entre le nécessaire et le superflu sont extrêmement floues lorsque la survie est assurée.

Sur l'ambiguïté de la notion de besoin, inutile de s'étendre : des milliers de pages de sociologues ont été imprimées. Denis de Rougemont cite un exemple savoureux : en 1890 le dictionnaire allemand Brockhaus définit ainsi l'automobile : « *Nom qui a quelquefois été donné à de curieux véhicules mus par un moteur à explosion... Cette invention, aujourd'hui oubliée, n'a connu qu'échec et désapprobations des autorités scientifiques.* » En 1899, le jeune Henry Ford fonde une entreprise de construction d'automobiles à un moment où, note-t-il dans *Ma Vie* « *il n'y avait pas de demande pour les automobiles... voire une répugnance du public devant cette machine jugée laide, sale, bruyante et qui met en fuite les chevaux et les enfants* ».

En quelques décennies, et notamment par les procédés publicitaires que l'on sait, Ford va changer tout cela, c'est-à-dire la nature même des besoins de l'homme du vingtième siècle, en faisant passer au premier rang le moins urgent de tous et le dernier venu dans l'histoire.

Inutile d'accumuler les preuves : c'est la production qui détermine la demande et la fait changer de statut. Ce qui est considéré dans le groupe comme socialement nécessaire devient un besoin fondamental. Le danger est celui du réductionnisme économique, c'est-à-dire de ne mettre au premier plan que les appétits matériels, en oubliant ce qui n'est pas mesurable : la convivialité, le pouvoir, le rôle, etc.

Cela dit, l'infrastructure économique sur laquelle nous allons bâtir les deux prochaines décennies sera plus avare d'énergie que d'information, et il est quasiment assuré que la demande glissera de plus en plus des produits vers les services. Là aussi, à partir de quel moment sera-t-il jugé indispensable d'être raccordé comme pour l'eau et l'électricité à telle banque de données ? La réponse n'est pas évidente.

Du côté du tiers-monde

Du moins, les « besoins essentiels » paraissent-ils plus aisés à définir pour les pays qui se trouvent au bas de l'échelle du P.N.B. Voire. En 1976, la conférence mondiale de l'emploi, organisée par le Bureau international du travail, adoptait à cet égard une « Déclaration de principes » et un programme d'action. Contrairement à des interprétations données aujourd'hui par certains représentants des nations du tiers-monde (1), l'Occident n'entend pas définir pour les pays pauvres leurs besoins essentiels. M. Francis Blanchard, directeur général du B.I.T. le confirmait récemment. « *Il est erroné d'affirmer*, nous écrivait-il, *que cette politique vise à maintenir les pays en développement dans un état de dépendance ou de porter atteinte à leur souveraineté... L'optique des besoins essentiels n'est pas une stratégie alternative à celle de la croissance, mais l'intégration d'une nouvelle variable dans l'équation générale du développement.* » Dans le rapport VII de la soixante-cinquième session de la Conférence internationale du travail de 1979 (2) on peut lire également à propos du concept des « besoins essentiels » : « *En aucun cas, il ne devrait se ramener à la garantie d'un minimum nécessaire à la seule subsistance : il devrait s'inscrire dans un contexte incluant l'indépendance nationale, la dignité de l'individu et des peuples et leur liberté de façonner leur destin sans entrave.* »

Cette conception dynamique et globalisante des « besoins essentiels » réaffirme que la croissance est une condition essentielle du développement. Mais ce n'est sûrement pas une condition suffisante, comme le prouve une recherche récente menée par Mme Frances Stewart (3). Les biens et services fondamentaux nécessaires varient évidemment selon les pays. Mais certains besoins sont communs aux pauvres de la plupart des nations du monde. Ils comprennent entre autres la nourriture, les soins médicaux, l'éducation, l'eau, les installations sanitaires et le logement. L'espérance de vie et l'alphabétisation sont de bons critères de développement. Or, on constate qu'il n'y a pas de relation systématique entre la croissance d'un pays et sa réussite à moyen terme dans la satisfaction des besoins fondamentaux. Certains pays à croissance rapide comme la République de Corée et Taïwan ont su en même temps lutter efficacement contre la pauvreté. Mais, avec des taux de croissance inférieurs à la moyenne, des nations, comme Cuba et Sri-Lanka, ont obtenu les mêmes résultats sur le chapitre des besoins fondamentaux.

James Grant, le nouveau directeur des Nations unies pour l'enfance, a mis au point un indice pour comparer les pays autrement qu'avec le critère du produit national brut. Il l'a appelé Physicaal Quality of Life Index (P.Q.L.I.). Classant sur une échelle graduée de un à cent les nations développées ou non, c'est la Norvège qui arrive en tête avec quatre-vingt-dix-neuf, dépassant les Etats-Unis qui, malgré un P.N.B. nettement supérieur, ne réalisent que quatre-vingt-seize. Des pays en voie de développement comme la Corée du Sud, Taïwan ou Sri-Lanka déjà nommé (qui a un P.N.B. par tête de 200 dollars, soit l'un des plus bas du monde), sont mieux classés que les pays comme le Koweït ou le Gabon dont les revenus par tête dépassent pourtant les 1 000 dollars. Il va de soi que la manière de répartir les fruits de la croissance compte plus encore que son taux pour répondre aux besoins essentiels.

« Les Jeux du désir »

On peut aller plus loin dans la réflexion comme vient de le faire Georges Hubert de Radkowski dans un ouvrage attachant : *les Jeux du désir* (4). « *Il y a... deux types possibles de sociétés riches*, écrit-il, *soit celle où l'on dépense peu, où l'on se dépense peu... pour se procurer des biens désirés ou encore, si l'on préfère, « nécessaires » ; soit celle qui pratique une acquisition massive des biens, société dite d'abondance ou de consommation.* »

Notre auteur s'emploie à exorciser la notion économique de « satisfaction des besoins » qui ne renvoie à aucune finalité : elle n'est pas la raison d'être ni même une des raisons d'être des activités des vivants, elle est la conditions de leur être... Respirer, est-ce satisfaire ses besoins de respiration ?... On ne peut avoir besoin que de ce qui vous manque. Reprenant la critique de Jean Baudrillard du concept de besoin, M. de Radkowski note qu'une société peut estimer plus urgent, plus « primaire » et plus « vital » pour elle de faire fi de sa propre survie plutôt que de renoncer à son « besoin » de surnaturel ou de défense, voire de conquête.

Ce n'est pas le besoin, tout à fait « conformiste », c'est le désir qui transforme le milieu afin de se conformer à ses propres attentes, et qui meut la technique.

Prudence donc, dans le maniement de certaines idées qui paraissent faire depuis des lustres le terreau de la science économique, de quelques distinctions trop tranchées. Ainsi, ne confondons pas la pauvreté avec le désintérêt à l'égard de l'accumulation des biens tangibles synonymes pour nous de richesse. En forçant à regarder d'un peu plus près la manière dont les hommes opèrent leur choix de consommation, en nous arrachant au tourbillon de l'expansion à haute dose et aux finalités troubles, la crise aura au moins cette vertu d'émonder le discours des experts.

PIERRE DROUIN.

(1) Voir notamment notre compte rendu du Congrès de Dakar (*le Monde* du 30 janvier 1980).

(2) Intitulé : « Suite à donner à la Conférence mondiale de l'emploi : besoins essentiels ». B.I.T. Genève.

(3) Dans *Finances et Développement* (publication du F.M.I. et de la Banque mondiale) de décembre 1979.

(4) Presses Universitaires de France, 204 pages.

LE REDRESSEMENT PARTIEL DES FINANCES DE L'ASSURANCE-MALADIE

M. Jacques Barrot : il y a une amélioration il faut poursuivre rigoureusement nos efforts

« *Il y a une amélioration, mais la partie n'est pas gagnée. Il faut poursuivre rigoureusement nos efforts* », a déclaré M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, qui a dressé, mercredi 27 février, un premier bilan du « plan de juillet 1979 » pour redresser les finances de l'assurance-maladie (*le Monde* du 28 février).

Grâce aux mesures de redressement — notamment les augmentations de cotisations — grâce aussi à un ralentissement des dépenses de santé (+ 20,3 % en 1978, + 18,9 % au premier trimestre 1979 et + 16,8 % au deuxième), et surtout de celles de la médecine de ville (non hospitalière), qui ont fléchi de + 18,4 % à + 12,8 % à la fin de 1979, le solde sera excédentaire en 1979 et en 1980 et permettra de combler partiellement le déficit de 1978. La caisse d'assurance-maladie, toujours endettée, pourra rembourser un emprunt de 5 milliards de francs en juin prochain.

L'équilibre demeurant fragile, le gouvernement entend poursuivre son plan, dont toutes les mesures ne sont pas encore appliquées. « *Il serait grave*, a déclaré M. Barrot, *que les Français croient que le problème de la Sécurité sociale est résolu.* » La contribution exceptionnelle des pharmaciens, des laboratoires, sera versée dès ce premier semestre 1980 et le ministère veillera à l'application des textes instituant une franchise pour la 26e maladie et un ticket modérateur d'ordre public.

Face à l'opposition des mutuelles et des syndicats, M. Barrot a déclaré : « *Je n'ai pas l'intention de retirer quoi que ce soit. Je vais demander à la mutualité si l'heure n'est pas venue de s'engager dans de nouvelles voies, notamment la prévention. Nous voulons que les missions de la mutualité se développent.* »

Aux médecins libéraux, à qui il a rendu hommage, le ministre a indiqué qu'il ne fermait pas la porte à la revalorisation des honoraires mais il a rappelé que celle-ci était liée à un acord sur les relations (nouvelle convention) entre les caisses et le corps médical, et il a ajouté qu'il n'était pas question de remettre en cause la médecine libérale.

Quant à la maîtrise des dépenses médicales et surtout hospitalières, elle sera recherchée par la poursuite et le renforcement d'une action tous azimuts : mieux adapter l'offre aux besoins (nombre de lits limité ; évaluation des soins) et surveiller les gaspillages par un contrôle accru, notamment des frais de santé remboursés à 100 %.

« *Nous avons la volonté de régler le problème de l'équilibre financier de la Sécurité sociale d'ici à 1981* », ont répété tour à tour MM. Barrot et Farge, secrétaire d'Etat. Et au-delà ? Interrogé sur les perspectives inquiétantes des régimes de retraite, M. Barrot a déclaré : « *Il n'y a pas de menace immédiate sur le régime vieillesse, qui doit être légèrement excédentaire en 1980, et quasiment stable en 1981. Mais, dès 1982-1983, il est évident que l'équilibre des régimes de retraite sera tributaire des problèmes du chômage. Il faut réfléchir, et nous avons engagé une réflexion, notamment sur les retraites complémentaires.* »

SOCIAL

M. PIERRE CABANES EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ A L'EMPLOI

M. Pierre Cabanes a été nommé par le conseil des ministres du 27 février délégué à l'emploi, en remplacement de M. Gabriel Oheix, conseiller d'État en service extraordinaire depuis le 11 octobre 1979.

M. Dominique Balmary, adjoint au délégué à l'emploi, remplace M. Pierre Cabanes à la direction des relations du travail au ministère du travail.

Le ministre, M. Matteoli, s'entoure ainsi d'hommes qui travaillent déjà depuis plusieurs années dans ce ministère et ont apporté la preuve d'une capacité certaine. Aux côtés de MM. Boulin et Beullac, les deux précédents ministres, M. Cabanes a joué un rôle essentiel dans la préparation des lois sur la sécurité du travail et les prud'hommes.

[M. Pierre Cabanes, né le 22 juin 1939 à Clermont-Ferrand, est ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'État, il a été rapporteur de plusieurs commissions, notamment de l'aide sociale et des pensions, avant d'être conseiller technique, en 1973, auprès du garde des sceaux, M. Taittinger, et directeur des relations du travail en 1975.]

[M. Dominique Balmary, né le 18 juin 1939 à Versailles, est ancien élève de l'ENA. Administrateur au ministère du travail depuis sa sortie de l'ENA, M. Balmary a été chargé de mission ou conseiller technique auprès des ministres du travail, MM. Fontanet (1969-1971), Durafour (1975), avant de devenir sous-directeur en 1975 à l'administration centrale du ministère du travail, puis d'épauler M. Oheix.]

A l'E.G.F.

LA C.F.D.T. PROPOSE AUX AUTRES SYNDICATS LE PRINCIPE D'UNE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES RECONDUCTIBLE SANS COUPURES DE COURANT POUR LES PARTICULIERS

La Fédération gaz et électricité (F.G.E.) de la C.F.D.T. vient de renouveler aux autres organisations syndicales d'E.G.F. sa proposition d'octobre 1979 de consulter, par un vote à bulletin secret qui serait organisé dans la deuxième quinzaine de mars, l'ensemble des cent trente-quatre mille agents sur le principe d'une grève de vingt-quatre heures reconductible.

Si elle était agréée, cette action aurait pour but d'appuyer les deux revendications que la F.G.E.-C.F.D.T. considère comme « *prioritaires* » : une augmentation mensuelle uniforme de 200 F jusqu'au coefficient 900 (correspondant à un salaire mensuel brut de 14 000 F calculé sur douze mois) et une réduction d'une heure de la durée hebdomadaire du travail, qui permettrait l'embauche de trois mille trois cents personnes.

Au cours d'un déjeuner de presse organisé le 27 février, M. Gérard Tiersen, secrétaire général de la F.G.E.-C.F.D.T., a précisé que, si elle avait lieu, cette grève de vingt-quatre heures reconductible n'entraînerait pas de coupures de courant pour les usagers domestiques, afin de « *s'assurer le soutien de l'opinion et des travailleurs* » En revanche, des coupures « *sélectives et limitées* » pourraient être effectuées à l'encontre des administrations.

Cette proposition de la F.G.E.-C.F.D.T., qui a essentiellement pour but de protester contre la décision gouvernementale de limiter l'évolution de la masse salariale d'E.G.F. à celle de l'indice officiel des prix (*le Monde* du 11 janvier), avait été repoussée, dans un autre contexte il est vrai, en octobre, par les autres syndicats. Pour avoir des chances d'aboutir, elle doit avoir l'aval de la fédération C.G.T., cette dernière étant nettement majoritaire (55,2 % des suffrages exprimés aux élections de représentativité de novembre 1979), malgré une progression de la C.F.D.T. (20,9 %, soit + 2,5 % par rapport à 1976).

● *Mme Nicole Pasquier*, secrétaire d'État à l'emploi féminin, a indiqué le mercredi 27 février qu'elle avait l'intention de faire réviser la loi de 1975 sur les discriminations en matière d'embauche et de licenciement, pour la mettre en conformité avec les directives de la Communauté européenne en matière de formation, d'embauche, de promotion et de salaires. Le secrétaire d'État a fait cette déclaration à l'issue de la réunion avec une délégation de F.O. conduite par M. Bergeron, secrétaire général.

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE LUTTE

Reprise progressive de l'entreprise Pilote sous forme de coopérative

Journées d'espoir, les samedi 1er et dimanche 2 mars, pour la société Pilote de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), une manufacture de cadeaux et d'articles de fantaisie, dont le personnel — fait unique en France — est constitué presque pour moitié de handicapés. Au cours de ces deux journées aura lieu, en effet, une opération « portes ouvertes » destinée à relancer cette entreprise, qui avait fait faillite l'an dernier (*le Monde* du 12 octobre et daté 26-27 novembre 1979).

Le 1er février, la petite usine a redémarré lentement. Elle avait cessé sa production à l'automne dernier après une mise en règlement judiciaire. Depuis près de vingt ans, son personnel — en dernier lieu une centaine de salariés, dont une quarantaine de handicapés — s'était efforcé de prouver qu'il était possible, pour des non-valides, de ne pas vivre « *en ghetto* » et de s'intégrer au monde du travail, en milieu ordinaire. Depuis la fin des années 60, un syndicat C.G.T. s'était créé, et les salariés bénéficiaient de la convention collective de la métallurgie. Les difficultés, aggravées par les conséquences de la crise, avaient commencé en juillet 1977, après la longue grève des P.T.T. Pour éviter la faillite, les salariés avaient constitué une société à participation ouvrière et s'étaient donné un nouveau P.-D.G., M. De Bie, ingénieur-conseil, conseiller municipal. Mais ils n'avaient pu réunir qu'un maigre capital de 125 000 F.

Ces derniers mois, avec le soutien de la municipalité socialiste de Berck-sur-Mer, du P.S., du P.C.F., du conseil régional et du conseil général, les travailleurs de Pilote ont multiplié les manifestations spectaculaires — telles que le blocage du T.E.E. Paris-Lille — et les démarches auprès des pouvoirs publics. Leur objectif : éviter la transformation de leur entreprise en atelier protégé — où les handicapés ne sont plus soumis au régime des salariés ordinaires.

Après plus de deux mois de discussions, un plan de relance avait été mis au point le 20 décembre à la préfecture d'Arras au cours d'une réunion des instances régionales. Il portait sur la création d'une Société coopérative à participation ouvrière (SCOP), avec un financement de 2,45 millions de francs assuré par l'établissement public régional (500 000 F), le département du Pas-de-Calais (200 000 F), la ville de Berck (150 000 F), l'aide publique (150 000 F), les ASSEDIC (250 000 F), l'apport du personnel de Pilote (100 000 F), la CIRCO, une caisse de retraite privée (500 000 F), le Fonds de développement économique et social (500 000 F) et la confédération des SCOP (100 000 F).

Selon Mme Lièvre, élue P.-D.G. de la nouvelle coopérative, l'entreprise tourne actuellement avec seulement quarante salariés, et l'on n'a pu tenir compte des cas sociaux pour des raisons de rentabilité. Si la relance est positive — après de nombreux mois de blocage pour les ventes par correspondance — l'usine reprendra progressivement son ancien personnel. Pour l'instant, elle fonctionne avec une vingtaine d'handicapés, « *travailleurs à part entière* ».

● *M. André Bergeron sera reçu à l'Élysée* le 24 mars prochain pour « *un examen de l'ensemble des problèmes économiques et sociaux* ». Le secrétaire général de F.O. s'était déjà rendu chez le président de la République en juin dernier. Il a récemment mis en garde le gouvernement de M. Raymond Barre contre toute remise en cause de la politique contractuelle.

AFFAIRES

FORTE HAUSSE DE L'ÉTAIN

Le cours de l'étain a battu tous ses records mercredi 27 février 1980 sur le marché de Londres, atteignant 7 985 livres sterling à la tonne (+ 330 livres) pour les livraisons à trois mois.

Le cours au comptant, fixé à 7 920 livres, est resté inférieur au record de 8 150 livres en janvier 1979. Cette flambée est due à l'échec des négociations ouvertes à Londres tout récemment sur les modalités de vente de métal par le stock stratégique américain, dont le principe avait été décidé.

● *La création d'une société d'assurances* spécialisée dans la couverture des risques maritimes, est étudiée à Abou-Dhabi par les représentants de plusieurs compagnies d'assurances arabes (Arabie Saoudite, Bahrein, Koweït, Irak, Qatar, Emirats) Cette initiative est une réponse à la décision, prise par la Lloyd's de Londres, de déclarer le Golfe « *zone d'urgence* », ce qui se traduit par une forte augmentation des tarifs.

● *Promodes.* — Intervenant à travers sa filiale, Promo-American B.V., contrôlée à 50,68 %, Promodes vient d'acquérir aux États-Unis les supermarchés Red Food Stores. L'investissement s'élève à 18 500000 dollars. Au cours du dernier exercice, les supermarchés Red Food Stores ont réalisé un chiffre d'affaires de 206 144 000 dollars. Le bénéfice net s'est élevé à 3 073 000 dollars.

CORRESPONDANCE

Le maire de Boulogne-Billancourt et l'usine Renault

M. Georges Gorse, député R.P.R. des Hauts-de-Seine et maire de Boulogne-Billancourt, nous écrit.

Mis en cause par les déclarations de la section Renault du parti communiste, rapportées dans *le Monde* du 22 février (1), je crois utile de vous apporter les précisions suivantes :

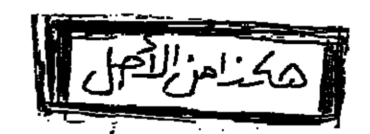
C'est au plan de l'urbanisme que le conseil municipal de Boulogne-Billancourt peut manifester le plus clairement sa volonté de voir la régie Renault se maintenir dans la ville. Le conseil municipal a ainsi adopté le 27 juin 1979 le zonage et le règlement de son plan d'occupation des sols.

La zone URB correspondant au secteur du siège social de la régie Renault prévoit un coefficient d'occupation des sols de 1,4. C'est le maximum accordé pour les bureaux à Boulogne-Billancourt. Si la Régie dépose un permis pour s'étendre, elle en bénéficiera.

La zone UFA correspond à l'implantation de la Régie dans tout le sud-ouest de Billancourt. C'est une zone industrielle pour laquelle une norme spécifique permettant de construire 10 mètres cubes par mètre carré a été adopté. Ce qui permet des volumes adaptés. Le règlement correspondant à cette zone précise, en outre, que les bâtiments à usage d'habitation et les bâtiments à usage de commerce y sont interdits.

Ce sont là des faits clairs. Ils démontrent, s'il en était besoin, que la ville de Boulogne-Billancourt ne crée pas de difficultés à la régie Renault, bien au contraire. Nous réaffirmons notre attachement à la présence dans la ville de cette entreprise nationale au rayonnement mondial.

Quant à faire de Boulogne « *le prolongement des quartiers résidentiels du seizième arrondissement* », c'est très exactement l'inverse de la politique que nous



ÉTRANGER

Le développement du tiers-monde

Entre Pygmalion et Machiavel

Face au tiers-monde, les esprits peuvent hésiter entre la tentation de Pygmalion et la fascination de Machiavel. Pygmalion, quand il est question d'inspirer aux pays démunis un « modèle » de développement conçu à l'imitation du celui qui s'est instauré à l'Ouest (ou à l'Est) ou bien de leur suggérer un système différent qui leur épargnerait les erreurs de la société de consommation. Machiavel, s'il s'agit d'utiliser les ambitions des dirigeants des peuples prolétaires au service des intérêts des nations nanties, camouflant cette manipulation sous quelques fleurs de rhétorique humanitaire.

L'exportation du modèle a longtemps été la règle. « *Au cours des vingt dernières années, nous avons détruit, à cause du mimétisme consumériste, des systèmes de production. Nous avons notamment implanté des espèces qui exigeaient un apport important d'engrais et de matériel, ce qui a entraîné d'abord l'endettement des petits agriculteurs puis leur disparition et la concentration des terres. Ce déséquilibre s'est d'ailleurs produit souvent avec la complicité des gouvernements eux-mêmes.* » Ainsi s'est exprimé, le 27 février, à l'Institut français des relations internationales, un des membres de la commission Brandt, M. Edgard Pisani, sénateur socialiste de la Haute-Marne.

Dès lors que faire, alors même que les pays industrialisés ne disposent pas toujours des techniques adaptées aux besoins du tiers-monde et que les sociétés transnationales manifestent, elles, une volonté systématique de maintenir ces pays en état de dépendance ? « *Il faut*, a souligné l'ancien ministre du général de Gaulle, *inventer une maïeutique qui permette au génie propre des peuples d'éclore et de surmonter la domination des modèles occidentaux et soviétiques.* » Certes, mais n'est-ce pas là encore pécher par orgueil intellectuel ? C'est à ces peuples eux-mêmes, peut-être au prix de la rupture et de la révolte, de trouver les chemins de leur identité, et non de s'en remettre aux bons soins d'accoucheurs et de gourous occidentaux.

Des coopératives d'Etats

Le but est sans doute pour eux de mettre au point un développement « autocentré », c'est-à-dire qui ne soit pas fondé sur l'exportation, mais prenne en compte les besoins fondamentaux des populations. A cette fin, il n'est peut-être pas utile de les aider, dans la mesure où l'aide, d'un côté, entretient, du fait de son insuffisance, une mauvaise conscience rassurante, de l'autre, perpétue des habitudes handicapantes à terme. De même, les accords de Lomé, tant prônés, ne sont peut-être pas aussi intéressants qu'on le dit, dans la mesure où ils peuvent aboutir à conforter des cultures d'exportation au détriment de productions vivrières.

« *Comment être utile sans être encombrant ?* », s'est demandé M. Pisani, sans trouver de réponse. Une remise en question du dialogue Nord-Sud apparaît, en tout cas, nécessaire, d'autant qu'il existe actuellement six *dialogues* : Ouest-Sud sur le développement ; Ouest-Est marqué par l'affrontement stratégique ; Est-Sud dominé par l'idéologie ; Ouest-Ouest où il s'agit de l'affirmation de l'Europe face aux Etats-Unis ; Est-Est caractérisé par le conflit entre la Chine et l'U.R.S.S. et Sud-Sud où les intérêts des pays du tiers-monde divergent.

Une solution passe peut-être alors dans la relativisation du dialogue Nord-Sud et dans la recherche d'une régionalisation mondiale, c'est-à-dire dans l'organisation d'espaces continentaux au nombre, selon M. Pisani, d'une dizaine. Cette régionalisation permettrait une meilleure concertation et l'établissement d'une certaine planification, au travers de sortes de « coopératives » composées de plusieurs Etats et d'accords sur des dossiers concrets.

« *Ce qui manque pour le développement, ce n'est pas l'argent, c'est la volonté politique... Nous ne devons pas plaider coupable. Pour réussir, et non pas pour se faire pardonner, il faut avoir une approche réaliste.* » De fait, l'heure n'est plus à une autocritique quelque peu narcissique. Le développement est fondamentalement un phénomène politique que les pays intéressés doivent prendre en main, alors qu'actuellement ils servent d'enjeu aux divers impérialismes. En outre, le développement n'est pas un moyen de relancer la machine.

« *Vingt ans de croissance et de relative entente n'ont pas abouti au développement. Comment le dialogue Nord-Sud pourrait-il se réaliser dans un monde de turbulences ? Il ne peut être séparé de la réalité internationale.* » Alors que l'Est et l'Ouest s'affrontent, que la crise économique monétaire et idéologique se perpétue, l'absence d'imagination ajoute au désarroi. Si le tiers-monde inventait son propre développement, à l'écart de l'innoculation de besoins artificiels qui ne peuvent être satisfaits, par contrecoup l'Occident, au lieu de se livrer à un productivisme aveugle, ne pourrait-il en tirer les leçons, en maîtrisant à son tour son système de valeurs et d'échanges ?

MICHEL BOYER.

Selon un magazine allemand spécialisé

LA PRODUCTION TEXTILE DES PAYS ASIATIQUES A FORTEMENT AUGMENTÉ EN 1979

Le magazine ouest-allemand *Textil-Wirtschaft* publie, pour la quatorzième année consécutive, son classement mondial des deux cents plus grosses entreprises de la branche textile pour l'année 1979.

Courtaulds (Grande-Bretagne) conserve la première place avec un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de deutschemarks (3,7 milliards de dollars), suivi de Burlington Industries (Etats-Unis, 4,8 milliards de deutschemarks) et de la firme turque Haci Omer Sabanci Holding (4,3 milliards de deutschemarks). La première firme d'Extrême-Orient, Daewo Industrial (Corée du Sud), apparaît en quatrième position avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de deutschemarks.

Le premier groupe français, Agache-Willot (2,9 milliards de deutschemarks) est classé septième.

Le magazine souligne que la production textile des pays d'Extrême-Orient a fortement augmenté l'année dernière tandis que celle des pays européens a continué à régresser.

La production textile des Philippines a ainsi augmenté en volume en 1979 de plus de 21 %, celles de Hong-Kong, de Taïwan, de Thaïlande et de Corée du Sud étant également en forte expansion.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,1235	4,1265	− 105	− 75	− 200	− 165	− 540	− 490
$ can. ...	3,5960	3,6000	− 40	+ 10	− 15	+ 35	− 60	+ 25
Yen (100)	1,6615	1,6640	+ 30	+ 50	+ 80	+ 105	+ 295	+ 330
DM	2,3450	2,3485	+ 65	+ 100	+ 165	+ 200	+ 475	+ 530
Florin ...	2,1280	2,1310	+ 10	+ 30	+ 35	+ 60	+ 75	+ 125
F.B. (100).	14,4480	14,4635	− 315	− 135	− 450	− 235	−1040	− 705
F.S.	2,4730	2,4770	+ 185	+ 215	+ 380	+ 420	+1005	+1065
L. (1 000).	5,0595	5,0645	− 220	− 160	− 460	− 385	−1500	−1395
£	9,4325	9,4415	− 430	− 340	− 790	− 690	−1965	−1830

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	8	8 15/16	9 5/16	9 5/16	9 11/16	9 11/16	10 1/16
$ E.-U. ..	5	5 3/8	15 5/8	16	16 1/16	16 7/16	16 5/8	17
Florin ...	10 3/4	11 1/4	11 9/16	12 1/4	12 3/16	12 7/8	12 3/4	13 7/16
F.B (100)	12	14	14 7/8	15 9/16	14 7/8	15 9/16	14 15/16	15 5/8
F.S.	2 1/2	3	3 1/2	3 7/8	4 1/4	4 5/8	5 9/16	5 15/16
L. (1 000)	13	14 1/2	16 3/4	18 1/4	18 1/8	19 5/8	19 1/4	21
£	17 1/8	17 7/8	17 5/8	18 3/8	17 7/8	18 3/4	18 3/8	19 1/8
Fr. franç.	12 3/8	12 5/8	13 1/16	13 5/16	13 3/4	14	14 11/16	14 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ COMMUN

UN JUGEMENT DE LA COUR EUROPÉENNE DE JUSTICE

Les taxes sur le whisky devront être harmonisées avec celles sur le cognac

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — A la suite du recours introduit par la Commission européenne, la Cour de justice de la C.E.E. a condamné, le 27 février, la France, l'Italie et le Danemark, qui perçoivent des taxes à la consommation plus fortes sur les alcools importés que sur ceux produits sur leur territoire. Aux termes du traité de Rome, ils doivent maintenant harmoniser leurs droits d'accise, de façon à éliminer les discriminations constatées par les juges européens. Ceux-ci ont, en revanche, reporté à l'année prochaine leur jugement sur la taxation excessive de la consommation de vin par rapport à celle de bière en Grande-Bretagne.

La procédure engagée par la Commission contre la France porte essentiellement sur la différence d'imposition du whisky et du cognac, sur lesquels il est perçu un droit d'accise inférieur à 33 % à celui prélevé sur la boisson britannique. Cependant, le recours contre le Royaume-Uni dénonce le système d'imposition britannique sur la consommation de vin, qui est cinq fois plus taxée que celle de bière ; ce qui constitue, selon la Commission, une protection indirecte de la production de bière. Pour les autorités anglaises le vin et la bière ne peuvent être considérés comme des boissons concurrentes et, en conséquence, la législation fiscale n'a aucun caractère protecteur.

Entre ces deux thèses la Cour de Luxembourg n'a pas tranché. Elle a demandé aux deux parties de compléter ce dossier d'ici la fin de l'année, en souhaitant notamment que la Commission précise quelle devrait être, selon elle, la relation de taxation entre le vin et la bière.

MARCEL SCOTTO.

AGRICULTURE

Les assises de l'élevage des Jeunes Agriculteurs

D'abord rebâtir un outil syndical

« *Le ressort est cassé. Un potentiel humain capable de réaliser des miracles se demande aujourd'hui s'il aura le droit de produire demain.* » Le ton est donné. Le propos de M. Michel Fau, qui concluaient ainsi la journée de l'élevage organisée par le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), à Paris, le 27 février, illustrent le désenchantement qui saisit les agriculteurs. Certes, des manifestations auront lieu qui feront pression sur les ministres et la Commission de Bruxelles pour qu'ils augmentent les prix.

L'idée d'un grand rassemblement des producteurs européens à Strasbourg, fin mars, fait son chemin, tandis que des manifestations nationales ou régionales se multiplieront. Mercredi déjà, dix mille paysans de l'est des Pays-Bas se sont réunis à Zwolle pour protester contre les propositions de la Commission européenne sur les prix agricoles. Mais cette mobilisation sur les prix et le revenu suffira-t-elle pour relancer l'élevage en Europe et surtout en France : « *Trop de personnes, et non des moindres, se satisfont de l'idée d'une agriculture en stagnation ou en récession, notamment dans les régions d'élevage, et se complaisent à l'évocation d'une France presque exclusivement céréalière* », a encore déclaré M. Michel Fau.

Le C.N.J.A. voulait que la profession agricole tout entière tienne des assises de l'élevage avant la dernière conférence annuelle, afin de présenter au premier ministre un plan cohérent qu'il n'aurait eu qu'à adopter.

Le syndicalisme « aîné », pour des raisons de direction et du fait de la pagaille qui règne dans les multiples organisations s'occupant d'élevage, n'a pas voulu suivre. La conférence annuelle a conclu à la préparation d'un plan quinquennal de l'élevage sur lequel « planchent » plus d'une dizaine de groupes de travail avec des représentants de l'administration et de la profession. « *Trop de groupes et trop de monde pour dégager des priorités et avancer des idées qui ne soient contradictoires* », dit-on volontiers au C.N.J.A., qui a reçu pour cette journée le renfort moral de M. Marcel Bruel, président de la Confédération nationale de l'élevage. Avec le C.N.J.A., M. Bruel est d'accord pour « *balayer devant la porte* », c'est-à-dire mettre de l'ordre dans les organisations de l'élevage, voire rebâtir un outil syndical à l'image de ceux que possèdent les céréaliers ou les betteraviers.

« *La défense syndicale des éleveurs est aujourd'hui financée par les céréaliers*, a déclaré M. Michel Fau. *Cette dépendance n'est pas saine. Nous ne sommes pas des otages.* » Cette toilette faite, les Jeunes Agriculteurs proposent des mesures relatives à la réglementation communautaire, au financement de l'élevage, au développement technique, à l'aménagement du territoire et à l'environnement. Le C.N.J.A. propose, en outre, de « *suivre le produit* » : « *Les producteurs*, a encore dit M. Fau, *doivent participer à la transformation avec pragmatisme, en évitant les doctrines toutes faites, afin de faire le poids face au troisième partenaire, de loin le plus redoutable, la distribution.* » — J. G.

JACQUES GRALL.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

● *Mille sept cent quatre-vingt-dix-sept conflits sociaux* ont affecté, en 1979, l'activité de 227 000 salariés finlandais. Selon la fédération du patronat, la perte de 223 500 journées de travail correspond à une valeur de 34 millions de marks (9 milliards de dollars). En 1978, les grèves de 164 000 salariés avaient conduit à la perte de 132 400 journées de travail. — *(A.F.P.)*

● *La Banque européenne d'investissement (B.E.I.)* a accordé à la Turquie un prêt de 75 millions d'unités de compte pour l'ouverture dans la région d'Elbistan, dans le sud-est du pays, d'un gisement de lignite, ainsi que la construction d'une centrale électrique d'une puissance installée de 1 260 mW et son raccordement au réseau haute tension. Il s'agit d'un prêt consenti pour quarante ans au taux de 2,5 %, dans le cadre du troisième protocole financier entre la C.E.E. et la Turquie. Le coût du projet est estimé à 1 240 millions d'unités de compte, dont 892 millions en devises. Avec le nouveau prêt, la contribution totale de la B.E.I. s'élève à 152 millions d'unités de compte. — *(A.F.P.)*

Monnaies

● *Le zaïre a été dévalué* vendredi 23 février de 30 %, a annoncé le porte-parole du gouvernement zaïrois, M. Elebe Ma Ekonzo. Le zaïre vaut désormais 0,2625 D.T.S. contre 0,365 D.T.S. depuis la dernière dévaluation du 27 août 1979 (soit 1 zaïre pour 1,44 franc français contre 2,04 francs français précédemment). Cette dévaluation constitue la dernière phase de la série de mesures prises par le gouvernemnt dans le cadre du plan de stabilisation économique du pays, indique-t-on de source officielle. — *(A.F.P.)*

Social

● *La fédération des cheminots C.G.T.* a demandé, ce jeudi 28 février, aux autres organisations syndicales de « *riposter par la grève* » aux propositions salariales 1980 faites, mercredi, par la direction de la S.N.C.F. La C.G.T. estime que la direction « *ne prend pas en compte* » ses revendications. Une augmentation de 2,5 % est accordée au 1er mars, à valoir sur l'accord 1980, indique, pour sa part, la S.N.C.F.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

FAUTE DE POUVOIR ÉTABLIR UN PROJET DE LOI

Le gouvernement adopte une quinzaine de mesures pour lutter contre le bruit

Le conseil des ministres du mercredi 27 février a entendu une communication de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, sur la lutte contre le bruit.

M. d'Ornano comptait faire approuver un projet de loi-cadre (« le Monde » du 30 janvier 1980). Si le gouvernement en a admis le principe, il a souhaité, à la demande du président de la République, que le texte fasse l'objet d'une « mise au point ».

Une nouvelle rédaction sera donc soumise au conseil dans quelques semaines. L'Elysée et certains ministres ont sans doute été sensibles aux critiques formulées par les associations qui jugent le projet tout à fait insuffisant.

Pour ne pas rester sur ce qu'il faut bien appeler un échec et pour calmer l'impatience de l'opinion pour laquelle le bruit est, selon tous les sondages, la nuisance numéro un, le conseil des ministres a adopté une quinzaine de mesures qui n'ont nul besoin de l'approbation parlementaire pour être mise en œuvre :

— Comme cela avait été prévu depuis trois ans, les véhicules seront soumis à de nouvelles normes en juin 1981 et en octobre 1982, qui réduiront leurs émissions sonores de 20 à 50 % ;

— Le nombre de décibels « produits » par les véhicules sera indiqué sur les cartes grises ou sur les vélomoteurs s'ils ne sont pas immatriculés ;

— Pour les motocyclettes, les mesures de bruit ne se feront plus à l'arrêt, mais en accélération ;

— Les policiers et gendarmes des quatre-vingt-dix brigades anti-bruit subiront une formation appropriée, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici ;

— Les plans de circulation devront désormais prendre en compte les nuisances sonores qu'ils peuvent provoquer ;

— Les tondeuses à gazon et les tronçonneuses seront obligatoirement munis d'un pot d'échappement à partir de 1983 ;

— Dès 1981, les aspirateurs et machines à laver devront porter en clair le nombre de décibels qu'ils émettent ;

— La redevance d'atterrissage payée par les compagnies aériennes ne sera plus seulement calculée en fonction du nombre de passagers, mais aussi proportionnellement au bruit des avions.

— Comme cela se pratique dans certains pays étrangers, des limitations d'heures et de jours de vol seront imposées aux avions de loisirs les plus bruyants ;

— Les crédits affectés par le ministère des transports à l'isolation des voies bruyantes seront augmentés. Dès cette année, 25 millions de francs seront dépensés sur le boulevard périphérique de Paris ;

— L'État va commencer à verser aux logements sociaux une subvention pour isolation phonique. Le taux en est porté de 20 % à 30 % des frais engagés ;

— Dès cette année, 15 000 logements sociaux feront l'objet d'un programme prioritaire d'isolation acoustique ;

— L'Institut national de la consommation sera chargé de contrôler la qualité des logements neufs, en particulier dans le domaine de l'isolation ;

— Pour sensibiliser les enfants au problème du bruit, un « document pour la classe » consacré à ce sujet va être difusé à 250 000 exemplaires.

En présentant cette série de mesures, dont certaines ne prendront effet que dans plusieurs années, le ministre de l'environnement et du cadre de vie a souligné que la lutte contre le bruit est une tâche quotidienne. « *Aucun texte ne peut prétendre nous rendre le silence. D'ailleurs, on ne supprimera pas le bruit, qui est le corollaire de toute activité humaine. Mais, pour le maîtriser, il faut agir en permanence et dans toutes les directions.* »

● *Chasse aux phoques : la guérilla reprend.* — Le gouvernement canadien ayant annoncé que les chasseurs de phoques seraient autorisés à tuer cette année 180 000 bêtes, soit 10 000 de plus que l'an dernier, l'organisation internationale Greenpeace a décidé de retourner sur la banquise dès l'ouverture de l'abattage, dans quelques semaines. Ses responsables font observer que cette activité ne fournit que 16 % des revenus des habitants de Terre-Neuve et que des milliers de peaux invendues en raison de la baisse des prix s'entassent dans les entrepôts.

En Ile-de-France

L'établissement public donnera la priorité aux recherches sur la géothermie

Depuis plusieurs années, les responsables régionaux de l'Ile-de-France souhaitent la mise en place d'une véritable politique régionale d'économies d'énergies et de développement des énergies nouvelles. Le conseil régional a, le 26 février, consacré une session spéciale à ce sujet, mais le rapport du préfet ne l'a manifestement pas entièrement satisfait.

En dehors d'un rappel de la politique gouvernementale en la matière, M. Lucien Lanier a proposé, dans l'immédiat, un soutien financier aux opérations bénéficiant d'une aide du commissariat à l'énergie solaire et une subvention de la région à la géothermie, seule « énergie première » dont peut disposer l'Ile-de-France. Déjà le ministère de l'industrie accorde un prêt équivalant à 80 % du coût du premier forage, prêt remboursable en cas de succès. Mais si cette énergie nouvelle économise des devises, elle n'est pas forcément économiquement intéressante pour l'utilisateur. La région va donc prêter à ce dernier les 20 % restant à sa charge. C'est là la continuation d'une politique déjà engagée puisque l'Ile-de-France participe depuis 1979 au recensement des possibilités géothermiques existantes et subventionne une opération assez importante à Cergy-Pontoise.

Les conseillers régionaux ayant constaté que « *les économies d'énergies en Ile-de-France réparties par secteur sont toutes inférieures aux moyennes nationales correspondantes* » n'ont pas voulu en rester là et ont décidé le principe d'une aide complémentaire à celle de l'Etat pour l'isolation thermique des logements sociaux. Ils souhaitent aussi l'installation expérimentale dans la région d'un réacteur cologène de type pile-piscine (technique semblable à celle des sous-marins nucléaires) pour le chauffage de logements collectifs. Enfin, ils ont demandé au préfet d'étudier la possibilité et le coût d'une véritable politique régionale énergétique par le développement de l'information et par des aides aux collectivités locales, organismes d'H.L.M. et sociétés d'équipements.

TRANSPORTS

LÉGÈRE HAUSSE DU TRAFIC DES MARCHANDISES

Le rail, plus « économe », pâtit moins de la crise

La S.N.C.F. a traité, l'an dernier, 66,04 milliards de tonnes-kilomètres (+ 5 % par rapport à 1978) et réalisé 10,7 milliards de francs de recettes (+ 18 %), et cela malgré la crise de la sidérurgie, la grève des ports français et les difficultés de passage vers l'Italie.

Au début des années 60, la S.N.C.F. contrôlait environ 62 % du trafic de marchandises ; elle n'en assure plus aujourd'hui qu'environ 37 %. « *Notre position s'est détériorée du jour où le pays est entré dans une économie d'abondance* », explique M. Jean-Luc Flinois, *directeur commercial* marchandises de la société nationale. Est-ce à dire que la crise et la pénurie favorisent les ambitions du rail ?

Au lendemain de la dernière guerre, du temps de la reconstruction et de la planification, le train se taillait la part du lion sur le marché des transports. Le retour à une économie de prospérité facilita les efforts du camion pour se poser en concurrent. Nul alors, dans ses choix économiques, ne mesurait son temps et son argent. La démonstration ferroviaire perdait de sa force face à la « dynamique » routière.

A l'évidence, le renchérissement des produits pétroliers crée un contexte favorable à l'expansion du trafic ferroviaire. L'intérêt de la collectivité, du point de vue énergétique, serait donc que son choix se porte vers le moyen le plus économe. « *Il n'est pas douteux que, dans au moins 80 % des cas, ce serait le rail*, souligne M. Flinois. Cela dit, il ne serait à l'avantage de personne que cette crise s'aggrave car « *elle entraînerait*, à son avis, *une récession économique qui réduirait considérablement le volume des marchandises à acheminer.* »

La société nationale se donne pour objectif d'enrayer, d'ici à 1981, la baisse de sa part de marché. « *Nous ne souhaitons pas engager une compétition qui détruirait notre concurrent routier*, précise M. Flinois. *Nous ne voulons occuper aucune position dominante mais simplement nous mettre en mesure de répondre, au meilleur coût économique aux besoins de la clientèle.* »

Paradoxalement, la S.N.C.F. se trouve être, par le biais de ses filiales, le plus important transporteur routier sur longue distance ; elle assure ainsi environ 3 % du trafic routier français. « *Nous n'avons donc pas une position de leader ; notre part de marché est dérisoire* », constate M. Flinois, soucieux de désamorcer les critiques de ceux qui accusent le rail de vouloir, de la sorte, fausser le jeu de la concurrence.

Du « sur mesure »

Plus question, comme dans le passé, de « *proposer un produit tout fait, élaboré dans une optique ferroviaire* ». La S.N.C.F. tente, aujourd'hui, une approche plus « réaliste » du marché. Ainsi, la toute nouvelle liberté tarifaire dont elle bénéficie, lui permet de « *présenter, de manière beaucoup plus commerçante, les augmentations nécessaires, en tenant compte des possibilités et des contraintes de chaque secteur économique* ». Ainsi pour les produits à « campagne » comme les céréales, les dates de majoration sont négociées à l'avance afin de garantir une stabilité de prix pendant toute la durée de la récolte.

La société nationale joue aujourd'hui, le « sur mesure ». Aux petites et moyennes entreprises, elle offre par exemple le *régime accéléré* (RA) : un ensemble de trains en correspondance d'une fiabilité comparable à celle des trains de voyageurs ; les délais d'acheminement varient de 24 heures à 48 heures selon les destinations et sont respectés à près de 95 %.

La S.N.C.F. porte *son effort* sur les produits de l'industrie de transformation et de la distribution, dont la part, dans son activité « marchandises », est passée de 33 % en 1960 à 46 % en 1979. En revanche, la récession de la sidérurgie, du bâtiment et des travaux publics, a entraîné un tassement de la demande de l'industrie lourde qui alimentait encore, l'an dernier, plus de la *moitié de son trafic.*

Les prévisions globales pour 1980 sont en régression par rapport à l'an dernier : 64,9 milliards de tonnes-kilomètres seulement. Il a fallu, en effet, éliminer des trafics conjoncturels (le sel de déneigement, par exemple), comptabilisés en 1979, tabler ensuite sur une progression du produit intérieur brut (PIB) de 2,5 % au lieu de 3,5 %.

« *Notre objectif, clairement énoncé dans le contrat de programme que nous avons signé avec l'Etat, est que ce trafic couvre ses dépenses propres et contribue, à hauteur d'au moins 500 millions de francs en 1982, à couvrir les charges communes* », affirme M. Flinois.

La S.N.C.F. a tiré, l'an dernier, de son activité « fret » (wagons ou trains entiers), à l'exception des messageries et des bagages, près de 50 % de ses recettes au lieu de 63 % en 1974. Les marchandises sont désormais à égalité — pas plus — avec les voyageurs.

JACQUES DE BARRIN.

● *Un Boeing 747 aux couleurs de la Chine.* — La Chine vient de prendre livraison de son premier avion gros porteur Boeing 747 SP, qu'elle souhaite exploiter sur la ligne Pékin-Paris. C'est le premier des trois appareils de ce genre commandés au constructeur américain. Un groupe de techniciens américains doit séjourner un mois en Chine pour former les équipages chinois. — *(A.F.P.)*

La question des codes en ville sera réexaminée au printemps

confirme M. Le Theule

Les véhicules transportant des matières dangereuses devront obligatoirement être équipés, à compter du 1er mai, de « *dispositifs limiteurs de vitesse* », a indiqué, le 26 février, M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui participait à une réunion de travail avec les associations d'usagers des transports.

Il a précisé qu'une mesure similaire avait été proposée par la France devant les Communautés européennes pour les autres catégories de poids lourds. Cette mesure est actuellement à l'étude à Bruxelles.

La période d'interdiction de circulation des véhicules professionnels en fin de semaine sera, en outre, portée prochainement de 16 à 24 heures, a précisé le ministre, avant de rappeler que la question des feux de croisement — obligatoires en ville depuis le 1er octobre 1979, — *ferait l'objet d'un réexamen* au printemps. Cette mesure, a-t-il dit, a été prise pour « *accroître la sécurité* » des piétons et des usagers des deux-roues. Selon le ministre, mille cinq cent cinquante piétons et mille huit cents usagers des deux-roues sont tués chaque année en agglomération, la moitié des accidents survenant de nuit.

Dans le domaine maritime, M. Le Theule a confirmé que le centre de surveillance de la navigation d'Ouessant serait opérationnel à la fin de cette année et que les cinq derniers centres de sécurité, chargés dans les ports de vérifier l'application des règlements de sécurité sur les navires français et étrangers, seraient installés en 1980.

Le ministre a souhaité, d'autre part, « *chasser un certain nombre d'idées mythes* » sur les transports en commun et la concurrence rail-route. Le développement des transports collectifs demeure « *prioritaire* », a-t-il affirmé, parce qu'il est « *facteur de liberté de déplacement, d'amélioration de la qualité de la vie et de réduction des inégalités sociales, et non parce qu'il permettrait de réduire notre consommation globale d'énergie* ». Il a dénoncé « *le dogme suivant lequel tout acheminement par fer serait économique* », estimant qu'il fallait au contraire rechercher une meilleure adaptation du service aux besoins, en utilisant le rail et la route.

Économies

A cet égard, une étude du ministère des transports évalue les performances énergétiques des moyens de transport collectifs. La vedette de cinq cents places naviguant sur la Seine consomme 6 grammes d'équivalent pétrole (GEP) par passager-kilomètre transporté (P.K.T.) ; le train rapide et express, 12,3 ; l'autocar, 16,5 ; l'autobus parisien, 19,4 ; le T.E.E., 22,9 ; le R.E.R., 23, et le métro, 23,6. La voiture particulière de milieu de gamme consomme en moyenne 29,9 GEP par P.K.T., sur route ; 35,8, sur les autoroutes de liaison ; 59, en agglomération, et 41, tous réseaux confondus.

Pour les transports de marchandises, le train consomme 6,2 GEP par tonne-kilomètre transportée (T.K.T.) au lieu de 20,3 au train de messageries et 21,8 au train de régime accéléré. Si le camion utilise en ville 43 à 134 GEP par T.K.T., le semi-remorque de 38 tonnes en zone longue n'en use que 19,2, le semi-remorque de 21 tonnes 28,5 ; le camion de 19 tonnes 29,1.

Le transport fluvial ou maritime reste le plus économe en énergie : le pétrolier de 240 000 tonnes consomme de 0,66 à 1,01 GEP par T.K.T. ; le minéralier, 1,4 ; le cargo classique, 6,6, et le convoi poussé sur la Seine, 9,6.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 FÉVRIER

Repli dans le calme

Ecourtée d'une demi-heure en raison d'une fausse alerte à la bombe qui a provoqué l'évacuation temporaire du personnel boursier, la séance de jeudi peut néanmoins être qualifiée de calme. En effet, si, selon l'indicateur instantané, les cours ont perdu autour de 0,7 %, le volume des échanges est resté, lui, relativement modéré. Le refus de M. Barre d'envisager l'indexation de l'épargne des livrets A, pour privilégier l'épargne, plus longue, orientée vers les entreprises, a permis de freiner un mouvement de baisse qui s'annonçait plus profond.

Les sombres prévisions de l'INSEE (voir d'autre part), la forte hausse des prix en janvier, la nouvelle progression des taux d'intérêts en France, et la baisse de Wall Street, mercredi soir, ont donc été contrebalancées par l'espoir de nouveaux flux de capitaux portés vers la Bourse.

Le nombre de baisses enregistré à terme a cependant été baisse de Wall Street mercredi celui des hausses. Les plus lourds dégâts ont été subis par les skis Rossignol (— 6 %), S.A.T., Beghin, Jeumont, Hachette, et Bis (— 3 % environ). Les valeurs les plus favorisées ont été Kléber, Fraissinet, Bellon (+ 4 %), suivies de Legrand et A.D.G. (— 2,5 à 3 %).

Sur le marché de l'or, très calme lui aussi, conformément à la tendance internationale, le lingot est resté stable à 85 495 F, soit 643,86 dollars l'once contre 638 dollars à midi à Londres (636 $ la veille en clôture.) Le napoléon a peu varié, perdant 2 francs seulement à 685 F.

A noter la hausse de 12 13/16 % du loyer de l'argent au jour le jour (contre 12 1/2) et le passage à 12 1/2 % (contre 12) du taux de base des principales banques.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 12 13 16 %

LONDRES

CALME ET BIEN ORIENTÉ

Le Stock Exchange reste calme mais bien orienté jeudi matin. Les pétroles et les mines d'or sont irréguliers, tandis que les fonds d'Etat et les industrielles sont bien disposés.

Or (ouverture) (dollars) 633 contre 636 ..

VALEURS	CLOTURE 27/2	COURS 28/2
Beecham	123 ..	126 ...
British Petroleum	392 ...	386 ...
Courtaulds	72 ...	73 ..
*De Beers	11 ...	11 3/4
Imperial Chemical	390 ..	394 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	432 ..	445 ...
Shell	392 ..	398 ...
Vickers	126 .	129 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	31 13/16
*West Driefontein	81 1/4	83 1/4
*Western Holdings	66 1/4	68 1 2

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FERODO. — Le groupe va changer de dénomination sociale pour adopter celui de Valeo (« le Monde » du 24-25 juin 1979), le nom de Ferodo étant resté la propriété de la firme anglaise Ferodo limited et son usage comme marque limité au domaine des garnitures de friction.

COMPAGNIE PARISIENNE DE REESCOMPTE. — Propriétaire de 29,14 % du capital de cette société, la Financière de Suez envisage de n'en conserver que 19,14 % pour en revendre 10 % à des investisseurs institutionnels.

C.C.F. — Le bénéfice consolidé (part du groupe) pour 1979 s'élève à 128,42 millions de francs contre 101,22 millions. Dividende global : 14,10 F contre 12,75 F.

CREDIT DU NORD. — Bénéfice net pour 1979 : 35,3 millions de francs compte tenu d'une perte à long terme de 19,9 millions pour l'exercice précédent, le résultat net s'était élevé à 25,5 millions de francs dont 10,2 millions de plus-values. Dividende global : 5,25 F contre 3,75 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ch. Rout. Ent Gén., c. 35	2 p. 5	2 60
Pétrofina Canada, c. 37	1 p. 10	6 20

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

La baisse des valeurs pétrolières, objets de ventes bénéficiaires après leur récente hausse, ont provoqué mercredi un repli à peu près général du marché, et en clôture l'indice des industrielles s'établissait à 855,12, soit à 9,13 points en dessous de son niveau précédent.

L'activité s'est accélérée et 43,43 millions de titres ont changé de mains contre 40 millions la veille.

Les prises de bénéfices ont été d'autant plus importantes que des rumeurs ont circulé autour du « Big Board » selon lesquelles un coup d'Etat se serait produit en Arabie Saoudite. Cela étant, le sentiment n'était pas mauvais aux bénéfices que de nombreuses entreprises pourraient tirer d'un budget accru pour la défense en 1981.

Sur 1913 valeurs traitées, 1 060 ont baissé, 473 ont monté et 380 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 26.2	COURS 27 2
Alcoa	64 5/8	66 .
A.T.T	47 3/8	47 1/8
Boeing	62 1/4	59 3 4
Chase Manhattan Bank	36 1 4	35 5/8
Du Pont de Nemours	37 7/8	37 1/4
Eastman Kodak	48 1 2	44 7/8
Exxon	66 3/8	58 3 8
Ford	31 3/8	30 5/8
General Electric	50 5/8	49 3/4
General Foods	26 1 2	26 1/4
General Motors	51 1/8	50 ...
Goodyear	12 1/8	12 1/4
I.B.M.	65 .	62 1/4
I.T.T.	26 1/4	26 1/4
Kennecott	40 5/8	39 3/8
Mobil Oil	83 1/8	79 5/8
Pfizer	35 3/8	35 1/2
Schlumberger	116 1/2	114 1/4
Texaco	40	40 1/2
U.A.L. Inc.	19 5/8	19 1/4
Union Carbide	41 5/8	41 1 2
U.S. Steel	19 3/4	19 1/8
Westinghouse	23 1/8	22 3/4
Xerox	61 1/2	58 1 4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	26 fév.	27 fév.
Valeurs françaises	107,9	108,6
Valeurs étrangères	109	109,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,1	111,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 27	2 28
1 dollar (en yens)	248 10	248 85

BOURSE DE PARIS - 28 FÉVRIER - COMPTANT

SICAV

HORS COTE

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 142	4 216	4 30	4 240
Allemagne (100 DM)	234 040	234 650	227	239
Belgique (100 F)	14 458	14 438	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 830	213 94	207	218
Danemark (100 krd)	75 255	75 160	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 450	84 310	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 469	9 435	9 2 0	9 700
Italie (1 000 lires)	5 041	5 063	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	247 210	247 200	243	255
Suède (100 krs)	98 050	97 420	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 730	32 760	31 700	33 800
Espagne (100 pes.)	6 179	6 150	5 900	6 300
Portugal (100 esc.)	8 635	8 600	8 250	9 250
Canada ($ can 1)	3 602	3 600	3 440	3 670
Japon (100 yens)	1 663	1 662	1 670	1 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 2
Or fin (kilo en barre)	85000	86000
Or fin (en lingot)	85495	85495
Pièce française (20 fr.)	687	685
Pièce française (10 fr.)	399 90	400
Pièce suisse (20 fr.)	574	574 90
Union latine (20 fr.)	528	532
Souverain	715	728
Pièce de 20 dollars	3 00 4	3000 40
Pièce de 10 dollars	146.	1480 30
Pièce de 5 dollars		1055
Pièce de 50 pesos	3498 5.	3490 50
Pièce de 10 florins	562	656

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 février 1980 a été tiré à 588 401 exemplaires.

A B C D E F G

Pour renforcer son activité « bureautique »

Le groupe C.G.E. envisage d'acheter la société Roneo contrôlée par le groupe britannique Vickers

La société C.I.T.-Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'Electricité, se propose de racheter, pour une somme de 30 millions de livres (environ 280 millions de francs), l'ensemble des activités « bureautiques » de la société britannique Vickers.

Plus connue sous le nom de Roneo, la division « machines de bureau » de Vickers comporte trois usines (Grande-Bretagne, R.F.A., Pays-Bas), huit filiales (notamment aux Etats-Unis) et son réseau commercial est implanté dans quatre-vingts pays. Roneo-Vickers fabrique des machines à affranchir, des duplicateurs, des stencils, des machines offset de bureau, des trieuses, des plieuses et des photocopieuses. Son chiffre d'affaires avoisine les 70 millions de livres (700 millions de francs environ) pour un effectif total de quatre mille personnes. L'opération ne concerne pas les activités « meubles de bureau », notamment les deux usines en France et le réseau commercial qui y est attaché, qui restent sous le contrôle du groupe britannique.

Vickers, qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 500 millions de livres, est un groupe très diversifié. Il détenait notamment d'importants actifs dans la construction navale et l'aéronautique (50 % du capital de la British Aircraft Corporation).

Le précédent gouvernement travailliste a décidé la nationalisation des actifs de Vickers dans ces secteurs en 1977. Or la firme n'a pas encore été indemnisée et a, de ce fait, un impérieux besoin d'argent frais. Le groupe comporte également une division « construction mécanique » (machines-outils et travaux en mer) et des filiales dans les secteurs de l'imprimerie, des matériels optiques et du matériel médical. Son implantation dans le secteur du matériel de bureau remonte à 1966, année où il avait acquis la société Roneo.

C.I.T.-Alcatel a fait de la bureautique l'un de ses principaux axes de développement pour les prochaines années. Ce néologisme recouvre en fait tous les nouveaux matériels qui équiperont demain les bureaux. Un marché en pleine mutation avec l'introduction massive de l'électronique, le développement des télécommunications et de la mini-informatique. Déjà, C.I.T.-Alcatel occupe de fortes positions dans les télécommunications privées, les postes d'abonnés. La société veut développer les télécopieurs. Elle a récemment racheté une petite entreprise américaine fort dynamique, Friden, qui fait une percée aux Etats-Unis dans les nouveaux matériels de traitement électronique du courrier.

Avec l'acquisition de Roneo, C.I.T.-Alcatel renforce ainsi sa place de second constructeur mondial face au géant américain Pitney-Bowe (600 millions de dollars de chiffre d'affaires).

C.I.T.-Alcatel, qui réalise déjà un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs dans la bureautique, accroît donc sensiblement son poids dans ce secteur d'avenir et acquiert une dimension internationale. Certes, Roneo n'est pas considérée comme une des entreprises les plus en pointe en matière de technologie et de nouveaux produits. Mais on peut penser que la C.G.E. rachète surtout un réseau commercial et une marque mondialement connue.

Outre ses aspects industriels proprement dits, il ne faut pas négliger la dimension politique et psychologique de l'opération. Les pouvoirs publics français étudient, depuis des mois, un « *plan bureautique* » avec, à la clé, des aides financières pour les entreprises. Thomson, Matra, C.I.I. - Honeywell - Bull, pour ne citer que les « *grands* », sont, comme la C.G.E., sur les rangs. Sans doute cette dernière espère-t-elle qu'avec le rachat de Roneo son « *dossier* » n'en sera que meilleur.

Enfin, il y a dans cette opération comme un parfum de revanche. Le groupe de M. Ambroise Roux a connu quelques déconvenues, notamment dans ses rapports avec la puissance publique, au cours des dernières années. Récemment, il a *été* plus ou moins contraint de céder sa participation dans C.I.I. - Honeywell-Bull au groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson. Un retrait, né précisément du désir de C.I.I.-Honeywell-Bull et des pouvoirs publics de voir le constructeur d'ordinateurs se lancer dans la bureautique, diversification que la C.G.E. jugeait, elle, contraire aux engagements pris en 1975 lors de la fusion de C.I.I. et d'Honeywell-Bull.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

● *Deux Français*, MM. Jean-Luc Abonneau, vingt-deux ans, et Gabriel Beau, trente-huit ans, ont disparu depuis trois mois au Sahara, a-t-on confirmé, mercredi 27 février, à Alger de source française. Les deux disparus, précise-t-on, étaient partis le 20 novembre dernier d'Oran à bord de deux voitures Peugeot-504, sans avoir pris contact avec le consulat général de France de cette ville. Ils avaient été signalés, quatre jours plus tard à Reggane, localité située au centre du Sahara algérien, à plus d'un millier de kilomètres au sud d'Alger.

On indique, de source française, que le dispositif de recherche a été déclenché dans le secteur par la gendarmerie algérienne dès que les parents des disparus ont alerté les autorités consulaires françaises.

● *La firme américaine R.-J. Reynolds Tobacco* vient d'annoncer qu'elle va produire et commercialiser des cigarettes Camel en Chine. L'accord avec les Chinois prévoit aussi la production en commun d'une nouvelle marque de cigarettes, avec du tabac américain et chinois, qui sera vendue en Extrême-Orient. La firme a précisé que les négociations en vue de ce contrat, le premier entre un fabricant international de tabac et la Chine, étaient en cours depuis avril 1979. — (A.F.P.)

LA SUISSE PORTE A 3 % SON TAUX D'ESCOMPTE

La Banque nationale suisse a décidé, jeudi 28 février, de porter le taux officiel de l'escompte de 2 à 3 %, avec effet immédiat. Le taux des avances sur nantissement est quant à lui porté de 3 % à 4 %.

Cette décision a été prise, selon l'Institut d'émission, « *étant donnée la hausse continue des taux de l'intérêt à l'étranger et la faiblesse persistante du franc* ».

... ET LA R.F.A. A 7 %

La Bundesbank a annoncé, ce jeudi 28 février, un relèvement d'un point du taux de l'escompte ouest-allemand qui passe de 6 à 7 %.

Parallèlement, le taux des avances sur nantissement de titres (« *Lombard* ») est porté de 7 à 8,5 %. Le contingent de réescompte est augmenté de quatre milliards de marks.

DIX BASQUES ESPAGNOLS ONT COMPARU DEVANT LE TRIBUNAL DE BAYONNE

Une relaxe neuf condamnations

(De notre correspondant.)

Bayonne. — M. Jokin Gorostidi-Artola, candidat aux prochaines élections au Pays basque espagnol sur la liste indépendantiste Herri Batasuna, proche de l'ETA, l'un des trois nationalistes arrêtés à Biarritz le 7 février (*le Monde* du 9 février) et inculpés de « *détention et transport d'armes de quatrième catégorie* », a été relaxé le mercredi 27 février par le tribunal de grande instance de Bayonne au bénéfice du doute et reconduit, comme il le désirait, à la frontière franco-espagnole.

Son compagnon, M. Domingo Iturbe-Abasolo, dit Txomin (trente-six ans), ancien dirigeant du mouvement révolutionnaire ETA, et M. Eugenio Etcheveste-Arizkuren, ont été condamnés tous deux à trois mois de prison avec sursis. Ils sont partis, dûment escortés, vers une destination inconnue après que l'interdiction de résider dans les neuf départements du Grand Sud-Ouest leur eut été signifiée.

Sept jeunes gens, âgés d'une vingtaine d'années, qui ont été arrêtés en octobre dernier, ont été jugés durant la même audience. José-Miguel Astigarraga, José-Maiza Aizkorte, Luis-Emaldi Michelena et Francisco Burgoe ont été condamnés à trois mois de prison pour contrefaçon de documents. Pour le même motif, et pour appartenance au Mouvement nationaliste basque ETA, Ricardo Santa-Maria et Pablo Bereciartua ont été condamnés respectivement à douze mois de prison, dont six avec sursis, et à six mois de prison dont deux avec sursis. Aitor Elorza sera jugé à une date ultérieure.

Après le suicide d'un agent des chèques postaux

LES SYNDICATS PROTESTENT CONTRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES P.T.T.

M. Jean-François David, agent du centre de chèques postaux de Paris, s'est suicidé, le mardi 26 février, annonce le secrétariat d'Etat aux P.T.T.

Le communiqué précise que ce postier était absent de son service pour congé maladie depuis le 4 janvier et qu'il était hospitalisé depuis le 22 février à la maison de santé de Vieille-Eglise dans les Yvelines. M. David, ramené à son domicile par les services hospitaliers pour y retirer des effets personnels, se serait donné la mort en se jetant par la fenêtre de son appartement.

Ce suicide « *résulte*, selon la fédération postale C.G.T., *des conditions de vie et de travail affreuses qui sont faites au jeune personnel des P.T.T.* ». Rappelant qu'il s'agit du deuxième suicide dans le service des chèques postaux en deux semaines, la fédération estime que l'administration « *par son refus de satisfaire les revendications du personnel, porte une lourde responsabilité dans cette situation scandaleuse* ».

De son côté, la fédération C.F.D.T. des P.T.T. rappelle qu'elle avait demandé, le 19 février dernier à M. Norbert Segard, de réunir la commission ministérielle de la jeunesse pour permettre aux jeunes de s'exprimer sur les difficultés en région parisienne. Pour la C.F.D.T., il est nécessaire que cette commission se réunisse « *de toute urgence* », car il est temps « *de trouver des solutions humaines aux difficultés de milliers de jeunes nommés à Paris.* »

A Marseille

Les dirigeants du « Cintra » sont inculpés de proxénétisme aggravé

De notre correspondant

Marseille. — MM. Pierre Corsi, quarante-sept ans, et Noël Lovi-coni, quarante ans, respectivement P.-D.G. et directeur commercial du bar-restaurant Le Cintra, établissement de luxe situé sur le quai des Belges, face au Vieux-Port, à Marseille, viennent d'être inculpés par Mlle Breizat, juge d'instruction au tribunal de grande instance, de proxénétisme aggravé (1) et écroués depuis mercredi soir 27 février à la prison des Baumettes.

L'arrestation de ces deux hommes, malgré leurs dénégations, survient au terme d'une enquête de la brigade de protection et de prévention sociale de la sûreté marseillaise qui a permis d'établir que les boxes aménagés dans la grande salle servaient aux activités des prostituées de luxe qui venaient régulièrement y prendre contact avec leurs clients. A dire vrai, cette nouvelle n'aura pas surpris grand monde à Marseille. Mais ce qui étonne, c'est que les policiers aient pu constituer un dossier assez solide pour opérer ces deux arrestations. Les dirigeants du Cintra se verraient reprocher d'avoir tiré un profit financier de l'activité des prostituées.

Pour les directeurs du Cintra, qui n'hésitent pas à parler de « *coup monté* » par la concurrence, la position de l'établissement le soumettait à de grandes convoitises. D'autre part il semblerait que l'établissement ait connu quelques difficultés financières et ne se soit jamais complètement remis du préjudice causé par l'incendie qui le ravagea en 1978. La brigade financière du S.R.P.J. semble s'intéresser aussi à ce dossier.

Enfin une menace de fermeture administrative plane sur l'établissement, ce qui inquiète les quarante-cinq employés. La section syndicale C.G.T. du Cintra, « *refusant d'endosser les conséquences d'une situation à laquelle le personnel est étranger* », affirme « *le caractère irréprochable de celui-ci, qui avait fait l'image de marque de la maison* ». — J. C.

(1) La notion de proxénétisme aggravé a été introduite dans le code pénal (art. 334.1) par la loi du 11 juillet 1975. Une aggravation des peines encourues est prévue dans neuf cas, notamment : délit commis à l'égard d'un mineur, violence, port d'arme, parenté avec la victime, incitation à la prostitution à l'étranger, etc.

● *Lyon-Valence par air.* — La compagnie régionale Air Littoral se propose d'exploiter, à dater du 2 avril, un vol quotidien Lyon-Montpellier-Perpignan qui sera prolongé, deux fois par semaine, vers Valence en Espagne.

